

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

3 3433 08753134 3

Presented by John Bigelow to the Century Association

Max

Mereure

Google



Mucun

MIK

MERCURE

DE FRANCE,

DEDIE AU ROY.

JUILLET 173:



Chez Chez La VILLA UME CAVELIER, rue S. Jacques.
La veuve l'ISSOT, Quay de Conty, à la sescente du Pont Neus.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. D.C.C. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

MERCURE

DE FRANCE,

DEDIE AU ROY.

JUILLET 173:



Chez Chez Chez CAVELIER, rue S. Jacques.
La veuve l'ISSOT, Quay de Conty, à la sescente du Pont Neus.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. D.C.C. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

ABTOR, LENOX AND
TILDEN TO STORY THE STATE OF THE STATE O

Mercure, vis-à-vis la Comedie Frangoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui veudent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye

pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est tonjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les ouvoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ent pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces de des Pays
Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront
qu'à donner leurs adresses à M. Moreau,
qui aura soin de faire leurs Paquets sans
perte de temps, & de les faire porter sur
l'heure à la Poste, on aux Messageries qu'on

lui indiquera.

Parx XXX Sets



MERCURE

DE FRANCE,

DEDIE AU ROY.

JUILLET. 1735.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

ODE

Tirée du Cantique de Moyse, Cantemus.



Hantons, Peuples, chantons l'immottelle puissance

Du Dieu qu'adore l'Univers; Epanchons dans nos chants notre reconngissance,

Formons d'unanimes Concerts.

La gloiré de son nom sur ces heureuses rives,

1462 MERCURE DE FRANCE

A répandu ses plus beaux feux; Il a dit: la Mer fuit, et ses Ondes graintives Ont ouvert leur sein orgueilleux.

Il a conduit son Peuple à travers les abîmes Que son soufie avoit suspendus, Et leur a dévoué comme autant de victimes Les Egyptiens éperdus.

L'Eternel a scellé ses promesses antiques;

Ce jour est plein de sa grandeur;

Sans tesse ses bienfaits tracez dans mes Cartiques

Publiront qu'il est mon Sauveur.

Le Dieu fort est son nom; la Terre en sa pre-

Tremble et frémit d'un saint respect ; Il se montre ; et des Rois la plus fiere puissance Est terrassée à son aspect.

Ton bras qui cimenta la baze inébranlable
Qui porte la Voute des Cieux;
Ton bras a déployé sa force redoutable
Sur le Puissant audacieux,

Ton glaive a rénversé de leurs Chars homicides

Du Nil les superbes Guerriers;

Ta colere s'élance et ses flâmes avides,

Ont dévoré leurs vains Lauriers,

Lą

JUILLET. 1735. 146

La fou dre de ton souffle ouvrant le sein desOndes, Nous a dérobez à leurs fers;

Et des flots dispersez les Cavernes profondes. Ont yû le Dieu Maître des Mers.

A peine sommes-nous échapez du naufrage, Pharaon vole sur nos pas; Hà tons-nous, a-t'il dit, abreuvons le rivage

Du sang de leurs foibles Soldats.

Tu flates leur fureur, et déja tu l'aprêtes

A venger nos opressions;

Tu parles; et les flots entassez sur leurs têtes,

Eugloutissent leurs Légions.

Que tout éclat mortel, 8 mon Dieu, disparoisse Aux feux dont brille ta splendeur; Que la hauteur des Cieux s'humilie et s'abaisse Devant ta suprême hauteur.

L'Idumée éperdué au bruit de ton Tonnerre, Releve ses Murs et ses Tours; Les Philistins altiers couvrant déja la Terre, Apellent sur nous les Vautours.

Expose aux Nations leur audace abusée;
Vien foudroyer ces Monts hautains;
Frappe; que les éclats de leur masse embrasée
Fassent pâlir tous les Humains!
A iii Posses-

1464 MERCURE DE FRANCE

Possesseurs fortunez de leurs Plaines fertiles, La Terre y prévient nos désirs:

Quelle paix! . . Israel dans ses Citez tranquiles;
S'endort dans le sein des plaisirs.

Peuple ingrat! je noyrai ta coupable licence

Dans la Coupe de ma fureur;

Le vin fatal est prêt, et ma juste vengeance

Y signalera ta douleur.

De ton front, o mon Dieu, l'immortel Dia-j dême

Brave la puissance des temps;

- * Et ton Etre, vainqueur de l'Eternité inême; En verra fuir tous les instans.
 - Dominus regnabit in aternum et ultra.

L'Abbé Deidier.



स्कालक्ष्युः ह

LETTRE à Mile de Maicrais et sa Réponse.

E condamnerés vous, Mademoiselle, si je prens la liberté de vous adresser une plainte que je devrois porter, ce semble, aux Auteurs du Mercute? lorsqu'on peut remonter aux causes premieres, doit-on s'arrêter aux secondes? cela me procure d'ailleurs le précieux avantage de manifester la haute opinion que j'ai conçûte d'une personne.

Si grata à Febo e al sante aonio Coro. Ariost.

De sorte que tout inconnu que je vous suis, j'ose me flater de ne vous point déplaire, quand je vous rendrai compte d'un effet particulier de votre merite. Voici de quoi il s'agit.

Une Dame qui vous admire, Parlant comme Malcrais écrit, Qui vous estime et vous cherit, Qui vous ressemble, c'est tout dire.

Cette Dame, à l'abri de la prévention, A iiij comme 1466 MERCURE DE FRANCE comme vous voyés, et de la flaterie, sut très étonnée il y a quelques jours, de ne trouver dans le premier Volume du Mercure de Juin, aucun Ouvrage de votre saçon; elle eut toutes les peines du monde à revenir de sa surprise, et ce ne sut que pour se livrer à un juste dépit. Dans les premiers accès de son chagrin elle s'écria:

Quoi! vous osés, Seigneur Mercure, Vous montrer à nos yeux sans les brillans atours Dont l'illustre Malcrais vous para de nos jours?

Ah! par Apollon je vous jure,

Que vous n'aurés sans ce secours,

Aucun crédit chez la Race future;

Non; n'esperés pas un long cours;

A vous abandonner je serai la premiere;

Reprenés-les, vous dis-je, ou mon augure est hoc;

Oui, sans cela mettés au croc Et Caducée et Talonniere.

Ajoutés, Mademoiselle, à cette aimable saillie tout ce qu'une femme véritablement piquée, qui a de l'esprit, et qui s'en sert, peut dire en pareille occasion, ou l'at-

JUILLET. 1735. 1467 l'attente d'un plaisir n'a servi qu'à en rendre le privation plus vive et plus sincere. Ce sentiment dont la verité avoit pour garants le goût et les lumieres de la Dame, n'eut point de peine à trouver des Aprobateurs: il fut même le pere de plusieurs autres, dont l'expression, toute foible qu'elle seroit, allarmeroit, sans doute, votre modestie Je ne sçurois toutefois passer sous silence une refléxion aussi juste qu'elle est naturelle.

Mercure produit tous les ans
A votre cher la Roque argent bas, haut sufrage,

Et produira bien davantage'
Si vous Pornés toujours de vos Ecrits charmans;
Si dans cet amusant Volume
Plus ne sont traits de votre plume,
En bref s'en perdra le débit;
Et l'Auteur avec droit un jour poura vous dire,

Ciel! que votre amitié ne servit qu'à lui mire; La Roque, qui l'eût crû! la Vigne, qui l'eût dit!

A cette raison de convenance et d'interêt particulier, viennent se joindre les motifs sur lesquels le Public se fonde, pour obtenir de vous, Mademoiselle, ce que vous ne sçauriez lui refuser sans ingratitude. Il vous a donné son aprolation de la meilleure grace du monde (un autre diroit que vous la lui avés ravie) vous l'aviez meritée; mais il seroit beau à vous qua quidem, inter Minerva sequaces, tantum extulisti caput.

Quantum lenta solent inter viburna Cupressi.

De lui donner de plus en plus de nouveaux sujets d'éloge, et d'exciter de plus en plus sa reconnoissance. Je me borne à vous assurer des aplaudissemens qu'on vous a donnez en ce Païs-ci, où l'on juge beaucoup plus par sentiment, que par art; mais, ou malgré la vivacité qui y est naturelle, on sent tout le prix des délicatesses. Je ne sçai, Mademoiselle, si l'aveu d'un tel Public n'est pas aussi flateur que tout autre;?

Quant au Poëte prétendu Marseillois dont tout le monde parle, et que personne ne connoît : vous me permettrés, Mademoiselle, de vous donner à ce sujet un éclaircissement que je dois à votre curiosité, à la verité, et à ma Patrie. C'est l'Auteur de la Lettre sur l'Etymologie barbare du mot de Guépin; c'est le Silvio du Pastor-Fido, dont

il est dit:

Chi coglie acerbo il senno Maturo sempre ha dignoranza il frutto.

C, ex

JUILLET. 1735: 1469 C'est le présomptueux Rival du galant Chevalier de Leucotece; en un mot,

C'est un Orleanois rimaillant à Marseille,

Qu'au Parnasse une Asnesse en rut

De Pégaze ruant conçut,

Et dont elle accoucha loin d'ici par l'oreille.

Quoiqu'il air chanté la Palinodie, il n'a pas pourtant fait satisfaction à notre Ville, que sa verve vouloir deshonorer, et qui comme une bonne Mere reçoit indifféremment dans son sein tout ce qui se présente; mais on reconnoît ici, comme ailleurs, qu'il n'y a d'Etres imaginaires que ceux qu'il se forme, et de tous les beaux esprits:

Ogn' un vede che glierà utile et bono Haver tacinto e mordersi ancho poi Prima la lingua, che dir mal de voi.

Parmi le grand nombre d'admirateurs que votte mérite vous a faits, la quantité de Lettres que votre réputation vous a attirées, soyés persuadée, Mademoiselle, qu'il n'y en a point, et que vous n'en avés point reçû où la sincerité regne plus qu'en celle cy; heureux ! si je pouvois vous le persuader jusqu'au point de vous engager à m'en donner la preu-

ve la plus legere. Je serois trop glorieux si ma Lettre me valoit l'honneur d'une Réponse.

Tel on voit l'avide Marchand Conduit par un bonheur étrange; Aux bords du Pactole et du Gange; Contre l'or troquer le clinquant,

Je ne suis pas assez vain pour l'esperer. L'Enfant gâté de Melpomene et les Bergers des Rives de la Seine et de la Marne, méritent tous vos soins et doivent occuper toute votre atention; cependant,

Spesso in poveri albergi, e in picciol' letti.

On peut trouver des personnes qui nous considerent et nous estiment antant que celles dont le métier est de sçavoir dire tout ce qu'elles veulent. Daignés me mettre au premier rang de ceux-là, et croyés que tout bon Provençal ne sçait ni mentir, ni flater. Je suis, Mademoiselle, &c. Signé Arnaud.

A Marseille , le 12. Août 1733.

REPONS E de Mlle de Malcrais.

Comment, Monsieur, avés-vous crat Qu'à si douce et gentille Lettre

.Te

1471

Te n'eusse un seul mot répondu? Comment, Monsieur, l'avés-vous crû? En ce cas vous pouriez me mettre Er m'admettre au nombre incongrû De ces gens à l'esprit bourru, Bons à jetter par la fenêtre. Oui, tout aussi-tôt que l'eus lu-Votre élégante et docte Lettre. Je jurai qu'en Prose et qu'en metre Bien ou mal j'eusse répondu. I'y réponds, un peu tard, peut-être; Les Humains sont ainsi formez. Qu'ils désirent être estimez: Estimez, ou bien le paroître. Paroître et l'être, ce sont deux : N'importe; on ne va pas si creux Chercher l'origine des choses. Et si l'on estime les Roses. Pour le mérite de l'odeur. On en prise aussi la couleur. Il faudroit être ridicule Pour voir d'un œil indifferent L'Anemone et la Renoncule Dont l'éclat est vif et riant. Dès que la langue se dénoue, Pour entonner un compliment. L'oreille s'ouvre doucement. Pour écouter celui qui loue;

L'ame

1472 MERCURE DE FRANCE

L'ame, en s'extasiant avoiië
L'éloge brodé galamment,
Accomodé subtilement
Par tel qui s'amuse et qui joüe
Le sot, qui s'est attribué
Le faux encens distribué.
On se panade, enstant la joüe,
On gobe l'encens du stateur,
Qui souvent d'un pareil honneux
Comble le Chantre de Cordoüe,
Et l'exact et sublime Auteur
Dons les Vers honorent Mantoüe,

Cependant je ne puis m'empêcher Monsieur, de répondre à votre politesse et de vous remercier de toutes les gentilles fleurettes dont votre Lettre est parsemée. Ce n'est pas que je m'endorme sur la foi de vos douces flateries; mais je me sçais bon gré de vous avoir fourni l'occasion de metttre en œuvre toutes vos jolies pensées. Vous aurés sujet de vous plaindre de mon peu d'empressement à vous faire réponse; je ne m'excuserai pas je vous dirai seulement que je suis quelquefois si paresseuse, qu'en differant de jour à autre, je me trouve ensuite étonnée que les jours et les semaines se soient insensiblement écoulées et que j'en sois encore à com-

JUILLET. 1735. 1473 commencer la besogne que je devrois avoir finie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai jamais prétendu laisser votre Lettre sans Réponse; vous y avés fait briller beaucoup d'esprit; c'est pour vous principalement que vous avés travaillé; c'est sur vous qu'en doit retomber toute la gloire. Que ce soit aux dépens de la verité, ce n'est pas de quoi l'amour propre s'embarasse; quoiqu'il en soit, cette Lettre m'a flattée et je l'ai lûë avec plaisir. La Prose et les Vers adroitement entrelassez, s'y prêtent de mutuels offices, et par là redoublent d'agrémens.

Je vous prie de faire des remercimens pour moi à l'aimable Dame qui veut bien jetter les yeux sur mes petites productions; dites lui que je suis très-sensible aux glorieux témoignages que vous m'envoyés de sa part. A l'égar dde l'Orleannois, c'est un bon garçon, dont je n'ai pas sujet de me plaindre; après en avoir été si bien vengée; chacun pense ce qu'il lui plaît et son Pyrronisme ne m'embarasse pas.

La vogue que vous prétendés que mes. Vers donnent au Mercure, me flatteroit beaucoup, si j'étois crédule. Le Mercure se soutiendra à merveilles sans le secours de ma plume, si M. D. L. R. a la complaisance de recevoir mes Pieces, et si

1474 MERCURE DE FRANCE le Public me fait l'honneur de leur aplaudir, je n'atribue ces succès qu'à leur indulgence.

Le Vers tiré du Poëme de Roland Furieux, Chant 46. St. 3. Vers 8. dont vous voulés bien me faire la gracieuse

aplication:

Si grata a Febo e al santo aonio Coro.

Me donne sujet de vous dire ce que je pense de l'Arioste, c'est le Poëte le plus fort et le plus ingénieux qui fut jamais au monde; on s'étonne comment il a pû trouver lui seul tant de belles choses. Il y a dans son Ouvrage de l'invention à l'infini ; il est agréable, touchant, fertile, sublime, harmonieux; et dans un si long Poeme, il ne se copie pres-que point, talent que n'ont pas les esprits médiocres; mais aussi y trouvet'on peu d'ordre et point d'unité. Il laisse une Histoire commencée pour en enfiler une autre, et quand il vous ramene à l'endroit où il vous a laissé, vous ne sça-vés plus où vous en êtes. Roland qui y fait le Rôl principal, execute moins de prollesses que Roger, Renaud, Rodomont et la plupart des autres Heros, Je rougis, je vous l'avoue, pour Arjoste, quand je uois Roland trainant, après lui son cheJUIN. 1735. 1475
val mort par mont et par vaux, sans
sçavoir ce qu'il fait. Cette espece de folie
n'est point croyable. Au surplus que
de dépense en faux brillants! Que de
choses déraisonnables! obcenes et même
impics! Je ne vous en citerai pour preuve que la Stance 39. du 13. Chant,
dans laquelle l'Auteur compare une
troupe de Bandits, dont Roland fait
un affreux massacre, à une troupe de
Serpens, dont la plupart restent écrasez sous le poids d'une grosse pierre.

Una muore, una parte senza ceda,
Un' altra non si può muover davanti,
E'l deretano indarno aggira e snoda;
Un' altra ch' hebbe più propitii i santi
Striscia frà l'herbe e va serpendo a proda.

Quoi de plus extravagant que de voir et d'entendre des Couleuvres ou des Serpens dévots, qui envoyent des Oraisons Jaculatoires à tous les Saints pour les suplier de les secourir dans le péril, et dont les prieres en sont écoutées si favorablement, qu'ils les tirent de presse, et peut être remettent leurs membres cassez malheureusement, ou disloquez! Si j'entreprenois de vous dire ici tout ce que r476 MERCURE DE FRANCE je trouve de bon et de mauvais dans ce Poëme, un volume n'y suffiroit pas.

Je finis ma Lettre comme quelques Prédicateurs qui font arriver la vie éternelle à la fin de leurs Sermons au moment qu'on y pense le moins, et qui jugent que c'est en cela que consiste la finesse de l'art de bien dire:

Je suis Monsieur, &c. Signé Antoineue de Malcrais de la Vigne.

Au Croisic, ce 18. Octobre 1733.

LE HEROS

VAINQUEUR DE L'AMOUR;
OU SCIPION EN ESPAGNE

POEME.

JE chante ce Romain, qui jaloux de sa gloire, Fut vainqueur de lui même au sein de la victoire, Et qui par sa vertu, plus que par ses exploits, A l'Ibere enchanté sçut imposer des loix. Scipion, pour venger son sang et sa patrie, Plein d'un noble couroux s'avance en Iberie, Il guide ses Vaisseaux vers ces funestes bords, Teints à regret du sang de tant d'illustres Mortse

JUILLET. 1735.

1477

Il découvre bientôt la nouvelle Carthage;
Son aspect odieux irrite son courage,
C'est dans ces murs, Romains, qu'avec vos Légions,

Scipion doit venger l'affront des Scipions,

En soumettant * la Fille, afoiblissons la Mere :
Il dit ; et ses soldats qu'enflamme sa colere,
Plus prompts que les éclairs afrontent les hazards:
En vain jusques aux Cieux s'élevent ces remparts,
En vain pour engloutir mille nobles victimes,
La Mer, sous leurs vaisseaux, entr'ouvre ses abîmes;

La flamme ni le fer que lance l'ennemi,
Rien ne peut ébranler leur courage affermi.
Scipion dans les flots déja s'ouvre une voye,
Vole sur les rempares, tonne, éclate, foudroie,
Il porte devant lui la mort et la terreur,
Déja tout est rempli de carnage et d'horreur:
Le barbare est aux fers, et voit avec surprise
Qu'en un seul jour Carthage est assiegée et prise.
Tous subissent la loi du rapide vainqueur;
Mais quel autre ennemi doit effrayer son cœur,
Ennemi dangereux! dont les perfiles armes
Blessent en caressant et domptent par les charmes!

Trop souvent dans le sein d'un indigne repos

La molesse enchaîna d'invincibles Heros.

Scipion couronné des mains de la victoire,

* La nouvelle Carthage, Colonie de l'ancienne.

Trop

1478 MERCURE DE FRANCE

Trop foible en ce moment peut obscursir sa gloire.

Au milieu des captifs conduits de toutes parts;
Une jeune beauté fixe tous les regards;
Son éclat éblouit, flate, ravit, entraîne;
On la meae en captive encore moins qu'en Reine.

Vainqueurs au champ de Mars, mais surpris à leur tour,

Mille jeunes Romains sont vaincus par l'Amour; Sidans ce doux écueil le General échoue, Pour les Romains Carthage est un autre Ca-

Pour les Romains Carthage est un autre Capoue.

Les vaincus secouant le joug et la terreur,

Sont prêts à triompher de sa fatale erreur...

Vain espoir! Scipion dans sa pru lence extrême

Sçait trop se défier et d'eux et de lui même.

Il voit de cet objet les apas séduisans;

Il sent naître à regret le trouble de ses sens;

Jeune, vers le plaisir un doux penchant l'entraîne.

Vainqueur, tout obéit à sa voix souveraine,
Mais la sagesse en lui sçait borner le pouvoir,
La raison fait céder le penchant au devoir.
Il connoît le péril; il combat sa foiblesse;
Il détourne ses yeux des yeux de la Princesse;
Il aprend que l'Hymen serrant ses tendres nœuds,

D'un Amant digne d'elle eut couroné les feux, Si dans ce jour funeste au bonheur de sa vie

JUILLET. 1736. 1479

La Princesse à ses vœux n'eut point été ravie. Hofficux, désesperé, plein de son seul amour, Il souffroit à regret la lumiere du jour.

Le Heros l'aperçoit : » la Fortune jalouse,

- » Avec la liberté vous ravit votre Epouse :
- » Je vous la rends : elle est digne de voire foi,
- Scipion de l'Hymen sçait respecter la loi;
- e La vertu parmi nous ne souffre aucun outrage,

Distingués à ces traits Rome d'avec Carthage.

- p Choisissés; votre sort, Prince, est entre vos mains.
- » Esclave du barbare, ou l'ami des Romains
- A l'Ibere vaincu fait s choisir un maître,
- . Et voyés qui de nous'à merité de l'être.
- A ces mots, la Princesse et son heureux Epoux

 Dans les plus vifs transports embrassent ses genoux,

Elevent jusqu'aux Cieux une action si belle;

L'Espagne, des Guerniers admire le modele,

On le loue; on l'adore, et cent peuples divers.
Dege Dien bienfaisant viennent briguer les fers.

Par M. L. J.

LETTRE

#4% MERCURE DE FRANCE

LETTRE de M. Maillart, Ancien Avocat au Parlement de Paris, à M. DE LA R. au sujet des Petrifications.

Ous avés, Monsieur, communiqué au Public, dans le Mercure de France de Janvier 1719. page 64. et suivantes, votre Lettre adressée à notre Ami M le Bœuf, Chanoine et Sous-Chantre de l'Esglise d'Auxetre, dattée du 28. Decembre 1728, au sujet d'une Ville petrifiée, découverre en Afrique, dont la Gazetre d'Amsterdam, 1723, N°. C. et celle de Londres du 3. Decembre, ont fait mention.

Je vous fais part ici, Monsieur, de ce qui est venu à ma connoissance sur cette matiere. Misson, dans son nouveau voyage d'Italie, Tome II. page 170 et 171. Edition de la Hayer, 1702, a inseré une de ses Lettres datée de Rome le 11. Avril 1688, où il décrit la VILLA Ludo-VISIA. En voici l'Extrait.

» Dans la même Chambre on montre » un petit monceau d'os, qu'on dit êrre » un Squelette d'homme péir sié: c es une » méprise, les os ne sont nullement pérri-» siez JUILLET. 1735. 1481 infiez: mis il s'est amassé autour, une oroute candie, une certaine incrusianiation pierreuse, qui les a fait nommer mainsi.

» Je ne veux pas dire pour ce la, que » les os ne se *péir fient* comme autrechose, » Il n'y a rien, à ce que l'on dir, qui ne

» puisse se pétrifier.

» Dans les divers Cabinets que nous » avons visitez jusqu'ici, j'ai remarqué » cent sorres de choses, ou plutôt cent » figures de choses pétrifiées; des fruits, » des fleurs, des arbres, du bois, des » plantes, des os, des poissons, du pain, » des morceaux de chair, des animaux de » toutes sortes.

n A la verité je ne voudrois pas être gan n rant de toutes ces Métamorphoses. Paré n dit avoir vû un enfant qui s'éroit pétrin fié dans le ventre de sa mere; et l'Hisn toire de notre siecle nous parle d'une(a) n VILLE D'AFFRIQUE pétrifiée en une seule.

(a) L Ville de Bicdoblo selon Kirker dans soft Mund. Subt.

Aventin dans ses Annal. de Baviere, parle de plusieurs hommes de ce Pays la, qui pendant qu'ils trayoient leurs vaches, furent subitement changez en Statues de Sel. Cela étant arrivé par la force de certains Esprits qui s'éxalerent tout autour d'eux pendant un grand tremblement de Terre, l'an 1348.

n nuit

*482 MERCURE DE FRANCE »nuit, avec hommes, bêtes, arbres, » ustenciles de ménage, et tout ce qui » étoit dans la Ville, sans aucune excep-» tion: le Boira qui voudra.

Si la Ville de Bieloblo, est la même que celle de Guerzay: sa prétendue pétrification, Monsieur, se réduira à des restes de BAS-RELIEFS sculptez, selon l'Extrait d'une Lettre datée du Caire, le premier Novembre 1734, et écrite par le sieur Granger, Envoyé par le Roy en Affrique, et en Asie, à la recherche des Antiquitez, aussi bien que de l'Histoire naturelle. Voici cet Extrait.

» Par celle-ci, je vous dirai que je par n tis quelques jours après vous avoir écrit n de Tripo y; (a) pour le pays des Metamorphoses, et après 12. jours de marnche, j'arrivai à Guerzay; qui sont les n ruines d'une ancienne Ville, située dans n les déserts du Faisan, où l'on disoir n que les habitans et les animaux avoient nété pétrifiez dans des attitudes difém rentes.

bet des Femmes acroupies, qui sembloient parder des troupeaux de Chevres, et de pmoutons: des hommes occupez à la culture des terres; d'aurres à la chisse;

⁽²⁾ Cette Lettre étoit datée du 19 Janvier 1734.

JUILLET. 1735. 148;

nenfin d'autres qui se combattent.

» Mais tout ce prodige se réduit à une » centaine de bas reliefs, qui servoient » autresois d'ornemens à une douzaine de » Mausolées d'une Architecture particu-» liere, dont il y en a encore cinq ou six « sur pied.

» Il se pouroit bien que la superstition » et l'ignorance des Arabes leur eussent » fait prendre ces bas-reliefs simboliques » pour des hommes et des animaux pé-» trifiez.

» A moins que les véritables pétrificas noins ne soient ensevelies sous les ruis nes de la Ville; c'est ce que je n'ai pû vérifier, vû l'immensité du travail; de sorte que me voila aussi avancé que je n'étois avant ce voyage.

» Cependant, quoiqu'il en soit, je ne » suis pas encore rendu à ce suiet; car » l'on peut prouver en bonne Physique » la possibilité de ces sortes de pétrifica-

> tions.

» Mais comme la question est une ma» tiere d'école, qui a son pour et son con» tre : le Problème ne poura être décidé
» en faveur de ceux qui n'y croyent pas,
» que par la présence d'un de ces corps
» périfiez; c'est ce que le temps nous
» poura peut être fournir un jour.

B De

1484 MERCURE DE FRANCE

» De ces ruines je passai dans la Pro-» vince de Cytene, après avoir traversé » pendant 23 jours des déserts. Je sçai, Monsieur, qu'il y a plusieurs endroits en France, où se trouvent des Pétrifications. A la Bibliotheque du Roy à Paris, il y a un morceau de bois petrifié;

à Paris, il y a un morceau de bois petrine;

à la Bibliotheque de Sainte Genevieve il y
a un morceau de bois pétrifié long de 7pouces et demi, tond et épais de 8. pouces.

Il y a un autre morceau de bois pétrifié long de 4 pouces, plat d'un côté, et
le surplus rond; la circonference en est
de 4 pouces et demi. Dans le même Cabinet de S. Genevieve, il y a d'autres pétrifications, telles que Champignons, &c. Les Pétrifications se font dans les corps

des animaux, tant raisonnables que non douez de raison : aussi bien que dans les

Eaux et dans les souterrains.

Nous avons, Monsieur, en France plusieurs Endroits petrifiants : voici ceux dont j'ai connoissance quant à présent.

1. Il v-a dans la Serve , contrée de la Generalité de Paris , située entre Houdan & Mante sur Seine, un Ruisseau qui coule de Bizinville à Mante, du Midy au Nord; et entre dans la Seine, au dessous des Cordeliers de Mante; on trouve souvent dans ce Ruisseau, des morceaux de bois petrifiez.

JUILLET. 1735. 1481

2. Auprès de la Bonille, située au Midy de la Seine, au dessous de la Ville de Rouen, il s'est trouvé dans une Carriero

un Chat pétrifié.

3. Dans le Bourbonnois contigu à l'Auvergne, au dessus de la Ville de Gannat, est le Ruisseau d'Andelot, qui coulant du Midv au Nord, entre dans la Riviere d'Allier, au dessus de S. Germain; dans ce Ruisseau à l'endroit où étoit l'Etang de Giat, entre S. Angoulin et la Chapelle d'Andelot, se trouve du bois pétrifié; j'en ai un morceau, que je crois avoir été originairement de l'Aulne; et que je mettrai dans la Bibliotheque de l'Abbaye de S. Germain des Prez à Paris. Ce morceau est long de près de 4. pouces: il a de pourtour environ 2. pouces et demi.

4. A Clermont en Auvergne, est la Fontaine pétrifiante de S. Allire, sur la-

quelle j'ai trouvé ce qui suit.

En 1672. le R. P. Fretat, Jesuite, natif de Clermont, fit graver la Carte d'Auvergne, dans les marges de laquelle il mit les choses remarquables, sous le Titre des Antiquitez et Raretez du Pays.

» N°. V I. La Fontaine de pierre de » Clermont près de l'Abbaye de S. Allire. » Cette Fontaine est digne d'admiration : » elle a fait de ses eaux qui se changent B ij en

3486 MERCURE DE FRANCE » en pi tre, une muraille de plus de 100. » toises de long, et de deux de hauteur, -» toute d'une piece; la pierre est blanche » et s'obscurcit avec le temps; la même » Fontaine coulant sur le haut de cette » mura lle, et tombant dans une petite » Riviere a fait une arcade en forme de » Pont. Les curieux, pour faire des Grot-» tes , et divers en olivemens dans leurs » Jardins, font pétrifier toutes sortes de fi-n gures; les trempant dans l'eau de cette » Fontaire durant quelques jours.

Je n'ai point trouvé les mêmes dimensions dans le récit que Thomas Corneille, décedé le 17. Decembre 1709, a mis dans son Dictionnaire Geographique, au mot Clermont en Auvergne: Voici les termes de ce Compilateur, à l'occasion de

l'Abbaye de S. Allire.

» Au dedans de cette Abbaye passe une » Riviere, qu'on dit avoir été autrefois » nommée Scateon, et qu'on apelle au-» jourd'hui Tiretaine, sur laquelle on pré-» tend qu'il s'est formé naturellement un » Pont merveilleux de pierre, des eaux » d'une Fontaine qui a la vertu de pétri-» fier ce qu'on y jette.

» Ce Pont peut avoir trente toises de long, » sur buit de large. L'épaisseur est de six

» toises.

Charles

JUILLET. 1735., 1487 » Charles IX. faisant son voyage de

Bayonne, voulut voir ce Pont

» Un Religieux de cette Abbaye qui » avoit son jardin proche de cette Riviere, » trouva moyen d'y faire entrer quelques » parties de ces eaux, lorsque tous les » fruits pendoient aux arbres.

» Ces eaux qu'il y conserva, pétrifierent » les fruits, les fleurs, et tous les arbres » du jardin, ce qui se voit encore dans

» cette Abbaye.

On trouve, Monsieur, à peu près la même chose dans la Description de la France, donnée au Public par M. Piganiol, en 1718. Tome V. page 472. dont voici les termes.

» Dans l'enclos de l'Abbaye de S. Allire » de Clermont, il y a une Fontaine qui » pétrifie tout ce qu'on y jette et qu'on

» y laisse pendant quelque temps.

» Elle coule au travers d'un jardin; » dans lequel elle a formé insensiblement » une muraille de plus de 140 pas de long, » haute de 15. à 20. pieds en certains en-» droits, et large de 10. ou 12.

» Depuis quelque temps on fait couler » l'eau de cette Fontaine, tantôt dans un » endroit de ce jardin, et tantôt par un » autre, afin d'éviter à l'avenir de pareil-» les pétrifications; et comme près de l'en-B iij droit **adroit où l'eau de cette Fontaine se jet
" droit où l'eau de cette Fontaine se jet
" toit dans un fossé, il y avoit une plan
" che pour en faciliter le passage; l'eau

" coula enfin sur cette planche, la pé
" trifia, et faisant peu a peu des aposi
" tions pierreuses, elle a fait un Pont très

" curieux, qu'on appelle le Pont de la

" Pierre.

On dit que Charles IX. fut curieux de voir cette merveille.

Je suis persuadé, Monsieur, que l'on peut trouver en France d'autres Eaux et Cavernes pétrifiantes: puisque pour la pétrification, il sussit que des sucs lapidisiques imbibent des corps poreux, pour les impregner de leur qualité dominante; j'en laisse la démonstration aux Naturalistes.

Je profite avec plaisir de cette occasion pour vous renouveller l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris le 26. Mars 1735.

On peut ajoûter deux Articles à cette Lettre. Le premier tiré du Grand Ouvrage du P. Rzacinski, Jesuite Polonois, sur l'Histoire naturelle du Royaume de Pologne, dont le Plan est inseré dans les Memoires de Trevoux, Août 1721.p.1491. On voit dans ce Plan que la section preJUILLET. 1739. 1489. miere du Traite IV. traite amplement De Fontibus Mirabilibus, Aquis bituminosis, lapidescentibus, petrificantibus. Ce curieux Ouvrage, auquel on peut avoir recours, s'imprimoit alors (1721) à Sandomir.

L'HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences, & c. Pour l'année 1719. fournit un autre Article dans les diverses Observations de Physique generale. Il y est parlé d'ossemens d'antmaux pétrifiez, trouvez dans une Roche, &c. et envoyez par l'Académie de Bourdeaux: Voyez aussi la dessus ce qui est dit dans le Journal de Trévoux, Decembre 1712, p. 2116. es suivantes. Il mérite d'être lû.

ಹನುಕುತ್ತುವುದು ಕುತ್ತುಕುತ್ತುಕ್ಕ

Our entendre les Vers qu'on va lire, il est à propos d'être instruit qu'on fait planter des Arbres dans deux Places de la Ville de Poitiers, et qu'à mesure qu'on les plante, de jeunes étourdis de la Ville les endonagent malgré les séveres désenses et la patroiille qu'on y fait très régulierement, ce qui a donné lieu à un Poëte de cette Ville, de tourner cette avanture en galanterie pour une belle Dame de Poitiers.

B iiij De

1490 MERCURE DE FRANCE

E cette Place, od sont riants bosquets, Où parmi differens caquets. L'un l'aplandit et puis l'autre la fronde. L'Amour, dit-on, fit l'autre soir la ronde, Suivi du cortêge qu'il a, De jeux , s'entend , de ris ; outre cela , Pour y mieux déguiser l'affaire, Il prit le masque de sa Mere, Et droit au bosquet s'en alla ; Garde y veilloit sous les ordres du Maire, On crie aussi tôt, qui va-là? La réponse fut prompte et fiere . Le Dieu d'un trait perça le sein De l'arbuste le plus voisin; Il en sortit une voix gémissante, Un cri par le coup excité, Comme si Nymphe ou Driade eut été Sous l'écorce tendre et naissante. Aussi-tôt par tout le quartier L'allarme est mise, et la garde en entier N'osa tenter la moindre résistance : Sous les yeux d'un Roy triomphant Auroi:-on crû qu'à l'aspect d'un enfant. Elle se trouvât sans deffense! Après ce premier coup de main,

La Statuë de Louis XIV.

L'Amour

JUILLET. 1735. 149 T L'Amour content de sa victoire. (Sans craindre que le lendemain On lui lachât le monitoire,) Sourit et poursuit son chemin Droit à la maison de S. Chartre; Beauté charmante, et pour qui l'on a dit, Que mille Amans soupirant à crédit, De leur langueur étoient tombez en chartre; Mais jusqu'au bout chacun cherit Un mal dont la canse est si belle : L'Amour frape, et bientôt s'ouvrit L'huis de cette aimable Mortelle; Le fait pourtant d'une avanture telle N'est pas encor bien éclairci; Une voix parmi tout ceci

Se fit entendre, et même ne sçais quelle;
Disant, malgré la brillante sequelle
D'enfans aîlez qui folâtrent ainsi,
N'allés pas vous tromper ici;
Ce n'est l'Amour, c'est S. Chartre; c'est elle.



B v REFU-

1492 MERCURE DE FRANCE



RE'FUT ATION des Reflexions de Mlle Archambault, inserées dans le Mercure de Janvier 1735. sur la Réponse de M. Simonet à la Question, Qui de l'homme ou de la femme a le plus de constance d'esprit. Par L. L. R.

Adlle Archambault traite de pré-jugez les raisons qui prouvent que l'esprit de la femme est plus soible que celui de l'homme; il ne s'en faut pas étonner, il y va de l'interêt de son sexe, il est naturel qu'elle en étende les préro-gatives et les droits, et je ne l'en blâme point; mais aussi je la prie et tout le beau sexe ensemble, de ne point trouver mau-vais que je lui dise qu'elle se trompe : et pour lui faire suporter plus facilement le vous vous trompés, qu'elle me permette d'éxaminer ses raisons, et d'y oposer les miennes ; je ne prétens point par là lui faire perdre son opinion, je regarde cela comme impossible; je vcux seulement lui faire voir que ce n'est pas sans raison que nous nous croyons au dessus de la femme en constance et en force d'esprit.

Je ne sçais si dans la réponse de Monsieur JUILLET. 1755. 1493 sieur Simonet, les preuves ont paru trop foibles à cette Demoiselle pour établir le sentiment qu'elle a refuté; je ne l'ai point lûe; mais il est certain qu'il y en a de bien solides et en grand-nombre. Avant que d'entrer dans le détail de ces preuves, j'établis l'état de la question, cela m'est nécessaire pour sçavoir si elle est bien dézidée.

On entend par constance d'Esprit, du moins Mile Archambault l'a-t'elle ainsi entendu, étenduë, solidité, justesse d'esprit, force, courage, valeur. Il ne sagir point de sçavoir s'il se peut trouver quelques fem qui ayent toutes ces qualitez audessus de quelques hommes; si la ques-tion se réduisoit là, elle seroit bientôt decidée; on sçait assez, et c'est l'experien-ce qui nous donne cette leçon, qu'il se trouve des femmes qui ont un mérite infiniment élevé au dessus de quelques hom-mes ; mais non ce n'est point là du sout re dont il s'agit; on veut sçavoir si com-munément, si en general, les hommes ont plus de constance d'esprit que les femmes.

M. Simonet a decidé cette question, je la decide de-même; on jugera par mes preuves et par la réfutation que je vais faise des reflexions de Mlle Archambault; si je decide bien.

1494 MERCURE DE FRANCE

Je ne veux qu'ouvrir les Annales de chaque siecle pour persuader tout esprit sans prévention, que la constance d'esprit est dans l'homme plus grande que dans la femme: toutes ces Annales sont remplies d'actions éclatantes d'hommes de toutes les nations; on y voit par tout des Héros dans la guerre, des Grands Rois sur le Trône, de Sages et d'équitables Magistrats dans la Robe, de sçavans dans les Académies; tout cela ne dit-il pas clairement combien l'homme surpasse la femme en étendue et en force d'esprit; car où trouverons-nous rien de pareil parmi le sexe?

verons-nous rien de pareil parmi le sexe?

En premier lieu, pour des courage il n'en faut point demander aux femmes en general, la moindre perte les accable; le moindre danger les trouble et les remplit de crainte; ne voit-on pas au contraire une valeur surprenante dans des milliers d'hommes? Combien de vaillants Guerriers qui comptent le nombre de leurs victoires par celui des jours qu'ils ont combattu, et il n'est point de Nations qui n'ait les siens.

Il est vrai, et on ne peut en disconvenir, on a vû des femmes devenir l'admiration de tout le monde par des actions de vaieur; c'est aussi ce que Mlle Archambault n'oublie pas de bien faire valoir;

mais

JUILLET. 1735. 1495 mais j'aurois bien voulu qu'elle nous eut dit si ces femmes héroïques sont en grand nombre; je sçais qu'une Judith a montré un courage au dessus de celui de tous les Israëlites, en coupant la tête du General Assirien; qu'une Suzanne a vaincu les emportemens criminels de deux infames vieillards, qu'une Lucrece a eu la force de s'arracher la vie pour ne pas survivre à la perte de son honneur, je sçais qu'on trouvera encore des femmes de cette espece, que le courage a illustrées; mais je le demande à toutes les femmes, une Judith, une Suzanne dans tout Israël, une Lucrece dans l'Empire Romain, et quelqu'autre dans tout l'Univers, font elles un nombre assez grand pour donner à toutes les femmes le titre gloricux de fortes, de constantes, de courageuses?

J'entends tous les jours les femmes (qu'on me permette en passant cette petite remarque) se glorifier d'avoir eu parmi elles une Judith, je les entends citer son action comme la plus heroïque qu'on ait jamais yûë, je le veux, l'action de Judith est très héroïque; mais elles ne disent pas que cette femme étoit l'instrument du bras du Seigneur, qu'en elle Dieu vouloit faire éclater sa puissance, que par elle Dieu vouloit donner des marques de protection au peuple Juif ? et pourquoi Dieu choisit

thoisit-il plutôt une femme qu'un home me pour executer son dessein ? c'est sans doute parce qu'il connoît la foiblesse du sexe, qu'il sçait que la femme est incapable de monter au dernier degré d'hézioïsme, et parconsequent que son peuple ne peut méconnoître la puissance de son bras dans l'action de Judich.

Que les femmes commencent donc dabord à nous ceder le courage et la valeur, et qu'elles cessent de conclure du petit nombre de leurs Héroïnes, qu'elles sont en general aussi courageuses que les hommes. En effet, conclure que les femmes sont courageuses parce qu'il y en a eu quelques unes, en petit nombre, qui ont mérité ce titre, je dis que ce seroit vouloir conclure que les hommes sont des lâches, des effeminez, etc. parce qu'onen voit quelques uns qui le sont effectivement.

le sont effectivement.

Ce n'est pas en valeur seulement que l'homme surpasse la femme, il lui dispute encore l'habileté à gouverner les Etats, et la sagesse nécessaire pour rendre la justice; car d'où vient cette presèrence de l'homme à la femme, pour tenir les rênes des Empires et la balance de la Justice i n'est-ce pas purce que l'homme la surpasse en capacité; on voit, il est vrai, quelquesois des semmes sur le Trône; mais

JUILLET. 1735. 1497

mais ce n'est qu'au defaut d'hommes dans les Familles Royales; et le Royaume le plus policé et le plus florissant n'a t il pas pour loy fondamentale, l'exclusion des femmes de la succession à la Couronne? Lei les femmes nous évitent la peine de les refuter, parce qu'elles n'ont là-dessus aucune objection à nous faire.

A tous ces avantages que l'homme à sur la femme, joignons-y la science, et nous acheverons de persuader que la constance d'esprit est plus grande dans le pre-mier. L'homme a toujours fleuri et fleuzit encore dans le monde des Sciences et des Arts, et nul autre que l'homme ne les a inventez, nul autre ne les a perfectionnez. Ce nombre infini de livres qui en traitent ne vient ils pas encore des hommes ? les femmes auroient-elles assez de vanité pour se compater en tout cela aux hommes? se croyent elles assez de solidité de jugement, assez d'étendue d'esprit, assez de justesse de raisonnement, pour aprendre à fond les Mathématiques 💃 pour s'apliquer aux recherches des merveilles de la nature, pour s'élever jus-qu'aux spéculations Méthaphisiques, pour établir de solides principes de morale; &c Mais, disent les femmes, nous avons eu parmi nous des sçavantes, et si on s'avisoit

1498 MERCURE DE FRANCE visoit de le nier, leurs Ouvrages le démontreront.

Je serois fâché que la moindre chose à l'avantage des femmes put m'échaper. Nous avons, je l'avouë, des Ouvrages sortis de la plume des femmes, je vais plus loin, je dis que ces Ouvrages sont parfaits en leur genre, mais sont ils en grand nombre? et de quoi traitent-ils? pour faire donner le nom de sçavantes à celles qui en sont les auteurs? on le sçait celles qui en sont les auteurs? on le sçait assez, ces Ouvrages ne sont pour la plupart que des Romans, dont les intrigues d'amour font tout le sujet. Je l'ai dit, et je le repete avec plaisir, les femmes en ce genre ont excellé, nous n'avons rien en Romans qui soit au dessus de ceux qu'elles nous ont laissez, le stile en est leger, fleuri, enjoué, les expressions en sont belles, les sentimens tendres, enfin tout y est disposé pour faire de parfaits Romans; voilà ces Ouvrages que vantent tant les femmes, mais suffisent-ils pour s'arroger le titre de scavantes? s'arroger le titre de sçavantes ?

Tout en elles persuade que les Sciences ne sont pas de leur ressort. Cette agréable oisiveté où elles se plaisent, ces amusemens vains qu'elles recherchent, toutes les bagatelles dont elles font leurs ocupations, et ces conversations dont les modes

modes, les ajustemens et quantité de choses aussi frivoles, font tout le sujet, tout cela en bonne foi montre t'il la moindre disposition pour les Sciences, un esprit étendu, un jugement solide, &c?

Les femmes pour soutenir leur égalité prétendue en force d'esprit à l'homme, aportent encore d'autres preuves; pourquoi, disent elles, ne serons nous pas égales aux hommes? sommes nous d'une autre nature, et n'avons - nous pas reçû la même benediction, les mêmes dons dans Eve, que les hommes dans Adam? per-sonne n'a jumais douté de cela, mais vouloir qu'à cause de cette même benediction, de ces mêmes dons que Dieu a distribuez aux deux sexes, ils ayent tous deux la même constance d'esprit, c'est vouloir se déclarer ennemi de la verité et de la raison: car n'est il pas évident que tous les hommes même ne sont point égaux entre eux en constance d'esprit? cependant ils ont tous reçû de Dieu dans Adam, la même benediction, les mêmes dons; si on disoit que la femme n'a aucune constance d'esprit, si on la déclaroit incapa-ble d'en avoir, alors les femmes pouroient faire usage contre nous de cette raison; mais non, ce n'est point du tour ce que nous prétendons, nous ne refusons

point de la constance aux femmes, toutes nos prétentions se réduisent à la mettre au dessous de la notre.

Le sexe croit cependant son raisonnement inébranlable lorsqu'il l'a appuyé sur, la chute d'Adam, égale à celle d'Eve; cela, dit il, ne démontre t'il pas une égale foiblesse dans l'un et dans l'autre? mais on va voir cette autre raison detruite.On. le sçait, et ce n'est que trop une malheureuse experience de tous les jours, l'esprit tentateur n'oublie rien des moyens, les plus propres à nous séduire, il avoit dessein de séduire l'innocence de nos Parens, cependant il ne s'adresse point à Adam; que penser de cela? si ce n'est qu'il scavoit bien qu'il n'y réussiroit pas, parce qu'il lui connoissoit une grande force d'esprit, et qu'il croyoit venir mieux à. bout de séduire Eve, moins capable de lui oposer tant de résistance; qu'on donne une autre raison plus plausible de cette conduite du tentateur, on me verra abandonner mes preuves et ceder aux femmes tout.
l'avantage. Mais, ajoutera t'on, Adam, se laisse séduire aussi, qu'importe que ce soit par Eve ou par le Serpent, cela montre toujours la même foiblesse que sa femme; il est vrai, Adam a mangé comme: sa femme du fruit auquel Dieu leur avoit

JUILLET. 1735. 1502 defendu de toucher, mais on sçait que cette désobéïssance eut pour cause le grand amour d'Adam pour sa femme, et non pas une pure foiblesse. C'est ce que pense S. Augustin, et le sentiment de ce S. Docteur est fondé sur les paroles de l'Apôtre, qui dit qu'Adam dans sa prévarication n'a point été séduit, mais seule; ment Eve à qui le Serpent s'adressa.

La prétendue preuve tirée de l'ordre de la création de l'Univers, dans lequel la femme est formée la derniere comme l'ouvrage le plus noble, &c. Cette preuve, dis je, est encore plus aisée à refuter que les aucres, c'est un vrai Sophisme, et je

ne m'y arrête pas.

Mais si vous nous croyés si audessous de vous, ajoutent les femmes, pourquoi nous confiés vous l'éducation des Enfans, choses i importante; je nesçais commenton ose aporter une si pitoyable preuve; quelle éducation, en effet, demande-t'on aux femmes pour les enfans? tout au plus des premiers principes de Religion et d'honneteté, faut-il donc tant d'esprit, tant de justesse de discernement, tant de solidité pour cette premiere éducation? non certes; mais pour ce qui s'apelle belle et parfaite éducation qui consiste à former le jugement, à donner de bons principes de Religion

tion MERCURE DE FRANCE ligion et de morale, à orner l'esprit de sciences,&c. les femmes s'en croyent-elles bien capibles? e ne le crois pas, du moinss elles abandonnent ce soin aux hommes.

Au re te les femmes croyent peutêtre que nous les regardons comme i dignes de toute louange, lorsqu'elles nous disent, que renfermées dans leur Sphere, elles méritent autant que nous dans la nôtre; mais elles se trompent; Eh! qui leur a jamais refusé notre admiration et nou aplaudissements; ouy, sans doute, une femme qui fait dans sa Sphere tout ce dont elle est capable, qui a soin de sons domestique, qui s'aplique à donner de bons commencaments d'éducation à ses enfants, qui regle sa maison, qui est soumise à son mati, mérite, pour ainsi dire, autant de louanges que tous ces Heros, tous ces grands Politiques, et tous ces Sçavans.

Enfin pour faire voir aux Dames que nous ne leur refusons pas les louanges duës à leur merite, je fais ici un aveu public de les croire en bien d'autres choses au dessus de l'homme; elles ont la beauté, l'agrément, elles font l'ornement des compagnies, elles sont l'objet de nos complaisances, de nos soins, parce que nous trouvons tout aimable en elles; pour

JUILLET. 1735. 1503 l'esprit, elles l'ont plus vif, plus brillant, plus gai, plus enjoué que nous. Tout cela les dédommage, sans doute, assez d'une con tance qu'elles n'ont pas au même degré que les hommes.

TARBARARARA ELEVATION A DIEU

Par la contemplation de ses Ouvrages,

0 D E.

D seu tout puissant, Maître du monde, Sous qui tremblent la Terre et l'Enfer et les Cieux,

Toi, qu'une obscurité profonde Rend inaccessible à nos yeux;

Pour penetrer, Seigneur, ton Essence suprême, S'il faut être égal à toi-même,

Si l'esprit trop borné ne peut te concevoir,

Promenant nos regards de l'un à l'autre Pole, Dans les œuvres de ta parole

Méconnoîtrons-nous ton pouvoir?

L'Univers, Sagesse infinie,

Est un Livre sacré que nous ouvrent tes mains :

Dans sa pompe et son harmonie

Tout parle sans cesse aux humains.

Ccs

1504 MERCURE DE FRANCE

Ces globes enstammez qui roulent sur nos têtes.

Ces mers fécondes en tempêtes,

LaTerre à nos besoins prodiguant ses bienfaits... Tous les Etres enfin, aux yeux de tous les âges

Avec cent voix et cent langages, Vantent le Dieu qui les a faits.

Mais que le Ciel brille à ma vûë,

Que ta voix en tonnant perce jusqu'aux Enfers;

Que l'onde fierement émuë

Semble se perdre dans les airs,

Ou que des flots mutins l'impetueuse rage

A ta voix expire au rivage, J'adore en fremissant ta force et ta splendeur, Et moins surpris encor de ces frapans spectacles

> C'est dans de plus secrets miracles Que je contemple ta grandeur.

Paroissés, enfans de la Terre, Agiles (4) habitans des airs, des champs, des bois,

Parmi vous, ruses, travaux, guerre, ...

Que de prodiges à la fois!

A tous vos mouvemens la sagesse préside,

Est ce la raison qui vous guide?

P'est-ce qu'un foible instinct moteur de vos resesorts?....

(a) Les Animaux.

Ouvre

JUILLET. 1736. 1503

Duvre les yeux, Mortel : dans ces spêles machi-

Admire des sources divines Les inépuisables trésors.

Que leur industrie est puissante!
Par ses hardis travaux étonnant mes regards.
Grand Dieu, la matiere sçavante,
Epuise les secrets des Arts.

Pour surprendre sa proye (a) une fileuse habile ;

Ici sur sa trame docile

Promene tour à tour des fils entrelassez,

Quel art ! quelle justesse! orguilleux Geometre,
Pourrois-tu ne pas reconnoître
Que tes trayaux sont effacez?

Là, l'ingenieuse Hirondelle,

Du fruit de ses amours suspendant le bercean,

Moins rivale encor que modelle,

Ciel, l'argile obéit à l'ordre qu'elle trace;

Tout se range tout prend sa place,

L'édifice s'acroit et s'éleve à mes yeux;
Quels sont donc tes seorets, auteur de la na-

Un chef d'œuvre d'Architecture Nait sous un bec industrieux.

e (2) L'Araignée.

Dans

1506 MERCURE DE FRANC意

Dans sa retraite (4) suspenduë

Cet (b) insecte produit la parure des Rois:

Honteux de ramper à ma vûë,

Il s'est imposé d'autres loix.

Quels sublimes efforts signalent son adresse ?

Bientôt vaincu par sa foiblesse,

Au sein de son ouvrage il trouve son tombeau . Et rival en mourant de la Toute-puissance

> De lui-même, de son essence, Fait sortir un Etre (c) nouveau!

Qu'un bruit sourd me découvre errante en ch jardin?

Tantôt au pillage animée, Elle s'enrichit du butin :

Tantôt de mille fleurs la dépouille sterile,

Grand Dieu par son art se distile, En fluides () trésors, précieux aux mortels;

Que dis-je ? par tes-loix, o Sigesse profonde,

Tu rends son adresse féconde Tributaire (f) de tes autels.

(a) Le peloton de soye dont-il s'envelope.

(b) Le Ver à soys.

(c) Le Papillon.

(d) Les Abeilles et leur aiguillon.

(c) Le Miel.

(f) Usage de la cire dans les Eglises.

Orgueilleuse

JUILLET: 1735. 1507.

Orgueilleuse raison de l'homme
Qui vois avec mépris de sagés animaux,
Contemple ce peuple (a) économe,
Courbé sous d'utiles fardeaux.

Habile à prévenir le tems de l'indigence,
Dans la saison de l'abondance,
Il comble ses greniers sous d'invisibles toits,

Et formant à son gré de sages Républiques,

Trouve en ses demeures obliques,

Ses mœurs, sa patrie et ses loix.

Tout me ravit dans la nature;

Jusqu'au plus vil insecte écrazé sous mes pas r

Qui peut contempler sa structure,

Seigneur, et ne t'admirer pas!

Par le pompeux éclat de diverses merveilles;

Frapant mes yeux et mes oreilles,

Ta suprême bonté s'abaisse jusqu'à moi;

Et m'élevant enfin jusques à ton Essence,

J'aprends que l'humaine puissance,

N'est que foiblesse devant toi.

Mirabilia opera tua,

Par M. R. de l'Oratoire.

(2) Les Fourmis.



C LETTRE

1508 MERCURE DE FRANCE

L. E. T. T. R. E. écrite par M. R. D.G. en Bourbonnois, le 25. Juin 1735, au sui jet du jour des Etrennes, & c.

E vois, Monsieur, aux pages 650. que le sçavant Editeur du troisième volume des Ordonnances de nos Rois, a fait une observation au sujet du jour des Extrennes, terme qui se trouve employé dans deux Ordonnances, l'une de Janvier 1358. l'autre de Juillet 1362.

Il s'agit de fixer l'époque des Etrennes dans ce tems là, et de sçavoir quel jour on donnoit les Etrennes en France en

1362.

res, M. Secousse présume que l'on a toujours conservé en France l'ancien usage de les donner le premier de Janvier, parce que dans le temps même où l'année commençoit à Pâques, on ne laissoit pas de regarder le premier Janvier comme le premier jour de l'an.

L'autorité d'un habile homme est toujours une forte présomption pour la veité. Et si le sentiment de M. Secousse

laissois

JUILLET. 1735. 1509 Lissoit subsister des doutes, je suis en état (autant qu'il voudra le permettre, et que vous jugerés la chose interessante) de les lever par des passages formels tirez de l'ancienne Chronique de Louis Duc de Bourbon, Comte de Clermont, Grand Chambrier de France. Cette Chronique fut trouvée dans la Bibliotheque de Papire Masson, et M. Jean Masson Archidiacre de Bayeux la fit imprimer à Parls en 1612. C'est un Ouvrage estimable, composé par Jean Dorronville Picard, qui déclare qu'il n'a fait que rediger ce qu'il a apris de JeanSire de Chatelmorant qui parloit plus de voir que d'ouir. Nos Historiens auroient pû consulter cette Chronique depuis 1363, jusqu'à 1419.

Du Chapitre second est extrait ce qui suit. » De Clermont partit ledit Duc Loys, s'en vint à son Duché de Bour, bonnois à Souvigny, où il arriva deux jours devant Noel, l'an de grace 1363... s'et là vindrent par devers lui ses Cheva-si liers et Ecuyers..... et le quart jour me des Fêtes, dit aux Chevaliers le Duc en riant, je ne vous veux point mercier des biens que vous m'avez faicts, car si maintenant je vous en merciois vous n vous en voudriez aller, et ce me seroit C ii une

une des grandes déplaisances que je pusse avoir et vous prie à tous que » vous vueillez estre en compagnie le jour » de l'an en ma Ville de Moulins; et là » je vous veux Etrenner de mon cœur et » de ma bonne volonté que je veux avoir » avec vous.

Au Chapitre cinq. » Si les commanda » le Duc à Dieu, et eux pris congé de » lui se partirent. . . . Les gens partis » de Cour, vint le jour des Rois où le » Duc de Bourbon fit grande Feste et lyg

chere.

J'ai l'honneur d'être, &c.



JUILLET. 1735. 1511

LES DIFFERENS POINTS DE VUE.

F A B L E.

Aute d'envisager le même Point de vûé, Tous les jours on voit mille gens Sur up même sujet d'avis tous differens.

Un Sculpteur sit une Statue,

Bet pour fraper les yeux des Spectateurs,

Peignit ses vétemens de diverses couleurs;

Mais disposa le tout avec certaine entente,

Que d'un côté le rouge seul s'offroit,

De l'autre l'Orangé; là le blanc se montroit;

Lei le verd, ou couleur difference.

Chacun des regardans n'envisageant qu'un point,

Sur la couleur on se s'accordoit point;

Je soutiens noir, dit l'un, l'habit de la figure;

Moi, rouge, dit un autre, et j'en fais la gageure.

Y pensés-vous, dit celui-cy;

Je n'y vois que couleur d'orange; Vous êtes, sans mentir, un homme bien étrange, Dit celui-là: quoi donc! vous aveugler ainsi! Et ne pas voir que cette robe est blanche! Pour moi, dit son voisin, d'autre côté je panche Et je la garantis aussi verte que pré.

Enfin chacun décidant à son gré,

1512 MERCURE DE FRANCE

On crie, on dispute, on chamaille, On étoit même au point de se livrer bataille, Lorsqu'un Passant, homme de sens, Vint dissiper cette cohue.

Y pensés-vous, dit-il, mes bonnes gens?

Eh! changés tous de point-de-vüe;

Faites le tour de la Statue,

Comme il falloit faire d'abord;

On le fit donc et tous furent d'accord.

杰杰杰杰杰杰杰杰杰杰杰杰

SEANCE publique de l'Académie Royale de Chirurgie, 1735.

E Mardi d'après la Trinité, 7. Juin, l'Académie Royale de Chirurgie tine une Séance publique, dans laquelle M. Morand commença par annoncer les changemens arrivez depuis celle de 1734. sçavoir la mort de Mrs Cannac, Bouquos l'aîné, et Dupont.

M.Cannac étoit Chirurgien Major d'un ne Compagnie des Gardes du Corps du Roy. M. Bouquot l'aîné, Chirurgien de l'Hôpital des Peties Maisons, et M. Dupont, Chirurgien en chef de l'Hôpital General.

Ensuite M. Morand proclama le Memoire JUILLET. 1735. 1513 moire qui a gagné le Prix de 1734. il a ére adjugé au N°. 12. qui a pour Devise Fessina lente. L'Auteur est M. le Cata Maître Chirurgien de Rouen, et Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de la même Ville, le même qui avoit remporté le Prix de 1733. et concouru pour celui de 1732. M. de la Faye, chargé de la Procuration de M. le Cat, reçut la Médaille d'or des mains de M. Bourgeois.

L'Académie, parmi les Piéces qui lui ont été envoyées, a jugé que celle N°. 14. dont la Devise est, Un seul l'aura, méritoit seule de concourir pour le Prix.

Le Sujet du Prix pour cette année 1735. est: Déterminer le caractere distincif des Playes, faites par armes à feu et le traite-

ment qui tour convient.

M. Morand ayant fini de lire ce qui regarde le Prix, M. Garangeot lût une Observation sur une Hernie par le trou Ovalaire. Une femme accouchée depuis peu, fit une chute sur les fesses, dont elle out des accidens qui l'obligerent à avoir recours à M. Garangeot; comme elle vomissoit depuis trois jours des matieres mousseuses, bilieuses et même fœcales, M. Garangeot conjectura qu'il y avoit quelque embarras dans le canal intestinal; il examina les parties qu'il ciij ordi-

1514 MERCURE DE FRANCE ordinairement donnent passage aux desacentes, et sur ce que la Malade lui dit que la douleur la plus vive s'étoit fait sentir au dedans de la cuisse droite, il se ressouvint des Observations dûës à M. Arnaud le pere, et à M. Duvernay, sur les Hernies par le trou Ovalaire; alors ayant examiné la cuisse droite, il aper-çut à sa partie interne et superieure une tumeur longitudinale de trois doigts desaillie, commençant à un travers de doige de la vulve, et ayant six à sept pouces de long jusqu'à la partie moyenne de la cuis-se où elle finissoit; de là il conclut qu'une portion d'intestin avoit passé par le trou Ovalaire et produisoit la tumeur; pour en faire la réduction, il posa la Malade le fondement élevé sur un traversin en double, il sit avec de l'huile commune, une onction bien chaude sur la tumeur, et en la maniant dou-cement, elle se prêta à ses mouvemens et disparut en même temps qu'un cer-tain gargoüillement dans le ventre fut aperçû de la Malade. Tous les accidens cesserent et le ventre devint libre; quelques compresses trempées dans du vin chaud, firent tout l'apareil. M. Gregoire lut ensuite un Mémoire

sur le déchirement de la matrice dans ses-

diffe-

JÜÏLLET. 1735: 1515 differentes parties. Tous les Accoucheurs conviennent bien des déchirements du Vagin; mals plusieurs nient la possibilité du déchirement de la matrice, dont l'épaisseur, selon eux, semble augmenter dans la grossesse à mesure qu'elle s'étend. M. Gregoire prétend au contraire qu'elle perd de son épaisseur à proportion de l'extension de ses fibres, et assure qu'ayant dans sa cavité un fætus arrivé au dernier terme de son accroissement, elle n'a pas plus de 4 lignes d'épaisseur où le plicenta est attaché, six lignes lorsque les eaux sont écoulées, et una ligne dans ses autres parties plépaisseur de la matrice ne sera donc point une raison assez forte contre le déchirement en question; et s'il n'arrive pas plus souvent, c'est que les eaux qui environnent l'enfant l'empêchent de heurter inimediatement les patois de la matrice en même tems qu'elles conservent la souplesse des fibres de cet. organe. Après avoir aporté plusieurs autres preuves de son sentiment, M. Gregoire donna des éxemples de la rupture de la matrice, dont les principales causes sont quelques mouvements extraordinaires d'un enfant fort et vigoureux, ou la dissipation subite or prématurée des eaux, ou enfin quelque coup violent porté à la région de la matrice. C v M.

MERCURE DE FRANCE M. Gregoire fut apellé au secours d'u-

M. Gregoire sut apelié au secours d'une se son douzième enfant, au terme de huit nois et demi, laquelle avoit été jettée par terre et blessée au ventre; M. Gregoire la trouva mourante, et par les reclerches qu'il sit, il reconnut la tête de l'enfant au travers de la substance de la mattlee, dont l'orisice étoit peu ouvert.

En touchant le ventre il distingua vers le lombe gauche le corps de l'enfant, et vers la région de l'estomac deux corps à peu près rends, dont l'un plus saillant que l'autre, lui parut être une fesse de l'enfant ; le ventre de la niere étant fort dou-·loureux ; et: la matrice distinctement : 6parée du corps de l'enfant, M. Gregoire jugea que l'enfant avoit crevé la mairice, et étoit tombé dans le ventre. L'orifice n'étoit pas assez dilaté pour spermettre d'essayer l'accouchement, et M. Gregoige porta un pronostic très fachenx, qui fut bientôt verifié par la mort de la mere. On éx mina le cadavre, et on trouva-à · la partie laterale gauche de la matrice, une cuverture ovale par laquelle le corps de l'enfant avoit passé, et s'étoit logé dans le ventre, il n'en restoit plus que la tête d ns la matrice. Cet éxemple confirme les deux faits raportez par Fabricius Hildanus,

danus, sur la rupture de la matrice; l'un à sa partie laterale droite, l'autre à sa partie laterale gauche, et l'observation de M. Gregoire le pere sur une matrice ouverte dans son fond.

M. Amaud lut pour M. de la Peyronie une Observation fort singuliere sur la réunion d'un bras presque totalement sé-paré du corps par un coup de hache qui avoit coupé obliquement l'os même du bras, et tous les muscles qui l'environnent, ne laissant d'entier que le cordon des vaisseaux, revêtu d'une bande de peau-de la largeur du poulce. Le blessé ayant le bras pendant, de sorte que sa main des-cendoit près du genou, eut la force de le prendre avec sa main droite, et de le raprocher lui-même du haur de l'épaule, par un pur mouvement de la nature. On envelopa la partie de beaucoup de linge, et on mena le blessé à M. de la Peyronie qui trouvi la playe remplie de linge et de caillots de sang, une distance de huit poulces entre les deux parties coupées, et la portion inferieure du bras, froide, livide et sans sentiment, aussi-bien que l'avant bras et la main; dans cet état il éroit si facile d'achever l'amputation, et si peu vrai-semblabe de tonserver le m.inbre, que plusieurs Chirurgiens qu accom

accompagnoient M de la Peyronie, proposerent de le couper tout à-fait; maisM de la Peyronie fondé sur quelqueséxemples de réunion qu'on n'autoit osé
esperer, voulut tenter celle-ci; pour celail ôta quelques petites portions d'os détachées, affronta les parties autant qu'illui fut possible, & les soutint avec unapareil convenable, en observant de le
faire fenestré, pour pouvoir panser la
playe sans toucher à ce qui tenoit lesos en sujetion; il employa pour topiquel'eau de vie, animée d'un peu de selammoniac, et mit en usage tout ce qu'il faloit, soit pour rapeller la chaleur naturelle, soit pour prévenir les accidents.

Le deuxième jour le bras parut en peu
gonflé au-dessus de la playe, il n'y avoit
point de poulx à la main. Le troisième,
un peu de gonflement à la main et à l'avant-bras; le quatrième, le gonflement
augmenté, et un peu de chaleur à la main.
Du cinquième au huitième, la chaleur
augmentée par dégrez; le huitième la fenêtre du bandage fut ouverte, ce la playe
parut s'animer. Le pansement fut fait
avec des plumaceaux trempez dans une
dissolution de Colcotar, et des compres-

avec des plumaceaux trempez dans une dissolution de Colcotar, et des compres-ses imbibées d'un vin aromatique animé, ce qui fut continué jusqu'au 14. que l'apareil

JUILLET. 1735. 1919 pareil fut levé pour la seconde fois, et la playe parut disposée à la réunion. Le 18, la dicatrice se trouva avancée, la partie presque dans son état naturel, et le battement du poulx sensible: alors M. de la Peyronie substitua un bandage roulé au fenestré ; on eut soin de lever l'apareil de dix en dix jours ; après 50. jours on l'ôta entierement ; et au bout de deux mois de la blessure, le malade fut entiézement guéri, à un peu d'engourdisse, ment près dans la partie.

M. de la Peyronie étoit encouragé dans cette entreprise par l'éxemple qu'il avoit eu en 1706, d'un Soldat Suisse, qui eut le doigt index d'une main coupé de façon, qu'il ne tenoit plus qu'à une petite portion de la peau qui le joint au do gi du milieu : et de ces deux observations, M. de la Peyronie conclut qu'on doit en toute occasion tenter la réunion des parties, qu'il n'y a point d'inconvenient à l'essayer; et que souvent la nature ne demande qu'à être aidée pour faire des prodiges.

M. Morand lut pour M. Bagieu une Observation sur une fracture de la rotun le, maintenue après la réduction, par un apareil fort extraordinaire. En 1728. un Soldat de la garnison de Maubeuge tomba sur le genou gauche, et se cassa la rotule;

#124 MERCURE DE FRANCE totule; M. Bagieu mandé, le trouva dans une Cense où étoit arrivé l'accident, et une Cense où étoit arrive l'accident, et commença par en faire la réduction; mais lorsqu'il fut question de retenir les pièces en place, il ne se trouva rien dans le li u pour faire un apareil, cependant M. Bigieu ne vouloit point que ce bles é fut transporté à l'Hôpital sans assuetir les péc s de la fracture, dans l'état où il venoit de les mettre; il n'avoit sur lui ce l'accident de les mettre ; il n'avoit sur lui qu'une ligiture et une bande à saigner, il joignit ensemble la ligature et ses saretie-res, il fur ob igé d'y coudre encore les jurerieres de quelques assistans, pour de ces pièces de différences matières et largeur, fiire une bind: à deux chefs; le h zird lui ayant offeit la couverture d'un vieux livre, il la trempadins de l'eau poir en fiire une boë e molie, et pansa le malade comme on va l'expliquer.

La bande à saigner déchirée en deux lui servit de compresse, appliquée en sau oir au-dessus et au dessous de la rotule, il mit la couverture du livre par le milieu sou le jarret, les dux panneaux de chaque cô é du genou; le tout fut contenu par la bande de plusieurs pièces; la jambe du malade fut posée sur une planche attachée au siège d'une chaise, et liée à cette même planche par le moyen d'un

JUILLET. 1735. 1520. d'un licol; dans cet état il fut porté à l'Hôpital, où M. Bagieu continua de voir le malade, de concert avec M. Vandal,

Chirurgien Major.

Cet apareil d'hazard eut un très-bon succès, il parur si bien ajusté à la partie, qu'on le laissa neuf jours, et on ne le changea que parce que les jaretieres usées se pourissoient. Le malade fut parfairement guéri au bout de deux mois. Cet éxemple fait voir que l'industrie est bien necessaire à un Chiturgien, lorsque les moyens méthodiques lui manquent.

Après la lecture de ce Mémoire, M. la Faye donna la description d'une machine qu'il a inventée, pour faciliter le transport et les pansemens de ceux qui ont la cuisse ou le genou, ou la jumbe brisée. M. la Faye qui a été Aide-Major dans l'Armée d'Allemagne, a été s n ible aux maux que l'on fair aux blessez de certe espece, l'orsqu'on les met sur des chariots pour les transporter de la tranchée à l'Hôpital; les douleurs excitées par le frotem nt des pièces brisées contre les parties molles, sont terribles, et causent des accidens funesres tels que gonflement, inflammation, dépôt, hemorragie, &c. Ces accidens sont-ils calmez, lor que le blessé est de repos dans le lieu où il a été porté,

MERCURE DE FRANCE porte, on est quelquefois obligé de le transporter de nouveau, par l'affluence de ceux qu'on aporte au premier Hôpital, et alors aux premiers accidens ser joignent ceux qui resultent d'une supuration troublée, accidens que non seur lement les Soldats éprouvent, mais encore ceux qui par leur profession sont exposez à des chutes périlleuses.

La Machine que M. de la Faye propose, est simple, aisée à pratiquer et de peu de coût; elle est composée de quatre pieces, qu'on employe séparément pout la cuisse, le genoüil, la jambe le pied, ou plusieurs ensemble, suivam le besoin; chacune est faite de lames de ferblanc, jointes ensemble par charnières.

blanc, jointes ensemble par charnières suivant leur longueur, un peu convexes en dehors et concaves en dedans; on peut les recouvrir d'une toile cirée qui emlíqueurs qui couleroient de la partie, ou les ropiques dont on imbiberoit les apareils, on aplique la partie blessée sur la Machine déployée, on met entre deux des petits coussins de paille d'avoine, on roule la Machine pour embrasser le membre, et on la tient arrêtée par de simples cordons circulaires d'espace en est pice La Machine, ainsi ajustée, est

JUILLET. - 1735. 1525 resez forre pour soutenir le membre, parce qu'elle compose deux cylindres faits de plusieurs lames, et elle est assez légere par elle-même pour ne rien ajoûter de considérable au poids du membrte, les petits coussins fournissent differens points d'apui et remplissent les vuides. Si dans l'instant de la blessure partie, et que le Malade étant transpor-té, soit dans le cas des blessures où il ne faut point de bandage roulé, la Ma-chine devient très-utile pour les panse-mens; elle suprime l'attirail des Atteles; Longuettes, Fanons, et la dépense de la Machine ca trouve companiée par l'é Machine se trouve compensée par l'é-pargne du linge; indépendamment des utilitez qu'elle a dans les cas énoncez, les Chirurgiens conviendront aisément qu'elle est nécessaire dans les fractures de la cuisse, à sa partie superieure, à cause de sa forme allongée du côté de la hanche et échancrée du côté de l'aine.

M. la Faye, quoique persuadé des avantages de sa Machine, espere que la pratique les établira plus que les éloges qu'il en pouroit faire, mais en même-temps il est disposé à profiter des avis qu'on voudra bien lui donner pour la perfec-

tionner.

MERCURE DE FRANCE M. Pusos, termina la Séance par une Dissertation sur les pertes de sang, prin-cipalement celles qui arrivent aux fem-mes grosses; il fait une grande difference entr'elles, à raison des differents temps

de grossesse où elles arrivent. Celles qui arrivent dans le commencement des bonnes ou mauvaises grossesses, lui paroissent des maladies grandes en aparence, mais de peu de conséquen-ce; et celles qui se manifestent dans les grossesses avancées, petites en aparence et de grande conséquence, en voici les raisons.

Toutes les pertes qui surviennent dans le commencement des grossesses qui ne cedent ni au repos ni aux saignées du bras, indiquent la mauvaise grossesse, c'est-à-dire le faux germe et la rupture de ses attaches, ou bien elles font soupconner l'avortement prochain d'une bonne grossesse interrompue dans son progrès, par quelque cause que ce soir

ne grossesse interrompue dans son pro-grès, par quelque cause que ce soit. Si c'est un faux germe que la Nature cherche à expulser, la perte est toujours très-considérable, parce que ce corps étranger qui n'est attaché à la matrice que par un pédicule, s'en sépare subi-tement par la rupture de ce même pé-dicule, et entretient l'écoulement du sang

JUILLET. 1735. 1525 sang par les vaisseaux de la matrice, jusqu'à-ce qu'il soit dehors ou à portée d'être tiré. Néanmoins quelques violentes que soient les pertes de sang dans ces circonstances, M. Pusos assure qu'elles sont sans danger, et qu'il n'a jamais vû périr aucune femme de cette maladie depuis 25. ans qu'il pratique les accouchemens.

Il porte le même jugement de celles qui sont produites par l'avortement d'une bonne grossesse, parce qu'il a éprouvé que la Nature a toujours assez de force pour chasser le fœtus et son placenta à la fois ou séparément, quelque grande qu'ait été la perte, et pour rammener la matrice peu dilatée à son point de réduction, M. Pusos se croit ici obligé de désabuser le Public qui accuse d'ignorance ceux ou celles qui laissent quelque fois le placenta dans la matrice après la sortie du fœtus.

Trois choses en rendent l'extraction ou l'expulsion impossible. 1°. Le Placenta beaucoup plus large que le fœtus n'est gros, ne peut passer aussi promptement que lui. 2°. Le cordon trop foible ne. peut soutenir, sans se rompre, les efforts qu'on est obligé de faire pour tirer le Placenta. 3°. Il arrive très-communément que

que le placenta reste plusieurs jours adhérant à la matrice après la sortie du fœtus, ce qui met dans la nécessité d'attendre son décollement.

La seconde espece de perte de sang est celle qui éclate sur la fin des gros-sesses. Elle est d'autant plus dangereuse, sesses. Elle est d'autant plus dangereuse, qu'ayant pour cause le décollement par, tial ou total du placenta, elle met dans la nécessité d'accoucher de quelque façon que ce soit, parce qu'il n'y a que ce moyen pour arrêter la perte et pour empêcher la mere et l'enfant de périr. Mais comme le succès ne répond pas toujours aux esperances, M. Pusos croit que la fiçon violente avec laquelle on a presque toujours terminé ces sortes d'accouchemens jusqu'ici, avoit beaucoup de part aux malheurs dont la plupart sont suivis. C'est ce qui l'a engagé à mettre en pratique dans les accouchemens que la perte de sang rend indispensibles, des moyens plus surs et plus doux, tels que ceux qu'on employe pour l'accouchement ordinaire, au lieu de ceux auxquels engage l'accouchement forcé, après quels engage l'accouchement forcé, après lequel il voyoit périr pour le moins au-tant de femmes qu'il en réchapoit. M. Pusos après avoir déduit les rai-

sons qu'il a de préferer cette nouvelle

Mć-

Méthode à l'ancienne, en prouva la possibilité dans bien des circonstances, et cita des faits qui la justifient.

L'AMANTE,

'STANCES.

Ouce paix, charme de la vie, Vous m'allés donc être ravie! Que ne puis-je vous retenir! Vous m'abandonnés à mon crouble; Et mon infortune redouble Par la crainte de l'avenir.

Autrefois mon ame tranquille Trouvoit son bonheur, son azile Auprès de l'aimable raison; De l'amour j'ignorois les charmes; Aujourd'hui, malgré mes allarmes, J'avale à longs traits son poison.

Temps heureux, si cher à ma gloire;
Dont je prise encor la memoire,
Hélas! qu'êtes-vous devenu?
Jusqu'à quand, plongé dans l'yvresse;
Par les liens de sa foiblesse,
Mon cœur sera-t'il retenu?

#528 MERCURE DE FRANCE

Je ne me connoîs plus moi-même;
Mon embarras devient extrême,
Quoique tout flate mon espoir;
Confuse, interdite et tremblante,
Je suis honteuse d'êrre amante,
Si c'est au dépens du devoir.

Mais c'est en vain que l'on s'obstine , Si le Ciel à chacun destine L'objet qui le doit enflammer; L'on n'aime point sans le connoître; Le connoît-on; on n'est plus maître De le connoître sans l'aimer.

Combatrai-je ma destinée?

Amante trop infortunée,

Je n'ai que de foibles secours;

Ma raison n'est pas la plus forte;

C'est un doux penchant qui m'emporte;

Et la tendresse fair son cours.

Mille fois malgré ma défaite
J'ai cru ma victoire parfaite;
J'oubliois jusqu'à mon vainqueur;
Mais l'Amour jaloux de sa gloire;
Sembloit ne ceder la victoire,
Que pour mieux soumetre mon cœur.

Livrée à mon inquiéen

Päi

Pai voulu me faire une étude
De le tromper par mes dédains;
Que l'on est foible quand on aime !
Hélas! je me trompois moi-même.

Une larme, un soupir, un geste,
Un regard de mon cher Alceste,
Troubloit mes innocens désirs;
Esclave de mes propres châines,
Je sentois redoubler mes peines
Dans le sein même des plaisirs.

Et tout trahissoit mes desseins.

En vain je cherche à me contraîndre; Je sçais qu'en moi tout est à craindre; Le cœur veut être satisfait; Ma feinte devient inutile; Rien n'échape à l'Amant habile; Il devine ce qu'on lui tait,

Dieux! à quoi me vois-je exposée! Je sens que mon ame abusée Suit un penchant mal combatu; En proye à toute ma foiblesse, Faut-il, pour servir ma tendresse, Lui sacrifier ma vertu!

Envers un Amant qui me fate, Je crains de devenir ingrate;

M

1530 MERCURE DE FRANCE

Ma raison n'ose y consentir; Et mon cœur ennemi du crime, Soit qu'il soit vainqueur ou victime, Craindra toujouss un repentir.

Amour penses-tu que mon ame Se livre au transport de sa flamme Jusques à trahir son devoir? Non, n'attens point ce sacrifice, Er renonce à ton injustice, Ou je renonce à mon espoir.

Par M. D. B. d'Aix.

EXTR AIT de la Lettre de M.P. Abbé L*** écrite du 8. May 1735. à Madame la Comtesse de V. * * au sujet de l'Education des enfans, et du Bureau Typographique.

Ous sçavés, Madame, que je ne suis au fait de la Méthode du Bureau Typographique, que depuis que vous avez eu la bonté de me prêter le Livre. Après l'avoir lû avec attention et sans préjugé, je n'ai pû refuser d'aprouver une Méthode qui charme par sa simplicité et par sa clarté; j'avois eu autrefois beaucoup

JUILLET. 1735. 1538 beaucoup d'idées semblables, mais que je n'avois ni aprofondies, ni dévelopées, ne me trouvant pas dans les circonstances à travailler, ou à concourir à l'éducation des enfans.

Je crois que l'Auteur a démontré parfaitement trois choses. 1°. Les inconvéniens irremédiables de la Méthode ordinaire. 2°. La supériorité et la facilité de la sienne. 3°. Les agrémens dont elle est accompagnée: agrémens aussi propres à conserver la santé des Enfans, qu'à déveloper leur esprit naturel, à satisfaire leur curiosité en la fixant, et à les mettre en état de tout aprendre sans dégoût.

Il me semble, Madame, avoir eu l'honneur de vous dire que je renfermois toute l'éducation dans ces deux chefs, former le jugement et les mœurs; mais ils suposent un préliminaire; sçavoir, les idées des choses, materiaux et fondemens de toute connoissance. Nous ne naissons propriétaires ni de la verité, ni de la vertu, mais seulement avec des facultez, des capacitez, des pouvoirs de connoître l'un et l'autre, et de régler nos actions sur nos lumières. Il faut donc éxercer ces facultez, et je n'imagine pas de méthode qu'on puisse employer avec plus de succès que celle dont il s'agit; les Enfins

1532 MERCURE DE FRANCE sont non-seulement capables d'acquerir par cette voye uné infinité d'idées de toutes sortes d'objets; mais encore ils sont excitez à le faire, parce qu'on les conduit excitez à le faire, parce qu'on les conduit au but par l'atrait du plaisir, et qu'on a saisi le grand art de ménager la foible portée de leur esprit, en ne lui offrant que des objets qui l'interessent, parce qu'ils sont toujours proportionnez à son intelligence. L'imagination, partie do-minante dans les Enfans, est le guide qui les conduit à la science; il y a une absur-dité visible à en substituer d'autres dans ce premier âge. C'est enlever toute esperance, que ces semences innées, ces peti-tes étincelles de verité et de vertu, dont les enfans donnent tant de marques, comme parle Ciceron, se dévelopent, s'étendentets'enslamment davantage. L'éducation ordinaire les éteint, les dissipe, les fait moutir; mais la nouvelle Méthode qui n'a aucun des défauts de l'ancienne, aura la gloire de les ranimer. J'y aper-çois cet esprit géométrique qui forme le caractère distinctif de notre siecle, et de la fin du siecle passé.

Et pour réunir sous le même point de vûë tous les motifs de préference. 1°. Nous lui avons l'obligation de nous débarasser de l'ancienne à laquelle j'attribue

JUILLET. 1735. 1533 la stupidité de tant de jeunes gens, et le dégoût qu'ils contractent au sortir du College pour touses sortes de lectures, de connoissances et de réflexions. 2°. Elle n'éxige des Enfans que les dispositions naturelles qu'ils aportent tous à quelques connoissances. Elle ne supose point ce qui n'est pas en eux, et qui n'y sçauroit être, elle netrouve dans un Enfant qu'i-magination, mouvement, curiosité, elle s'en contente, et s'en sert habilement pour le mener à tout. 3°. Elle est utile au corps dont elle éxerce les membres, en-core plus utile à l'imagination qu'elle en-chante par la nouveauté et la diversité des objets, et à l'esprit qu'elle fixe sans trop d'éforts, et qu'elle contente, parce qu'elle ne lui présente rien d'obscur et de dificile; enfin agréable à un Enfant vif dont elle entretient le corps et l'esprit dans un mouvement continuel, mais doux et varié. 4°. L'Alphabet subsitué à l'ancien est le seul qui puisse faciliter sans beaucoup de peine la vraye pronon-ciation aux Enfans; et cet article est tellement l'écuëil de l'éducation ordinaire; que la pluspart des jeunes gens s'y brisent sans espérance de retour dans un âge plus mur 3 l'Auteur l'a démontré avec tant d'évidence, qu'il faut absolument se ren-Dij

1534 MERCURE DE FRANCE dre; et le changement qu'il fait dans l'Alphabet est si peu de chose, qu'il est honteux que ceux qui sont chargez de l'éducation de la jeunesse, ne s'en soient pas avisez plutôt. 5°. Par cette Méthode on peut aprendre à lire et à prononcer avec la même facilité les caractères et les sons la même facilité les caractéres et les sons de toutes les Langues. Les Grammaires n'auront plus d'épines; et ce qui faisoit auparavant la terreur et l'éfroi des jeunes gens, n'est plus qu'un jeu et un plaisir, 6°. La Méthode, à mon avis, peut et doit s'apliquer dans l'éducation privée à toutes les sciences historiques. Elle n'excepte que celle du pur raisonnement; et encore suis-je convaincu qu'il ne seroit pas fort dificile de l'apliquer aux Mathématiques, et peut-être même à la Métaphysique; mais alors ce seroit l'affaire d'un Maître qui ne perdroit pas l'Enfant de vûë. 7°. Elle ne dérange rien à l'éducation publique, au contraire, elle contribuera infailliblement à sa perfection a si elle s'acrédite, il y aura une difference du tout au tout entre les Enfans qu'on du tout au tout entre les Enfans qu'on envoyera au College; sans autres connois-sances que celles qu'ils auront apri es d'une Gouvernante, ou d'un Maître d'Eco-le, et des Enfans qui depuis trois ou qua-tre ans, jusqu'à sept ou huit aurong ćţĉ

JUILLET. 1733. 1535 été élevez seson les principes de la nouvelle Méthode. 8°. Je compte enfin pour un dernier avantage signalé, qu'elle remedie à la négligence que les peres et meres témoignent pour l'instruction de leurs Enfans, jusqu'à l'âge où on leur donne un Précepteur, ou on les met au College.

On perd le tems le plus précieux de la vie en les abandonnant à des Domestiques qui leur remplissent l'esprit de mauvaises idées qui ne s'éfacent jamais: par la nouvelle Méthode on regagne ces premiers moments si décisifs pour la suite, et on les employe d'une maniere également favorable à la santé du corps et de l'ame de l'Enfant; les peres et les meres sont eux mêmes témoins et ravis de ces progrès, et conçoivent avec fondement les plus flateuses espérances pour l'avenir.

les plus flateuses espérances pour l'avenir.
En voilà assez, Madame, pour vous
ptouver que je suis sincerement persuadé, et par la lumiere. Jai déja gagné Mr
de M. et M. de N. qui me paroissent déterminez à élever, l'un son petit fils, et
l'autre son fils aîné, selon la nouvelle
Méthode; et j'espere cette semaine engager mon beaufrere à la suivre pour mon
neveu. Je souhaite que Dieu récompense
l'Auteur selon le grand service qu'il a
D iij rendu

r536 MERCURE DE FRANCE rendu au Public; c'est le témoignage que je dois à la verité. Vous excuserés, Madame, s'il n'est pas mieux digeré, le tems ne me l'a pas permis. On ne peut être plus respectueusement que je le suis, Madame, Votre, &c.

\$

LE NOUVEAU GEAY.

FABLE.

U N Geay saisi de la même manie
Qu'avoir celui que peint l'Esclave de Phrygie,
Voulut pour se mouler sur lui,
Se parer des plumes d'autrui.
Il sçut ayant pris soin d'en choisir des plus belles
Plaire à quelques sottes fémelles.

Certain Merle jaloux,

Le voyant, dit: aprochons-nous;

Je crains ici quelque supercherie;

Ce beau surtout sent bien la friperie.

Voyons un peu par le menu, Si ce plumage est de son cru.

De son bec donc, le voila qui travaille,

A droite, à gauche; adieu toute la pretintaille;

Rien ne tenoit, tout étoit emprunte. Le pauvre Geay déconcerté,

S'enfuit

1537

S'enfuit couvert de honte, Moralisons; maint Orateur Comme ce Geay grand emprunteur, Pouroir bien s'apliquer ce Conte.

SUITE de la Dissertation de M. Beneton de Perrin, sur les Hieroglyphes. Troisième Partie.

Vant que d'entrer dans les raisons qui ont fait donner à un des premiers Rois d'Espagne la qualité de Roy des Enfers, il faut en suivant mon sistême admettre deux grandes Epoques de, l'arrivée des premiers Habitans qui peuplerent ce pays, sçavoir 1°. celle de l'arrivée des Celtiberiens, qui sous la conduite d'un des plus prochains descendants de Japhet, qui sera, si on veut, Iberus, et selon moi Geryon, y vintent par terre suivant la coûtume des Peuplades sorties du Nord, qui s'avançoient toujours vers le Midy, poussées les unes par les autres.

2°. Celle de l'arrivée par Mer des Pheniciberiens ou des Iberiens, voisins de la Colchide et du Pont, qui mêlez de Pheniciens y passerent sous la conduite d'un second Geryon, c'est à dire, d'un autre Diiij chef

1538 MERCURE DE FRANCE chef dont on ne sçait point encore le nom.

Ces deux choses admises, je suposerai encore que le Hieroglyphe d'un corps à trois têtes a pû être le simbole qui prouvoit que le premier Prince qui a regné en Espagne, venoit de l'un des trois fils de Noé, à qui toute la Terre avoit apartenu. Il est à croire que chaque troupe ou bande, qui se forma à l'occasion de la confusion de Babel avant que de se mettre en marche pour aller occuper le canton du monde que la providence lui avoit destiné, se fit un chef, et prit une marque ou simbole pour lui servir à se re-connoître dans les combats, et que connoître dans les compats, et que cette marque n'a pû être que celle que le chef de la bande s'étoit faire pour lui même; deplus, que quand toutes ces bandes furent arrivées chacune dans leur département, et après que ceux qui les avoient conduits furent morts, on ne manqua pas dans chacune d'elles de Deisier les conducteurs, et qu'alors le Simulacre du Heros dont chaque Peuplade s'étoit faite un nouveauDieu, ou la marque qui répré-sentoit emblématiquement ce Heros, devint le Hieroglyphe hereditaire parmi la peuplade qui regardoit comme son pere, son Héros Deïné.

Ceux

Ceux qui prétendent que Janus est le même que Noé se fondent entre autres choses, sur ce que la marque qui désignoit le premier, a été une tête à deux visages, pour représenter les deux Mondes que le second avoit vûs, sçavoir, la fin de l'un par le deluge, et le commencement de l'autre après la retraite des Eaux; ainsi si Noé a été désigné par un Simbole qui réprésentoit ce qui étoit arrivé sous ce Patriarche, on a bien pû donner à ses fils celui de trois corps réunis, pour montrer que c'étoit de leur posterité que la Terre avoit été remplie.

Ces Simboles nationaux qui réprésentoient ou les Dieux de la nature, ou des Dieux qui avoient été hommes, ou des faits mémorables, eurent differente structure selon que le permettoit le genie plus ou moins grossier de ceux qui se les fitent, certains peuples n'eurent que des Idoles très informes et très simples, pendant que d'autres sçurent s'en faire de très composées, pour avoir en elles des images qui pussent mieux instruire. Tels furent pour les premiers les grosses pierres brutes, et les souches monstrueuses de bois qui réprésentoient les Idoles Flins, et Thoron, les deux principales Divinités du Nord, et dont la dernière est encore D y adorée

adorée par les Lapons qui se la font d'un arbre enraciné, ou d'un gros morceau de bois planté au milieu d un champ, auquel ils donnent seulement une legere trace de figure humaine.

Pour les Chinois, Indiens, et autres -Orientaux plus polis, ils se firent des Idoles à plu ieurs bras et à plusieurs jambes pour simboliser la nature, et en sign ficr differentes choses, faire l'histoire par cette grande multiplication de membres atta-

chez à un niênie corps.

Puzza, Idole Chinoise que le Pera Kirker dit être l'Isis, ou la Cybele des anciens, à 16. bras, dont chaque main est armée misterieusement de couteaux, d'épées, de hallebardes, de livres, de fleurs, et de fruits. L'Idole de Folsise représenta comme l'Erictonius des Grees, moitié homme et moitié serpent.

Anida, Dieu des Japonois a une tête de chien, ou une tête d'homme à trois faces, et est toujeurs monté sur un cheval à sept têtes. Ce Hieroglyphe désigne les sept mille siecles d'antiquité que les Japonois donnent à leur Monarchie.

Le Dieu qui préside à la sagesse chez les peuples de Ciylan, a un corps d'homme, une tête d'Elephant, et des Cuisses de Bouc. Les

Les Sueves et les Vandales aporterent dans la Germanie leurs Dieux Ragievithus, Suantouthus, & Triglas, qui se représentoient avec autant de tètes que de choses suposées soumises à leur puissance, sur tout quand la Statue réprésentoit une des portions de la nature, telle étoir Triglas, ou la Lune, Idole à trois têtes de femmes, et pour les Idoles de Heros, on les faisoit avec autant de têtes que le sujet qu'elles réprésentoient avoit eu de vertus dominantes, ou avoit éxecuté de belles actions; c'est pourquoi on voyoir quelques unes de ces Idoles en avoir 7. ou 8. Le Suantovithe des Suéves avoir quatre rêtes, et sous cette forme il fut en reputation dans la Suxe, jusqu'à ce que Charlemagne eut vaincu les Saxons. Alors ce peuple obligé de se faire chrétien, trouva moyen de se conserver sone Idole, et de la faire entrer dans la nousvelle Religion qu'il venoit d'embrasser ils la réduisirent seulement à une seule rête, et en partageant son nom, qui par un effet du hazard se trouva propre à être coupé, ils en firent un Saint Fichus, qui est encore veneré aujourd'hui dans les Provinces d'Allemagne voisines de la Mer Baltique.

D vj

1542 MERCURE DE FRANCE Les Grecs eurent aussi de semblables Ido-

Les Grecs eurent aussi de semblables Idoles, on voit dans Licophton un τείπεφαλος,
de sorte que, si chaque Peuplade qui entreprenoit une longue transmigration,
avoit l'usage de porter avec elle ses Simboles de toutes especes, il n'est pas étonnant que les Celtiberiens ayent aporté
avec eux en Espagne la figure à trois
têtes qui désignoit et la nation et le chef
qui l'avoit conduite, et de quelle race ce
Chef étoit issu.

Passons présentement suive distante.

Passons présentement aux raisons qui firent qualifier de Roy des Enfers un des Geryons. Les peuples qui tomberent dans l'idolatrie ne laisserent pas de conserver toujours l'idée d'un Etre suprême qu'ils reconnoissoient avoir une puissance bien audessus de leurs autres Dieux, et en concevant une justice infinie dans cette puissance, ils ne manquerent pas de sentir qu'en consequence il devoit y avoir pour la vie future des lieux propres à servir de recompense à la vertu, ou de punition au crime, et pour rendre pal-pable ce que toutes les Religions croyoient sur cela, chaque peuple établit chez lui un Local pour ces lieux de bonheur ou de malheur éternel, sur tout pour le dernier, pensant fort bien que l'homme se di pose mieux à la correction par la

JUILLE T. 1735. 1543 peur des chatimens, que par l'esperance des récompenses, cela fit placer des Enfers dans presque toutes les parties du monde; il y en avoit un dans la Grece qui étoit le *Tenare*, lequel a donné son nom au Promontoire le plus meridional du Peloponese; il y en avoit un autre en Italie près de l'antre de la Sybile de Cume.

Les Isles d'Islande et d'Hibernie, en contenoient deux autres; les regions Hiper-boréennes eurent aussi le leur, et je crois que c'est celui-ci qui produisit tous les autres, puisque c'est delà que partirent la pluspart des Colonies qui allerent habi-ter les Regions Occidentales; chacune de ces Colonies, sur tout celle qui s'avança jusqu'en Espagne, ayant eu soin d'emporter avec elle ses Dieux, il falloit bien qu'elle se fit suivre aussi par l'idée du lieu qui pouvoit rendre cesDieux redoutables, et par là l'Enfer du Nord passa en Espagne; ce qui fit que quand les Tyriens, les Egiptiens et autres peuples d'Asic et d'Afrique connurent cette Espagne, et y trouverent des endroits dont les noms leur retraçoient l'idée d'un Enf r, ils crurent que veritablement il pouvoit être placé là plutôt qu'en tout autre endroit de la Terre, ils y voyoient un Cap de Fimisterre .

7544 MERCURE DE FRANCE.

misterre, un Temple fameux dedié à Lucifer qui se trouvoit à l'embouchure
d'un fleuve (a) qu'on suposoit passer
par les campagnes de tinées a être la demeure des ames heureuses, ils y trouvoient encore une autre riviere nommée
d'Oubly, aqua oblivionis (b) et plus loin
les Promontoires, Lunaria et F vraria, ou
Tenebrio, entre lesquels couloit l'Ebre,
qui tenoit son nom des premiers hommes qui virent ses bords, tout cela paroît avoir été suffisant pour confirmer
ces Orientaux dans la penée que l'enfer
étoit surement où se trouvoient ces lieux
qui portoient des noms lugubres.

De plus, ces mêmes Orientaux, et les Grecs ensuite, en se faisant raconter l'Histoire d'un pays si rempli de merveilles, et cette Histoire se trouvant déja bi n alterée par le temps, ils y melerent à leur tour tant de choses du leur pour en augmenter le merveilleux, qu'ils acheverent de la rendre méconnoissable, ce qui servit de plus en plus à faire regirder les premiers Rois qui avoient regné en Espagne comme les Rois de l'Enfer; et comme on ignoroit aussi les veri-

sables



⁽¹⁾ Le Guadalquivir.

^() Le Guada Lethé:

JUILLET. 1795. 1545. tables noms de c.s Rois, et que la d.no-mination apellative de Geryon qu'ils-avoient eu, les faisoit confondre, on en nomma un d'entre eux Pluton, ce qui au fond ne signifioit qu'un homme qui avoit po sedé de grandes richesses, les deux termes de Geryon et de Pluton, n'étant que des épithetes qui qualificient de Riche Etranger un homme qui n'étoix plus connu par aucun autre nom.

Les Orientaux enfin qui voyoient le Soleil se coucher sur l'Espagne, crurent que ce pays étoit celui de la nuit, ce qui fit que ceux d'entre eux qui après y être-venus, voulurent parler des richesses du premier Homme, qu'ils croyoient y être-passé du pays du jour, pour mieux ac-commoder leur recit à l'invie qu'ils commoder leur recit à l'invie qu'ils avoient de forger des Fables, ils débiterent que le pissage de Pluton en Occident, venoit de ce que ce Roy ayant deux freres aussi ambitieux que lui, ces trois Princes firent le partage entre eux des conquêtes qu'ils résolurent de faire, et que dans ce partage les pays Occidentaux érant é hus à Pluton, il devint par là veritablement étranger pour le lieu où il s'hibitua, par raport à ceux où ses deux autres freres resterent; et on ne fit de ce Platon le Dieu du noir Empire, que pour continuer: continuer de marquer l'endroit où il avoit regné, qui se trouvant (comme je l'ai dit) situé au couchant du Soleil, s'embloit être par-là privé de lumiere lors que cet astre en répandoit le plus dans les Indes, et sur l'Iberie Asiatique.

Je passe sur plusieurs Hiperboles Poëtiques qui contribuerent encore beaucoup à persuader que l'Enfer avoit été le partage de Pluton, et que cet Enfer étoit en Espagne; les Grecs pour faire connoître ceux de leurs Heros qui voyagoient à l'Occident de leur Pays, avoient coutume de feindre que ces braves étoient descendus tous vivans aux Enfers. Pirithous et Thesée allant en Epire, Hercule en Espagne, et Enée en Italie, on ne manqua pas de dire d'eux à leur retour qu'ils étoient ressortis de l'Enfer après y être descendus, notre Pluton s'étant marié en Sicile, on suposa aussitôt que la femme qu'il épousa nommée Proserpine, étoit partie avec lui pour être la Reine de son sombre Empite.

Car quoique le faux prejugé, qui avoit long temps fait croire que l'Espagne devoit être moinsifavorisée du Soleil que les climats orientaux, fut tombé par sa fertilité, dont s'apercevoient les Pheniciens, er les Grecs qui y allerent trafiquer, ces noms

JUILLE T. 1735. 1547 noms funestes des Lieux dont j'ai parlé, qui s'y trouvoient toujours joints à une tradition vivante, qui enseignoit que les plus belles campagnes de ce pays étoient les vrais Champs Elisées, ces noms, disje, continuerent à persuader que le Roy des Enfers devoit avoir eu là le Siège de son Empire; la conduite que tint Pluton après qu'il fut bien établi, acheva de le faire passer dans des siecles posterieurs, pour avoir regné veritablement sur les ombres, et sur un Royaume souterrain; car il fit creuser la terre, trouva des mines, et en tira tant de richesses qu'outre son premier nom qui marquoit son opulence, il eut encore celui de Chrisaer, pour désigner le moyen qu'il sçut trouver d'avoir de l'or en abondance : mais comme malgré l'avantage d'une si haute fortune il ne se désunit point d'avec ses deux freres Jupiter & Neptune, et que la bonne intelligence subsista toujours entre ces trois Princes, la Posteerité jugea qu'un éxemple d'amitié si constante et si rare, méritoit d'être perpetué par l'emblême des trois corps réunis en un, qui servit à désigner notre Pluton et sa posterité, de même que cette embleme avoit déja designé celui des descendans de Noé qui étoit venû le premier en Espagne.

1548 MERCURE DE FRANCE

Si après ce que je viens de dire de ce second Geryon dont je fais le Pluton des Grecs, on veut continuer à suivre son Histoire et celle de ses fils malgre l'obscurite dont elles sont envelopées, on y apprendra qu'une autre bande d'Etrangers étant venuë aborder en Espagne sous la conduite d'un Hercule, c'est à dire d'un nouveau chef de gens qui cherchoient un établissement, cet Hercule vainquit les enfans de Geryon qui étoient au nombre de trois, et avoient combatu sous le Simde trois, et avoient combatu sous le Sim-bole du monstre à trois corps de leur pe-re, ce qui fit dire aux Poëtes qui chante-rent les travaux du vainqueur des trois Princes Espagnols, que leur Heros après être descendu aux Enfers, y avoit pour-suivi Cerbere, Chien à trois têtes jusqu'au piel du Trône de Pluton son Maître, ce qui au fond n'étoit qu'une fiction, qui renfermoit l'Histoire de la défaite des enfans de Geryon, qui furent poursuivis par Hercule jusques dans le sein de leurs-Etats.

La Fable en effet nous représente toujours Hercule comme l'ennemi de Pluton, et si tous les hommes à qui on a donné le premier de ces noms, ont aussi été ce qu'étoient ceux qui ont porté le nom de Mercure, c'est-à-dire de gros Marchands,

JUILLET. 1735. ou des conducteurs de Colonies, dont on a fait les Dieux du commerce, et les premiers Rois de chaque Nation, cela, dis je, étant suposé, achevera de prouver que de riches Marchands de divers pays, attirez en Espagne par l'envie de profiter des richesses que la Renommée donnoit à Geryon et à ses enfans, leur sont venus faire

la guerre en differents temps. Les diverses bandes d'Etrangers qui de l'Asie, de l'Afrique, et même de la Grece et de l'Italie, vinrent s'établir en Espagne, et qui sans doute étoient bien differentes de mœurs, ont peut-être par là commencé ce que dans des tems bien posterieurs, ont achevés les Gits, les Suéves, les Vandales, et les Maures, c'est-à dire donné naissance à la difference de genie, et au peu de simpathie qui s'est remarqué jusqu'à present entre les habitans de chaque Province de ce grand Continent qui renserme encore aujourd'hui trois nations, sçavoit la Castillanne, la Portugaise, & l'Arragonnoise, très distinguées l'une de l'autre, par des qualités d'esprit toutes oposées.

La suite pour un autre Mercure,

LICIDAS .

1550 MERCURE DE FRANCE

LICIDAS, MÆRIS, MENALCAS,

EGLOGUE.

Maris. Connois tu, Licidas, ces braves Chevaliers

Qui combatoient tantôt au milieu de la plaine?

Licidas. Je les connois, Mæris, le brave d'Angliers, *

Brilloit par sa valeur, mais jaurai de la peine A me resouvenir de l'autre champion,

Je le rapelle enfin ; c'est Regnaud fils d'Aimon.

Maris. Quel sujet fait agir leur valeur freneti-

Licidas. Ils se batoient, Mæris, pour la belle Angelique.

Maris. Quelle espece d'amour ! qu'oi-donc ? y un Paladin

Prend un cœur, comme un Fort, les armes à la main !

Par le sang d'un rival il obtient sa maitresse, Quelle fureur! grand Dieu! quelle afreuse tendresse!

Licidas. Nous n'aimons point ainsi dans nos hameaux charmans,

L'Amour decide seul du destin des Amans, La Bergere prononce et l'on suit sans obstacle

* Le Chevalier d'Angliers, c'est Roland.

ce

JUILLET. 17:50

Ce qu'elle a prononcé; c'est pour nous un ora-

Maris. Bergers, qui disputés de l'ardeur de vos

N'usés point entre vous de l'arc ni de la lance; Par vos soins, par vos chants, vous réussirés mieux :

Le Berger le plus tendre aura la préference. Licidas. Vivés, tendres Bergers, dans un heureun repos,

Ne disputés jamais qu'au son des Chalumeaux; Vos combats les plus grands seront ca chansonnettes ;

Pour armes vous aurés vos aimables musettes; Des combats plus sanglans sont bons pour les Heros.

Maris. Tandis que nos brebis paissent dans la prairie,

Mæris, cher Licidas, au combat te defie, Prepare de ta voix les accens les plus beaux : Et soutiens si tu peus mes terribles assauts ;

Je yeux chanter, Philis, l'honneur de ce Village .

Elle m'aime , et mes chants portez par les échos.

L'éxciteront encore à m'aimer davantage.

Licidas. La beauté de ces Eaux, ces feuillages naissans.

Tout m'invite à chanter l'objet de mon martire; Ses cruautez seront le sujet de mes chants , Echos.

1552 MERCURE DE FRANCE

Echos, repetés lui les sons qu'elle m'inspire ;
De mes plaisirs un jour vous serés confidents.
Mais quel sera, Mæris, le prix de la victoire?
Le vainqueur pour loyer n'aura-t'il que l'hon-

Le vainqueur pour loyer n'aura-t'il que l'honneur ?

Maris. Le vaincu cedera sa musette au vain-

Un Berger doit n'aimer que l'amour et la gloire. Licidas. Qui prendrons nous ici pour juger nos débats!

Maris. Menalcas qui survient; entends nous; Menalcas!

Menalcas. Celebre, Licidas, cette beauté cruelle,

Qui te cause mille langueurs; Que Mæris chante les faveurs

De sa Philis, plus douce et qui n'est pas moins belle:

Commence, Licidas, toi tu suivras, Mæris, Au plus digne des deux je donnerai le prix.

Licidas. O Nimphes, ornés-moi d'une grace

Je veux fléchir Aminthe, à mes désirs rébelle; C'est soufrir trop long-temps une injuste rie gueur,

L'Amour tendre et constant doit regner sur un

Maris. Venus, vous le sçavés, je vous ai bien servie,

J'ai suivi votre Cour sout le tems de ma vie,

Conservés

JUILLET. 1735. 1553

Conservés, chez Philis, toujours les mêmes seux, Qu'ils soient égaux aux miens; c'est tout ce que je veux.

Licidas. Aminthe, vous touchiez à la douzième année.

Lorsque dans ces vallons j'aperçus vos attraits; Je n'oublirai jamais la fatale journée,

Ou pour vous de l'Amour je ressentis les traits.

Maris. Moi j'ignore en quel jour mes feux ont pris naissance;

J'ignore en quel instant sont éclos nos amours; Nos deux cœurs, ma Philis, furent joints dès l'enfance.

Et je ne doute point qu'ils ne le soient toujours. Licidas. Ah! je connois l'Amour; cet Enfant indocile;

Ennemi des Bergers, se nourrit de nos pleurs.

Meris. L'Amour à mes désire sera toujours fa-

Pour les foibles Amans il garde ses rigueurs.

Licidas. Amour, sur ton Autel je mettrai ta figure,

Elle sera d'argent, si tu combles mes vœux;

Maris. L'Amour n'aura de moi qu'une simple peinture;

Si j'augmente en troupeaux, un jour je ferai mieux.

Licidas. Aminthe quelquefois en son humeur ba-

Jette sur moi des fleurs et puis se va cacher,.

jc

1554 MERCURE DE FRANCE

Je cherche vainement, ou bien si je devine En son ardent courroux je n'ose l'aprocher. Maris. La charmante Philis par sa fuite legere, Ne se dérobe point à mes feux innocens, Elle s'ofre sans peine à mes désirs pressans, Comme un enfant docite aux ordres de sa mere, Licidas. Recevés, belle Aminte, un bouquet de ma main,

Un bouquet vous est dû le jour de votre Fête, J'ajoute à ce présent une tendre requête; C'est que vous le placiez sur votre aimable sein ? Maris. Je t'ofre, ma Philis, des jasmins et des roses;

Les jasmins de ton teint imitent la blancheur; Les roses de mes feux exprimeroient l'ardeur, Si ces fleurs duroient plus quand elles sont écloses;

Licidas. Je dansois dans nos prez un jour avec l'ingrate,

Et j'amais je n'eus d'elle un regard gracieux; Je crus même, un Amant à l'ame délicate, Que sur le beau Silvandre elle jettoit les yeux. Maris. Lors qu'avec ma Philis je danse sur l'her-i bette,

Je vois ses yeux s'emplir d'une douce gayeté; Elle regarde peu Palemon ou Damete, Elle tient sur moi seul son regard arrêté. Licidas. Les Loups de mes troupeaux font un cruel carnage;

Les

Les vents garent les dons de la blonde Cerés,

Aminte, les torrens détruisent mes guerets;

'Maix vos rigneurs sur moi font bien plus de ravage.

Maris. Le tendre oranger aime un printemps sans frimats:

Les roses, des Zephirs la gracieuse haleine,

Et nos prez désechés les eaux d'une fontaine

Licidas. Ma Phillis à mes yeux a cent fois plus

Je connois que mon feu par la rigueur s'augmente;

Maris: Le bonheur ne rend point ma flame moins constante.

Licidag, Regarde ces flambeaux dans le Temple allumés,

Leur feu croit par l'effort du zephir qui l'excite.

Maris. Regarde ces flambeaux lentement consumés,

Ils brulent plus long-tems quand rien ne les agite.

Licidas. Les fleurs dans leur éclat ne durent qu'un moment;

Le bonheur d'un Amant passe aussi vite qu'elles.

Maris, Compares tu les fleurs au bonheur d'un Amant?

Nos jardins ont des fleurs que l'on nomme immortelles.

Licidas. Dis moi dans quel endroit des mortels ignoré,

E Dans

Dans le fiel, dans le sang, l'Amour trempe ses

Maris. Dis moi dans quels climats, et je ren sçaurai gré,

L'Amour puise pour nous son necter et ets

Menalcas. Cessés, Bergers, vos tendres sons,
J'admire également vos aimables chansons;
Celles ou l'on se plaint des cruautés d'Aminte;
Et celles de Mæris qui ne fait nulle plainte;
De vos divins accens tous mes sens sont épris;
Par ces chants ou sans art s'exprime la tendresse,
Près de moi, près d'une Maitresse.,
Tous deux également vous metrités le prix.

P. D. F.

DEUXIE ME LETTRE sur la Vie et les Ouvrages de Molière.

Ous trouvèrez ici en abregé, Monsieur, le Portrait de l'illustre Auteur sur lequel vous demandés des éclaitcissemens.

Tantot Plaute, tantot Terence,

Que

JUILLET. 1735. 1557

Quel homme! avouons que la France, En perdit trois en le perdant.

Le bon goût et les lumieres du Roy Louis XIV. et la justice que ce Grand Prince rendoit à l'heureux génie de Moliere l'animoient de plus en plus à travailler malgré sa mauvaise santé, qui empîra encore considerablement, après qu'il eus quitté l'usage du lait où il s'étoit réduit. Il acheva néanmoins sa Comédie du Malade imaginaire. Il en donna le 10. Fevrier 1673. après son racommodement zvec sa femme, la premiere Réprésen-tation, dont on prétend qu'il étoit l'original lui-même.

Le 17. Fevrier, jour de la troisiéme Réprésentation, il se trouva plus mal de sa fluxion ? on voulut l'empêcher de jouer le principal rôle, que personne ne pouvoit faire que lui, mais il commença a Piece et l'acheva avec de grands efforts, malgré une convulsion qui lui prit sur le Théatre. Après la Réprésentation il fut saisi de froid; on le fit porter chez lui dans la ruë de Richelieu; il se mit au lit, sa toux redoubla, il cracha beaucoup de sang, et assisté de sa femme qu'il avoit envoyé chercher, et de deux de ces Religieuses qui viennent quêter à Paris É ij pendant pendant le Carême, et auxquelles il faisoit la charité, il rendit l'esprit, avec des sentimens d'un bon Chrétien. On obtint qu'il fut inhumé à S. Joseph sa Paroisse, mais la populace s'étant amassée devant sa porte, Madame Moliere épouvantée leur jetta quelque argent pour prier Dieu pour son Mari. Les Epitaphes de Moliere commencerent à paroître; et le Prince de Condé s'en voyant présenter une assés mauvaise, dit a l'Auteur, en la rejettant, j'aimerois bien mieux que Moliere me présentât la vôtre. Il ne laissa point d'enfans de Claire-Elizabeth Bejar, sa femme.

Il y a dans les Ouvrages de Moliere un tour d'esprit admirable, une adresse, un rafinement pour la Comédie, dont les plus grands Maîtres ne s'étoient pas encore avisés, un assaisonnement qu'on n'avoit pas sçû donner avant lui, et qui s'accommodoit au goût de tout le Monde; c'est-là ce qui fait que les gens simples, et les gens d'esprit, courent également après ses Comédies; il est vrai que les premiers n'y sont pas attirés par ce qui y charme les oreilles délicates; ils n'y saisissent que le plaisant, et ne font cas que du burlesque; mais les derniers y remarquent et y admirent, jusqu'où il a penetré dans les mœurs des hommes, et remondoissenz

JUILLET. 1735. 1559 connoissent les traits de la plus saine Philosophie.

Ses dernieres Comédies, si on en excepte celles qu'il fit sur le modele de Plaute, sont tout à fait dans les mœurs Françoises. Il n'en est pas de même de ses Comédies Héroïques, parce qu'il son-gea moins en les composant à faire de vrayes Comédies, que des Pieces Dramatiques, qui pussent servir de liaison aux divertisse mens destinés à former ces Spectacles magnifiques que Louis XIV. donnoit à sa Cour. Il avoit 40: ans lorsqu'il fit les premieres de ces Comédies, dignes d'être comptées au nombre des Pieces qui lui ont acquis sa reputation; mais il ne suffisoit pas à Moliere d'être grand Poëte pour être capable de les composer ; il falloit encore qu'il eut acquis une connoissance des hommes et du Monde, qu'on n'a pas de si bonne heure, et sans laquelle le meilleur Poëte ne sçauroit faire que des Comédies médiocres.

• On prétend que Moliere a presque également surpassé tous les Poëtes Dramatiques de notre temps, et les Anciens. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est qu'il a sçû l'art de plaire qui est le grand art du Théatre s soit dans ses compositions comme Auteur, soit dans ses Réprésentations comme Ac-E iij teur. teur. Par une adresse singuliere, et un talent superieur qu'il avoit reçû de la nature, il a porté la Comédie à un point de perfection qui l'a renduë à la fois divertissante et utile, et ses Pieces qu'on joüe depuis près de 80. ans sans interruption, sont encore reçûës du Public avec aplaudissement, et conservent même après un si long temps, je ne sçais quelle grace et quelle naïveté qui plaît toujours, qui se fait sentir agréablement, et que le temps n'use point.

Moliere, comme je l'ai dit d'abord, ne bornoit pas son mérite à la composition de ses excellens Ouvrages, ayant presque réuni dans sa personne les differens caracteres des Aristophanes, des Menandres, des Plautes et des Terences. Il jouoit encore son rôle sur le Théatre d'une maniere à ne rien laisser à désirer; c'étoit un modele parfait pour les Acteurs qui vouloient aspirer au sublime dans leur profession. Il étoit à la fois bon Poète, bon Comédien, et bon Orateur; en un mot le vrai Trismegiste du Théatre.

mot le vrai Trismegiste du Théatre.

Outre les grandes qualitez nécessaires au Poète, à l'Acteur, et à l'Orateur, qu'il possedoit au souverain degré, il avoit encore celles qui font l'honnête-homme; genereux, bon ami, modeste, poli,



JUILLET. 1735. 1564 poli, sçavant sans le vouloir paroître, d'une conversation douce et ai ée ce qui le faisoit generalement aimer des

Grands et des petits.

Céroit lui qui faisoit les annonces; et qui étoit ce qu'on apelloit alors, le Harangueur de la Troupe. Jamais homme n'a prononcé un compliment en public avec tant de grace, tant de simplicité, tant d'énergie, ni tant de facilité. Six ans avant sa mort, étant bien aise de se décharger de cet amploi, il pria la Grange de remplir sa place.

Il avoit un amour de passion pour son métier, et un zele ardent pour le divertissement du Publie, dont il étoit très aimé; il en donna des marques jusqu'à la fin de sa vie. A sa mort le Théatre fut fermé pendant 15. jours, et ce ne fut qu'après ce tems-là que la Troupe mortellement afligée, eut le courage de rejouer, car tous ses camarades le regardoient comme leur Pere commun, et leur bienfaicteur.

Les Parens de Moliere l'avoient élevé pour être de leur profession; il resta jusqu'à l'âge de 14. ans dans la boutique, sçachant tout au plus lire et écrire. Il avoit un grand-Pere qui l'aimoit éperdument, et ce bon homme aimoit passsio-E iiij nément nement la Comédie; il y menoit souvent le petit Poquelin, à l'Hôtel de Bourgogne. Le Pere qui apréhendoit que ce plaisir ne dissipat son fils, et ne lui ôtat toute l'attention qu'il dévoit à son métier, le gronda fort, et à plusieurs reprises; et un jour s'adressant au bon homme : Avez-vous dessein, lui dit il, d'en faire un Comédien ? plut à Dieu, lui répondit le grand Pere, qu'il fut aussi bon Comédien que Belleroze. Cette réponse frapa le jeune homme, et contribua fort à augmenter le dégout qu'il avoit déja pour la profession de Tapissier, ce qu'il témoigna dans la suite à son Pere par sa mélancolie; il le suplia de vouloir le faire étudier. Le pere y donna les mains, et l'envoya au College des Jesuites. En cinq années de tems, il fit non-seulement ses humanitez, mais encore sa Philosophie.

Ce fut au College qu'il fit connoissance avec Mrs Chapelle et Bernier, à qui Gassendi enseignoit la Philosophie; ce celebre Philosophe trouva dans Moliere tant de docilité et de penétration, qu'il se fit un plaisir de lui découvrit toutes ses connoissances. Cyrano de Bergerac, quiétoit venu achever ses études à Paris, grossit encore cette petite Troupe de Philosophes.

Pocquelia

 $_{\text{Digitized by}}Google$

JUILLET. 1735: 1563
Pocquelin ayant quitté les Erudes, fut Avocat; quelque temps après il s'amusa avec quelques autres Bourgeois, selon le gout de ce tems-là, et le sien particulier, à réptésenter des Pieces de Théatre en bourgeoisie, c'est à dire gratis, dans les maisons de quelques particuliers; mais ses camarades et lui se croyant bons Acteurs, ils se mirent à joüer la Comédie pour de l'argent, et ce fut alors que ce celebre Comédien prit le nom de Moliere, sans qu'on ait jamais bien sçû pourquoi.

Les succez que Moliere avoit sur le

Les succez que Moliere avoit sur le Théatre du Palais Royal furent partagez et souvent diminuez même, par les farces Italiennes de Scaramouche; elles attivoient la foule qui rioit aussi volontiers pour des grimaces et des singeries, que pour des représentations naïves et sensées.

pour des grimaces et des singeries, que pour des représentations naïves et sensées.

Un autre désagrément qu'eut Moliere, fut le vacarme que firent les gens de la Maison du Roy, quand il eut obtenu de S. M. un ordre pour les empêcher d'entrer sans payer, Ils prirent cet ordre pour une insulte, voulurent entrer de force, et tuerent même un des portiers de la Comédie qui se mit en état de leur résister. Tout étoit consterné dans la Troupe; tous les Acteurs et les Actrices prierent Moliere avec instance, de ne point faire E v valoir

1564 MERCURE DE FRANCE valoir l'ordre du Roy, et de laisser les choses sur l'ancien pied pour avoir la paix et la tranquillité dans le Spectacle. Mais cet illustre chef ne défera point aux suplications de ses camarades; rien ne pût ébranler sa fermeté, et sans craindre les suites que ses demarches pourroient avoir, il alla se plaindre au Roy de la violence qu'on lui avoit faite; S. M. ordonna sur le champ qu'on punit les coupables, et qu'on fit exécuter ses ordres. Comme Moliere aimoit forrà haranguer, il fit un beau Discours au Parterre à la premiere Réprésentation; et s'adressant aux Gendarmes de la Garde du Roy, qui étoient les plus dificiles, il leur dit tant d'honnêtetés, les flatta si bien, et gagna tellement leur esprit, qu'il les ramena au point qu'il vouloit, ensorte qu'à l'avenir il n'arriva plus de violence aux portes, et que tout le monde paya generalement.

M. de Grimatest raporte un traît de Moliere que je n'ai garde d'oublier, il fait trop d'honneur à sa mémoire pour n'être pas repeté. Un jeune homme de famille vint se présenter à lui pour être reçû Comédien, ayant un grand talent pour la déclamation. Moliere après l'avoir entendu et admiré, lui demanda quelle étoit sa famille

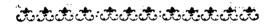
JUILLET. 1734. 1565 famille, et sur ce qu'il répondit qu'il étoit fils d'un Avocat, Moliere lui répliqua: Suivez coste profession, la nôtre est la derniere ressource de ceux qui ne sçauroient micux faire, ou des libertins qui veulent se soustraire au travail; d'ailleurs c'est enfoncer le poignard dans le sein de vos parens que de monter sur le Théatre : je me suis toujours reproché d'avoir donné ce déplaisir à ma famille, si j'avois à recommencer je ne le ferois pas. Chapelle survint, qui ayant vû le talent du jeune homme pour le Théatre, voulut le détourner du barreau, et insista pour le déterminer à être Comédien, ou par un alternative étrange, à être Prédicateur. Moliere n'entendit point raillerie, et s'en prenant à Chapelle même, fit si bien, qu'il ôta au jeune homme la pensée d'être Comédien.

Le Roy voulut rendre Moliere le chef de sa Troupe avec six mille livres de pension. Il répiésenta à S. M. que d'ami de ses camarades il deviendroit leur ennemi, et qu'il aimoit infiniment mieux être leur ami et leur confrere que leur chef. Le Roy admira ce sentiment généreux et accorda la pension de 6000. L. à la Troups entiere, dont elle a toujours joui, et qui fut augmentée à la jonction des Troupes vers 1680. à 12000. livres.

Evj La

1566 MERCURE DEFRANCE

La Comedie de l'Etourdi ou les Contretemps en cinq Actes en Vers, après avoir été joué à Lion pour la premiere fois en 1653, fut réprésent e à Paris sur le Théatre du Petit Bourbon en 1658. Moliere y joua toujours le principal Rôle, lequel fut rempli après sa mort successivement, par les sieurs de la Grange, Hubert, Verneuil, du Croisi, la Torilliere, Monmenil. Et par les Dlles de Brie, du Pin, Raisin, &c. Je suis, &c.



EPIGRAMME.

F Rapé depuis long-tems d'un mal imagí-

L'hipocondre Cléante a terminé son sort. Il se croyoit cocu, peut-être a la lègere: Peut-être avec justice, on n'en est pas d'acord;

Mais posons qu'il le fut, il eut toujours bien tort,

De prendre tant à cœur un destin si vulgaire. Et que seroit-ce donc, si pour cette chimere,

Tous ses pareils en foule alloient aux sombres bords!

Quel deuil, quel vaste deuil! ma foi dans cette

Je



JUILLET. 1735. 1567

Je pense à dire vrai que parmi tant de mores, Chaque Enfant trembleroit de rencontrer son Pere.

Par M. Desroches.

LETTRE écrite de Rennes le 28. Juin 1735 par M. de la Haye, sur un Endroit des Commentaires de l'Ecriture, par le R. P. Calmet.

Ay lû, Monsieut, dans le Commentaire du R.P. Calmet sur le Livre de la Sagesse, cap. 12. v. 8. que dans ces derniers siecles, on a plus d'une fois dans les Sieges irrité des Mouches à Miel par le feu et par la fumée, contre les armés des assiégeans. Il cite là-dessus Osorius lib. 8. de reb. Emmanuelis Reg. Lustianie.

Ce Livre est împrime à Lisbonne, un voli în fol, sous ce titre De rebus Emmanuelis Regis Lustiania invicissimi virtute et auspicio gestis libri 12. auctore hieronimo

· Osorio Episcopo Silvensi 1571.

J'ay verisse la citation, et je suis toujours plus convaincu, qu'il y a beaucoup à rabattre dans presque tout ce qu'on nous raconte de merveilleux. Osorius dit, à la verité, que les habitans de Tanli en Affrique Affrique, jetterent du haut de leurs murailles une grande quantité de ruches à miel enstamées, et que les Portugais, brulez par les slammes, et piquez par les aiguillons, surent contraints d'abandonner leur attaque, Alvearia apum innumerabilia quibus abundant incensa à manibus dimisere, nostri et alvearium slammis ambusti, et apium aculeis stimulati; oppugnationem deserere coacti sunt.

Il semble qu'en voila plus qu'il ne faut pour justifier le fait et la citation, cependant vous allez voir, Monsieur qu'il y a beaucoup à dire sur l'un et sur l'autre. Ces ruches enslamées et en même temps pleines d'Abeilles, capables de voler et de piquer en sortant du milieu des stammes, ont un air de fable qu'Osorius même a reconnu, puisqu'il ajoute que les Abeilles ne furent pas la seule desense des habitans, et que ceux ci blesserent griévement le Chef des Portugals aveclpsusieurs des siens. Multi etiam vulnera ab hostibus accepere, ne apibus tantum ea propugnatio adscribi possit, ipseque Barriga graviter vulneratus absces it.

Le R. P. Calmet qualifie, je ne sçai pourquoi, ce Barriga du titre de General des Troupes du Roy de Portugal, et donne ainsi l'idée d'une armée entiere, occupee

JUILLET. 1735. 1569 eupée à faire un Siège important : il est vrai qu'au livre 10. le même Osorius le réprésente à la tête des Portugais, qui forcerent le Château d'Amagor, mais il ne comandoit alors qu'une très petite Troupe, la prise fut même regardée comme un miraclo, à cause que ce Château étoit situé sur un rocher escarpé au milieu du lit ou du confluant de deux rivieres;en effet l'étendart de l'Ordre de Christ fut mis au sommet de la Tour, qui réprésente ce Château dans les armes des Barrigues en signe d'une Victoire, non humanis viribus, sed Christi numine et beneficio parta.

Mais l'expedition de Tanli fut faite avec encore moins de Troupes: ma premiere preuve, c'est que ce fut une simple incursion, Barriga in oppidum quod appellant Tanli, impetum similiter tulit. Je vois en second lieu que l'expedition à laquelle celle de Tanli est comparée par le mot similiter, 'n'avoit été faite qu'avec 150. Ca-

valiers.

Or des qu'il n'est plus question d'Armée ni de Siege, tout le merveilleux s'évanouit, et le dénoument est très simple, les habitans de Tanli fermerent leurs. Portes et jetterent sur les Portugais des ruches enstamées, comme l'on jette en pareil

1670 MERCURE DE FRANCE pareil cas des choses pesantes, au défaut de pierres, pour se garantir; le Commandant blessé et griévement blessé, ainsi que plusieurs de sa petite Troupe, par des gens qu'il avoit crû surprendre, se retira sans débrider; tout cela est trèsordinaire, et Osorius pouvoit se passer d'y faire entrer le bizare secours des aiguillons des Mouches à miel, lequel a principalement donné lieu à l'erreur du R. P. Calmet, sur le Siege, le General et l'Armée. Je suis, &c.

FABLE.

C Ertain Faucon, par la faim aux abois, Etoit en quête. Il sort du fond d'un bois; Il voit de loin une jeune Colombe . A tire d'aîle avance, plane et tombe Sur la pauvrette et se met en devoir De la croquer: Quoi donc ? votre pouvoir Est votre loi? cria l'Oiseau timide; On est vainqueur quand le combat décide; Muis quelle gloire est-ce à votre vigueur De triompher de moi, qui meurs de peur? Allez forcer l'Epervier à se rendre, Ou le Milan, ils scauront se défendre.

Notre

Notre Faucon lui répond d'un ton sec,
Désendez-vous, n'avez-vous pas un bec?
Hélas! mon bec n'a de force et d'adresse
Que pour donner des preuves de tendresse
A mon ami. Quel est ce bel ami?
G'est un Pigeon, mais il est endormi.
Faut l'éveiller et qu'il vienne à votre aide;
Non, s'il vous plaît, de grace; le remede
Seroit encor plus cruel que le mal.
Comme ils parloient, ce petit animal
Se réveillant, vient se perdre lui-même;
Pour sa Colombe il se sait égorger.
L'Amour prudent avoit vû le danger;
L'Amour ardent ne voit que ce qu'il aime.

SUR LAQUESTION de sçavoir, si ceux qui conviennent que la Maison de nos Roys, a la même source que celle de Charlemagne, doivent l'apelier la Troisième Race, &c.

Es lumieres que la critique a repanduës sur l'Histoire, nous ont désabusé de plusieurs opinions fausses, que l'on prenoit auparavant pour autant de veritez; parce qu'on ne se donnoit pas la peine de recourir aux sources, de juger

1672 MERCURE DE FRANCE ger de l'autorité des Auteurs, d'observer l'ordre des tems, et d'éxaminer les ver l'ordre des tems, et d'éxaminer les Actes. Tout étoit vrai, parce qu'on vouloit tout croire, et qu'on ne distinguoit pas entre la bonne Antiquité, et ce qui pouvoit l'avoir corrompuë; on respectoit sans discernement tout ce qui paroissoit ancien. On donne peut être aujourd'hui dans l'extrémité oposée; mais du moins si on perd quelques veritez en ne se livrant pas si aisément, on a l'avantage de ne croire que sur des preuves solides. Il y a cependant certains points d'Histoire, et dans d'autres gentes de science qui quoique démontrés pour science, qui quoique démontrés pour les personnes neutres, trouvent encore de l'oposition de la part de ceux qui n'ont pas la force de séparet de leur état les opinions qui ont pris naissance chez eux, ou que differents interêts ont obligé à s'en rendre les Protecteurs. Cela est arrivé à des Personnages dignes de respect par leur pieté et par leurs lumieres; cette démarche auroit sans doute fait tort à des hommes médiocres; mais les fautes des grands Hommes se pardonnent d'autant plus volontiers, que plus ils ont de ré-putation, moins elle peut souffrir de di-minution dans son intégrité.

Il est encore arrivé que malgré ces éclair-

JUILLET. 1735. 1575 eissemens, le Public accoutumé à l'erreur, en a conservé le langage, et a contredit par son expression l'idée qu'il a de la chose; il y en a des éxemples dans plusieurs Sciences qu'il n'est pas besoin

de raporter ici.

Cela m'a surpris à l'égard de nos plus célébres Historiens qui conviennent presque tous, que la Maison de nos Roys n'est pas differente de celle de Pepin et de Charlemagne: et n'onr pas cessé de s'exprimer comme ceux qui croyent que c'est une troisième Race; ils veulent nous prouver que Childebrand, frere de Charles Martel, étoit Ayeul de Robert le Fort, Bisayeul de Hugues Caper; et ils apellent deux Races une Famille qu'ils soutiennent être la même, et qui ne forme, suivant leur sisteme, que deux Branches d'un tronc commun; il leur convenoir, sans doute, après avoir découvert une verié, de faire la Loy des termes et de l'expression.

Hugues Capet étoir plus proche de Pepin, pere de Charles Martel, que Henri IV. ne l'étoit de S. Louis; cependant on n'a pas separé la Branche de Bourbon des autres Branches de la Maison de France, en disant que c'est une quatriéme Race; pourquoi ne dirat'on

pas

1574 MERCURE DE FRANCÉ pas du Roy Hugues, à l'égard des Carlovingiens, ce qu'on dit de Henri IV. à

l'égard des Capetiens.

Il est vrai qu'on peut répondre qu'il y a bien de la différence entre Henri IV. et le Roy Hugues: Henri IV. étoit reconnu pour un Prince du Sang qui avoit un droit incontestable à la Couronne, que nulle Puissance sur Terre n'étoit en droit de lui disputer, au lieu que Hugues Capet n'y avoit aucun droit que par le choix de la Nation, que tout le droit à la Couronne résidoit en la personne de Pepin et de sa posterité, et que les autres Seigneurs de la Maison n'étoient pas devenus, par son Election, successibles à la Couronne.

Mais on peut aussi répliquer qu'il faut distinguer entre le droit à la Couronne, et être d'une même Maison, avec une Branche Royale, quoique le Roy Hugues n'eût pas par sa naissance le droit de monter sur le Trône, il avoit la parenté ou plutô: la consanguinité avec Charlemigne, laquelle ne s'efface jamais, tant qu'on peut la découvrir; ainsi dès qu'on scait qu'il avoit une même origine, le droit negatif, pour ainsi dire, à la Couronne, ne peut pas empêcher qu'il ne soit vrai de dire qu'il est de même Maison;

JUILLET. 1735. 1575 et qu'ayant remplacé la posterité de ce grand Prince, quoique ce ne soit pas par droit de naissance ou de succession, sa Race ne doive être comptée avec elle, comme la seconde par raport à celle de Clovis.

Quand je dis que le Roy Hugues n'avoit aucun droit à la Couronne, cela est
exactement vrai. On peut cependant dire qu'il y avoit de la justice de le préferer aux autres Seigneurs, puisqu'il étoit
de même Maison que l'her tier qu'on
vouloit exclure; il paroît que Dieu fit
lui-même cette justice, et que cette raison n'étoit pas sçûë communément de
tout le monde, puisqu'on sçait qu'il eut
des concurrens et d'autres traverses à
essuyer, que contre le Prince Charles.
Glaber (a) lui-même ne connoissoit pas
l'origine de Hugues Capet, et l'aveu qu'il
en fait ne prouve ni pour ni contre;
parce qu'un Auteur qui dit qu'il ne sçait
pas une chose, ne détruit aucun sisteme.

Je conviens qu'il étoit contemporain à cette révolution; mais cela ne décide encore rien pour le point dont il s'agit, puisqu'il est né plusieurs siecles après Pepin, Pere de Charles Martel; il n'est

^(#) L. 1, cap. 2. 6 l. 2.

pas fort surprenant qu'il ait ignoré quel étoit Childebrand, et si le Roy Hugues en étoit descendu. Il n'y a rien de si facile à perdre que des dégrez de Généalogie; et d'ailleurs la grandeur où étoit montée la Branche de Charlemagne, pouvoit avoir obscurci par son éclat celui des autres Branches, qui n'ayant pas de droit à la Couronne perdoient tous les jours de leur considération, à mesure qu'elles s'éloignoient du tronc commun, de orte qu'elles ne furent plus regardées que comme les autres grandes Maisons de l'Etat.

On a même toujours eu tant de vénération pour Charlemagne, que l'on séparoit, pour ainsi dire, de sa Maison et de sa Race tout ce qui n'en descendoit pas en ligne directe, on ne parloit que du sang de Charlemagne et de ceux qui pouvoient se vanter de remonter jusqu'à lui. Enfin la décadence de sa Posterité nous ramene à des tems malheureux où l'ignorance sur les plus grandes affaires, les grands évenemens, les Négociations, le Gouvernement, &c. nous prouvent que l'on ne s'attachoit pas à des détails et à des recherches de Généalogie.

Je n'entrerai pas dans toutes les preuves que l'on a données en faveur de ce sistême sistême qui est le plus suivi, elles sont connues de tout le monde. Ce que je trouve de plus décisif est la Lettre de Charles le Simple au Comte Hugues, Ayeul de Robert qu'il apelle juus consanguineus, ce qui exprime un Parent du même Sang et de même Race, ce qui ne s'entendra pas pour ces tems-là d'un Titre honorage comme celui de Cousin que le Roy donne à ses Maréchaux: Aique le Roy donne à ses Maréchaux; Ai-moin raporte dans la vie d'Abon un fragment de son Apologetique, où parlant au Roy Robert il lui dit en ces termes, copiez d'après Horace, dans son Ode à Mecenas... Dulce decus meum Roberte, quem atavis Regibus editum divina pietas perduxit ad Regni fastigium. Ce qui ne doit pas être expliqué par une Traduction rigoureuse, ni être entendu de ma-niere que Robert fût descendu des Roys qui l'avoient précedé; mais ce qui peut s'entendre d'une Ligne collaterale, dont on peut fort bien dire que l'on descend, quand on est inférieur en dégré de parenté. On peut voir sur cette Question les preuves de du Bouchet, Mezeray, les Notes d'Adrien de Valois sur le Poeme d'Adalberon, &c.

Personne n'a osé dire, depuis que ce sistême a paru, qu'il a été imaginé, pour flater nos Roys; leur Grandeur n'a pas besoin qu'on emprunte pour faire paroître leur Maison ancienne et illustre; quand on ne dateroit que depuis le Roy Hugnes; on a déja remarqué plusieurs fois qu'il n'y a pas de Maison Souveraine, sans exception, qui compte une aussi longue suite de Roys, et qui en ait donné un aussi grand nombre à tant de Royaumes et d'Etats.

mes et d'Etats.

L'objet que j'ai eu dans ce que je viens de dire, est de proposer, s'il n'est pas plus convenable de régler l'expression sur l'idée que l'on a, que de parler comme ceux qui croyent differemment, ce qui pouroit jetter dans la suite de la confusion dans le langage historique. Ainsi ceux qui n'adoptent pas ce sistême sur l'origine de la Maison de France, peuvent parler comme ils pensent; mais ceux qui le reçoivent peuvent-ils s'exprimer comme ils ne pensent pas, sans faire valoir l'opinion contraire? il faut donc que ceux qui veulent que les Capetiens ne forment qu'une même Maison avec les Carlovingiens, n'admettent que deux Races de Rois, et fortifient leur sențiment par les termes qui y accoutument. ment par les termes qui y accoutument.
Par quelle raison subordonnera t'on ce sistême là aux expressions de celui qui y cst

JUILLET. 1735. 1579 est opposé ? si on a parlé plusieurs siecles autrement que je ne propose, c'est qu'on croyoit devoir parler comme on croyoit; l'usage ne doit être ici d'aucun poids, puisqu'il est d'usage, de parler comme on pense.

Le mot de l'Enigme du premier Volume de Juin est Ciseaux, et ceux des Logogryphes sont, Port et Maire. On trouve au premier, Or, Po, Pot, Trop, Top. Au second, Marie, Mire, Emir, Air, Mer, Ame, Mi, Ré, Rame, Amer, Arme, Mie, Aimer, et Rime.

L'Enigne du second Volume du Mercure de Juin a dû s'expliquer par la Nuis et le Jour; et les deux Logogryphes par Ponce et Livre. On trouve dans ce dernier, Lire, Ivre, Levi, Vrie, Ver, Rive, Lie, Vire, Vil, Re, Ire, Jeu, Rue, Elu;

Kie, Le, Eli, &c.

On a fait une faute considérable dans le Mercure de May, page 921 en confondant par inadvertance deux Logogryphes en un seul. Le premier est celui de Chatte, qui commence par ces mots; Je nais pour rapiner, &c. et finit ainsi: Combinés moi je gâte vos habits; il n'a que six Vers.

F. L'autre

1,580 MERCURE DE FRANCE

L'autre dont le mot est Fraise, commence tout de suite par ces mots: Six membres font mon tout, &c,

40,000,000,000,000,000,000,000,000,000

ENIGME.

Uoique mon secours soit vulgaire;
Il n'en est pas moins salutaire;
Celui qui me visite en mon apartement
Est fort sûr d'y trouver quelque soulagement;
Et ce que l'on sçait être un devoir nécessaire,
Commodément par tout sans moi ne se peut,
faire.

Chez l'un et l'autre sexe on me croit si discres

Que je suis le dépositaire

De ce qu'ils ont de plus secret;

Aussi sçais-je si bien me taire,

Qu'on me peut sûrement consier son affaire;

Sans en avoir aucun regret.

Tel qui le plus m'abhorre et fuit mon voisinage.

Ne peut me refuser l'hommage

Que l'on doit me rendre; et pourquoi

Nature qui paroît si sage, A-t'elle imposé cette Loi?

Consultés Hipocrate, il le sçait mieux que moi.

LO:

TITTETT TOTAL TENENT TOTAL TOT

LOGOGRYPHE.

D E six membres mon corps emprunte sa

Les six unis, je suis un ornement;

Mais ne me fais , Lecteur , aucun retranchement.

Un seul de moins, je deviens pourriture.

Pour reparer ma chute, ote m'en un encore,

Je m'associe aux celestes Concerts;

Mais pour le coup, tout beau, sans quoi, vile pécore,

Je suis reduit à chanter d'autres airs.

Yeux-tu du corps entier retrancher tête et quene;

Il restera, ce que comptoient avoir Sur le double sommet maints Auteurs sans sçavoir.

Crains-les, Lecteur, et fuis-les d'une lieue. Certain mal dangereux que je ne nomme pas, Leux fut legué pour unique héritage.

De deux membres sur six interdis-moi l'usage,
Tu trouveras ce mal, ou toi-même l'auras.

*** à Riom.

AUTRE.

S Ept caracteres me composent,
Et suivant comme ils se transposent,
Produisent bien des noms divers.

Vous y trouverez l'eau pour nos besoins utile;
F ij I

1682 MERCURE DE FRANCE

Le nom de la superbe Ville, Qui mettant les Rois dans ses fers, Donna jadis des Loix à l'Univers. Celui de pieux Solitaire:

Un arbre sous lequel et Berger et Bergere

Vont s'égayer et danser fréquemment ;

Un capricieux Elément,
Et cette Nation que le Soleil rend noire;

Un instrument fort conqu des Chasseurs

L'endroit où l'on met les Liqueurs,

Qu'on veut tenir fraîches pour boire. Vous y pourrez encore voir

Ce qui fait qu'on porte un mouchoir.

Un Roc dont les Vaisseaux font souvent triste,

Et le nom d'un Poisson qu'on pêche en Terre-

Le premier mot que l'Ange dit

'A la Vierge pleine de grace; L'endroit sur lequel on s'assit.

Le métal précieux que l'Inde nous produit;

Une jaune couleur, Maroc, un mur, un fruit

Me transposant d'autre maniere,

Un chétif animal qui rampe sur la Terre; La Plume que tient un Forçat;

L'Arme dont Cupidon aux cœurs livre la

Dignité de l'Eglise et bon repas d'un Chat; Abbesse que l'Eglise honore;

Et

JUILLET. 1735. 1583

Et Note de Musique encore.

Un mot qu'on a voulu retrancher du François; Une herbe utile en Pharmacie;

Guérison'd'une maladie,

Et ce qu'à déjeuner on mange quelquefois.

Vous verrez aussi sur la Liste, En François, en Latin un nom d'Evangeliste, Un poids qui sert pour l'or et pour l'argent, Edipes curieux, cherchez le dénoûment.

Le Maire.

ቚ፟ቚቚቚቚቚጜጜጜፙፙፙ<mark>ቚ</mark>

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

D'ESCRIPTION GEOGRAPHIQUE Historique, Chronologique, Politique et Physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie Chinoise, enrichie des Cartes generales et particulieres de ces Pays', de la Corte generale et des Cartes particulieres du Thibet et de la Corée, et ornée d'un grand nombre de Figures et de Vignettes gravées en taille-douce. Par le R. P. J. Baptiste du Halde, de la Compagnie de Jesus. A Paris', chèz P. G. le Mercier, rue S. Jac-Fiij ques

1584 MERCURE DE FRANCE ques, au Livre d'or, 1735. 4. volumes in folio, papier grand Raisin, ptix 250. livres. On peut assurer que rien n'est épargné dans cette. Edition.

RECUEIL DE L'HISTOIRE et Memoires de l'Académie Royale des Sciences, de-puis son établissement en 1666 jusqu'en puis son établitément en 1666 jusqu'en 1698, entiérement imprimé en onze tomes, lesquels se divisent en 14, vol. in 4, avec quantité de figures: avec la Table générale des Matieres de tout le Recueil des mêmes Mémoires depuis 1666. jusqu'à 1730. en quatre volumes in 4. et le Recueil des Machines qui ont été présentées à cette Académie depuis son établissement jusqu'à présent, en six volumes in 4. remplis de figures. Ces 24. volumes in 4. paroissent par les soins de G. Martin, Coignard, fils, et Guérin l'aîné, Libraires, ruë saint Jacques, chez lesquels on trouve aussi les Mémoires de la même Académie depuis et compris 1699. jusques et com-pris l'année 1710. en 12, volumes in 4. avec figures.

AVIS DESINTERESSE' sur les derniers Ecrits publicz par les Cours de Vienne et de Madrid, au sujet de la guerre JUILLET. 1735. 1583 guerre présente, avec quelques Observations de Droit sur l'Article V. de la Quadruple Alliance et le Suplément au Recueil des Pieces citées dans la Réponse de la Cour de Vienne, où l'on trouvera les Pieces que la même Cour a jugé à propos de ne pas exposer au Public, 1735, in 4. pages 200. ou envitoit. A Paris, chez Coignard, fils, et Boudet, rue S. Jacques, à la Bible d'or.

TRAITE DES CUREZ PRIMITIFS, où l'on examine leur origine, les differentes causes qui y ont donné lieu, leurs droits, prérogatives et Charges. Les diffezens moyens Canoniques pour établir Leurs droits, la manière de les exercer, et les autres questions sur la même matiere. Suivant les Décrets des Conciles, les Constitutions des Papes, les Chartes anciennes, les Ordonnances et Déclarations des Rois, et la Jurisprudence des Arrêts des Cours Souveraines. Le tout raporté à la derniere Jurisprudence, sinée par la Déclaration du Roy du 5. Octobre 1726. et celle du 15. Janvier 1731. in 4. A Toulouze, chez Nicolas Caranove, et à Paris, chez Etienne Ganeau et Louis-Etienne Ganeau, fils, ruë S. Jacques.

1586 MERCURE DE FRANCE

Les Contes, ou les Nouvelles Récréations et Joyeux Devis de Bonaventure des Periers, Valet de Chambre de la Roine de Navarre. Nouvelle Edition, augmentée et corrigée, avec des Notes Historiques et Critiques. Par M. de la Monnoye, 3. volumes in 12. A Amsterdam, chez Z. Chatelain, et à Paris, chez Jacques Clouzier, rue S. Jacques à l'Ecu de France.

LETTRES d'un Medecin de Montpellier à un Médecin de Paris, pour servir de Réponse à la Critique du Traité de Chimie de M. Malouin, brochure in 12. de 24. pages. Seconde Edition. A Paris, chez. Guill. Caveliet, ruë S. Jacques, au Lys d'or, M. DCC. XXXV.

Ces Lettres sont écrites avec beaucoup de netteté; l'Auteur ne s'y est point arrêté à ce qui fait simplement le sujet de la querelle litteraire. Il paroît au contraire qu'il a eu principalement en vûë d'y éclaircir differens points de Physique et de Pharmacie, et il l'a fait avec précision; c'est ce qui rendra sans doute ces Lettres utiles aux Amateurs

de la Chymie.

Abrege' de l'Histoire et de l'A

JUILLET. 1735. 1587
MORALE DE L'ANCIEN TESTAMENT, où
Pon a conservé, autant qu'il a été possible,
les propres paroles de l'Ecriture Sainte,
avec des éclaircissemens & des réflexions.
Dedié à Monseigneur le Duc de Chartres
1. et 2. Vol. in 12. A Paris, chez Jean
Desaint, ruë S. Jean de Beauvais. 1735.

Les 2. Vol. reliez 5. livres. Cet Ouvrage dont on vient de publier les deux premiers Volumes, est dans le même plan que l'Abregé de l'Aneien Testament que l'Auteur a publié en un Volume l'an 1727. et qui a eu une aprobation universelle, parce qu'on y raconte les faits historiques dans le stile, et souvent avec les propres paroles de l'Ecriture, et qu'on y présente des Extraits des Livres sapientiaux et prophétiques, débarassez des difficultez de la lettre, et les plus propres à l'instruction des Fideles. Mais celui que nome des Fideles. des Fideles. Mais celui que nous annongons, a sur le premier deux avantages considerables. 1°. On y fait entrer toutes les Histoires de l'Ancien Testament, et la plûpart des faits y sont exposez avec plus d'étenduë. 2°. On éclaircit les principales difficultez qu'on n'a pû écarter du Texte, et on dévelope les veritez et les mysteres de l'Etriture, par de solides réflexions tirées des Auteurs anciens et modermodernes, qui les ont expliquez avec le plus de lumière et d'onction. L'Auteur donnera un Volume chaque année, et à la fin de chaque Volume de l'Histoire, une Table chronologique, une Table géographique, et une Table des matières. Le troisième Volume est sous presse.

Abregé de l'Histoire et de la Morale de L'Ancien Testament. 1. Vol. sans les Réfléxions, d'un caractere menu...1. livre

15. sols.

Le même, d'un caractere plus gros, papier ordinaire... 2. liv. Le même, papier fin ... 2. liv. 10. s.

On trouve chez le même Libraire les Oraisons funebres de Flechier, Bossuet et Mascaron, 3. Vol. en beaux caracteres et en beau papier . . . 7. liv. 10. s.

Sensences tirées des Lettres de S. Augusein, par ordre alphabetique, en Latin et en François... 1. liv. 4. s.

Dictionnaire de la Fable . . 1. liv. 15. s. Poemes sur la Musique et la Chasse,

dediés au Roy, où l'on trouve beaucoup de Tailles douces des meilleurs Maîtres.

3. liv.

Singularitez Historiques et Litteraires, contenant plusieurs recherches, découvertes et éclaircissemens sur JUILLET. 1735. 1589 un grand nombre de difficultez de l'Histoire ancienne et moderne. A Paris chez Didot, Quay des Augustins, à la Bible d'or, in 12. pp. 496.

MEMOIRES ET AVANTURES de M. de ***
traduits de l'Italien par lui-méme. A Paris, chez Prault pere, Quay de Gesures,
1735. broch. in 12. de 120 pages sans la
Préface, Prix, 24. sols.

TABLEAU des Maladies, ou les Remedes choisis et éprouvez, tant de Me. decine, que de Chirurgie, pour les Maladies du Corps humain, dont un grand nombre n'ont pas encore été imprimez. Suite de l'Ouvrage de Lomnius, par M. le Breton, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, in douze, 1735. 2. liv.

LA MEDECINE STATIQUE de Sanctorius, ou l'Art de se conserver la santé par la transpiration, traduite en Ftançois par M. le Breton, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, in 8°. 1735. 1. liv.

LES CLESS DE LA PHILOSOPHIE SPAGI-RIQUE, qui donnent la connoissance des Principes et des veritables Opérations de cet Art dans les Mixtes des trois genres, par le même Auteur, in 8°. 1735. 1. liv. 5. sols. Ces trois Livres so trouvent à F vj Paris 1590 MERCURE DE FRANCE Paris, chez P. G. Le Mercier, ruë Saine Jacques, au Livre d'or.

Maréchal General des Armées du Roy. A Paris, chez la Veuve Mazieres et J. B. Garnier, Imprimeurs et Libraires de la Reine, ruë S. Jacques, à la Providence. 1735. in 4°. 2. Volumes, Tome 1. pp. 600. Tome 2. contenant les Preuves, en trois Parties. La premiere, pp. 209. La seconde, pp. 88. La troisiéme, pp. 150. Planches détachées x1v.

On parlera plus amplement de ce grand et magnifique Ouvrage.

Instituts au Droit Coutumier du Duché de Bourgogne, avec le Texte de la Coûtume, les cahiers contenant l'interprétation et déclaration des articles les plus obscurs et ambigus de ladite Coûtume, et les Notes omises, et un Memoire des Villes et Villages qui usent du Droit Lerit au Duché de Bourgogne. Nouvelle Edition, revûe et corrigée. A Dijon, chez Jean Sirot. 1735. in 12.

HISTOIRE UNIVERSELEE, Sacrée et Prophane, depuis le commencement du Monde, jusqu'à nos jours, par le R-P Dom JUILLET. 1735. 1594 Dom Augustin Calmet, Abbé de Senones, et Président de la Congrégation de S. Vanne et de S. Hidulphe, in 4°. Tome premier. Cet Ouvrage sera en six Volqu'on donnera successivement les uns après les autres. A Strasbourg chez Jean-Renauld Doulssecke, et à Paris, chez Etienne Ganeau et Louis-Etienne Ganeau fils, rue S- Jacques.-

LES ANCIENS ITINERAIRES DES ROMAINS; SÇAVOIT, l'Illineraire de l'Empereur Antonin, avec les Notes entieres de
Jos. Simler, de Jetôme Surita, et d'André Schott. L'Itineraire de Jerusalem, et
le Compagnon de voyage d'Hieroclès le
Grammairien: le tout publié de nouveau par les soins de Pietre Wesseling, lequel y a joint ses Remarques. A Amsterdam, chez Jean Wetstein et G. Smith,
1735: in 4°. pp. 762. sans la Préface et
les Tables. L'Ouvrage est en Latin.

On aprend de Londres que M. Jacques Billen a fait imprimer un nouvol Herbier ou Collection des Plantes les plus rares qu'il cultive dans son Jardin. Ce Recueil a pour Titre: Horius Elihamensis seu Plantarum rariorum quas in Horto suo Elihami in Cantio colnit vir ornatissi-

F592 MERCURE DE FRANCE natissimus et prestantissimus Jacobus Sherard, &c. Ce Livre enrichi de Figures se débite aussi à Paris chez H. Louis Guerin l'afiné, ruë S. Jacques.

On aprend aussi de Londres, que Ma Tyndall a traduit en Anglois une Histoire de l'Empire Ottoman, écrite en Latin par le feu Prince Demetrius de Cantimir, dernier Hospodar de Moldavie, qui fut déposé en l'année 1711, par le Grand Seigneur, peur avoir signé un Traité avec le Czar Pierre I. Et le Ministre de la Czarine à Londres, lequel est fils de ce Prince, vient de faire imprimer cette Traduction en 21. Volumes.

Dans l'Assemblée que l'Académie Royale de l'Histoire, à Lisbonne, tint le 26. du mois de May dernier, le Docteur Nicolas - François Xavier de Silva, fut élu Académicien à la place du Pere Pierre Monteiro, mort il y a quelque tems, et il a été chargé de recueillir les Memoires qui ont raport à l'Histoire du Tribunal de l'Inquisition.

JUILLET. 1735. 1595. OUVERTURE PUBLIQUE de l'Académie Royale des Belles Lettres de la Rochelle. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville le 16. Juillet 1735.

Pouverture publique de l'Académie Royale des belles Lettres de la Rochelle devoit suivre de près son Etablissement; mais les obstacles qu'elle a eus à surmonter, ne lui ont pas permis de remplir plutôt ce qu'elle devoit à son Auguste Protecteur et à elle-même: elle soubaitoit d'ailleurs, pour donner plus d'éaclat à cette premiere Séance publique, de réunir ses premiers Académiciens honoraires; et c'est avec chagrin qu'elle n'a pû y voir M. Bignon occuper la Place qui lui étoit destinée.

Ce fut le Mercredi 22. du mois dernier que l'Académie donna à la Rochelle un Spectacle si nouveau et si interessant pour ses Citoyens. M. l'Evêque et M. le Comte de Matignon se rendirent sur les dix heures à la Cathédrale, accompagnez chacun des quatre Académiciens que la Compagnie leur avoit députez. Pendant la Messe célébrée par M. l'Evêque, on chanta un Motet, dont l'éxécution parut

contenter les connoisseurs.

Comme la Salle que l'Académie occu-

T594 MERCURE DEFRANCE pe dans la Maison de Ville, n'étoit pas assez spacieuse pour contenir une Assemblée que l'amour des Belles-Lettres, la curiosité, même devoient rendre nombreuse, les RR. PP. Jesuites furent priez de prêter leur Eglise qui est propre et bien éclairée. A trois heures l'on se rendit dans une des Sales de leur Maison; et lorsque la Compagnie fut formée, elle alla à l'Eglise, qu'une Assemblée très-bril-lante de l'un et de l'autre sexe remplis-soit entiérement. M. l'Evêque et M. le Comte de Matignon occuperent les deux premiers fauteuils au haur bout de la Table ; le Directeur se mit à la droite de M. l'Evêque, suivi du Chancelier et du Secrotaire. Les Académiciens honoraires furent placez du côté de M. le Comte de Matignon, et les autres Académiciens prirent place indistinctement et sans choix.

M. l'Abbé Dargia, Chanoine de la Cathedrale, Directeur, ouvrit la Séance par un Discours dans lequel il annonça en peu de mots le sujet de l'Assemblée.

M. Martin de Chassiron, Trésorier de France et Conseiller au Presidial, Chancelier, fit ensuite la lecture des Lettres Patentes, qu'il accompagna d'un petit Discours qui en expliquoit les motifs.

La

JUILLET. 1735. 1595

La lecture des Lettres achevée, le Directeur prononça un Discours de remerciment à Monseigneur le Prince de Conti, il fit l'éloge des Heros de cette Auguste Maison, et les representa chacun par des traits qui leur étoient propres. L'éloge du Prince Protecteur parut interesser particulierement l'Assemblée; l'Orateur mêla avec délicatesse à la peinture de ses vertus, le récit des prémices de sa valéur.

A la suite de ce Discours M. Valin, Avocat, second Secretaire, lut une Ode sur la naissance de Monseigneur le Comte de la Marche. Le Poëte a sçû y inserer avec art une partie des principales actions des Condé et des Conti, en disant au jeune Prince, que pour former un jour son courage, il lui suffiroit de lire l'Histoire de sa Maison.

Après la Lecture de ce Poëme, le Pere Jaillot de l'Oratoire, et Curé de S. Sauveur, lut le Discours que M. Gastumeau premier Secretaire, avoit fait sur les avantages que les beaux Arts retirent des Académies, et sur la gloire qu'elles procurent aux Villes dans lesquelles elles sont établies. On ne crût pas que l'absence de l'Auteur dût priver le Public d'une Pièce composée pour la Cere-

1596 MERCURE DEFRANCE Ceremonie, et dont la lecture fit en effet beaucoup de plaisir. Les Eloges du Roy, de Monseigneur le Prince de Conti, de M. le Cardinal Ministre y fu-. rent amenez naturellement, avec ceux de M. l'Evêque, de M. le Comte de Ma-tignon, de M. l'Intendant, et des premiers Corps de la Ville.

Il seroit inutile de faire ici l'analyse de tous ces Discours ,l'Académie les don-nera sans doute au Public; je me contente

de vous raporter l'endroit de ce dernier qui promet l'Histoire de la Rochelle.

» Egalez, Messieurs, par vos efforts la noi » blesse du Projet que vous avez formé; que » cette Ville déja si illustre par l'éterme due et l'éclat de son commerce, le » devienne encore par son goût pour les » Lettres; puissiez-vous dans une His-» toire éxacte et fidele faire connoître à » la posterité les veritables sources de » son élevation et de sa gloire. Sa fi-» delité pour ses Roys n'eut jamais été » soupçonnée, si une odieuse faction » d'Etrangers devenuë trop puissante » dans son sein, n'eut étouffé ses vrais » sentimens avec sa liberté; renduë à » elle-même, elle n'a plus écouté que son » devoir et son amour; et elle en a donné e des preuves assez éclatantes pour écarJUILLET. 1935. 1597 p ter à jamais le souvenir de ses malheurs.

Il y avoit encore d'autres pieces à lire, entr'autres un Dialogue en Vers, dont le sujet faisoit allusion à l'Etablissement de l'Académie, et où l'Auteur, après avoir fait l'Histoire abregée des beaux Arts, et marqué la fin qu'ils se proposent, répond aux préjugez de ceux qui ne considerent l'étude des belles Lettres, que comme un amusement frivole, quelquefois même dangereux; mais la Séance ayant déja duré près de trois heures, on jugea à propos de la lever.

Dans l'Assemblée de l'Académie Royale de l'Histoire à Lisbonne, tenué le 10, du mois passé, et à laquelle Don François-Xavier de Menezes, Comte d'Ericeira, présida en qualité de Directeur, le nouvel Académicien Don François Nicolas-Xavier de Silva fit un Discours pour remercier l'Académie du choix qu'elle avoit fait de lui pour remplir la place vacante par la mort du P. Pierre Monteiro, et les Docteurs Don Alexandre Ferreira, Don André de Barros, et dom Antoine de Andrade Rego, rendirent compte de leurs recherches.

Le 15 Juin dernier, René Aubert de Vertot, ci devant de l'Ordre des Capucins

Y198 MERCURE DE FRANCÉ eins, Prêtre, Docteur en Droit Civil, et Canon, Pensionnaire de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Censeur Royal de Livres, Commandeur de Santini, Secretaire des commandemens du Duc d'Orleans, et Secretaire des Langues de feue la Duchesse d'Orleans, mourut à Paris en son apartement au Palais Royal, dans un âge avancé. Il s'étoit fait connoitre par plusieurs Ouvrages d'Histoire qu'il avoir donnés au Public, antr'autres, l'Histoire de la Conjuration de Portugal en 1640. imprimé à Paris 1689. in 12. l'Histoire des Revolutions de Suede depuis 1350. jusqu'en 1560. avec un abregé Chronologique de l'Histoire de Suede, à Paris 1696. in 12. deux vol. l'Histoire des Révolutions de la République Romaine, l'Histoire de Malthe en V. vol. in 4. imprimée à Paris en 1727. et plusieurs Mémoires Historiques imprimez dans les Recueils de l'Académie des Belles Lerrres.

L'Abbé de Vertot étoit âgé de 80. ans, et fils puîné de François d'Aubert, Chevalier, Seigneur de Vertot, et de Bernetot, près le Havre, au Pays de Caux, et de Marie Hanyvel de Mennevilleite. Il avoit passé de l'Ordre des Cupucins dans celui des Prémontrés. Son Pere étoit fils puiné de Charles d'Aubert, Seigneur de Dau-

Daubeuf, de Vertot, du Gouchet, et de la Vavassorerie noble des Marets, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Koy, et de Louise de Prye. La famille d'Aubert est du Pays de Caux. Sa Noblesse est connuë depuis l'an 1478, elle porte pour armes d'argent à 3 Faces de sable, accompagnées de 4 Koses de gueules posées 2 1 821.

Le 28 du même mois, on fit un Service pour l'Abbé de Vertot, en qualité d'Académicien, dans l'Eglise des PP, de l'Oratoire de la ruë S. Honoré, selon la coutume.

Quelque, attention que nous ayons à conserver le souvenir des personnes illustre dans les Sciences et dans les Arts, que la most nous enleve nous avons été en défaut l'année derniere au sujet de M. Louis Audran, Peintre, Dessinateur du Roy, Concierge du Palais du Laxembourg, mort le 27. May 1734, âgé de. 76. ans , recommandable par ses talens, par sa mode tie, par sa probité, par des qualitez aimables et des sentimens genereux. Il avoit un génie admirable et fé-, cond pour toutes sortes d'ornemens de plafonds, Galleries, Décorations, &c.On voit beaucoup de ses Ouvrages dans les. Maisons Royales, dans les Palais des Princes, et dans diverses maisons de particuliers.

MERCURE DE FRANCE siculiers, à Versailles, à la Ménagerie, à Meudon, à Seaux, au Château d'Anet, à l'Hôtel de Toulouse, au Temple, à Gros Bois, à l'Hôtel de Bouillon, à l'Hôtel de Verrue, chez Mrs de Moras, la Faye, &c.

La famille des Audrans, originaire dé-Paris, si connue par les amateurs des Beaux Arts, vient d'Adam Audran, Maître Paumier à Paris, qui eut pour fils Louis Audran, l'un des principaux Officiers de la Louveterie sous Henry IV. Ce grand Roy se plaisoit à jouer à la Paume avec lui. Il n'avoit pas son pareil dans cet exercice; et c'étoit un des passetems de la Cour de ce tems-là, de voir jouer une partie de Paume par Audran et par les meilleurs joueurs qui étoient asses forts pour jouer contre lui , le Roy fut fort content de ses services, et le gratifia d'un sut lequel Audran fit bâtit le jeu de . Paume de l'Etoile, où est actuellement le Théatre de la Comédie Françoise, rue des fossez S. Germain.

Il eut deux fils Charles et Claude Audran, qui après avoir apris le Dessein, s'apliquerent à la gravure au burin, et y excellerent. Charles ou Karles qui avoit passé quelque tems en Italie pour se perfectionner JUILLET. 1735. 1601. Sectionner dans son Art, étoit le plus habile. Il mourut garçon à Paris en 1674, âgée de 80. ans, laissant pour Eleves ses neveux dont nous allons parler, et Gregoire Huret. Il gravoit très proprement, et se servoit de burins à lozanges très étroits, et presque comme des canifs, qui, mordant plus profondément dans le cuivre, faisoient qu'on tiroit 4. à 5000. Estampes de chaque planche, toutes très noires et aussi nettes que belles. Aucun autre Graveur n'a eu ce talent.

Comme son nom de Batême commencoit par un C. de-même que celui de son frere, on confondoit leurs Ouvrages, car on voyoitégalement sur les uns et sur les autres C. Andran. Ce fut pour les distinguer que Charles mit un K. au lieu d'un C. pour n'être pas confondu avec Claude.

Ce Claude Audran, frere cadet, et Eleve de Louis, épousa à Lion Elie Fretolat, et y mourut en 1676. âgé de 79. ans, laissant pour Enfans Germain, Nicolas, André, Gerard, et Claude Audran.

Germain l'aîné, vint à Paris, aprit la Gravure sous Charles son oncle, et retourna à Lion où il épousa Jeanne Ciceron en 1654, et où il mourut en 1711, âgé de 98, ans, Adjoint à Professeur de l'Académie 4602 MERCURE DE FRANCE cadémie formée à Lyon à l'instar de celle de Paris, laissant de son mariage Claude, Gabriel, Benoist, Jean et Louis Audran, Il eut pour Eleves, Benoist et Jean Audran ses fils, et Pierre Drevet, tous Grande

veurs habiles de l'Académie Royale de

Paris.

Gerard Audran, fils de Claude, et frere cadet de Germain, commença dès sa tend dre jeunesse à dessiner sous son Pere, sous Gérmain son frere, et sous François Perrier, Peintre de l'Académie Royale de Peinture, ainsi que son frere Claude Audran, mort garçon à Paris, Professeur de l'Académie Royale de Peinture en 1684. Ils vinrent à Paris pour y étudier, et peu de tems après ils entrerent aux Gobelins.

M. le Brun employa Gerard, à graver le Triomphe et la Bataille de Constantin, dans les intervalles de sa gravure il s'apliquoit à dessiner et à peindre d'après nature, qu'il n'a pas cessé d'avoir pour objet. En 1666, il alla à Rome où il fit plusieurs Planches qui le mirent en réputation, sur tout celles des Portraits de Clement IX, du neveu de ce Pontife, et de M. de Sorbieres.

Louis XIV. informé de sa grande capacité, ordonna qu'on le fit revenir ; en arrivant il grava pour Sa Majesté les Batailles

JUALLE T. 1735. 1603 taille d'Alexandre, et fit ensuite beaucoup d'autres Planches d'aptès les Desseins du Poussin, Mignard et autres grands Maîtres.

Al est le premier qui ait entrepris de si grandes Planches, et qui les ait faites avec autant de facilité et d'intelligence, ce qui marque qu'il a été le plus grand Dessinateur de tous ceux qui l'ont precédé. Il est mort à Paris au mois de Juillet 1703. dans sa 63 année, Conseiller de l'Académie Royale de Peinture, Pensionnaire du Roy, consideré des Grands, aimé des Sçavans en tout genre, et n'a laissé qu'une fille; Benoist et Jean Audran, ses neveux, furent ses Eleves.

Benoist Audran, fils cadet de Germain, né à Lyon en 1661. mort garçon à Paris en Octobre 1721. ayant dès sa jeunesse commencé à aprendre le Dessein et la Gravure, vint à Paris sous la direction de son oncle Gerard, où il se perfectionna dans l'un et dans l'autre, par quantité de Planches qu'il fit d'après les Desseins du Poussin, de le Sueur, le Brun, l'Albane. Mignard et de l'Histoire Metallique de Louis XIV.. Ce qui est sorti de sa main l'a fait regarder, après son oncle, comme le premier de son Art. Il étoit Conseiller de l'Académie Royale de Peinture, et Pensionnaire

1604 MERCURE DE FRANCE sionnaire du Roy. Il eut pour Eleve le sieur Tardieu, de l'Académie Royale de Peinture.

Claude Audran fut Peintre du Roy, et Professeur en son Académie, mort

sans posterité.

Jean Audran, frere de Claude, dere nier mort, Graveur et Pensionnaire du Roy, établi aux Gobelins, qui a une grande réputation, justement acquise, est le seul qui reste de tous les illustres Artistes de son nom.

Un des principaux Ouvrages de Claude Audran, qui donne lieu à cet article, sont les douze mois de l'année, qu'on voit en Estampes avec les Divinitez qui y président, et leurs Attributs, gravez par Jean Audran, son frere, et éxécutez en Tapisseries pour le Roy, dont voici la Description.

JANVIER, sous la protection de Junon; signe du Verseau.

Junon, ornée de son Diadême, tenant son Sceptre, qui la désigne Reine du Ciel et des Richesses, est assise sur des nuées, sous le Pavillon d'un Temple; l'Oiseau de son Char à côté d'elle, et un Cornet rempli de Pierreries et de Médailles. Ce Temple est surmonté des Vents et d'un Paon rouant, au dessus duquel est placé le signe de ce mois (le Verseau,) plus bas differens Sceptres sortant de deux autres Cornets, accompagnés des instrumens à vent qui sont les attributs de cette Déesse. Les Festons legers de plumes sont des ornemens de cette Piece, au bas de laquelle sont deux Oyes particulierement dediées à cette Divinité.

FEVRIER, Neptune : les Poissons.

Le Dieu des Eaux tenant en main son Trident, est debout sous une Grotte formée de cascades, surmontée de filets, et autres instrumens propres à la pêche, et du signe de ce mois (les Poissons,) au dessous de la Grotte sont représentez les chevaux du Char de Neptune, et plus bas un Navire avec ses agrets. On a mis dans cet Ouvrage un mélange d'Oiseaux marins, de Poissons, de branches de Coirail, et toutes sortes de riches coquillages pour attributs.

MARS, Mars et Minerve. Signe du Belier.

Le Dieu de la Guerre, est assis sur un Corcelet, le pied sur un Casque, sous un Pavillon soutenu par deux colonnes belliques, ornées de drapeaux. Le Vautour placé aux côtez du Pavillon, le Loup G ij et et le chien que l'on voit au dessous de la figure, sont des animaux destinés aux Sacrifices de cette Divinité. Les Couronnes triomphales, palissaires, murales; le chesne et le laurier dont on couronnoit les Vainqueurs, de-même que les trophées d'armes, et tous les feux, sont les attributs de la Guerre.

AVRIL , Venus. Signe du Taureau.

La Déesse des Amours tient en main la Pomme d'or; elle est assise sur un nuage avec Cupidon, sous un berceau de treillage composé de Myrthes et de fleurs; Plus bas est une fontaine soutenuë par des Dauphins, et un Cigne nageant dans son bassin, autour duquel sont les Pigeons de son Char. Les Festons de roses qui sont au dessus du berceau sont enrichis des trophées de l'Amour. Les Moineaux que l'on voit à côté étoient dédiez à cette Déesse,

MAY, Apollon. Signe des Jumeaux!

Apollon est sous un berceau soutent de Cyprès entourez de Lauriers: ce berceau est couronné de son Trépied et du serpent Python; à côté sont la Lyre de ce Dieu, et la flute de Marsias, dont-il fut vainqueur. Les trophées d'instrumens que l'on voit au dessous de la figure, et les singes qui en jouent, marquent l'Empire de certe Divinité sur la Musique comme sur la Poesie: les Couronnes en sont les récompenses; les deux Corbeaux l'un blanc, l'autre noir, réprésentez au dessus du berceau, à côté du signe de ce mois, étoient consacrez à Apollon.

Join , Mercure: Signe de l'Ecrevisse.

Ce Dieu de l'Eloquence, des Sciences et des Arts, tenant en main son Caducée, est représenté sous un Pavillon, porté sur un nuage. Au dessus sont la Sphere, le Globe, et les instrumens du jeu de la paume, attributs qui lui conviennent: la Houlette, les Ciseaux et la Bourse que l'on voit au dessous, font connoître qu'il étoit le Dieu des Bergers, et des Larrons; les balots et les festons de rubans, qu'il préside au commerce. Le Coq et le Boucétoient consacrés à cette Divinité.

Juillet, Jupiter. Signe du Lion:

Le Roy du Ciel, et le Maître des Dieux armé de sa foudre, est sourenu par son Aigle sur un nuage, sous un Pavillon dans un Temple au dessus duquel est son Egide. Une Couronne et deux Sceptres en sautoir, désignent sa puissance soul Giij veraine

veraine; l'Autel et les parfums marquent qu'on lui rendoit les plus grands hommages. On lui sacrifioit le Taureau blanc, à cornes dorées, réprésenté au dessous de l'Autel. Les cornes d'abondance qui couvrent l'Autel, les Mouches à miel et le Chesne placé autour de l'Egide lui étoient consacrés.

Aoust, Cerés. Le signe de la Vierge?

La Divinité qui préside aux moissons; est désignée par son habit blanc, son flambeau, sa gerbe, et sa faucille. Au dessous sont les Dragons de son Char. La charruë, le joug, le fleau, et tous les instrumens qui servent au labourage, sont du nombre de ses attributs, de-même que les épics, les pavots, et autres fleurs dont on faisoit des Couronnes à cette Déesse.

SEPTEMBRE, Vulcain. Signe de la Balance.

LeDieu du Feu, et des Forgerons est assis sur une enclume, sous un Pavillon, soutenu de deux Colonnes chargées des instrumens qui servent à la forge. Plus bas est la Salemandre, qu'on croit se nourrir dans le feu, et des Cyclopes figurez par trois singes, qui forgent la foudre de Jupiter. Les casques, cuirasses, bombes, mortiers

boulets, et autres instrumens d'Artillerie distribuez dans differens endroits de cette Piece marquent les attributs de cette Divinité.

OCTOBRE, Minerve et Mars, Le signe du Scorpion.

Minerve Déesse des Sciences, et de la Sagesse, tenant d'une main son Egide, et de l'aucre sa Lance, est sous un Temple soutenu de javelots, enrichi de branches et de couronnes d'Oliviers qui lui étoient dediées: le Dôme est composé du travail d'Arachné sa Rivale: aux deux cotez sont les Oiseaux qui lui étoient consacrez. Les instrumens qui servent à la Tapisserie à laquelle cette Déesse présidoit, sont distribuez de manière dans lette Pièce, qu'ils en font presque tout rnement.

NOVEMBRE, Diane. Signe du Sagittaire.

La Déesse de la Chasse et de la Pêche, habillée à la legere, avec son Diadême en forme de croissant, tenant d'une main un Javelot, de l'autre menant un Levrier, paroît en action de marcher La Biche et le Chien lui étoient de diez: les ceintures que les filles d'Athèrie lui offroient, les oiseaux, les arcs, les fléches, le car-

quois, les filets propres à la Chasse et à la Pêche, sont les ornemens de cette Piéce, et les attributs ordinaires de cette Déesse.

DECEMBRE, Vesta. Signe du Capricorne,

Vesta, Déesse de la Terre, portant d'une main le Feu qui lui étoit consacré, de l'autre une corne d'abondance, ornée d'un Diadême figuré par des Tours, est réprésentée assise sur une chaise, un tambour à ses pieds, sous un Temple de figure ronde, orné de festons, au dessus duquel on voit une femme tenant un Enfant sur ses genoux. On offroit à cette Déesse les prémices des Enfans et de tous les fruits. L'Ours et le Lyon étoient les animaux du Char de Cybele que les Poëtes ont ditaêtre la même Divinité.

Nouvelles Estampes.

Il paroît un nouveau Livre d'Estampes en 7. morceaux, compris le Titre, dans un Cartouche historié, avec des attributs de chasse, dédié à M. Bosnier de la Mosson, Bailly, Capitaine des Chasses des Plaisirs de Sa Majesté, par J. de la Jone, Peintre ordinaire du Roy en son Académie Royale. Il y en a trois en hauteur, et trois en largeur, représentant des Bussets, ornez d'une manie-

JUILLET. 1735. 1617 ré fort ingénieuse et singuliere, le tout est gravé par le sieur Huquier, qui les débite, vis-à-vis le grand Châtelet.

La veuve Cherean, ruë S. Jacques, aux deux Piliers d'or, a mis en vente une fort belle Estampe en large, gravée par Fréderic Hortemets, et terminée par N. Tardieu, d'après un Tableau de M. Charles Fanloo, peint en 1729. représentant Bethsabée, sortant du bain, vûë par David.

Les Quatre Saisons, traitées de la manière du mondé la plus ingénieuse et la plus piquante, par M. C. Natoire, Adjoint à Professeur de l'Académie Royale de Peinture, d'après les Tableaux originaux qui sont dans le Cabinet de M. Orry, Contrôleur General des Finances. Ces quatre beaux Morceaux sont gravez à l'eau forte par M. Natoire même, et terminez par le sieur P. Aveline. Ils se vendent chez Huquier, vis-à vis le grand Châtelet; il vient de graver et mettre en vente une Estampe en large, intitulée la Fontaine, d'après M. de la Joue. C'est un Morceau fort agréable.

Il paroît d'après M. de Troy; un trèsbeau Morceau en large, représentant G v Leda Leda, avec le Cigne, qui fait pendant à Calisto, du même Auteur, dont nous avons parlé depuis peu, et gravé aussi par le sieur Fessard, lequel dans ce dernier Ouvrage, paroît au dessus de luimême par l'intelligence et la délicatesse de son butin. Cette Estampo se débite avec grand succès chez l'Auteur, Place des Victoires, et chez le sieur Duchange, ruë saint Jacques. On lit au bas ces Vers de M. Danchet.

ir

Crains ce Cigne mélodieux,

Leda, c'est un Amant qui se cache à tes yeux;

Ses caresses, ses sons cherchent à te surprendre;

Ces piéges de l'Amour sont les plus séducteurs;

Quand l'oreille se préte à des discours flateurs.

Le cœur est bien près de se rendre.

Le sieur Larmessin, Graveur du Roy en son Académie, a mis au jour quatre Estampes, qu'il vient de graver d'après quatre Tableaux du sieur Lancret, Peintre ordinaire du Roy et Conseiller en la même Académie.

Ce sont les quatre âges caractérisez par leurs amusemens; les Jeux de l'Enfance; la Coquéterie naissante de l'Adolescence; la Galanterie de la Jeunesse, JUILLET. 1735. 1613 et la conversation des Vieillards. Ce sont les traits sous lesquels l'habile Peinare a voulu les faire paroître. Au choix ingénieux des personnages et à leurs expressions fines et délicates, qui n'offrent que des objets agréables, on reconnoît le gout du sieur Lancret, dont le talent aimable a eu jusqu'ici les aplaudissemens du Public.

t

S

Les Ouvrages du sieur Larmessin n'en ont pas moins eu, et l'on doit croire que les Curieux seront contens des soins que se sont donnez ces deux illustres Artistes, pour les satisfaire. M. Roy a bien voulu joindre son talent aux leurs et faire les Vers qu'on lit au bas des Estampes, et qu'on nous sçaura peut-être bom gré de voir ici.

L'ENFANCE.

Foibles amusemens nez avec l'innocence, Plaisirs qui ne coutez ni recherches ni soins; Vous faites envier le bonheur de l'Enfance; Avous connoître mieux on vous sentiroit moins;

L'ADOLESCENCE.

Des que de ses rayons la raison nous éclaire,
Elle fait acheter le plaisir et l'honneur;
On cherche à se parer, on s'étudie à plaise,
Et des regards d'autrui dépend notre bonheux.
G vi L

1614 MERCURE DE FRANCE

LA JEUNESSE.

Pourquoi tous ces combats si chers à la jeunesser Quels frivoles talens veut-elle mettre au jour? Non, chacun voudroit vaincre aux yeux de sa Maîtresse;

La Lice est une Scene où triomphe l'Amour.

LA VIEILLESSE.

Vieillards, vous vous vengez du temps qui vous dévore,

Tant que vous conservez des yeux et des désirs ;
Ces biens vous manquent-ils? Celui de vivro encore,

Yous dédommage assés des turbulents plaisirs.

Ces quatre belles Estampes se vendent avec grand succès, ruë des Noyers, chez N. Larmessin, Graveur du Roy.

On aprend de Londres que la Reine d'Angleterre a donné à M. Pointz, Gouverneur du Duc de Cumberland, son Portrait, peint par M. Amiconi, celebre Peintre Italien, et dans lequel elle est représentée, remettant ce Prince entre les mains de Minerve.

Un des plus habiles Sculpteurs de Londres, a fait par ordre du Duc de Marlborough, une Statuë du General de ce nom, laquelle doit être placée dans l'Abbaye de Westminster.

J'U IL L'ET. 1735: 1619

EXTRAIT d'une Lettre de M. Gayot de Pitaval, Avocat en Parlement, Autheur du Recueil des Causes Celebres.

E suis obligé, Monsteur, de répar rer une erreur que j'ai commise dans les Causes Celebres et interessantes, que j'ai données au Public : j'ai atribué au Parlement de Flandres, séant à Doi ay, un Arrêt qui condamne au feu un Curé innocent, comme convaincu d'un assassinat; il est vrai que je raconte qu'il y avoit un corps de délit et des présomptions très pressantes, et que suivant l'histoire que je fais, le Parlement ne pouvoit juger autrement; on a vérifie sur les Registres de cette Cour que depuis son institution jusqu'à présent, elle n'a jamais rendu un pareil Jugement. En réparant cette erreur je rétablis la vérité dans ses droits, et je rends au Parlement de Flandres la justice que je lui dois; je reconnois donc qu'il ne peut avoir le déplaisir d'avoir rendu un pareil Jugement, et qu'il joüit justement de sa réputation dans tout son éclat et son intégrité. Cette réputation est dans ce Monde la légitime récompense des Juges équitables; l'erreur que j'ai faite là-dessus est dans le III. Tome, je place cette

1816 MERCURE DE FRANCE

cette Histoire après celle de le Brun.

Je vous serai très-obligé, Monsieur, si vous voulés bien inserer dans votre Mercure cette rétractation de mon erzeur. Je suis, &cc. Signé Gayot de Pitaval.

A Paris le 8. Juillet 1735.

Le Public sera, sans doute, bien aise d'être averti que le sieur Doutreleau, Marchand Epicier, à l'Image S. Nicolas, ruë et près S. André des Arts, à Paris, vend le Sel Polychresse de M. Seignette de la Rochelle.

施热热热热热热热热热热热热

CHANSON.

Mars, qui se plait au bruit des Armes, Vous rendant votre Epoux fait cesser vos alelarmes.

Profitez, belle Iris, de son heureux retouz-

L'Hymen en liberté joüit de sa victoire.

Il a le plaisir à son tour De faire souffrir à la Gloire Les maux qu'elle a faits à l'Amour-

Ces paroles sont de M. Moreau de Mautour, et la Musique de M. du Vignau.

SPEC-

ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS.

POTAS DO

Digitized by GOOGLC

ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS.

JUILLET. 1735. 1617

SPECTACLES.

E 20. de ce mois, on reçut dans l'Assemblée des Comédiens François la Tragédie nouvelle de Teglis, de M. de Morand, dont nous avons parlé dans le Mercure d'Avril 1734, sous le titre de Pyrrhibe et Téglis. Elle sera jouée incressamment.

Les mêmes Comédiens répetent actuellement une Comédie nouvelle en trois Acres et un Prologue, en Vers, dont le titre est l'Amante en Tutelle, dont nous rendrons compte du succès et des juge-

mens du Public.

La Tragédie d'Aben-Saïd de M. l'Abbé le Blanc, dont nous avons annoncé le succès dans le dernier Mercure, a été retirée par l'Auteur à la douzième Représentation pour être reprise cet hyver après la premiere Tragédie nouvelle, qui sera donnée au retour de Fontainebleau, où elle coit être joüée devant le Roy. "L'Histoire Orientale est si peu connue, qu'il n'est pas étonnant que nous soyons tombés dans quelque erreur au sujet de cette Pièce. Aben-Saïd n'est point un Descendant

Wis MERCURE DE FRANCE dant des anciens Kalifes, ainsi que nous? l'avons dit; il descendoit au contraire en ligne droite de Genghiscan, et ce sont les Successeurs de cé fameux Conquérant, l'Alexandre de l'Orient, qui ont détruit l'Empire des Kalifes. Holagou, cinquiéme Empereur des Mògols, est ce-lui qui extermina leur Race dans la personne de Mostaassen, et qui s'empara de tous leurs Etats. Aben-Said te trel zieme et le dernier des Successeurs de Genghiscan. Arbacan lui succeda, mais il'ne posseda qu'une très-petite partie des Etats qui avoient été soumis à la domination des Genghiscaniens Les Timurides, c'est-à-dire, Tamerlan et ses Successeurs les en dépoüillerent et les forcerent de se retirer dans le Pays des Usbecs, fort avant dans le Nord.

Aben Said étoit fils de Mohammed, Kodabendé, dont le nom Mogolien est Algiapiou; ce Sultan est le premier des Descendans de Genghiscan, qui ait embrassé le Mahometisme, et ce fut alors qu'il changea de nom. Il fit bâticila Ville de Sultanie et y établit son Siège Imperial, c'est celle que les Orientaux apclient Solthaniah, et où Abén Said a été inhumé, ainsi que son Père. Elle subsiste encore et c'est une des plus belles Villes de la Médie.

L'A-

JUILLE'T. 1735: 1619 L'Académie Royale de Musique continuë les Représentations des Fêtes de Thalie, qu'on voit toujours avec plaisir.

Le 26. de ce mois, on remit au Théatre la Critique de ce même Ballet, faite par l'Auteur de la Piece; Thalie, Polyminie, Terpsicore et Momus, en sont les Acteurs; les Rôles sont remplis par les Dlles Petitpas, Monville, Mariette, et par le sieur Cuvillier. Le Public a paru satisfait de cette Addition. La Dlle Mariette s'est très-bien acquittée de son Rôle de Muse de la Danse, et a été fort aplaudie, tant par raport à son Jeu, que par raport à son Chante.

On vend chez la veuve de Louis-Denis de la Tour, Imprimeur, Libraire, rue de la Harpe, aux trois Rois, un Poëme Lyrique, intitulé Rhodope ou l'Opera Perdu. M. Autreau qui a donné au Public de si excellens Ouvrages de Théatre, a ajouté celui-ci à la petite Comédie de la Magis d'Amour, dont nous avons donné l'Extrait dans le dernier Mercure; le nom d'Opéra Perdu, qu'il ajoute à celui de Rhodope, semble annoncer au Public que cet Opéra n'ayant pas été joué, a été comme perdu pour l'Auteur des Paroles: nous n'entrerons pas dans une plus grande disa cussion;

1620 MERCURE DE FRANCE cussion: nous ne croyons pas que nos Lecteurs en soient bien curieux. Venens à

l'Ouvrage.

Le Théatre réprésente au Prologue un des bosquets du Parnasse, formé de Lauriers, dont les troncs sont entourez de festons d'immortelles, et chargez sur le devant d'instrumens de Musique; on voit dans l'éloignement Pegase, prenant son vol du haut du double Mont. Calliope est à la tête des Muses; Minerve entre d'un côté, tenant par la main une jeune Fille, qui réprésente la Fable; Momus entre de l'autre, accompagné des Ris, des Jeux, des Graces badines. Momus excite les Muses à chanter, par ces Vers qu'il chante lui-même.

Chantez, chantez, divines Sœurs; Minerve à vos Concerts aujourd'hui s'interesse; Inspirez de votre art les charmantes douceurs

Au digne objet de sa tendresse; Par vos chants, par vos soins meritez ses faveurs;

Minerve avouë la Fable pour sa Fille, conçuë de la même maniere qu'elle l'a été elle-même de Jupiter; Calliope prie la Fable de donner un essai de son génie, cette aimable Fille de Minerve s'en acquite par cet ingénieux Apologue.

Uno

JUILLET. 1635. 162Y Une jeune Beauté, d'un air un peu severe,

Toujours dans un simple ornement, 'esprit tranquille et doux sans trop d'ardeur de

D'esprit tranquille et doux sans trop d'ardeur de plaire,

Quoi qu'aimable, tendre et sincère, Inspiroit peu d'amour au cœur de son Amant; Une fête à ses yeux l'offrit vive et brillante; Des plus charmants transports l'Amant fut agité;

En quittant son austerité,

La Sagesse ainsi nous enchante.

Momus adresse la morale de cette Fable aux Vertus qui accompagnent Minerve; elles les invite à être moins severes, et leur promet qu'elles en plairont davantage; un chœur apuye l'invitation de Momus, tout se mêle dans la danse qui suit le chœur, et la Sagesse ne rougit point dese livrer à un innocent badinages Minerve lie la Piéce au Prologue par cès vers qu'elle chante sur le point de son départ:

Un pressant interêt m'engage 'A me rendre en ce jour près des murs de Memphis;

J'y vais jouir du triomphe d'un sage, Le plus cher de mes favoris.

Calliope en l'absence de Minerve acheve ce Prologue: les Rossignols se mêlene à ses chants, et forment avec les Muses d'agréables concerts : le Prologue finit par ce chœur.

Que la joie anime vos pas ; Regnez, Plaisirs, regnez dans nos sacrés Bocages ;

S'il est des temps pour être sages, Il en est pour ne l'être pas.

R.HODOPE,

Comédie Ballet.

LaScene est dans les jardins de Rhodope près de Memphis. Son Palais se découvre dans un lointain, au delà duquel s'éleve la piramide qui porte encore aujourd'hui son nom. Esope ouvre la Scenepar ce court Monologue:

Evitons, évitons dans ce faral séjour Le dangéreux objet de mon premier amour. Xantus dans ces jardins m'ordonne de l'attent dre;

Esclave malheureux je n'ai pu m'en deffendre;

O Ciel! à quel danger m'exposai je en ce jour i

Sois satisfait de ma longue foiblesse,

Dieu des Amans, laisse-moi respirer;

Je t'abbandounai ma jeunesse;

N'est il pas temps pour moi de ne plus soupires.

Le

JUILLET. 1735. 1623
Le Philosophe Xantus, Maître d'Esope vient interrompre les sages réfléxions
de son Esclave. Esope lui conseille de ne
pas exposer son cœur aux dangereux regards de Rhodope qui va se rendre dans
ces jardins, où ses Amans doivent celebrer une Fête à sa gloire. Xantus brave
les traits de l'Amour; Esope lui donne
une utile leçon par cette Fable;

Un jour assis sur le rivage,
D'agréables zéphirs, un calme plein d'apas,
Tout m'inspiroit des désirs de voyage;
Un Alcion vint me dire tout bas :
Loin de tes yeux j'aperçois un orage :
Malheureux ne t'embarque pas.

Esope est l'Alcion de cette Fable; mais Xantus ne profite pas de l'Apologue.Rhodope vient; le Maître et l'Esclave se retirent; celui-ci pour l'éviter, et celui-la pour observer ses traits.Rhodope piquée de la fuite d'Esope son premier Amant, fait entendre à Chloë sa confidente, qu'elle n'oublira rien pour s'en venger: elle se promet de le rengager pour l'accabler de rigueur; Chloë lui conseille de songer uniquement au choix qu'elle va faire d'un Epoux, entre tant d'Amans qui soupirent pour elle. Rhodope s'apercevant que

4624 MERCURE DE FRANCE que Xantus la regarde tendrement, se propose de le rendre l'instrument de la vengeance qu'elle médite contre Esope; elle le fait connoître par ces deux Vers:

Il tient l'ingrat sous sa puissance ; Il peut servir à ma vengeance.

Xantus n'osant l'aprocher, elle lui en témoigne sa surprise, attendu qu'ils sont nés tous deux sous un même Ciel; ce timidePhilosophe se sentant désarmer d'un seul regard, lui dit d'un air interdit:

L'éclat de tant d'apas, cet accueil gracieux A troubler ma raison semble d'intelligence;

Toute mon ame est dans mes yeux; Je ne puis qu'admirer et garder le silence.

Il n'en dit que trop pour affermir Rhodope dans le dessein qu'elle a de se venger de l'indifference d'Esope; on verra dans le second Acte de quelle maniere cette fine coquette s'y prendra; ce premier est terminé par une Fête, composée de Bergers et de Bergeres, de Jardiniers et de jardinieres, ce qui forme deux differents caracteres, l'un galant, l'autre comique.

Au second Acte la Scene est encore dans les Jardins de Rhodope, du côté oposé JUILLET. 1735. 1625 oposé à celui qu'on a vû dans le premier Acte; la Pyramide s'y découvre entiera au-devant de son Palais; elle est ornée de festons de fleurs, et terminée par sa Statuë; un Murel au pied de la Pyramide.

Esope déplore le sort de son Maître que Rhodope a conduit dans son Palais; il se confirme dans le dessein de ne plus s'engager avec une Beauté si dangereuse; il se cache voyant aprocher Xantus, et prête l'oreille a ce Monologue.

Doux espoir, flateuse esperance,

Présage des plaisirs, que vous avés d'apas i

Ah! peut-on ne se rendre pas

A votre aimable violence? &c.

Esope feignant d'arriver à l'imprévû, sonde le cœur de Xantus au sujet de Rhodope; Xantus avoüe sa défaite, et prie Esope d'en instruire son Vainqueur. Esope n'oublie rien pour être dispensé d'un emploi si dangereux. Il fait connoître par là que son cœur se ressent encore des premiers feux qu'il a sentis, et qui peuvent se rallumer. Xantus lui dit qu'il a une confiance entiere en sa sagesse, et lui demande cette derniere marque de zele; il se retire voyant arriver Rhodope qu'il laisse seule avec son Esclave.

Esope s'acquite, quoiqu'à regret, de

l'emploi dont son Maître l'a chargé; Rhodope lui reproche ce même Emploi, qui ne peut qu'être injurieux à un objet qu'il a autrefois aimé; elle passe de la sincerité à la dissimulation, et feignant d'accepter l'Epoux qu'il veut lui donner en la personne de Xantus, elle le prie de lui conserver au moins son amitié, et lui demande en qualité d'ami un conseil sur l'Hymen qu'il vient de lui proposer. Esope lui récite cette espece de Fable.

> Fauvette volage, Craignés de la Cage Le fâcheux séjour; Dans ce charmant Bocage, Mille Oiseaux d'alentour, Du plus brillant plumage Viennent tour-à-tour, Par leur tendre ramage; Vous faire la cour ; Pourrés-vous à votre âge, Après un doux usage, Quitter de l'Amour Le galant badinage ? On ne s'en dégage Que sur le retour. Fauvette volage, &c.

Rhodope a trop d'esprit pour ne se pas reconJUILLET. 1755. 1627 réconnoître dans la Fauvette; elle remercie Esope de sa sincerité, et lui promet en reconnoissance de n'écouter Xantus, que pour les interêts d'un si sidele Esclave.

Esope s'étant retiré, Rhodope laisse éclater un dépit qu'elle n'a recenu que pour mieux se vanger de l'ingrat qui l'a excité dans son cœur. Xantus vient, elle l'écoute favorablement; et pour prix de sa main et de son cœur, elle ne lui demande qu'Esope ; Xantus lui transmet tous les droits qu'il a sur cer Esclave, qû'il croit trop heureux de changer de Maître. Rhodope le quitte pour aller se smettré en possession du don qu'il vient de lui faire. Cet empressement donne de la défiance à Xantus qui se propose d'observer et la Maîtresse et le nouvel Esclave; dans la Scene suivante, Esope paroît comme apartenant à Rhodope, il frie auprès d'elle toutes les fonctions qu'éxige con nouvel esclavage. Ces fonctions se font dans une Fête qui consiste dans la Consécration de la Pyramide de Rhodope à l'Amour. La grande Prêtresse et sa suite commencent la Cerémonie, à laquelle se joignent les Sacrificateurs des autres Divinitez que Memphis adore, ce les Esclaves de Rhodope richement vêtus.

1628 MERCURE DE FRANCE Tous les Personnages dont vous venons de parler, composent le Ballet general de cette Auguste Ceremonie.

Comme l'Auteur n'a pas marqué dans l'impression de cette Piece le lieu de la Scene, il est à présumer que l'Action du troisième Acte se passe dans les Jardins de Rhodope, comme dans les précedents, à quelque difference près. Xantus ordonne à Arbate son Pilote, de se tenir prest à partir. Il fait entendre ce qui lui fait presser l'embarquement, par ces quatre Vers, qui commencent un Monologue.

Les yeux de l'infidelle one trahi son ardeur ; Ils m'ont fait pénetrer jusqu'au fond de son ame; Non : je ne doute plus de son indigne flamme :

De mon Esclave, elle a fait son vainqueur!

Le dépit de se voir préserer un Esclave, détermine Xantus à renoncer à une passion si humiliante. Il se retire, voyant aprocher Rhodope, et sait connoîrre le motif de sa fuite par ce Vers.

Fuyons, ne cherchons point à renouer ma chaîne.

Rhodope est piquée de voir Esope se plaindre de son nouvel esclavage, au freu qu'il devroit s'en réjouir; Chloë a beau lui dire que ce dépit marque un resJUILLET. 1735. 1629

te d'un amour mal éteint, sa fiere Mintresse lui répond qu'elle veut feindre de l'aimer, pour lui faire mieux sentir à quel point elle le hit. Esope vient. Rhodope, s'aplaudit de l'avoir pour Esplaye; Esope répond à un compliment si flateur, d'une maniere à faire connoître à sa nouvelle Maîtresse, qu'il ne répond plus de son cœur auprès d'elle. Voici comment il s'explique:

Ai-je du Sort mérité cet outrage ?

i Est-ce à Rhodope à m'accabler?

Wous qui deviez finir mon trop long esclavage;

Vous cherchez à le redoubler.

Le sens métaphorique de ces quatro Vets, devient plus clair par ceux ci:

Ah! laissez-moi guérir d'une fatale flamme; De mon sort matheureux moderez les rigueurs; Soyez atendrie à mes pleurs; Et calmez par pitié le trouble de mon ame.

Esope toujours amoureux de Rhodope, change sa vengeance en attendrissement; elle le fait connoître dans un Monologue, par ces deux Vers:

Un seul moment me désarme et m'éclaire; La plus tondre pitié succede à ma fureur. H ij Nou

acto MERCURE DE FRANCE

Nous abregeons ce qui suit pour arriver plutôt au dénouement qui est annoncé par ce dernier Monologue. Les Amans de Rhodope viennent la presser de nommer l'heureux Epoux dont son cœur a fait choix; elle balance quelque tems; mais enfin se voyant pressée, elle se détermine en faveur d'Esope. Xantus tout le premier confesse qu'Esope merite cette gloire; et voyant que cet illustre Eselave veut la lui ceder toute entiere, il lui dit;

Cedez à des transports et si beaux et si doux s Quand un Rival lui-même vous en presse . & & & Nous ne devons être jaloux Que de votre sagesse, & & .

Tous les Amans de Rhodope parlantile même langage, Esope se rend; les Matelots qui doivent conduire Xantus en Grece, font le diverrissement de ce dernier Acte avec leurs Maîtresses. Un Matelot et sa Maîtresse chantent ce Duo qui est repeté par le Chœur.

Aimons, aimons dans le bel âge;
Embarquons-nous sans crainte du nauffrage,
L'Amour prend soin de notre sort.
Partons, partons, goutons les plaisirs du voyage,
En attendant les délices du Port.

JUILLET. 1733: 1632 Le 30. Juin les Comédiens Italiens,

Le 30. Juin les Comédiens Italiens, donnerent la premiere Représentation d'une Comédie en un Acte et en Vers, intitulée: les Adieux de Mars. Cette Piece fut très aplaudie ; la Musique dont elle est ornée, et qui est de M. Mouret, fit aussi un très grand plaisir. Voici le Plan de la Comédie en question.

Le Théatre représente les jardins de

Paphos. Venus ouvre la Scene avec Zephire; cet Amant de Flore lui vante les soins qu'il s'est donnés d'embellir les lieux qu'elle honore de sa présence, et qu'el-le embellit mieux elle-même que les plus brillantes fleurs dont ils sont semez. Venus ayant congedié Zephire, se plaint dans un court monologue du départ pro-chain de Mars et de sa negligence à lui venir faire ses adieux, se faisant attendre au lieu qu'il auroit dû se trouver le premier au rendez-vous. Apollon qui lui est aussi odieux, que Mars lui est cher, se présente à ses yeux, et lui dit des fadeurs qu'elle reçoit avec assez de mépris; elle le quitte bientôt, et lui défend de la suivre, d'un ton à se faite obeit. Apollon se plaint des mépris de Venus, Vulcain qui survient abrége bientôt son monolo-gue elegiaque: il lui parle sur un ton de mari jaloux, il lui fait entendse qu'il ne Hiii s'ac1612 MERCURE DE FRANCE commode pas de ses visites, et que s'il s'obstine à en rendre à sa femme, avec qui il vent désormais vivreen bon ménage, il trouvera en son chemin des Cyclopes dont les bras forts et nerveux le feront repentir de son audace; dans cette Scene repentis de son audace; dans cette Scene qui a paru la plus frapante de la Piéce. Vulcain reproche à Apollon tous les libelles qui partent de la plume de ses éleves: Apollon les désavoile, et dit qu'il n'inspire pas ces Epigrammes qui fone rougir le cœur des succez de l'esprit. Un bruit de timballes qui annonce l'arrivée de Mars, déconcerte également le Mari jaloux et l'Amant timide. Mars donne d'abord ses profess aux Guerriers donne d'abord ses ordres aux Guerriers de 'sa suite, et leur dit de se tenir prêts à voler à la victoire; il se plaint ensuite à Vulcain du peu d'ardeur qu'il témoigne à lui forger des armes, et à Apollon, de sa négligence à célébrer ses exploits: Vulcain lui répond que Lemnos retentit sans cesse des coups de matteau qui font gémir son enclume, et que ses Cyclopes dont il a augmenté le nombre, ne sçauroient suffite à la rapidité de ses Conquêtes. Apollon de son côté lui déclame un Poëme qu'il a fait à sa gloire; Mars l'interrompt brusquement au cinquième ou sixième vers, et lui reproche son de sa suite, et leur dit de se tenir prêts à son.

JUILLET. 1735. 1633 son son pedantesque; Apollon se retire; bien honteux d'avoir été interrompu dès l'Exorde. Venus revient sur la Scene et se plaint à Mars de son peu d'empressement à la chercher; Mars lui parle de son amour en vrai Petit-Maître. Cette conversation, où la coqueterie et la bonne opinion de soi-même éclatent également, seroit poussée plus loin, sans l'arrivée inattendué des trois Graces que Venus avoit envoyées de Lemnos à Paris, pour travailler à l'accroissement de l'Empire de son fils; elles reviennent si fatiguées d'un voyage infructueux, qu'elles tombent d'inanition sur un lit de gazon; Venus leur ordonne de lui rendre compte de leur voyage; elles lui en font le re-cit d'une voix tremblante; cette Critique tombe sur le dernier Opera qu'on a représenté: la Grace ingenue et la Grace mélancolique se plaigneut également du peu d'acuëil que le Public leur a fait; mais la Grace badine s'aplaudit du plaisir qu'elle a fait, et finit son petit élo-ge par la triste necessité où elle s'est trouvée de ne pouvoir pas être par tout. Venus, après les avoir grondées, les ren-voye à leur toilette, pour remédier au dérangement de leurs attraits. A ce sujet de chagtin et de colere, il en succe-H iiii de

1636 MERCURE DE FRANCE

Mais quand sa flamme est satisfaito.

Le Public est son confident;

Il embouche la Trompette,

Et s'en va tambour battant.

En secret l'injuste Critique.

Ne cherche qu'à nous outrager;
Clairement la raison s'explique;
Son but est de nous corriger;
Le Public exempt de caprice
A choisi le ton éclattant;
Qu'il siffle, ou qu'il aplaudisse,
C'est toujours tambour battant.

Le 12. et le 16. Juillet, l'Opera Comique donna deux Pieces nouvelles d'un Acte chacune, avec un Divertissement de Chants et de Danses: la premiere a pour titre la Nouvelle Sapho, et l'autre la Nimphe des Tuillerles. Ces Piéces sont suivies de la Parodie d'Aben-Sard', intitulée le Droit du Seigneur, dont l'Auteur ne veut pas être connu, quoispaé l'Ouvrage soit ingénieux et fort aplaudi.

Le 29. on donna encore une Piece nouvelle en un Aote, intitude l'Enlevemini préopré, qui acté goûtée du Public.

NCU-

杰杰杰杰杰杰杰杰杰杰杰杰杰

NOUVELLES ETRANGERES.

LETTRE écrite de Constantinople la premier Juin 1735.

B s. du mois dernier, M. le Baron d'Hopken et M. Carlson, Gentilshommes Suédois, arriverent ici: chargez de quelque commission de leur Cour, quoiqu'ils p'ayenr point de caractere public, ils furent admis le 21. à l'Audience du Grand-Vizir, qui leur fit beaucop d'amitié, les fit revétir de Cartans, de-même que sept ausres Personnes de leur suite, et remplit à leur égard le même ceremonial, à peu de chose près, dont on use envers les Résidens.

Le Capitan Pacha sortit le 10. en grande ceremonie du Port de Constantinople, avec 14. Galeres et 2. Vaisseaux de 80 Pieces de Canon, 20 de ces Galeres sont destinées à passer dans la Mer Noire, et les quatre autres, de-même que les deux Vaisseaux, accompagneront le Capitan-Pacha dans la tournée qu'il va faire dans les Mers

de l'Archipel.

On aporta le 12. au Grand-Seigneur, la tête d'Abdalla, Pacha d'Eydim, qui alloit joindre l'Armée Ottomane en Perse; il étoit beau-frere du G. S. On dit que Sa Hautesse l'a fait mourir pour n'avoir pas assez tôt executé les ordres qu'il lui avoit envoyez de se rendre en Perse, et pour avoir marqué du mépris pour tous ceux qu'il recevoit du G. V. Il tha avec son Kandyjar ou Poignard, le Janaissaire Aga-d'Erzerun, qui lui H vi pré-

1638 MERCURE DE FRANCE

présentà le commandement par lequel le G. S. lui demandoit sa tête, et deux autres de la suite de ce Janissaire-Aga 3 cependant le commande-

ment fut depuis executé.

Les Turcs continuent à faire passer beaucoup de Troupes er quantité de munitions de guerre et de bouche en Peise, le G. S. a même ordonné au Kan des Tartares de serrendre dans ce Payslà, à la tête d'une Armée de 100. mille hommes et de prendre sa route par le Baghestam. Cette derniere circonstance a fort allarmé-le Résidens de Moscovie, qui est en cette Gour; ce Minis-tre et le Résident de l'Empereur, ont fait auprès du G.V. tous les efforts imaginables pour le porter à ne point faire prendre aux Tarreres la route du Daghestan, parce que les Moscovites se prétendent Maîtres des Pays par où les Tartates doivent passer, et qu'ils craignent que dès qu'ils paroî-tront, les Peuples qui y habitent et qui som Mahométans, ne se joignent aux Tartares et n'oceasionnent une révolution; mais le G. V. a été inébranlable dans sa résolution; on a ordonné au Kan de se préparer à partir incessamment, et le G S. a envoyé à ce Prince beaucoup d'argent, plusieurs Chevaux richement harnachez, et les autres présens qu'il est-d'usage de lui envoyer, lorsque le Kan marche à la têre des Fartares pour quelque expedition Militaire.

R wssie.

L 20. Juin . le Ministre de l'Electeur de Saxe remit à la Czarine une Lettre, par laquelle ce Prince suplie aujourd'hui S. M. Cz. d'accorder aux Habitans de la Ville de Dantzick une diminusion sur le dernier payement des sommes. JUILLET. 1737. 1639 qu'il avoit ci-devant exact le Comte de Munich

a exiger de cette Ville.

Un Officier dépêché par Thamas Kouli-Kam, a aporté la ratification du dernier Traité conclus par les Ministres de la Czarine avec l'Ambassadeur que le Roy de Perse envoya il y a quelque temps en cette Cour.

En conséquence de ce Traité, par lequel S. M. Cz. a consenti de rendre toutes les Places conquises sur les Persans par le seu Czar Pierre I. à l'exception de la Forteresse d'Verski, toutes les Troupes Moscovites qui étoient en garnison dans ces Places, ont reçu ordre de les abandonner, et l'on a reçu avis qu'elles étoient en marche pour revenir dans les nouveaux quartiers qui

leur one été assignez.

La Czarine ayant été informée que le Kan des Tartares de Crimée, se disposont à passer par le Daghestan, S. M. Cz. a chargé M. de Neplief, son Ministre à la Porte, de faire des représentarions à ce sujet, et de déclarer au Grand Visir qu'elle ne pouvoit consentir au passage des Tas-

tares dans ses Etats.

N paroît par les dernieres Lettres de Gonstantinople, que le G. V. n'a et aucun égard à ca qui lui a été représenté par M. de Neplief, et qu'il lui a répondu que Sa Hautesse regarderoit comme une marque de supture les obstacles qua la Czarine aporteroit à la marche des Tartares.

Les mêmes Lettres marquent que le lendemain de jour que M. de Neplief avoir été admis à l'Audience du G. V., le Grand Seigneur avoir envoyé au Kan de Grimée 200. Bourses, avec le Castan et les autres ornemens Militaires que S. H: a contume de donner à ses Generaux ca sux Princes ses Vassaux, qui sont la guerre, de een consentement.

1640 MERCURE DE FRANCE

Depuis qu'on a reçû ces Nouvelles, on a apris? que le Kan de Crimée avoit assemblé une Armée de 80000. hommes, que 30000. Turcs devoient marcher à son secours et que le G. S. lui avoit déja fourni une grande quantité de munitions de guerre.

POLOGNE.

L paroît depuis la fin du mois dernier, un Ecrit, dans lequel l'Electeur de Saxe explique, les motifs qui l'ont déterminé à obliger les Peres Arcelli et Salaroli, Religieux de l'Ordre des-Ciercs Reguliers de la Divine Providence, de sortir du Royaume.

L'Evêque de Cujavie et le Prince Wienovieski, Castellan de Cracovie, sont depuis le 15. Juin à Lowitz, d'où l'on compte que le Primat se zendra bien-tôt à Blonie, petite Ville située à

quatre lieues de Warsovie.

Selon les derniers avis reçûs de Warsovie, le Primat du Royaume y étoit attendu le 15 du mois dernier, et il devoit être admis à l'Audience de l'Electeur de Saxe.

On écrit de Konigsberg, que le Comte Osarowski, qui est allé en France avec caractere d'Ambassadeur du Roy et de la République de Pologne, a donné avis à S. M. Polonoise que le 3. de ce mois il avoit eu sa première Audience du Roy de France.

Le 6. le Roy de Pologne reçut une Lettre que le Comte de Casteja, Ambassadeur de S. M. T. C. à Stokholm, lui avoit écrite pour l'informet d'un Traité conclude 25, du mois dernier entre le Roy de France et le Roy de Suede, et S. M. communiqua aussi vât cette Lettre au Maréchat de la Confé létation Generale, aux Palatins es

Digitized by Google

JUILLET. 1733. 1648 aux autres Seigneurs Polonois qui sont à Koenigsberg.

Le Roy sit présent au commencement de cemois, de son Portrait dans une boëte garnie de

Diamans, au General Katte.

Quelques avis reçus de Warsovie, portent que les Troupes Moscovites, qui étoient en quartiers dans plusieurs Villages apartenans au Primat, en avoient été renirées, et que plusieurs Ecclesiastiques de sa suite avoient été remis en liberté-

ALLEMAGNE.

L premier de ce mois, M. Foscarini, Amhassadeur de la République de Venise, eux son Audiance de congé de S. M. I. Ce Ministre, dans l'Audience qu'il eut de l'Empereur de 224 Juin, ramit de la part de sa République à S. M. L. son Acte de Protestation par raport au passage ales Troupes Imperiales par l'Etat de Venise.

Il a été résolu dans le Conseil que S. M. L. sint le 3. de se mois, de ne laisser dans le Tirol que l'Infanerie de l'Armée Imperiale, qui a été abligée d'abandonner la Lombanlie, et de disaribuer des quarties à la Cavalerie de cette Ar-

inée dans la Stirie et dans la Carinthie.
Inile partie, pue Lettre écrite par l'Electeur de Baviere à S. M. L. pour s'excuser d'envoyer à l'Armée sur le Rhin de Contingent qu'il avoit promis de fournir. Ce Prince, dans le commenment de sa Lettre, rapelle à l'Empereur, qu'en monséquence de ses, promesses il avoit fait assembler dès l'année dernière les Troupes qui demaient composer son Contingent, et il prie S. M. de se souvenir des raisons qui l'ont engagé à maspendre leur marche.

n

MERCURE DE FRANC

Il fait ensuite le détail des sujets que l'Empereur lui a donnez de se plaindre, en faisant sais sir à Francfort les Armes qu'il avoir fait acheter à Liege, en obligeant les Troupes de Saltzbourge et celles des autres Etats du Cercle de Baviere de ét séparer de celles de l'Electorat; en ordonnant qu'on traçât des lignes le long des Frontiéres de la Baviere, et qu'on élevât plusieurs redouvers, à la construction desquelles on a employé; saus aucun ménagement, des bois coupez dans ses propres Forêts; en traitant l'Electeur de Cologne d'une manière peu conforme aux égards qui lui sont dûs, et en ruinant les Sujets de ce Pfince par la quantité de Troupes qu'on a misos en quartièrs pendant l'hyver dans ses Etats:

L'Electeur demande dans la même Lettre que les redoutes construites sur ses Frontières soiens démolies, et que S. M. I. fasse punir ceux qui , sans doute à son insçu, ont osé, en traçant les lignes voisines de ces redoutes, anticiper sur les

Terres de l'Electorat.

Il ajoute qu'on ne doit pas être surpris si ne pouvant accepter la Pragmatique Sanction, il conservé ses forces unies pour le maintien des droits de sa Maison; et qu'il espere qu'aucun des Princes de l'Empire ne blamera la conduite qu'il a tenne jusqu'ici, tant qu'on ne travaillesa poine

dissiper ses justes inqui études:

La Réponse de l'Empereur à la-Leure dont on vient de parler a été rendue publique, et S. M. L. assure dans cette Réponse qu'elle n'a rien négligé pour lever les difficultez qui ont paru déterminer l'Electeurà differer la marche de ses Froupes. Elle sjaûte que si elle n'a pûs'empêcher d'ordoner aux Troupes des autres Etats du Ceycle de Baviere de se cenare sur le Rhin, elles eu soin de conserver

LOUIS

JUILLET. 1759:

tous les égards dus à l'Electeur, comme Prince-Directeur du Cercle; qu'il est vrai que les Ingénieurs, chargez de tracer des lignes le long des-Frontieres de l'Electorat de Baviere, ont pris quelque terrain apartenant à l'Electeur, et faitcouper des arbres dans ses Forêts, mais que la Régence d'Inspruck a reçû ordre de réparer les dommages qui pouvoient avoir été causez à ce Prince; que le Camp qui devoit être formé à Eger, et qui lui avoit donné quelque inquiétude, n'a point eu lieu, et que quand même on-l'auroit formé, ce n'eût été que dans la vue d'assurer la tranquillité des Pays Hereditaires, et nullement pour préjudicier à aucun Prince de l'Empire. S. M. I finit cette Reponse en exhortant. de nouveau l'Electeur à fournir au plutôt les secours qu'il a promis.

Au commencement du mois passé M. Passionei, Nonce du Pape, donna part à l'Empereur de la résolution prise par S. S. de ne point recevoir la Haquenée que le Prince de Sainte Croix

devoit lui présenter de la part de S. M. I.

Le 21. Juin, la première colonne des Troupes Moscovires entra en Silesie, et le lendemainelle arriva à Strelirz, où elle fut divisée en quatre Corps, dont le premièr, composé des Régimens de Kiowiet de Plesko, Infanterie, se renditle 25, à Oppelenc

Le 4. Juillet, deux Régimens de la premiere colonne des Troupes Moscovites arriverent de Glatz et après avoir passé la nuit dans un Village voisin, le Comte de Welseck leur fit distribuer des logemens, ils continuerent le lendemainaleur route vers Pilsen.

L'Infanterie de l'Armée Imperiale qui a été dis-

tribués

réat MER-CURE DE FRANCÉ tribuée dans les Villes de Monte-Baldo, de Riva, de Borghetto, et d'Alla, et dans quelques autres endroits du Tirol, et le bruit court qu'on donnera des quartiers dans l'Autriche à une partie de la Cavalerie de cette Armée, afin qu'elle y puiese subsister plus commodément.

Le Comte Olivier de Wallis, a été nommé pour commander à la place du Comte de Konigseg, les Froupes qui restoront sur les Frontieres d'Italie.

ITALIE.

N écrit de Rome, que le Cardinal Cien-fuegos, ayant fait, par ordre de la Courde Vienne, de nouvelles instances auprès du Pape pour l'engager à recevoir la Haquenée de la pare de l'Empereur, S. S. fit assembler le 25. de ce mois une Congrégation particuliere, composée, des Cardinaux Annibal Albani, Georges Spinola, Porzia, Corsini et Riviera, et de M. Levizani, afin qu'on y prie une derniere résolution' sur la demande de S. M. I. La décision de ces Commissaires a été conforme à celle des Cardinaux et des Prélats qui avoient été chargez quelques jours auparavant de donner leurs avis sur la même affaire, et le Pape ayant rendu en conséquence un Decret dans lequel il expose les raisons qui l'ont empêché de consentir que l'Empe-. reur lui fit présenter la Haquenée, M. Jonquet, Secretaire Impérial, a remis entre les mains du Fiscal de la Chambre une protestation, dont on lui a donné Acte.

Dans le Consistoire secret que le Pape tint le 27. du mois dernier, le Cardinal Otthoboni proposa l'Archevêché de Besançon pour l'Abbé de Grammont, l'Evêché de S. Papoul pour l'Abbé de Charency, et celui d'Olfron pour l'Abbé de Montillet.

S. S.

JUILLE T. 1735. 1646 ...

S. S. n'étant plus incommodée de la goute, ou recommence les Concerts qui s'executent deux fois la semaine dans son Apartement, et le 4. de ce mois il y en eut un auquel elle assista.

Le Roy d'Espagne a envoyé à Rome un Agent qui doit y résider en la même qualité que ceux qui y ont été envoyez par S.M.C. avant que l'Empereur possedat les Royaumes de Naples ce Sicile.

DE NAPLES ET SICILE.

E 17. Juin, la Garnison Imperiale qui étois dans Siracuse et qui n'étoit plus composée que de 1300. hommes, sortit de la Ville, et elle s'embarqua sur les Vaisseaux destinez à la trans. porter à Trieste, lesquels firent voile le même jour , sous l'escorte de deux Vaisseaux de guerre du Roy d'Espagne.

Aussi-tot après que cette Garnison eut évacué la Place , le Marquis de Gracia-Réal y fit entres 2000. hommes des Troupes Espagnoles, et if reçût, au nom de S. M, le serment des Magis-

trais et des Députez du Corps de Ville.

Le 19. ce Lieutenant-General , après avoir donné les ordres nécessaires pour la réparation des Fortifications de Sitacuse, se mit en marche avec le resre des Troupes qu'il commande, pout aller joindre celles qui formoient le blocus de Trapani.

. M. de Correas, Gouverneur de cette derniers Place, instruir de l'aproche des Troupes de Marquis de Gracia-Real, lui a envoyé un Offi+ eier pour demander à capituler aux mêmes conditions que le Gouverneur de Siracuse a obtenuës.

Les Galeres d'Espagne se sont emparées quel-

1646 MERCURE DE FRANCE ques jours avant que le Gouverneur de la Ville de Trapani cue demandé à se rendre, de deux Vaisseaux, que plusieurs Habitans de la Place avoient armez pour aller en course, et de deux autres Bâtimens qui y portoient du Bled.

On écrit de Naples, qu'on travaille avec touté la diligence possible à construire quatre nouvelles Galeres et un pareil nombre de Vaisseaux de ligne, dont deux scront de 80. Canons et les

deux autres de 70.

Le Roy d'Espagne a fait présent à S. M. de deux Vaisseaux de guerre, chacur de 901 Canons, et de cinq Galeres.

Le Roy des deux Séciles voulant remettre l'Escadre des Galeres du Royaume de Naples sur le même pied qu'elle étoit autréfois, en a fait acheter trois nouvellement construites à Civita-Vecchia, et la République de Genes doit l'in en vendre un pareil nombre.

ENT'REE solemnelle et Couronnement à Palerme du Roy des deux Siciles.

E 30. Juin, le Roy, accompagné des Seigneurs de sa Cour, se rendit dans la Plaine de S. Erasme, près de Palerme, où les Régimens des Gardes Espagnoles, Walones et Iraliennes, étoient sous les Armes.

Le Roy étant entré sous une magnifique Tente qui lui avoit été préparée; Don Michel Branciforte, Prince de Butera, Premier Baron du Royaume, presenté par le Duc d'Arion, Premier Gentilhomme de la Chambre, complimenta S. M. au nom de la Noblesse, et lui témoisgna la joye que les Siciliens avoient d'être sous de domination.

Après.

JUILLET. 1735. 4649

Après que le Roy eut répondu à la Harangue du Prince de Butera, et que S. M. lui eut remis l'Ettendart Royal que tenoit le Prince Corsini, Grand-Ecuyer, le Marquis Xavier Gravina, Adjudant du Roy, donna un signal, auquel goute l'Artillerie de la Ville et de la Citadeile repondit par plusieurs salves, et la marche com-

mença dans l'ordre, suivant : Le Régiment d'Infanterie des Gardes Italienmes ; les Valeis de pied de S. M. ses Pages à cheval , ayant lepr Gouverneur à leur tête ; Don Bernard Gravina, Prince de Rammacca, Grand-Justicier de la Ville, précedé de ses Hallebardiers. les Députez du Royaume avec leurs Massiers ; les Barons et la principale Noblesse, les Tambours, les Trompettes et les Hauthois du Sénat et ceux du Tribunal du Domaine le Procureur Fiscal de ce Tribunal ceux de la Chambre Souveraine, les Secretaires d'Etat, le Protonotaire et les Conseillers du Conseil du Roy; les Abbez et les autres Prélats ayant séance aux Etats; les Evêques, deux à deux ; les Massiers du Senat : Don André Riggio, Prince della Catena, Grand Trésorier : la Compagnie des Hallebardiers de la Garde, commandée par Don Mariano Naselli : un détachement des Gardes du Corps ; les # Majordomes; Don Joseph Baezza, Premier Aumonier, les Gentilshommes de la Chambre et les Adjudans de S. M. le Prince de Butera portant l'Etendart Royal, marchoit devant le Roi qui étoit à cheval sous un Dais soutenu par six Sénateurs, et qui avoit à sa droite Don Ignace Lanza, Prince della Trabia, second Baron du Royaume, et à sa gauche Don François Bonanno Prince della Catholica , Préteur de la Ville er Chef du Senat ; au côte droit du Dais étoir le

7600 MERCURE DE FRANCE Abre le revêtirent des habits destinez pour la cere-

monie de son Couronnement.

Ensuite S. M. fut conduite par les Evêques de Catane et de Siracuse à l'Autel, où elle étoit attendue par l'Archevêque, qui ayant dit les pricres ordonnées ensemblable occasion par le Pon--tifical Romain, sacra le Roy, en lui répandant selon la coûtume quelques goutes du Saint Chréme sur le bras droit, et entre les deux épaules.

SM. ayant pris son Manteau Royal, monta sur son Throne, et l'Archevêque commença l'Introit de la Messe. Après le Graduel, le Roy alla se mettre à genoux devant cerPrélat qui lui ceignit l'Epéc Royale, lui mit la Couronne sur la sete, et le Sceptre dans la main, et l'ayant reconduit à son Trône, l'intrônisa en la maniere accoutumée.

L'Archevêque, lorsque cette ceremonie fut fi--nie, continua la Messe, pendant laquelle le Roi alla à l'offrande, or présenta 300, pieces d'or frapées à son coin.

Un peu avant l'élevation, le Duc d'Arion syant ôté la Couronne de dessus la tête du Roi, et S. M. lui ayant remis son Sceptre entre les mains, ces ornemens Royaux furent déposez sur un bassin porté par le Prince de Butera.

Le Roy à la fin de la Messe, regut la commu nion des mains de l'Archevêque, et tous les Seigneurs qui avoient accompagné S. M. la reconduisirent au Palais, au bruit des acclamations réiterées du peuple, et des salves réiterées, de l'Artillerie de la Ville et de la Citadelle, et de la mousqueterie des Troupes.

La Couronne qui a servi an Couronnement du Roy, étoit composée de six branches surmontées par un globe sur le haut duquel étoit

JUILLET. 1735: 1651

ane Croix, et elle étoit ornée de 361. Diamairs,
dont un placé vers le milieu de la branche qui
étoit sur le devant de la tête, pésoit 168. grains.
On assure que le prix de cette Couronne montoit à 120000. Piéces, qui font environ six millions de noure monnoye.

PORTUGAL.

E Chevalier Jean Norris, qui commande la Flote que le Roy d'Angleterre a envoyée à Lisbonne, eut le 11. du mois passé une Audience particuliere du Roy, et le même jour il fut admis à celle de la Reine.

Cet Amiral a déclaré au Roy, que S. M. Br. en mettant une Flote en Mer, n'a point eu dessein de prendre parti dans le differend qui est entre la Cour de Madrid et celle de Portugal; qu'elle se propose seulement d'assurer le retour de la Flote du Bresil, sur laquelle les Anglois ont des fonds considerables, et qu'elle est toujours dans la disposition d'employer ses bons offices, le plus efficacement qu'il lui sera possible, pour rétablir une union durable entre l'Es=pagne et le Portugal.

TRADUCTION de la Lettre écrite par M. Patinho, Ministre du Roy d'Espagne, le 8. Juin, à M. Keene, Ambassadeur du Roy de la Grande, Bretagne à Madrid.

Monsieur,

J'ai fait raport au Roy de la prompte résolution que vous m'avés communiquée; et que S. M. Bra. I avois

MERCURE DF FRANCE

avoit prise d'envoyer une nombreuse Escadre de Vaisseaux de guerre les plus considerables vers le Port et Côtes de Lisbonne, pour les garanter de toute attaque, et pour assurer l'arrivée de la Flote du Brezil à quoi la Nation Angloise étoit beaucout interessée, comme aussi pour proteger le Commerce; Par fait aussi raport des droites intentions de S. M. Br. et que ledit envoi de l'Escadre n'avoit d'autre objet que le sur mencionné, bien loin de vouloir par là autoriser et animer le Roy de Portugal à commettre des insultes qui ne servient pas à tolerer. S. M. B. engageant sa parole Royale que son intention n'est aucunement de fomenter la moindre mésintelligence, et qu'il falloit comprendre par les termes les plus expressifs dont vous vous étes servi. que la sincerité de S. M. Br. étoit sans égale.

Le Roy connoît des à présent qu'il ne doit pas hésiter sur la soi indubitable des insinuations si so-Iemnelles, et il convient qu'elles valent des démons. trations sans réplique, pour éloigner tout soupçon qu'auroit pû réveiller la consideration du temps dans laquelle la forte résolution susdite a été prise. -Mais nonobstant les bons offices que vous nvés. Monsieur, offerts en dernier lieu au nom de S. M. Br. et la réponse favorable et pleine d'attention que wous avés obtenue de la propre bouche de L. M. comme il vous est mieux connu qu'à aucun autre, que toute résolution à prendre contre le Roy de Pordugal sera encore laissée en suspens, outre la confiance particuliere que S. M. a toujours temoignée géneralement dans les afaires les plus importantes pour l'arbitrage de S. M. B. il a paru pourtant nécessaire à S.M.de m'ordouner de vous représenter les mauvaises conséquences qui résultent de la réso-Intion susdite, du préjudice de ses Sujets, de toute l'Europe, et de la tranquillité publique.

On équipe à Cadix la Flote pour la nouvelle Espagne, dont la Cargaison consiste dans des Marchandises que fournissent toutes les Nations qui se confient dans l'Alliance qui subsiste entre l'Espaene et l'Angleterre, et n'ont point la moindre inquiétude sur ce qui pouroit occasionner leur ruine totale en perdant leurs Effets. Aussi tôt que les Commerçans aprendront le bruit, je ne dis point de Parrivée de l'Escadre Angloise sur les Côtes de Portugal mais seulement de la résolution prise de l'envoyer; tous les esprits se mettront en mouvement et chacun tachera de retirer son bien, lequel étant melé avec les sommes empruntées et converties en Marchandises on ne poura pas aussi-tôt le ravo.r. d'où s'ensuivront infailliblement des plaintes qu'on entend dé a des principaux Négotians, non seulement en Espagne, mais aussi en France, en Angleterre et en Italie, de sorte qu'ils choi iront pour moindre inconvenient de suspendre l'envoy de leurs Marchandises cette année et de perdre les profits considerables qui nourissent le trafic de toute l'Europe: pour apaiser cette émotion generale, il ne suffira pas que le Roy assure les Marchands de la sacrée pavole de S. M. B. et de l'accompagner de la sienne propre, puisque plus on se servira de grandes es éclatantes assurances, plus grande sera la fermen-Pation que causera dans les esprits l'effet incertain qu'on peut attendre du moyen dont on se sert, et & n'y aura point de raison qui tiendra pour les persuader que l'Escadre de S. M. Br. n'est pas destinée pour empêcher la sortie de la Flote de Cadix ; on peut la surprendre en chemin, et il ne sufira pas de leur offrir une escorte de Vaisseaux de guerre en nombre égal ou superieur, puisqu'ils ne croiront aucune sureté aussi réelle que celle de voir le danger éloigné. I ij

1614 MERCURE DE FRANCÉ

Je ne m'étendrai pas sur la refléxion, combien il doit être sensible aux sujets de S. M de voir entrer dans les Ports de son Royaume les V aisseaux de la Nation Angloise avec la liberté que leur fournit l'amitié du Roy, et la protection d'une Escadre si puissante et voisine, sans qu'aucun V aisseau Espanyolose naviger pour ne point se risquer soi-mèmeret sa cargaison.

Ce qu'il y a de plus, est que ces inquiétudes ne laisseront pas que de penetrer dans les endroits les plus éloigne, de l'Amerique Espagnole, sans qu'on puisse prevoir à quoi se determineront ses habitans, lorsqu'ils aprendront que le voyage de la Flote a été suspendu, ou hasardé, puisque vons stavez bien, Monsieur, le tems qu'il faut pour convaincre et châtier les Trangresseurs ou Interpretes des ordres du Roy et le dommage qui entretemps en resultera.

Surtout il seroit encore plus sensible s'il arrivoit que les desordres ou accidens que cette nouveauté peut causer, fussent attribuez avec artifice à une autre origine que celle qui en est la veritable.

Le Roy m'a ordonné de vous exposer tout ceci pour qu'en le faisant sçavoir à S. M. Br. elle puisse connoître la sincerité avec laquelle S. M. repond à celle que S. M. Br. lui a temoignée, et pour que S. M. Br. veuille peser si l'utilité de l'expedition et du séjour de l'Escadre sur les côtes de Portugal, peut être preferable aux maux auxquels elle donne eccasion, puisque moyennant l'acceptation de la Mérdiation de la France, il n'y avoit point d'hostilité à craindre sur les côtes de Portugal ni sur ses confins, la seule susdite Mediation amiable de la France, que celle même de la Grande Bretagne pouvant les prevenir. Je suis, ére.

GRANDE-

JÜILLET. 1735. 1655

GRANDE-BRETAGNE.

A Reine aprit le 7. de ce mois par un Courich qui lui avoit été depêché de Lisbonne, quo la Flote commandée par le Chevalier Jean Norris, et composée de 25. Vaisseaux de ligne et de 22 Brulots, y étoit arrivée le 20. du mois dernier, et que quelques jours après le Chevalier Norris étant descendu à terre, avoit été admis à l'audience du Roy de Portugal qui avoit envoyé à la Flote 100. bœufs, 400. moutons, 80. pipes de vin, et une grande quantité d'autres rafraiques chissemens.

On a apris depuis de Lisbonne que le Roy de Portugal s'étoit rendu à bord du Vaisseau la Brimanna, où S. M. P. avoit été reçûe au bruit de Plusieurs salves de l'Artillerie de tous les Vaisseau z

de la Flote Angloise.

T.

Les mêmes Lettres ajoutent que S. M. P. à en voyé au Chevalier Norris plusieurs présens dont la valeur monte à plus de 6000 livres ster-lings.

L'Escadre commandée par le Conte-Amiral Stewart, a été jointe depuis peu par le Vaisseau

de Guerre le Rippon.

Tous les Matelots des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui sont actuellement sur la-Tamise, ont été enlevez pour le service de la Flote.

Une Compagnie composée de plusieurs personnes de distinction, a fait construire trois Vaisseaux, nommez le Cunningham, le Bootle, et le Nil, chacun de 450 tonneaux, de 32 pieces de carron, et monté de 60. Soldats, qui sont destinez à aider le Gouverneur de la Jamaique à soumettre.

1656 MERCURE DE FRANCE les Negres rebelles, et qui ont mis à la voile il y

a quelque temps pour cette Isle.

Le Roy a fait déclarer par le Loude Harrington, Secretaire d'Etat, aux Ministres des Puissances, qui ont pressé S. M. de rapeller la Flote commandée par le Chevalier Jean Norris, qu'il n'à envoyé une Flote à Lisbonne que dans le dessein d'assurer le retour de celle du Bresil, sur laquelle ses sujets ont des fonds considerables, et qu'il est trop interessé à maintenir la paix entre l'Espargne et le Portugal, pour ne pas chercher les moyens d'engager les deux Cours à terminez leurs differends.

HOLLANDE, PAYS-BAS.

N mande de Bruxelles, que le 17. de ce mois, jour auquel on reporta en l'année 1585. dans l'Eglise de S. Michel et de Ste Gudle, les Hosties consacrées qu'on avoit été obligé de cacher pendant quelque temps, pour les garantir des profanations des Herctiques, on fit l'ouverture du Jubilé, qui doit être celebré à Bruxelles tous les 150 ans, en actions de graces du rétablissement de la Religion Catholique dans les Pays bas.

L'Archiduchesse Gouvernante, se rendit en grand cortege à cette occasion à l'Eglise Collegiale, et y entendit la Messe à laquelle l'Eveque de Bruges assisté des Abbez de Saint Michel, de Grimbergue, de Parck et de Diligem, officia pontificalement. Cette Princesse aprè l'Office et le sermon, qui fut prononcé par l'Evêque d'Y-pres, accompagna la Procession que fit le Clergé Seculier et Regulier de cette Ville, et à laquelle se trouverent tous les Conseils, les Tribunaux.

le Corps de Ville, et les Confrairies.

JUILLET. 1735. 1657

L'après midi, l'Evêque d'Ypres officia aux Vespres et au Salut, et vers les huit houres du soir, on sit une triple décharge de l'arrillerie des remparts.

Les Etudians du College des Peres de la Compagnie de Jesus, vêtus magnifiquement, et paratagez en diverses quadrilles, firent le même jour une Cavalcade, que l'Archiduchesse Gouvernante vit passer des fenêtres de la galerie des l'Hôtel de Ville. Le lendemain l'Evêque d'Anwers celebra la Messe dans l'Eglise Collegiale. L'Evêque de Bruges prêcha le 19. en Latin dans la même Eglise, et la Messe y fut celebrée par l'Evêque d'Ypres. Le 20. l'Archiduchesse Gouvernante y assista au Salut, après lequel l'Abbé de Saint Michel donna la Benediction du Saint Sacrement.

ARME'E D'ALLEMAGNE.

E 14. de ce mois, le Maréchal de Coigny five faire un fourage general beaucoup pius près de Mayence que les deux premiers qui ont été faits aux environs de cette Place, depuis que l'Asmée

du Roy est campée à Weinholsheim.

Le Marquis de Guerchy, Lieutenant General, qui commandoit ce fourage, partit du Camp à minuit, et il arriva à quatre heures du matin sur les hauteurs de Dexheim avec 47. Compagnies de Grenadiers, et 2700. hommes d'Infanterie, qui avoient été détachés des Troupes qui sont dans ce Camp et des deux Corps commandez par le Marquis de Dreux et par le Comte de Belleisle. Le Marquis de Guerchy avoit aussi sous ses ordres un Corps de Cavalerie très considerable.

Les Ennemis qui dès la pointe du jour avoient Liii fair

18,8 MERCURE DEFRANCE

fait sortir du Camp qu'ils ont à Cassel, de l'autre côté de Mayence, 1000. hommes d'Infanterie et.2000. de Cavalerie, les firent avancer en bataille dans le terrain qui est à Bretzenheim . iusqu'au grand chemin de Mayence, et ils les partagerent en plusieurs Corps composez de 100. hommes chacun. Ces détachemens ne sortirent point de leurs postes, et ils n'oserent s'avancer pour troubler le fourage, pendant lequel il n'y eut que de legeres escarmouches entre nos Hussards et ceux des Ennemis. Un Officier du Régiment d'Infanterie de Dillon y a été blessé legerement, et un Maréchal des Logis de Cavalerie l'a été d'un coup de carabine.

On a apris de Treves que M. Wandal, Capitaine d'une Compagnie franche, qui avoit passé le Rhin du côté de Bonn avec un détachement de 250. hommes, étoit revenu à Treves le 22 du mois de Jui'let, et qu'il avoit ramené avec lui plusieurs Bai lifs des Comtez de Seyn, d'Hachembourg, et d'Aldenkirchem, dans le Westerwalde. Cet Officier après avoir dérobé sæ marche à quelques Corps de Troupes qui avoient été commandez pour le poursuivre, a rencontré en sortant d'un bois 600, paysans qui s'étoient armez pour s'oposer à ses courses, il les a attaquez et dispersez, et il a si bien pris ses mesures, qu'après avoir enlevé plusieurs Baillifs,. il est rentré à Treves avant que les détachemenssortis de Coblentz avent pû le joindre.

ARME'E

JUILLET. 1735. 1659

ARME'E D'ITALIE.

N a apris par les Lettres du 11. de ce mois, que toutes les Troupes qui composent l'Armée des Alliés, étoient arrivées dans les differents quartiers du Haut et du Bas Mantouan, qui'leur ont été destinez; et que suivant les dernières nouvelles qu'on avoit reçûes de la marche des ennemis, le Comte de Konigseg ayant laissé dans les gorges du Trentin une partie de ses Troupes, avoit fait avancer le reste dans le Tirol, que ee General devoit retourner à Vienne, et qu'il seroit remplacé dans le commandement des Troupes de l'Empereur par le General Wallis.

Les Lettres du 14 marquent qu'on y avoit reçû le 11-la nouvelle de la Capitulation du Fort d'Orbitello qui s'est rendu aux Espagnols le 5 et que suivant le sarticles de cette Capitulation, la Garnison Impériale composée de 1000. hommes devoit sortir le 15 de la Place avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduite à Trieste et à Fiume. Les mêmes Lettres ajourent que les Impériaux faisant sortir tous les jours de la Ville de Mantoue par la porte Cereze des patrouilles de 10. hommes, le Marquis de Maillebois en avoit fait attaquer deux; que tous ceux qui composient, la premiere avoient été tuez; que de la seconde, il y en avoit eu deux hommes de tuez, et que le reste avoit été pris.

On a sçû par un Courier dépêché par le Marquis de la Mina, que le Gouverneur d'Orbitella avoit capitulé, et que, la Garnison Imperiale de cette Place devoit être transportée à Trieste, à condition de ne point porter les Armes pendant un an contre aucune des Puissances Alliées.

I v Cette

1660 MERCURE DE FRANCE

Cette nouvelle est d'autant plus importante que par la prise de cette Place la Toscane est de-livrée des courses que la Garnison faisoit frequemment, et que les Corsaires de Trieste et de Fiume n'ont plus sur la côte aucun Port où ils puissent se retirer.

Les derniers avis reçus de Modene portent que les Troupes Espagnoles, qui assiegeoient la Mirandole, devoient ouvrir la tranchée devant cette. Place le 19. de ce mois, et qu'ils avoient déja 22. pieces de canon et 8. mortiers prêts à mettre.

en batterie.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

On Louis Peixote da Silva, Chevalier de l'Ordre de Christ, Gentilhomme de la Maison du Roy de Portugal, et Conseiller de Cape et d'Epée dans le Conseil des Finances, mourut à Lisbonne le 8. Juin, âgé de 75 ans.

Le seize, D. Ferdinand Suarez de Figueroa, Marquis de Surco, Chevalier de l'Ordre
de Calatrave, Gentilhomme de la Chambre, set
premier Ecuyer du Roy d'Espagne, Lieutenane
general de ses Armées, Gouverneur du Screnissime Infant D. Philippe, Administrateur General des Commanderies, et Sur-Intendant General du Grand Prieuré de l'Ordre de S. Jean de:
Jerusalem, mourut à Madrid, à l'âge de 60 ans.

La Mere Anne-Louise de Salvador, Religieuse du Monastere de Sainte Claire hors les murs de Lisbonne, mourut le 19. dans la 114. année de son âge. Elle demeuroit dans ce Monastere de-

puis'

JUILLET. 1735. 166 r puis qu'il avoir été fondé, et elle y a été Reli-

gieuse pendant 98. ans.

Le vingt-trois, Marie-Anne de la Grange d'Arquien, veuve depuis le 15. Février 1688. de Jean Comte de Wieloposki, Grand Chancelier de la Couronne de Pologne, et Ambassa leur extraordinaire en France en 1685, avec lequel elle avoit été mariée le 19. Juin 1678. mourut à Warsovie dans un âge fort avance. Des Lettres de Pologne portent qu'elle avoit 98. ans , et d'autres. seulement 90. ce qui est plus vraisemblable. Elle étoit Sœur de Marie Casimire de la Grange d'Arquien, Reine de Pologne, morte à Biois le trente: Janvier 1716. veuve du Roy Jean Sobieski, et derniere fille de Henry de la Grange, Marquisd'Arquien , Chevalier des ordres du Roy , crée Cardinal de l'Eglise Romaine, le 12. Décembre 1695. mort à Rome le 24. May 1707. âgé de 96. ans et FI. mois, et de Françoise de la Chastre-Bruillebault, sa premiere femme, morte en 1672. La Comtesse de Wieloposka possedoit ens commande la Starostie de Nowotorsko, d'uni revenu considerable, qui lui avoit été conservée par une grace particuliere après le décès de som mari, Cette Starostie vient d'êtrodonnée au Prince Wiesnowieski, Castelan de Cracovie.



IN HAME

1662 MERCURE DE FRANCES

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

E Roy a nommé Lieutenans Generaux de ses Armées, le Comte de Clermont, le Prince de Conti, le Prince de Dombes, et le Comte d'Eu.

Le 2. de ce mois la Reine entendit la Messe dans la Chipelle du Château de Versailles, et S. M. communia par les mains du Cardinal de Fleuri, son Grand. Aumônier.

Le 3. le Comte Osarowski, Ambassadeur du Roy et de la République de Pologne, eut sa premiere Audience particuliere du Roy; il eut ensuite Audience de la Reine, et il fut conduit à ces deux Audiences par M. Hebert, Introducteur des Ambassadeurs.

Le 4. après midi, le Comte Osarowski se rendit au Château de Meudon, où il eut Audience de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames de France. Il y fut conduit par le même Introducteur.

Le

Le Roy a accordé l'Agrêment du Régiment de Cavalerie dont le Duc de Villars, Brigadier des Armées de S. M. étoit Mestre de Camp, au Vicomte do Rohan.

ĉ

Le Marquis de Puysieux, que le Roy a nommé il y a déja quelque tems son Ambassadeur auprès du Koy des deux Siciles, a pris congé de S. M. le 26 de ce mois et il doit partir incessamment pour se rendre à Naples.

Le 18. de ce mois, Monseigneur le Dauphin, et Mesdames de France les deux aînées, virrent se promener au Cours et dans les Champs Elisées.

Le Comte de Maurepas, Ministre et Secretaire d'Etat, qui a été dangereusement malade, est parfaitement rétabli.

MORTS, NAISSANCES et Mariages.

L e Marquis de Bethune, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalèrie par Commission du 20. Février 1734, mort depuis peu au Camp d'Al-

1664 MERCURE DE FRANCE

d'Algesheim en Allemagne, à l'âge de 12 à 27. ans, étoit fils de Louis-Marie Victoire, Comte de Bethune, de la Branche de Selles, Maréchal de Camp des Armées du Roy, de la Promotion du 20. Fevrier 1734. (neveu, par feue sa mere, de teue Marie Casimire de la Grange d'Arquien, Reine de Pologne, et de la Comtesse de Wieioposka qui vient de mourii) et de defunte Dame Henriette d'Harcourt de Beuvron, sa premiere femme, motte le 6. Août 1614

L'agrément du Régiment de Cavalerie, vacant par la mort du Marquis de Bethune, a été donné à Charles Armand, Vicomte de Pons, Comtede Roquefort, né le 16. Juin 1692. Chef de la seconde Branche de l'islustre Maison de Pons, de La Province de Saintonge. Il est fils unique de feu-Pons de Pons, Comte de Roquefort, mort le 27. Inillet 1706. et de D. Chailotte Armande de Rohan Guimené, sa seconde femme.

Le 4. Juillet Dame Jeanne-Françoise le Febure de la Barre, veuve depuis le 21. Fevrier 1712> d'Antoine-François le Févre d'Ormesson, Seigneur de Cheré, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, et Intendant successivement à Rouen, en Auvergne et à Soissons, avec lequel elle avoit été mariée le 21. Decembre 1682. mourut à Paris dans la 81. année de son âge étant née le 13. Novembre 1654. elle écoit fille d'Antoine le Febvre, Seigneur de la Barre, Gouwerneur et Lieutenant General d's Isles et Terres fermes de la Nouvelle France en Canada, et Lieutenant General des Armées du Roy, et auparavant Miftre des Requêtes, et Intendant en differences Provinces, mort le 4. May 1688 et de Marie Mandat, morte le 20. Decembre 1689.

JUILLET. 1935. 1565

La Dame d'Ormesson étoit mere d'André-Francois de Paule le Febree d'Ormesson, Seigneur de la Saciere et des Tournelles, ne le 27. Mars-1695. et reçû Conseiller au Parlement de Paris », er Commissaire aux Requêres du Paiais, le 6. May 1716; de Jeanne, le Févre d'Ormesson, néc en 1685. et mariée en 1708. avec |can-Baptiste: Charles du Tillet, Marquis de la Bissiere, Bason de Pontchevron, aujourd'hui Président honoraire aux Enquêtes du Parlement de Paris, et de seu Olivier le Febvre, Seigneur d'Ormes on et de Cheré, né le 30. Septembre 1686. et morts au mois d'Avril 1718. étant Maître des Requêres et Intendant en Franche-Comté. Celui - ch avoit épousé le 11. Juin 17.4. Marie-Claude-Cahouet de Beauvais, dont il a laissé Olivier le Febre, Seigneur d'Ormesson et de Cheré né: le 15. Septembre 1715; et Marie-Marguerite le: Febvre d'Ormesson, née le 13. Mars 1717. la. Dame leur mere, sœur de la Dame Chauvelin 2 Epouse de M. le Garde des Sceaux, s'est remariée avec François-Antoine de Chabannes Pionsac, Seigneur de la Palice, Brigadier des Armées du Roy, et Major du Régiment des Gardes. Françoises, Major General de l'Armée de S. M. en Allemagne.

Le 3. Juillet Antoine Bonnier, Seigneur d'Alco, S. Cosme, &c. President en la Cour desComptes, Aides et Finances de Montpellier,
reçû en cette Charge le 20. Décembre 1712..
mourut d'une rétention d'urine à Paris, âgéd'environ 69. ans. Il étoit frere de feu JosephBonnier, Baron de la Mosson, Conseiller Secretaire du Roy, et Trésorier General des Etats
de la Province de Languedoc, mort au mois de

Novembre 1726

Lie

WA MERCURE DE FRANCE

Le 7. N O Donell de Tirconell ; Brigadier des Arméss du Roy, de la Promotion dur Fevrier 1719, et ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infantaire I landois au Service de S. M. mourut au Château de S. Germain en Laye, dans la 70, année de son âge.

Le 10. Dame Jeanne de Palmes, veuve en secondes noces de Jean Thevenin, Ecuyer, Conseiller, Secretaire du Roy, Maison, Couronno
de France et de ses Finances, ancien Greffier enChef du Parlement de Bourdeaux, et en premieres noces de François Burin, Ecuyer, Scigneur de Richebourg, et de la Neuville, mourut à Paris, laissant de son second mari qu'ello
avoit épousé au mois de Janvier 1706. deuxfils, dont l'aîné Jean Thevenin, Seigneur do
Tanlay, a été reçû Conseiller au Parlement do
Paris à la Quatrième Chambre des Enquêtes, le
16. Mars 1721.

Le 13. Dom Hervé Ménard, Superieur General des Benedictins de la Congrégation de Sa Muur, mourut dans l'Abbaye de Lagny en Brie,

âgé de 72. ans

Le Juillet Pierre Paon , Gentil-homme de Norman lie , Brigadier des Armées du Roy, du 1. Fevrier 1719, et Chevalier de l'Ordre Militaire de S Louis depuis 1705, mourut à Frauville en Caux , âgé de 73, ans. Après avoir servi long-tems dans la Cavalerie , il eut le 6. Mars 1706, un Brevet de Mestre de Camp ; et au mois de Septembre suivant il obtint un Régiment de Cavalerie , qui ayant été réformé en 1714, il fut incorporé dans celui de Villars.

Le 16. Dame Marie - Anne Colatte Morgan, épouse de Pierre-Jean François de la Porte, Maître des Requêtes ordinaire du Roy, avec lequel JUILLET. 1735. 1667'
lequel elle avoir été mariée le 27. May 1734.
mourut à Paris d'une maladie de Poitrine, après'
quelques mois de langueur, âgée de 18. ans,
et sans laisser d'enfans. Elle étoit fille unique de
Jean Baptiste Morgan, Ecuyer, et de défunte
Marie-Louise Forne.

Le 21. Dame Catherine Martin, Epouse de Bernard Chauvelin, Conseiller d'Etat, ci-devant Intendant des Provinces de Picardie et d'Artois, mourut à Paris, âgée d'environ 57. ans, laissant pour enfans, entr'autres sacques Bernard Chauvelin, né le 8. Decembre 1701. Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, et Intendant de Picardie et d'Artois depuis 1731. Louis Gabriel Chauvelin, Docteur en Théologie de la Maison de Navarre, Chanoine de l'Eglise de Paris, et Abbé de S. Jouin lès Marnes, Diocèse de Poitiers; le Chevalier Chauvelin, Capitaine dans le Régiment du Roy, Infanterie, qui fut blessé à la Bataille de Parme le 29. Juin 1734. et Henri-Philippe Chauvelin , ne le 18. Avril 1714. reçû Chanoine de l'Eglise de Paris, le 2 May 1732. La Dame Chauvelin étoit fille de feu Jean-Louis Martin, Seigneur d'Auzielles, Conseiller, Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France et de ses Finances, Fermier General de S. M. et de Marie-Madeleine du Mas, et sœur aînée de Marie-Therese Martin, veuve de Louis de Berhune, Marquis de Chabris, Sire de Chastillon, mort le 28. Fevrier 1728. et de Marie-Anne Martin, épouse de Philippes de Baylens, Marquis de Poyanne et de Castelnau.

Le même jour moutut à Paris Louis André de Lulli, petit fils du fameux Jean-Baptiste Lulli, Sur Intendant de la Musique du seu Roy Louis XIV.

1668 MERCURE DE FRANCE

Le 24. Louis Albert Asselin, Sieur de Beauville, natif de Rouen, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, reçû en cette Charge le 31. Avril 1717. mourut à Paris subitement.

Le 28. René Anne-Elizabeth de Coëtlogon. Sous Diacie du Diocèse de S Malo, Abbé Commandataire de l'Abbaye de S. Mémie ou S. Menge, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Châlons, qui lui avoit été donnée au mois d'Octobre 1729., et Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, mourut d'une Maladie de Poitrine à Paris, dans la Communauté des Gentils-Hommes, âgé d'environ vingt-six ans. Il étoit frere puisné de Louis de Coerlogon, Vicomte de Loyat, Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roy, d'Emanuel - Louis de Coetlogon Colonel Lieutenant du Régiment de Toulouze Infanterie, du 1. Decembre 1734. et d'Emanuel-Marie, Chevalier de Coëtlogon Lieutenant de Vaisseaux. René-Charles Elizabeth de Coëtlogon leur pere, Vicomte de Loyat, Seigneur de la Gaudinaye, Syndic general des Etats de Bretagne, mourut le 9. Fevrier de l'anrée derniere.

Le vingt-neuf, Louis - François du Vau de Soucariere, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ci-devant Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, dont il avoit été auparavant Lieutenant Colonel mourut à Paris, âgé de plus de 70. ans. Il étoit fils de feu François du Vau, Conseiller Secretaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses Finances, Tresorier General des Maison et Finances de la Reine Marie-Therese d'Autriche, et Receveur General des Finances à Tours, mortle 25. Avril 1700 et de Louise Marchais, motte le 22. Avril 1720,

JUILLET. 1725. 1669 et frere de seue Louise du Vau, morte le 22. May 1712. laquelle avoit épousé Florent d'Argouges, Seigneur des Greves, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, mort le 4. Janvier 1719. dont elle laissa Florent, appellé le Chevalier d'Argouges, et Susanne d'Argouges, épouse de Louis de la Rochesoucaud, Marquis de Montendre.

Le nommé Charles Vernier est mort vets la fin de ce mois à Varenne en Champagne, âgé de soz ans.

Le vingt a été baptisée en l'Eglise de Saine Severin à Paris.....née le jour precédent, fille de Jean-Baptiste-René, Marquis de la Vieuville, Comte d'Ablois, Colonel d'Infanterie, et Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, et de D. Anne-Charlotte de Creil, soné épouse, et elle a eté tenuë sur les Fonts de Baptême par les Cointe et Comtesse de Rotteme bourg qui avoient été mariés le jour precédent a comme il est raporté ci-après.

Le onze, Louis-François de Maulde, Gentilhomme du Boulonnois, appellé le Comte de Maulde, ci.devant Capitaine Commandant le Régiment de Turenne Cavalerie, fur marié à Paris dans l'Egjise des Théatins, avec Dlle Marque-rite-Felicité de Conflans, fièle de feu Philipe-Acexandre de Conflans, Marquis de S. Remy, ancien Mestre de Camp de Dragons, premier Gentilhomme de la Chambre du feu Duod'Orleans, Regent, mort le deux Decembre 2719, et de D. Louise-Françoise de Jussac, sa veuve.

Le treize , Armand - Pierre - Mare - Antoine

1670 MERCURE DE FRANCE.

de Gourgues, pourvû d'un Office de Conseiller et Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, auquel il doit être reçu incessamment, fils aîné de feu Jean-François-Josephédo Gourgues, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, mort le 27. Juillet 1734, et de D. Catherine-Françoise le Marchand de Bardou-ville, sa veuve, fut marié avec Dlle Louise-Claire Delamoignon de Courson, fille d'Urbain-Guillaume Delamoignon de Courson, Conseiller d'Etat ordinaire, et au Conseil Royal des Finances, et de D. Marie-Françoise Meliand.

Le dix-neuf , Frederic-Rodolphe , Comte de Rottembourg, Mestre de Camp de Cavalerie, fils d'Alexandre-Rodolphe, Comte de Rottembourg, Gouverneur du Duché de Crossen en Brandebourg, et de feue Eve-Marie, Baronne de Falckenhan, son épouse, et Légataire universel de Conrad-Alexandre, Comte de Rottembourg, son Cousin, Chevalier des ordres du Roy, Maréchal de Camp de ses Armées, et Gouverneur du Quesnoy, mort le 4. Avril dernier, épousa Dile Gabrielle - Anne de Baudean de Parabere, âgée de 19. ans, fi le de feu Cesar de Baudean, Comte de Parabere, et de Pardeilhan, Brigadier des Armées du Roy, mort le 13. Février 1716. et de D. Marie-Madeleine de la Vicuville. sa veuve, Sœur du Marquis de la Vieuville, dont il est parlé ci-devant. Ce mariage a été celebré dans l'Eglise de S Roch, et la cérémonie en a été faite par l'Evêque de Coutances.

Le 26. Jacques Bernard Durey de Noinville, Seigneur de Presle, Bierry Magny, Es rées & Co Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requêtes Honoraire de son Hôtel, et Président woon Grand-Conseil, dernier fits de feu Pierre-

François

JUILLET. 1735. 1671 François Durey, Seigneur de Trochere, Conseiller Secretaire du Roy Trésorier Général de sa Maison, et Receveur Général des Finances de Franche-Comté, mort le 30. Juillet 1710. et de feue Jeanne-Madeleine Brunet, sa femme, morte le sept Janvier, fut marié avec Dlle Marie, Fançoise-Susanne Pauline de Simiane fille unique de Nicolas-François de Simiane la Coste, appellé le Comte de Simiane, Seigneur de Bayard, la Terrasse, Lambert, &c. Maréchal des Camps et Armées du Roy, Chevalier d'Honneur de feue S. A. R. Madame, Duchesse Douariere d'Orléans, et de feue D. Marie-Susanne Guyhou, son épouse, morte en 1717.

'A M. Durey de Noinville, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, Président au Grand - Conseil, sur son Mariage.

MADRIGAL.

A Près avoir long-temps erré de Belle en Belle;
L'hymen vous a fixé, l'Amour a décidé.

Tous deux en vous ont accordé

Les soins de tendre Amant, et ceux d'Epoux
fidelle.

Que vous allez filer de jours heureux?
Pour vous la Cour de Thémis s'interesse;
Parens, amis, tous aprouvent vos feux.
La naissance, l'esprit, les graces, la jeunesse,
Se trouvent réünis dans l'objet de vos vœux,
Est-il rien de plus favorable;

Digitized by Google

1672 MERCURE DE FRANCE

Pour le Public un nouveau Prix,
Par le choix d'une Epouse aimable,
Et dont vous possedez le cœur,

Vous avez pour vous seul fondé votre bonheur.

Le vingt-sept de la Roche, Chevalier de Fontenilles, Frère du Marquis de Rambures, dont on a parlé dans le Mercure du mois de May dernier, p. 1021. à l'occasion de son mariage avec la Dlle de Verac, épousa D Marie Anne Duché, veuve sans Enfans de Paul Gui Briçonnet, Seigneur Marquis d'Ofsonville, Congervi le, et Gaudreville en Beauce, Capitaine dans le Régiment du Roy Infanterie, tué à la Bataille de Parme le 29. Juin 1734.

TABLE.

4

IECES FUGITIVES, Ode tirée du Cantique de Movse. 1461 Lettre à Mile de Malcrais, et Réponse 1464 Le Héros vainqueur de l'Amour , Poëme, 1476 Lettre au sujet des Petrifications, 1 (80 Vers sur une Avanture arrivée à Poitiers, Question qui de l'homme ou de la femme a le plus de constance d'esprit. Réfutation des Reflexions de Mile Archambault, 1492 Elevation à Dieu par la contemplation de ses Ouviages, Ode, 1103 Lettre au sujet du jour des Etrennes, 1508 Les differens Points de vue, Fable, 1511 **Seance**

Beance publique de l'Académie Royale	de Chi-
rurgie,	1512
L'Amante, Stances,	7 64-
Lettre sur l'Education des Enfans et du	Burcau
Typographique,	1530
Le nouveau Geay, Fable,	1536
Dissertation sur les Hyeroglyphes,	1537
Eglogue,	7660
Deuxième Leetre sur la Vie et les Ouvi	tages de
Moliere,	1 56
Epigramme,	1566
Lettie sur un Endroit des Commenta	ires sur
l'Ecriture, par le P. Calmet,	1167
Le Faucon, Fable,	1570
Question sur la troisième Race de nos Re	1)/O
Comment and an arrange are most K	
Enigme, Logogryphes, &c.	1571
Nouvelles Litteraires, des Beaux	1579
&c.	
Abregé de l'Histoire et de la Morale de l'	1583
Testament,	
Ouverture de l'Assemblée publique de l'	1586
mie de la Rochelle,	
Morts d'Hommes Illustres, l'Abbé de	1593
Louis Audran,	
Les douze Mois de l'année en Estampe, &	1598
Essampes nongellement grandes les	C 1604
Estampes nouvellement gravées, les qua sons, les quatre Ages, &c.	
	16:0
Chanson notée,	1616
Spectacles;	1617
Rho lope, Poëme Lyrique, Extrait,	7619
Les Adieux de Mars, Comé de, Extrait,	163 E
Nouvelles Etrangeres, Lettre de Constant	
	1637
De Russie, Pologne et Allemagne,	1638
D'Italie, Naples et Sicile,	1644
- /	Entrée

Entrée solemnelle et Couronnement du R	oy đes
deux Siciles,	1646
De Portugal, et Lettre du Ministre du Roy	d'Es-
pagne à l'Ambassadeur d'Angleterre,	16 F I
-Grande Bretagne, Hollande, Pays-Bas,	1615
"Nouvelles de l'Armée d'Allemagne;	1657
Armée d'Italie,	1659
Morts des Pays Etrangers,	1660
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	1662
Morts, Naissances et Mariages,	1664

Errata du second volume de Juin.

P Age 1379. ligne 26.... dernier, lisez de Juillet prochain.
P. 1396. derniere ligne du bas, sort du Buffet,
J. sert de Buffet.

Faute à corriger dans ce Livre.

P Age 1467. ligne 2. le, lijez la.

a Chanson notée doit regarder la page

1616

MERCURE

DE FRANCE, DEDIE AU ROY.

A O U S T 1735.



A PARIS,

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur More Au, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé

de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays
Etrangers, ou les Particuliers qui souhaitevont avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'aurons
qu'à donner leurs adresses à M. Moreau,
qui aura soin de faire leurs Paquets sans
perte de temps, & de les faire porter sur
l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on
lus indiquera.

PRIX XXX. Sols



MERCURE

DE FRANCE,
DEDIE AU ROY

AOUST. 1735.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

PARAPHRASE

Du Càntique d'Ezechias Roy de Juda, Ego Dixi in dimidio dierum meorum, &c. Isai. C. 38.



Tteint d'une langueur mortelle |
Dans mes ans les plus gracieux,
C'en est fait, ai-je dit, une nuit
éternelle

Va désormais fermer mes yeux.

A ij Vainement

Vainement j'ai cherché ces beaux jours de ma

Dont pouvoient me flater mon age et ma vi-

Ils ont disparu : je m'écrie : Je ne verrai plus le Seigneur.

Je ne le verrai plus, ce Dieu plein de tendresse, Dans cette Terre des vivants; Je n'aurai plus de part aux bienfaits éclatans Qu'il nous dispense avec largesse.

Non, je ne verrai plus aucun homme ici bas; Ils jouiront sans moi du repos de la terre; Le Ciel me déclare la guerre, Et vient de m'annoncer l'arrêt de mon trépas.

Ainsi que des Bergers, il faut plier ma tente; A peine j'ourdissois la toile de mes jours,

Dans ma saison la plus brillante , Que le souverain Maître en a tranché le cours,

Sitôt que du matin paroissoit la lumiere.

Je disois d'un esprit chagrin:

Le soir finira ma carriere;

Et la nuit mon espoir se bornoit au matin.

Mon mai comme un Lion, jusqu'aux os me con-

J¢

A O U S T. 1735. 1675 te ne puis résister ; chaque instant que je voi Dans l'excez de mon amertume

M'annonce que ce soir ce sera fait de moi.

Comme de l'Hirondelle oublieuse et tardive; Les petits affamés poussent des cris perçants Ou comme la Colombe incessamment plaintive, Ainsi me consumois- je en des regrets cuisants.

Mes yeux fixés au Ciel et tout baignés de larmes,

Se sont enfin lassés à force de s'ouvrir, Et dans ces mortelles allarmes Si vous m'abandonnez, Seigneur, je vais périt'

Mais que dis-je après tout ? que sert-il de me plaindre,

Puisque c'est de sa main que partent tous ce coups ?

> Nai-je pas plutôt lieu de craindre D'allumer son juste couroux?

L'esprit tout penetré de ces sages pensées, Dans l'amertume de mon cœur. Je repassois le cours de mes heures passées En la présence du Seigneur.

Mon Dien, disois-je alors, quel état de miseres Si c'est ainsi que l'on vit ici-bas,

Frapez-A iij

1676 MERCURE DE FRANCE

Frapez moi j'y consens, mais que votre colere Ne me poursuive point au-delà du trépas.

Je sens qu'à ce moment éclate votre gloire, Et que par un plus heureux sort, De mes crimes, Seigneur, essagnt la mémoire, Vous m'avez délivré des horreurs de la mort.

* Ce n'est pas dans l'obscur manoir Qu'on bénit votte nom par des chants d'allegresse,

> Seigneur, les morts n'ont plus d'espoir De jouir de votre promesse.

C'est dans le séjour des vivants

Que s'élevent vers vous mille chants de victoire,

Et qu'on célebre votre gloire,

Comme je fais dans ces moments.

Le Pere à ses Enfans annonce qui vous êtes,

Il leur raconte vos bienfaits,

Ainsi de race en race on n'oublira jamais

Les riches dons que vous nous faites.

Sauv'z moi douc, Seigneur, mon unique espe-

Guerissez-moi de ma langueur,
Je ferat retentir dans ma reconnoissance
Des Cantiques à votre honneur,

Žuia non infernus confitebitur tibi.

SUITE

SUITE du Discours sur les Hieroglyphes, Quatrième Partie.

L'Afrique a tou jours été regardée com-me le Pays des Monstres, et lors qu'on fut le plus dans le goût des Fables, il fut aisé de feindre qu'il se trouvoit dans cette partie du Monde des animaux plus extraordinaires que dans les autres ; que de ces animaux les uns sçavoient se procurer une espece d'immortalité, comme le *Phenix* qui se brule pour renaître de sa cendre, ou comme le *Linx* qui a le regard si perçant, qu'il voit à travers d'une muraille : d'autres , qui comme les Hienes, et les Harpies, étoient de deux sexes et de deux natures; et d'autres enfin qui comme les Griphons, et les Dragons, étoient faits pour être les Gardiens des richesses cachées, les Argonautes eurent des Dragons à combattre avant que d'enlever la Toison d'Or. A l'égard des Espagnols, ces peuples plus proches qu'aucuns autres Européens, de l'Afrique, que l'on disoit contenir tous ces Monstres, adopterent volontiers leur éxistence, ce qui leur parut favorable et pouvoir leur servir A iiii . à

n'être point troublez dans la possession de leurs mines d'or et d'argent: croyant par ce moyen oter à tout Etranger l'envie de le faire, ils publierent avec soin que les Griphons, et les Dragons étoient les gardiens ordinaires des Trésors resserrés dans les entrailles de la terre, et qu'il se trouvoit beaucoup de ces animaux dans les lieux déserts, et souterrains de leur Pays; mais il est aisé de voir que ces les lieux déserts, et souterrains de leur Pays; mais il est aisé de voir que ces Monstres, ainsi que les autres dont j'ai parlé, n'ont été que des emblêmes instructifs, qu'on inventa pour expliquer des choses qu'il falloit transmettre à la posterité dans les tems que l'on manquoit ou que l'on n'avoit pas assés de caracteres Hierogrammatiques pour le faire, et quand on eut assés de ces derniers pour pouvoir se faire entendre plus nettement par voir se faire entendre plus nettement par leur moien, on ne laissa pas de conserver toujours l'ancienne maniere d'écrire par Hieroglyphes, et souvent même du mélange de ces deux Ecritures, il s'en formoit une troisième qui eut le nom de Logogryphe; terme composé de deux mots Grecs que je rends par Enigmes en figures ou discours enigmatiques figurés; quoi qu'à la lettre, le hope perses ne doive s'entendre que de ces lignes ou figures dont on formoit les Hierogrammes.

Dans le Recueil des Idilles d'Ausone, il s'en trouve une intitulé Gryphus qui est une veritable Enigme dont ce Poëte proposa l'explication pendant un repas qu'il donnoit à ses amis, la coutume d'alors fesie d'ausone de la coutume d'alors étoit d'en user de la sorte entre personnes sçavantes, pour, avec ces Enigmes, exercer les esprits sur la fin des Assemblées de plaisir.

L'Idille dont je parle montre que des le tems où elle fut faite, le nom de Logogryphe n'étoit plus resté qu'à certains discours en Vers, et même en Prose, qui quoi qu'écrits avec les caracteres ordinaires ou alphabetiques, ne laissoient pas de contenir un sens caché pour l'explication duquel on s'étoit servi avant les Hiero-

glyphes.

L'Ecriture en figures ne laissoit pas d'être très expressive; chaque membre d'un Monstre qui formoit une Image instructive, avoit son aplication particuliere qui étoit connue aux initiés dans ces sortes de lectures; le Monstre en son entier contenoit un assemblage de co noissances, même sur differens sujets, car en le changeant d'attitudes suivant l'espece de discours pour la signification duquel il étoit employé, il en changeoit le sens; par exemple, le Gryphon mis pour instruire de quelque point de Religion, auroit été representé rampant,

pant, et pour donner des instructions Philosophiques, ou de politique, il auroit été posé ou contourne, il en étoit ainsi des autres bêtes qui se réprésentoient dans differentes attitudes.

Les Monstres de deux natures en fait de politique, dénotoient les deux Puissances qui dominent également dans les Etats policés, sçivoir la spirituelle exercée par les Prêtres, et la tempo-relle dont les Rois sont les dépositaires; d'autres Monstres composés d'un plus grand-nombre de natures, servoient comme de Panthées pour les peuples qui rendoient un culte aux animaux et qui par ce moyen rassembloient tous leurs Dicux en une scule figure. Au reste celle du Grphon dont je viens de parler, n'étoit pas d'une invention nouvelle, puisque les Poëtes nous ont quelquefois réprésenté Apollon traîné dans un Char attelé de deux de ces monstres. Cet attelage r'étoit pas aparemment le même qui servoit à ce Dieu en qualité de Soleil, puisque celui-ci étoit tiré par quatre chevaux blancs, dont Ovide nous a conservé jusqu'aux noms.

Le Darphin doit encore passer pour un autre de ces animaux que la fantaisie ou le besoin d'augmenter les Images sçavantes a produits; il est vrai que tous les Anciens

AOUST. 1735: 1681 ciens nous ont parlé d'un Poisson de ce nom, et nous l'ont donné pour veritable; Horace dans son Art Poëtique, en recom-mandant de mettre dans un Discouts chaque chose en sa place, dit que sans cela ce seroit tirer les Dauphins du fond de la Mer, et les Sangliers des bois, pour mettre ces animaux dans leur élement contraire, mais malgré cela, par la description que les Naturalistes nous ont faite de cePoisson, il faut nécessairement le mettre au rang deschimeres; en effet où trouvera t'on aujourd'hui un, animal qui ait la bouche au milieu du corps, ou du moins dont la machoire inferieure soit si cachée sous la superieure qu'il soit obligé de se recoquiller pour pouvoir prendre sa nourriture, ainsi que Piine nous le dépeint. Os illi foret medio penè in ventre, nullus piscium celeritatem ejus evaderet. (Hist. Nat. 1. 9)

Si on en croit Tzetzez, le Serpent Python tué par Apollon, porta le nom de
D lphonon, à cause de quoi le vainqueur de
ce Monstre fut surnommé le Delphien,
on lui bâtit sous ce nom un Temple dans
la Grece, qui devint fameux par les Oracles qui s'y rendoient; delà je conjecture
que les Anciens avoient la coûtume d'apeller Dauphins non-seulement tous les
Poissons extraordinaires, mais même enA vi core

1682 MERCURE DE FRANCE

core toutes les bêtes monstrueuses qui paroissoient pour la premiere fois à leurs yeux. Serois a voulu dire ce que nous exprimons en latin par Vulva deux choses doubles, Enfans, ou autres productions de la terre; deux Enfans jumeaux s'appelloient a Serois On a une Comédie de Terence sous ce nom, qui fut donnée à Apollon né avec Diane.

Quoiqu'ilen soit, le surnom d Sexporor donné à Apollon, se communiqua à une Ville qui étant devenuë comme la Métropole de toutes celles où le culte de ce Dieu dominoit, fut appellée pour cela la Ville de Delphes, et puisque ce nom pre-noit son origine du Monstre qui le porta, il semble qu'on peut croire qu'il fut dans la suite employé pour nommer tout Ani-mal monstrueux, et même les Animaux emblêmatiques, suposant que ces der-niers n'éxistoient pas seulement en figu-res, mais qu'ils étoient réels, et qu'une Mere les produisoit pour conserver par cette generation imaginaire, la probabi-lité d'une éxistence qui ne peut être vraye que par ce moyen.

Cependant, quoique jusqu'à présent j'aie combattu l'éxistence des Monstres que j'ai nommés, je ne prétends pas nier que la nature ne puisse former des

Esrcs

A O U S T. 1735. 1683
Etres presque aussi defectueux; on a vû des Enfans doubles avec deux têtes, quatre bras, et quatre jambes, d'autres avoir des parties d'Animaux, mais ce sont des productions accidentelles dont la mort suit la naissance, ou qui n'ont point de suite; de semblables Monstres n'en engendrent point de leur espece, et un Monstre qui paroîtra dans un tems n'aura jamais son semblable dans tous les tems à venir; il y a même une infinité de choses monstrueuses sur la Terre qui s'offtent continuellement à nos yeux, et que nous ne regardons pas comme telles parce que nous sommes dans l'habitude de les voir.

Tout corps mixte, à la rigueur, pouroit être mis dans ce rang; il n'y a que les simples qui soient dans l'ordre ordinaire de la nature; mais sans porter trop loin cette démonstration, mon sentiment est qu'il faut admettre deux sortes de monstruosités. 1°. Les ordinaires, qui sont ces mélanges que la nature fait pour lier toutes choses, et entretenir par-là sa durée. 2°. Les extraordinaires, qui sont celles que cette même nature semble prendre plaisir à faire, pour signaler sa puissance, et produire plus deces varietés admirables, qu'on remarque en elle; ces secondes sortes

1684 MERCURE DE FRANCE sortes de monstruosités sont la formasortes de monstruosités sont la forma-tion d'une chose qui n'entre point dans celles qu'il faut que cette nature produise necessairement, il faut qu'elle mêle et lie ensemble les Atomes terreux, et les Ger-mes qui font les vegetations, et ce sont là ses productions ordinaires; mais ce qu'elle fait d'inutile pour sa conserva-tion, et contre son travail nécessaire, entre dans le genre monstrucux, on aperçoit de ces derniers effets dans les Animaux, et dans les Vegetaux d'une Animaux, et dans les Vegetaux d'une conformation nouvelle ; par exemple, dans un Animal qui a plus de parcies qu'il n'en doit avoir, ou dans une Plante dont le suc extravisé ou alteré dans ses qualités en a changé la configuration et la rend par consequent monstrueuse.

Nous voyons en lisant les Anciens Botanistes, que beaucoup de Plantes qu'ils nommoient par un certain nom, ne sont point celles que nous connoissons aujourd'hui sous le même nom; ou si elles le sont, elles ont si fort changé par d'generation ou autrement, qu'il est presque impossible de les avoiier pour les mêmes: Qui a pû alterer si fort leur qualité? voici ce que je pense sur cela. Ne seroit ce point que ces Plantes par une suite d'accidents causés par l'extravasion de suc.

AOUST. 1735. 1685 suc, ou par le changement de terroir, et de culture, ont changé peu à peu, pour ainsi dire, de nature : ensorte que quoi qu'elles soient encore aujourd'hui les mêmes pour l'espece, qu'elles étoient autrefois, elles sont toutes différentes pour la forme et pour les qualités : un éxemple sur cela achevera de faire comprendre ma pensée.

La Plante nommée Laserpitium avoit autrefois tant de vertu que son ex-trait s'achetoit au poids de l'or, cette même Plante nous est présentement si inu-tile par le peu de vertu que nous lui con-noi sons, qu'on seroit tenté de croi e qu'elle n'est pas la mê ne que celle à qui les Anciens donnoient ce nom; il faut donc conclure que si notre Laserpice est le vrai, les causes d'alteration ont si fort agi sur lui, qu'il est devenu tout autre.

Si des monstruosités prises dans le re-gne vegetatif, on passe à d'autres, pri-ses du regne animal, on en trouvera en-core d'autres, sur tout comme certains Monstres que la nature ne produiroit pas sans la volonté dérangée de quelques êtres, qui pir un effort d'imagination, entrent dans d's pas ions si dé or lonnées, qu'il en maît des corps d'une telle difor-miré.

mité, qu'on peut leur donner le nom d'horrible, sur tout quand ces corps participent à plusieurs natures différentes, comme une femme qui fortement frapée d'un objet vicieux, accouche d'un Enfant qui a quelque chose de la figure dont la Mere s'est frapée, ou qui porte l'objet entierement imprimé sur lui; cependant la chose ne va jamais si loin, qu'une Mere accouche d'un Etre entierement diferent du sien; ainsi le Minotaur dont on attribué la naissance à Pasiphaé ne doit passer, selon moi, que pour un Monstre emblematique.

Les Animaux d'un temperamment chaud, s'accouplent aisement avec d'autres qui ne sont point de leur espece, et forment par là des Monstres du genre de ceux que j'ai appellés extraordinaires, étant produits contre l'ordre naturel; le Mulet en est un éxemple, et l'est en même tems pour montrer ce que j'ai dit qu'un Monstre n'en produit pas un autre de son espece, puisque le Mulet n'engendre point.

Les Poissons sont de tous les Animaux ceux qui peuvent donner le plus de Monstres, puisque frayant communément les uns avec les autres sans distinction d'espece, la Mer par ce moyen peut

nous

A O U S T. 1735: 1687 nous en fournir souvent de nouveaux; il n'est donc point étonnant qu'on ait donné le nom de *Dauphin* à differents Poissons, inconnus avant qu'on leur eut donné

ce nom.

La fecondité surnaturelle de certains autres Animaux, pouroit aussi faire re-garder comme des Monstres, ce qu'ils produisent contre l'ordre ordinaire. Les Lievres mâles font des petits, on a ouvert des Souris pleines, dont les petits en avoient d'autres dans le ventre ; il est parlé quelquepart * d'une Femme qui accoucha d'une fille qui étoit grosse d'une autre fille; tous ces éxemples convain-cront assés que la nature produit des Monstres, mais non pas tels, que ces assemblages de tant de membres si multipliés, ni de tant de parties differentes d'Animaux fussent rassemblés en une seule figure, dont les Anciens se faisoient des Hieroglyphes; car quoi qu'ils eussent été témoins d'accouchements aussi extraordinaires que ceux dont je viens de parler, (la nature dans tous les temps semblant prendre plaisir à se rendre incompréhen-sible) les admirateurs de ces monstruosités cherchoient néantmoins à les détruire quoiqu'ils en conservassent les Ima-🌁 Nouvelles de la République des Lettres.

2688 MERCURE DE FRANCE ges pour s'en servir à leur Ecriture. En effer, on exposoit dans les bois ou à la merci des Eiux, les Enfans qui naissoient difformes; une des Loix Romaines autorisoit un Pere à faire mourir son Enfant quand il n'étoit pas construit comme un autre. Paier ad insignem deformitatem puerum cuò necato. (Ciccron de leg. l. 3.) Il est pourtant à croire que cette permission n'étoit donnée qu'au cas que l'Enfant eut une forme plus monstrueuse qu'humaine, et que de simples taches ou marques, ne rendoient pas un innocent sujet à cette loi, qui autrement auroit été plus cruelle que juste.



LE CORBEAU ET LE RENARD.

FABLE DE LA FONTAINE.

Sur l'Air: Que j'estime mon cher voisin l'honneur de te connoître.

S Ur un arbre un Gorbeau tenoit En son bec un fromage; Un Renard le sentant, disoit: J'en goûterai, je gage.

He! bon jour, Monsieur du Corbeau,

lui

Lui dit le fin compere ;

Ah! que vous me parroissez beau

Je ne sçaurois m'en taire.

Si la beauté de votre voix

Peut repondre au plumage
Sur tous les Hôtes de ces bois

Vous avez l'avantage.

Le Corbeau s'entendant vanter,

Ne se sent pas de joie;

Îl ouvre le bec pour chanter,

Et laisse aller sa proie.

Le Renard la prend, et lui dit:

Ecoutez bien, beau Sire;

Qui nous vante et nous aplaudit,

Souvent cherche à nous nuire.

Dauph.



LETTRE

1690 MERCURE DE FRANCE

LETTRE de M * * sur la Vie & les Ouvrages de Moliere.

L est vrai, Monsieur, qu'on a déja beaucoup parlé de Moliere; mais on ne scauroit jamais en trop dire sur cet incomparable Génie. Personne, selon M. Baillet, n'avoit reçû tant de talens de la nature que lui, pour pouvoit jouer tout le Genre humain, pour trouver le ridicule des choses les plus serieuses, et pour l'exposer avec finesse et naïveté aux yeux du Public. C'est en quoi consiste l'avantage qu'on lui donne sur tous les Comiques modernes, sur ceux de l'ancienne Rome, et sur ceux même de la Grece; de sorte que s'il se fût contenté de suivre les intentions du Cardinal de Richelieu, qui avoit dessein de purifier la Comédie, et de ne faire faire sur le Théatre que des Leçons de Vertus morales, comme on veut le persuader, on n'auroit peut être pas tant de précautions à pren-dre pour la lecture de ses Ouvrages. Pour surpasser les autres Poètes Comi-

Pour surpasser les autres Poètes Comiques, comme il a fait, il a pris une route differente. Il s'est particulierement apliqué

AOUST. 1735. 1691 qué à connoître le génie des Grands, et de ce qu'on apelle le Beau Monde, au lieu que les autres se sont souvent bornés à la connoissance du peuple. Les anciens Poëtes, dit le P. Rapin, n'ont que des Valets pour les Plaisans de leur Théatre; et les Plaisans du Théatre de Moliere sont les Marquis et les Gens de Qualiré : les autres n'ont joué dans la Comédie, que la Vie bourgeoise et com-mune, et Moliere a joué tout Paris et la Cour. Ce même Pere prétend que Mola Cour. Ce même l'ere pretend que Mo-liere est le seul parmi nous qui ait dé-couvert ces traits de la nature qui la dis-tinguent et qui la font connoîcre. Il ajoûte que les Beautez des Portraits qu'il fait, sont si naturelles, qu'elles se font sentir aux l'ersonnes les plus grossieres, et que le talent qu'il avoit à plaisanter, s'étoit renforcé de la moitié par celui qu'il avoit de contrefaire.

C'est par ce moyen qu'il a sçû réformer, non pas les Mœurs des Chrétiens, mais les défauts de la Vie civile, et de ce qu'on apelle le train de ce Monde; et c'est, sans doute, tout ce qu'a voulu loüer en lui le P. Bouhours, (a) par le Jugement avantageux qu'il semble en avoir

(a) Dans les Observ. de Menage sur la Langue Françoise, chap. 4. 1692 M ERCURE DE FRANCE fait dans le Monument qu'il a dressé à sa Mémoire, ou après l'avoir apellé par raport à ses talens naturels.

Ornement du Théatre, incomparable Auteur, Charmant Poëte, illustre Auteur.

Il ajoûte, pour nous précautionner contre ses Partisans et ses Admirateurs, et pour nous specifier la qualité du service qu'il peut avoir rendu aux gens du Monde.

C'est toi dont les plaisanteries Ont guéri des Marquis l'esprit extravagant.

C'est toi qui par tes momeries

As reprimé l'orgueil du Bourgeois arrogant.

Ta Muse en jouant l'hypocrite,

A redressé les faux dévots. La Précieuse à tes bons mots

La Precieuse a tes bons mots

A reconnu son faux mérite.

L'homme ennemi du genre humain,

Le Campagnard qui tout admire,

N'ont pas lû tes Ecrits en vain;

Tous deux s'y sont instruits en ne pensant qu'à

Enfin tu réformas et la Ville et la Cour;

Mais quelle en fut la récompense ?

Les François rougiront un jour

De leur peu de reconnoissance.

11

AOUST. 1735. 1693

Il leur fallut un Comédien

Qui mît à les polir son Art et son étude; Mais, Moliere, à ta gloire il ne manquerois rien,

Si parmi leurs défauts que tu peignis si biens. Tu les avois repris de leur ingratitude.

M. Despreaux au si persuadé du merite de Moliere, que le Pere Bouhours, semble n'avoir pas été du senriment de ce Pere, sur le peu de reconnoissance que le Public a témoigné pour tous ses services, aprè sa mort. Il prétend, au contraire, que l'on n'a bien reconnu son merite, qu'après qu'il eut joüé le dernier Rôle de sa vie, et que l'on a beaucoup micux jugé du prix de ses Pieces en son absence, que lorsqu'il étoit présent. C'est ce qu'il marque à son ami Racine, lorsqu'il lui dit; Ep. 7.

Avant qu'un peu de terre, obtenu par priere;
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Moliere;
Mille de ses beaux traits aujoud'hui si vantés
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur à ses naissantes Piéces,
En habits de Marquis, en robes de Comtesses,
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,

Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.

1694 MERCURE DE FRANCE

Le Commandeur vouloit la Scêne plus exacte, Le Vicomte indigné sortoit au second Acte. L'un défenseur zelé des bigots mis en jeu. Pour prix de ses bons mots, le condamnoit au feu:

L'aurre fougueux Marquis lui déclarant la guerre,

Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre; Mais si-tôt que d'un trait de ses fatales mains La Parque l'ent rayé du nombre des Humains On reconnut le prix de sa Muse éclipsée, Toute la Comédie avec lui terrassée, En vain d'un coup si rude espera revenir, Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.

Mais, selon M. Baillet, tous ces grands défauts, à la correction desquels on veut qu'il se soit apliqué, ne sont pas tant des qualités vicieuses ou criminelles, que quelque faux goût, quelque sot entêtement, quelques affectations ridicules, telles que celles qu'il a reprises assez à propos dans les Prudes, les Précieuses, dans ceux qui outrent les Modes, qui s'érigent en Marquis, qui parlent incessamment de leur Noblesse, qui ont toujours quelques Poësies de leur façon à montrer aux gens.

Voille, dit M. Bayle, dans la Réponse des A O U S T. 1735. 1695 des Lettres, Avril 1684. les désordres dont les Comédies de Moliere ont un peu arrêté le cours; car pour la galanterie criminelle, l'envie, la fourberie, l'avarice, la vanité, et les autres crimes semblables, il ne faut pas croire, selon l'observation du même Auteur, qu'elles leur ayent fait beaucoup de mal; au contraire, il n'y a rien de plus propre pour inspirer la coqueterie que ces sortes de Pieces; parce qu'on y tourne perpetuellement en ridicule les soins que les peres et les meres prennent de s'oposer aux engagemens amoureux de leurs enfans.

La Galanrerie n'est pas la seule science qu'on aprend à l'Ecole de Moliere, on aprend aussi kes maximes les plus ordinaires du libertinage, contre les veritables sentimens de la Religion, quoiqu'en veuillent dire les ennemis de la bigoterie; et l'on peut assurer que son Tartufe est une des moins dangereuses pour hous mener à l'irreligion, dont les semences sont répandues d'une maniere si fine et si cachée dans la plûpart de ses autres Pieces, qu'on ose assurer qu'il est infiniment plus dificile de s'en défendre, que de celle où il joüe pesle et mesle Bigots et Dévots le masque levé. Il faut B avoüer

16% MERCURE DE FRANCE

avoiier néanmoins que celles qui joiient certaines Professions et certaines passions,

peuvent être fort utiles.

Rosteau prétend qu'il étoit également bon Auteur et bon Acteur, que rien n'est plus plaisamment imaginé que la plûpart de ses Pieces; qu'il ne s'est pas contenté de posseder simplement l'Art de la Bouffonnerie, comme la plûpart des autres Comédiens, mais qu'il a fait voir qu'il étoit assez serieusement sçavant. Madame Dacier trouve qu'il avoit beaucoup de génie, et des manieres de Plaute et d'Aristophane.

Mr Despreaux qui a commencé son Portrait pendant sa vie, et qui ne l'a achevé qu'après sa mort, releve extraor-dinairement cette facilité merveilleuse qu'il avoit pour faire des Vers. En s'adresse

sant à lui-même, il lui dit s

Que sa fertile veine

Ignore en écrivant le travail et la peine;

Qu'Apollon tient pour lui tous ses trésors ous verts

Et qu'il sçait à quel coin se marquent les hons

Que s'il veut une Rime, elle vient le chercher e Qu'au bout du Vers jamais on ne le voit broncher: et sans qu'un long détour l'arrête ou l'emba-

A peine a-t'il parlé, qu'elle-même s'y place.

Le même Auteur voyant Moliere au Tombeau, dépoüillé de tous les ornemens extérieurs dont l'éclat avoit ébloüi les meilleurs yeux, durant qu'il paroissoit lui-même sur son Théatre, remarqua plus facilement ce qui avoit tant imposé au Monde, c'est à dire, ce caractere aisé et naturel, mais un peu trop populaire, trop bas, trop plaisant et trop bouffon.

Au reste, quelque capable que fût Moliere, M. Baillet assure qu'il ne sçavoit pas même son Théatre tout entier, et qu'il n'y a que l'amour du Peuple qui ait pû le faire absoudre d'une infinité de fautes. Aussi peut-on dire qu'il se soucioit peu d'Aristote et des autres Maîtres, pourvû qu'il suivit le goût de ses Spectateurs qu'il reconnoissoit pour ses uniques Juges. Le Pere Rapin prétend que l'ordonnance de ses Comédies est toujours défectueuse en quelque chose, et que ses dénouemens ne sont nullement heureux.

Il faut avouer, continue M. Baillet; qu'il parloit assez bien françois, qu'il traduisoit passablement l'Italien, qu'il ne copioit point mal ses Auteurs; mais on

dir, peut être trop legerement, qu'il n'avoit point le don de l'invention, ni le génie de la belle Poësie, quoique ses amismême convinssent que dans toutes ses Pieces le Comedien avoit plus de part que le Poëte, et que leur principale beauté consistoit dans l'action.

Quelques uns trouvent qu'il outroit, dit M. de Grimarest; mais ces gens là ignorent les ressorts qui émeuvent le Public, auquel il faut des traits marquez fortement, et lorsque Moliere en employoit de cette espece, il n'ignoroit pas la maniere d'en mettre en œuvre de plus délicats, aussi bien que Plaute et Terence auxquels bien des gens l'ont préferés C'est ce qu'auroient dû apercevoir quelques Critiques suffisants, dit le même Auteur, lesquels en méprisant certaines saillies de Moliere, comme indignes des autres productions de ce Poëte, n'ont pas reconnu que dans les Pieces mêmes qu'ils blâmoient sans restriction, il y avoit des Scenes d'une extrême finesse, et même prises de Terence.

Quoiqu'il en soit, le succès de Moliere anima la jalousie des Aureurs médiocres; on disoit sur quelques-unes de ses Pieces, que c'étoient des Sujets empruntez, ce qui est vrai dans un seas;

mais

A O U S T. 1735. 1699
mais il faut avoüer que la maniere dont
il traitoit ses Sujets, avoit autant de
grace et de nouveauté, que les Sujets
même qui étoient de son invention. Il
prenoit ceux ci dans les Originaux que
lui fournissoient abondamment la Cour
et la Ville. M. de Grimarest remarque
qu'il travailloit avec beaucoup moins de
facilité et de promptitude, qu'il ne laissoit
voir. Il donnoit quelquefois pour des Pièces faites en peu de jours, celles qu'il
avoit déja avancées à loisir dans le tems
qu'il étoit en Province; comme sa Comédie des Fâcheux qui parut commencée
et achevée en 15 jours.

Comme il étoit né avec de la droiture, il soufroit impatiemment le Courtisan empressé, flateur, médisant, faux ami. Il prenoit plaisir à décharger sa mauvaise humeur contre les personnes de ce caractere, qui de leur côté ne l'épargnoient

pas dans l'occasion.

Moliere avoit été fort estimé du Roy Louis XIV. qui le gratifia de plusieurs Pensions. Il avoit beaucoup profité de l'imitation de Plaute et de Terence aussi bien que de celle des Auteurs Dramatiques, Espagnols et Italiens, comme nous le disons en parlant de ses Pieces.

Claude-Emmanuel Louillier, surnom-B iii mé mé Chapelle, fils naturel d'un Maître des Comptes, étoit l'intime ami de Moliere, et les délices des bonnes Compagnies et des agréables débauchez de sontemps; on annonçoit six mois avant que de l'avoir dans une Partie; mais on ne le voyoit gueres hors des fumées du vin. Il avoit de plus un talent singulier pour faire des Vers d'un tour aisé et naturel, témoin son Voyage avec Bachaumont, et ceux-ci qu'il fit sur le champ:

Tout bon habitant du Marais Fait des Vers qui ne coûtent guered Pour moi c'est ainsi que j'en fais ». Et si je les voulois mieux faire, Je les ferois bien plus mauvais.

On prétend que c'est à lui qu'est dût une grande partie des beautez que nous voyons briller dans les Comédies de Moliere, qui le consultoit sur tout ce qu'il faisoit, et qui avoit une déference entiere pour la justesse et la délicatesse de son goût.

A l'éxemple des Peintres et des Sculpteurs, qui donnent de grands traits aux visages que l'on veut voir de loin, Moliere outroit souvent les caracteres qu'il

mettoir

A O UST. 1735. 1707 mettoit sur le Théatre, parce qu'on les y regarde comme dans un éloignement. Si d'un noble enjouement il tomboit quelquefois dans un bas Comique, c'est qu'il avoit beaucoup plus d'ignorans, que des Gens d'esprit et de sçavoir à ménager, et que les grands profits qu'il tiroit des premiers, le consoloient des Censures des autres. C'est peut-être ce qui a fait dire à Boileau, dans son Art Poétique:

Etudiez la Cour et connoissez la Ville,
L'une et l'autre est toujours en modeles sertise.
C'est par là que Moliere illustrant ses Ecrits,
Peut-être de son Art ent remporté le prix,
Si moins ami du Peuple en ses doctes peintures.
Il n'eût point sait souvent grimacer ses sigures,
Quitté pour le bousson l'agréable et le sin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin.
D'ans ce sac ridicule où Scapin s'envelope,
Je ne reconnois plus l'Auteur du Misantrope.

Le peut être qui commence le quatriéme Vers a été attaqué, et avec raison ; car on ne sçait pas qui peut avoir disputé, avec quelque fondement, le prix de la Comédie à Moliere, et qui peut douter qu'il l'ait remporté. Il est dificile de faire un Portrait de

Il est dificile de faire un Portrait de

B iiij c'est

1702 MERCURE DE FRANCE c'est ce qui arrivoit souvent à Moliere. Des gens qu'il n'avoit jamais eus én vûe, croyoient se reconnoître dans ses Pieces, et il avoit toujours des plaintes et des éclaircissemens à essuyer.

Moliere a surpassé Plaute et Terence; par l'invention de quelques-unes de ses Comedies; (a) par les saillies de son imagination et la finesse de ses plaisanteries; mais il s'oublie étrangement lui-même dans d'autres Pieces; ce n'est plus l'exeellent Auteur, c'est le singe de Plaute, qui devient, par ses obscénitez et par ses bouffonneries, l'esclave du goût de la canaille, ou tout au plus des Petits-Maîtres.

Selon Mr D. L. B. il n'a manqué à Moliere, que d'éviter le jargon, et d'écrire poliment. Quel feu, dit il, quelle naïveté! quelle source de bonne plaisanterie! quelle imitation des mœurs! quels Portraits! et quel fleau du ridicule! mais quel homme on auroit pû faire de Terence et de lui!

Les Partisans outrez de Molicre ont soutenu qu'il avoit plus corrigé de défauts à la Cour et à la Ville, que tous les Prédicateurs ensemble. Mais disons la veriré: Moliere a corrigé des défauts, si

(A) Mem. de Trev. Avril 1717. p. 531. l'on A O U S T. 1735. 1703 I'on entend seulement par ce nom certaines qualifez qui ne sont pas tant un crime qu'un faux goût, ou qu'un sot entêtement.

L'Auteur du Journal Litteraire de la Haye, (a) regarde Moliere comme le meilleur Poëte Comique qu'on puisse trouver parmi les anciens, aussi-bien que parmi les modernes. La sagesse de ses expressions, la conduite de ses intrigues, la finesse de ses pensées, le tour naturel de son stile, et sur-tout la beauté de ses caracteres, qui tendent tous à rendre le vice ridicule et méprisable, sont des choses que quelques-uns de ceux qui lui ont succedé dans le genre Comique, one imité d'assez près dans un petit nombre de Pieces, mais qui peut être ne se trouvent réunies dans aucune.

Moliere a changé, par la superiorité de son génie, le goût de ses contemporains pour l'obscenité, et les a forcés à venir en foule se divertir en Gens raisonnables, et non pas en grigoux et en crochereurs.

Son jugement exquis l'a toujours porté à ne jamais parler lui même dans ses Pieces; mais à y faire parler toujours ses Personnages, selon l'idée qu'il donne de

By leur

⁽A) Tome 9. p. 190,

1704 MERCURE DE FRANCE leur condition et de leur tour d'esprit.

Le Remerciment en Vers que Moliere fit à Louis XIV. après qu'il l'eut honoré d'une Pension de mille livres, est un Ouvrage des plus spirituels, et une Satire des plus fines des airs des Courtisans. Ce fut vers ce tems là qu'il se maria;

selon M. de Grimarest, et ce Mariage répandit l'amertume sur tout le reste de sa vie; les dégoûts qu'il eut de ce côté-là le porterent à se renfermer dans son travail et dans ses amis.

Chapelle étoit son ami, comme on l'a dit; mais il le trouvoit trop livré au plaisir, pour tirer de lui les douceurs d'une amitié raisonnable; c'est pourquoi il se sit des amis plus solides dans la personne de Mrs Rohaut et Mignard. Il se répandoit avec eux sur ses chagrins domestiques, qui avoient souvent leurs principes dans son humeur naturellement réveuse et bizare, qu'augmentoit encore sa mauvaise constitution; mais cette foiblesse de santé avoit d'ailleurs un avantage; c'étoit de le dispenser des excès de ses amis, témoin l'Histoire que raporte l'Aureur de sa vie, de ceux qui à la fin d'un Repas, qui avoit duté toute la muit, formerent le Projet bizare et funeste de s'aller noyer, et que Moliere, qui en fat averti

A O U S T. 1735. 1735 sessez à tems, ramena, en flatant leur manie, en leur faisant entendre qu'il vouloit être de la partie, qu'ils avoient raison, que le bonheur de la vie, et la vie même n'étoit rien, qu'elle étoit

pleine de traverses, &c.

Tout le tems que Moliere donnoit à la composition de ses Pieces, ou à leurs représentations, ne l'empêchoit pas de penser à la Philosophie et aux Philosophes ses amis, dit M. de Grimarest; car il le présente toujours aux yeux du Lecteur, comme un Philosophe. En faveur de la Philosophie, continuë-t'il, il rraduisit Lucrece presque tout entier, et en Vers; et l'on auroit cet Ouvrage, si son Valet de Chambre n'avoit pas pris ces seuilles volantes, pour des papiers abandonnez, qu'il mit en papillotes, pour mettre en boucles les perruques de son Maître-La tranquillité avoc laquelle l'Auteur prit un contre toms si piquant, valoit bien la Traduction même, au sentiment de M. de Grimarest.

Ne voulant rien dissimuler des jugemens avantageux et désavantageux que diverses personnes de merite ont fait de Moliere, on ne passera pas sous silence ce qu'en dir le Signor Louis - Antoine Muratori, Bibliochéquaire du Grand B vi Duc. Troé MERCURE DE FRANCE
Duc. (a) Après avoir blâmé Corneille
et Racine, d'avoir fait parler avec trop
d'esprit les personnes qu'ils font paroître
penétrées de grandes passions, Moliere,
dit-il, est un Auteur pernicieux, qui ne
tend qu'à donner du crédit et de l'autorité au crime, en décriant ceux qui s'y
oposent, ou en aprenant la maniere dont
les jeunes personnes doivent se servir,
pour tromper des parens chargez de leut
conduite. Il n'excepte aucune de ses Pieces, et ne fait même aucune grace au
Misantrope.

Tout le monde sçait à quel point Moliere étoit acharné contre la Medecine. Il définissoit un Medecin un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un Malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remedes l'ayent tué. Voilà donovotre Medecin, lui dit Louis XIV. un jour à son dîner, le voyant avec M. de Mauvilain? Que yous fait il? Sire, répondit Moliere, nous raisonnens ensemble, il m'ordonne des remedes, je ne les fais point, et je guéris.

Revenu à Paris en 1658. il joua à la Cour ses premieres Pièces, qui furent ex-(a) Del a perfetta Poessa Italiana, &c. 17061 A Modenel 2 Vol in 4.

grême j

A O U S T. 1735. 1707 trêmement goûtées, et il en produisit ensuite de nouvelles, dans le veritable goût de la Comedie, que nos Auteurs avoient négligé, corrompus par l'éxemple des Espagnols et des Italiens, qui donnent beaucoup plus aux intrigues surprenantes, et aux plaisanteries forcées, qu'à la peinture des mœurs et de la vie civile.

S. Evremont dit qu'il s'étoit formé sur les Anciens, à bien dépeindre les gens et les mœurs de son siecle dans la Comédie, ce qu'on n'avoit pas vû encore sur nos Théatres. Il prit les Anciens pour modeles, et s'est rendu inimitable, &cc.

Cette merveille de nos jours,
Moliere aux François regretable,
Et qu'ils regreteront toujours,
Se trouveroit inimitable
A ceux qu'il avoit imitez,
S'ils se voyoient ressuscitez.

Les Pieces qui furent trouvées les plus excellentes, sont le Misanirope, le Tartuffe, les Femmes Sçavantes, l'Avare, et le Festin de Pierre. Dans le Bourgeois Gentilhomme, le Pourceaugnac, les Fourberies de Scapin, et les autres de cette nature, il a trop donné au goût du Peuple, pour les situations et les pointes bouffonnes.

1908 MERCURE DE FRANCE Les Précieuses, les Petit-sMaîtres, et les Medecins, ont été les principaux objets

de sa Satyre.

Il étoit aussi bon Acteur, qu'excellent Auteur; et dans la représentation de saderniere Piece, qui fut le Malade Imaginaire, il sembloit s'être surpassé lui-même. Tout malade qu'il étoit, et pressé d'une fluxion sur la poitrine, il entreprit d'y jouer pour la quatriéme fois, le 17. de Février 1673, et ne put achever, qu'avec de très grands efforts. Il lui en coûta la vie; car s'étant mis au lit en sortant du Théatre, sa toux redoubla avec tant de violence, qu'il se rompit une veine, et mourur le même jour. On eur toutes les peines du monde à obtenir qu'ilfut enterré en Terre Sainte, et il fallut un Ordro du Roy. Il fut inhumé le 20. Février dans le Cimetiere de S. Joseph. ruë Montmattre:

EPITAPHE

Y git Moliere et c'est dommage;
Il jouoit bien son personnage;
Il fit fort bien le mort, ainsi que le cocu;
En lui seul à la Comédie;
Tout à la fois nous avons vu;
L'Original et la Copie.

AOUST. 1735. 1709.

Et Singe de la vie humaine,
Qui n'aura jamais son égal.
De la most comme de la vie,
Voulant être le Singe en une Comédie,
Pour trop bien réüssir, il lui réüssit mal.

Car la Mort en étant ravie,. Trouva si belle la Copie, Qu'elle en sie un Original.

AUTRE.

Assant, ici repose un qu'on dit être mort.

Je ne sçai s'il rit ou s'il dort:

La maladie imaginaire

Ne peut pas l'avoir fait mourir;

C'est un tour qu'il joite à plaisir,

Car il aimoit à contrefaire.

Quoiqu'il en soit, cy git Moliere;

Comme il étoit Comédien,

Pour un Malade imaginaire,

S'il fait le mort, il le fait bien.

AUTRE.

Ous ce tombeau gissent Plaute et Terence,

Excependant le seul Moliere y gît.

Leurs trois talens ae formoient qu'un esprit,

Lont

1710 MERCURE DE FRANCE

Dont le bel Art divertissoit la France: Ils sont partis et j'ai peu d'esperance De les revoir malgré tous nos efforts; Pour un long tems selon toute aparence; Terence, Plaute et Moliere sont morts.

Voilà, Monsieur, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui, sur les matieres auxquelles vous vous interessez; mais je vous promets quelque chose de plus remarquable sur la Vie et les Ouvrages de Moliere.



LETTRE de M. Adrien Maillare, ancien Avocal au Parlement de Paris, à M. D. L. R. au sujet des Coûtumes ET USAGES D'ARTOIS.

Onsleur. En 1704, je sis imprimer, vec mes Notes, les Textes des Coûcames d'Arrois, compilées en 1509.

1540 et 1544.

J'indiquai dans la Préface, et à la page premiere, colomne 1. D'abard, un Recueil des Coûtumes d'Artois, lequel avoit été scellé par le Roy Louis X. dit le Hutin, décédé le 15. Juin 1316. Plus, d'autres Coûtumes usitées au Pays d'Artois, du

A O U S T. 1735. 1711 du tems de S. Louis, décédé le 25. Août 1270. qui devoient être compilées par l'autorité de la Comtesse Mahault, décédée le 27. Octobre 1329. et qui devoient être scellées par la même Princesse.

Ces deux points importans, resultent de la Charte du mois de Decembre 1315, qui est la quarante-troisième de la premiere partie du Code des Gens, dans la compilation de M. Leibnitz, Edition de 1693.

Quelques perquisitions que j'aye faites jusqu'à present, je n'ai pû trouver le Recueil scellé par le Roy Louis le Hutin.

Je n'ai pû non plus découvrir si la Comtesse Mahault avoit fait rediger et

sceller les Coûtumes d'Artois.

La suite des tems procurera peut-être quelques éclaircissemens sur ces deux points. Mais en attendant je communique au Public par votre moyen, Monsieur, la découverte que j'ai faite d'un Manuscrit, qui interesse directement l'Artois, et par réflexion, les Amateurs de l'Antiquité.

Ce Manuscrit est coté 1250. au Catalogue des Manuscrits de M. Colbert, qui sont présentement dans la Bibliotheque du Roy, à Paris. C'est un petit in folio relié relié en Bazanne verte, écrit sur du vélin, ou sur du parchemin. Il contient 92. pages écrites, et il finit sur la page 93. Il y a huit Miniatures peintes en outre-mer, en vermillon, en or, et autres couleurs, le tout relativement aux Sujets trairez dans les pages qui contiennent ces Miniatures. L'écriture de ce Manuscrit me paroît être du commeneement du quatorziéme siecle. J'ai fait tirer des copies de ces huit Miniatures, et j'ai transcrit fidelement ce Manuscrit.

Permettez moi, Monsieur, de vous faire part de mes Observations sur ce

Manuscrit.

nots; Cils parole des Contumes, et des

Usages d'Artois.

20. Et il finit à la page 93, par ces mots: Et est Sentence deffinitive, qui ditermine principale question. Et doit contemir absolution, ou condempnation, ou autrement ne vaut riens.

Cet Ouvrage d'Artois est fait par forme d'instruction, donnée par un pere

à son fils, qui avoit aussi un fils.

Il m'a paru être une imitation du Conseil de Pierre de Fontaine, Baillide Vermandois, qui vivoit en 1260 imprimé à la fin du S. Louis de M. du Cange. Edition de 1668.

AOUST. 1799: 1719 Ce Recueil d'Artois contient 57. Titres. L'Auteur en paroît sçavant dans le Droit Canonique, dans le Civil, et dans les Usages, tant de France, que d'Arrois. Il est méthodique, et avoit assisté à plusieurs Jugemens dans différentes Cours, pages 6. 12. et 16. Je vi en la Court le Conte à Arras, Pages 8. 15. 50-62. à Biankaisne. Page 17. Je vi en la Court le Roy à Dorlens. Page 18. Si vi-je à Encre, ou Chastel. Page 37. Li plege le seurent. Il le vinrent requerir au Baillu-Et je meismes les requis por aus qui nous proposiesmes aussi page 54. ou Chastel à Lens.

Ce qui me fait augurer que cet Ouwrage d'Artois, est du commencement du quatorzième siecle. C'est que l'Auteur y nomme plusieurs Personnes, et saporte plusieurs choses, qui sont entre les siecles 13 et 14.

A la page 16. on lit: il étoit M. d'Artoisé

Note Historique.

C'étoit Robert II. Comte d'Artois, tué à la Bataille de Courtrai le 11. Juillet ¥102.

Page 18. Y fu verités que Mesire Witasse de Noeville morut au Voyage d'Aragonne.

Nors

1714 MERCURE DE FRANCE

Note Historique.

Ce Voyage fut fait par le Roy Philippe III. dit le Hardi, à l'occasion de la Guerre que ce Prince déclara en 1282. à Pierre Roy d'Arragon.; Guerre qui fut fatale à ce Roy, puisqu'il mourut à Perpignan en Catalogne le 15. Octobre 1285.

Page 29. Li Maistres dou Temple de le Maison de Plume Oison.

Notes Historiques.

1º. Cela est anterieur à l'année 1315; que les Templiers furent abolis en France, à l'occasion du Decret du Concile de Vianne, docé du Mart du Concile de

Vienne, daté du 2. May 1312.

2°. Les biens des Templiers furent donnez aux Hospitaliers, qui sont actuellement les Chevaliers de Malte, lesquels jouissent de la Commanderie de l'Oison, au Baillage d'Heden en Artois, au Nord de la Riviere de Canche.

Page 47. Et en alast puès en Aubegos.

Notes Historiques.

1°. La grande Guerre des Albigeois ; commença par la Croisade de 1210. et finit par la Paix de 1233.

2°. Comme cette Guerre des Albigeois avoit A O U-S T. 1735. 1715 avoit été occasionnée par des Hérétiques, contre lesquels la Croisade avoit été publiée; j'augure que les Guerres posterieures, accompagnées de Croisades, avoient été qualifiées de Guerres des Albigeois.

3°. Je mets dans cette Cathégorie, la Guerre de 1282. déclarée à l'occasion des Vêpres Siciliennes, et qui fut suivie d'une Croisade publiée contre Pierre, Roy d'Ar-

ragon.

Page 53. Je ti responderai selonc ce que je vi : il fu debas, et plais meus, en le Court le Roy, entre le Conte d'Arrois, et le Conte de Clermont, qui demandoient à avoir moitié; li uns à l'autre; des Mæbles et des Chasteus, qui demeuré leur estoient, et eskeu de le Mere Medame de Bourbonnois, que Mesire de Artois eut à femme : et le Cuens de Clermont avoit le fille, qui estoit de Bourbonnois.

Notes Historiques.

1. Agnés, Dame de Bourbon, avoit épousé en premieres Nôces, Jean de Bour-

gogne, Seigneur de Charolois.

2. De ce mariage vint une fille unique nommée Beatrix de Bourgogne, laquèlle mourut le premier Octobre 1310, après avoir épousé Robert de France, Comte de Clermont en Beauvoisis, décedé le 7. Février

vrier 13.17. par la volonté duquel les Contumes de Beauvoisis avoient été compilées en 1283. par Philippe de Beaumanoir, Bailly de Clermont.

3. C'est la souche commune de la Maisson, actuellement regnante en France.

4. En secondes Nôces Agnés de Bourbon épousa Robert I I. Comte d'Artois, stué à la Bataille de Courtray le 11. Juillet 1302.

5. Après le decès d'Agnés de Bourbon arrivé le 1283. il y out Procès entre le Vitric et le Gendre, au sujet des Meu-

bles et des Cateus d'Artois.

6. Ce Procès étoit antérieur à l'année 1302. puisque l'Auteur du Recueil d'Artois parle du Comte d'Artois, comme d'un homme qui étoit actuellement vivant au temps qu'il écrivoit.

Page 58. Si comme entre le Conte de Foix et le Conte de Ermignasc, qui s'entr'apele-

vent de traison faite envers le Roy.

Et entre le Seigneur de Harecourt et le Chambrelent de Tancarville, leques Chambrelent apiela, de murdre, ledit Seigneur de Harecourt.

Notes Historiques.

1. Le Comte de Foix, étoit Roger Bernard III.

2

AOUST. 1735. 1717
2. Le Comte d'Armagnac, étoit Geraut V.

3. Ces deux Seigneurs étoient beaufreres : car chacun avoit épousé une fille de Gaston, Seigneur de Bearn, et de Marthe de Bigotre.

4. Après la mort de ces Pere et Mere; chacun de ces deux Seigneurs wouluc avoir le Bearn et la Bigorre, ce qui causa

Guerre et Procès entre eux.

5. Le Comte d'Armagnac mit en son parti, le Roy Philippe III. dit le hardy, qui se trouva offensé de ce que le Comte de Foix s'étoit emparé d'un Château apartenant à ce Roy; lequel fic enfermer le Comte de Foix au Château de Beaucaire sur le Rhône, et en Languedoc.

6. Ce Comte d'Armagnac mourut le

1285.

7. Et le Comte de Foix, le

8. Le Seigneur d'Harcourt, dont parle motre Auteur, étoit Jean II. decedé le 21. Decembre 1302.

9. Et le Chambellan de Tancarville étoit Robert, qui fut tué à la Bataille de Cour-

tray, le 11 Juillet 1302.

10. La principale cause de la querelle de ces deux Seigneurs Normands, et voisins par la contiguité de leur Terres de l'Isle-Bonne, et de Tancarville, fut le mauvais traitemens

i718 MERCURE DE FRANCE traitement que le Sire de Tancarville avoit reçû en son corps, de la part du Sire de Harcourt, lequel lui avoit crevé un œil, à cause de quoi il fut apellé en duel par le Seigneur de Tancarville. Cet apel n'eut aucune suite par la médiation du Roy Philippe le Bel, à la priere du Comte de Valois, frere de ce Roy.

11. A l'occasion de l'insulte faite par le Sire d'Harcourt au Sire de Tancarville, la Terre de l'Isle-Bonne fut chargée envers le Seigneur de Tancarville, d'une

rente annuelle de 50. livres.

REFLEXIONS SUR CES FAITS HISTORIQUES.

1. L'Auteur du Recueil d'Artois étoit instruit des grands évenemens qui arrivoient de son temps.

2. Cela me conduit à penser, Monsieur, que ce Recueil a été composé, et

achevé entre les siecles 13. et 14.

3. En effet, les 8. Miniatures qui y sont peintes aux pages 4. 24. 30. 38. 44. 56. 65. & 88. sont conformes à ce qui se pratiquoit sous le regne de Philipe IV. dit le Bel, decedé le 29. Novembre 1314.

Je suis persuadé, Monsieur, que votre exactitude ordinaire procurera au Public la communication de cette Lettre. J'ai

l'honneur d'être, &c.

A Paris le 8. Juin 1735.

LAFAYEN CE.

POEME.

C Hantons, Fille du Ciel, l'honneur de la Fayence.

- (4) Quel Art! dans l'Italie il reçut la naissance.
- · (b) Et vint passant les Monts, s'établir dans Nevers,

Ses Ouvrages charmans vont au-delà des Mêrs. Le superbe Plutus trop sier de sa richesse Méprisoit de Pallas et le goût et l'adresse;

- Duffets,
- Minsi parloit ce Dieu privé de la lumiere;
- o Je me passorai bien de ta riche matiere,
- Dit Pallas, que sert l'or au besoin des hu-
- » L'argue la plus vile est prisée en mes mains s Pallas dans le courroux dont son ame est saisie,
- (e) De deux terres compose une terre assortie,
- (d) La prépare avec soin, la place sur le rour, La presse de ses mains qu'elle étend à l'entour, Elle anime du pied la machine tournante,

Et forme cette argile avec sa main sçavante;

1910 MERCURE DE FRANC De ce fertile tour (en croirai je mes yeux !) Sortent dans un instant cent vases curieux : Ces vases sont d'abord foibles dans leur nais sance, Séchant avec lenteur ils prennent consistance. (e) Puis du feu par degrés éprouvant les effets ? Deviennent à la fois plus durs et plus parfaits; Ces Ouvrages encor n'ont rien que la figure, Il y faut ajouter l'émail et la peinture, Cet émail dont l'éclat et la vivacité, Des rayons du Soleil imite la beauté; Pailas qui de Plutus dédaigne la richesse, Compose cet émail par son unique adresse ; (f) Dans l'Etain calciné, dans le Plomb, vil mérail . Joints au sel , au sablon elle trouve un émail : Le tout fondu, devient plus dur que roche ou brique, (3) Le broyant, elle en fait une chaux métallique, Un lait, qui n'est jamais de poussiere obscurci Bile y plonge le vase en la flamme endurcis Le Peintre ingenieux, de figures legeres, Embellit cet émail, y trace des Bergeres; Des grotesques plaisans, d'agreables festons 🕽 🕏 Des danses , des Amours , des jeux er des chang

Des Temples, des Palais, de superbes Portiques Respectables débris des Ouvrages antiques; AOUST. 1735: 172

(b) L'illustre Raphaël, des Peintres le Heros,
Raphaël qui traita les sujets les plus hauts,
A daigné quelquefois s'éxercer sur l'argile,
Son immor tel pinceau sur un vase fragile,
Plaça mille beautés, et plus habile encor
Il rendit le limon plus précieux que l'or.
Vous qui de Raphaël osez, suivre la trace,
Animez votre main d'une nouvelle audace,
Cultivez avec soin les regles de votre art;
A l'immortalité vous aurez quelque part.
De la perfection ce n'est-là qu'une image,
C'est le feu seulement qui finit cet ouvrage;
(i) Pour la seconde fois, Vulcain, prête tes feux;

Un émail sans éclat ne sçauroit plaire aux yeux; Sans toi l'azur n'est rien qu'une couleur ingrate; Tu rends cette couleur et vive et delicate, Et l'azur par l'effort de ta flamme fondu Dans le sein de l'émail se trouve confondu. Muse, dois-je parler de la noble élegance, (1) De l'ouvrage qui doit au moule sa naissance; Dois-je parler enfin dans mes Vers peu vantés Des émaux, des vernis par Pallas inventés? (m) Du jaune que forma l'antimoine perfide? Du Chimiste adoré, mais souvent homicide? (n) Du verd né de Venus? (o) du noir, de Mars le fils?

(p) Du rouge que Pallas montre à ses favoris?
Que vois je! j'aperçois sur nos heureux rivages
L'Etranger chaque jour afrontant les orages,
C ij S

1722 MERCURE DEFRANCE se charger à l'envi de Fayence à Nevers. Et porter notre nom au bout de l'Univers. Le superbe Paris, et Londres peu docile Payent, qui le croira! tribut à notre Ville; Les toits de nos Bergers, et les riches Palais, De Fayence parés, brillent de mille attraits; Aux tables, aux jardins, la Fayence en usage Meuble le Financier, et le Noble et le Sage, On estime son goût et sa simplicité: Et l'éclat de l'argent cede à la propreté. Trop jaloux des succès de l'heureuse Fayence Plutus en son dépit exprime sa vengeance, . La Fayence, dit-il, n'a que fréles attraits; Mais Pallas de Plutus repousse ainsi les traits; . La Favence est fragile! en est-elle moins belle? Le plus riche cristal est fragile comme elle, » Un émail délicat et qui charme les yeux Par sa fragilité devient plus précieux ; La Porcelaine enfin où le bon goût réside. Se feroit moins cherir en devenant solide,

» Plutus, ne blâmés point cette fragilité;

L'argile toutefois à sa solidité,

» Mieux que l'or elle garde et sa forme, et sa grace,

Sur l'argile jamais la couleur ne s'efface.

» Non, le temps qui détruit la pierre et le mé;

» Ne sçauroit alterer ni l'azur ni l'émail, C'est ainsi que Pallas établît la Fayence,

Pallas

1723

Pallas par co beau trait signala sa vengeance, Mortels, vous profitez du celeste courroux, Pallas en sa colere à travaillé pour vous.

Pierre Defrasnay.

Observations sur ce Poeme.

(a) L Art de la Fayence a commencé à Faënza en Italie, et a reçu de-là son nom.

(b) Les Manufactures de Fayence de Nevers sont des plus anciennes du Royaume; nos anciens Ducs les ont aportées d'Italie, d'où ils étoient originaires; ces Manufactures font subsister une partie de la ville de Nevers.

(c) La Fayence à Nevers se compose de deux especes de terre, dont l'une est apellée terre blanche ou terre fine, et l'autre est une terre jaune; l'une donne la beauté et la finesse, et l'autre la force.

(d) Ces deux terres mêlées avec proportion sont broyées ensemble dans un poinçon plein d'eau, et ensuite cette eau est passée dans un tamis et est reçue dans une fosse; on tire cette terre de la fosse lorsqu'elle commence à sécher; on la met dans une autre fosse pour la faire sécher davantage; on la porte ensuite dans une 1724 MERCURE DE FRANCE cave, où on la laisse en dépôt pendant quelques mois : après ce temps on la marche, on en forme des balons que l'on porte sur le banc du Tourneur qui bat cette terre de nouveau avec les mains, et puis la porte sur le tour.

(e) Je parle dans ce Vers de la premiere coction, et de la seconde dans le 54. Vers; la Fayence cuit deux fois; d'abord on la fait cuire en crud, ce crud par le feu est changé en biscuit, ce biscuit est trempé dans le blanc, on l'arrange dans des boëtes que l'on apelle cazettes, et on le porte au feu une seconde fois; dans les deux coctions on observe de donner le feu par degré, c'est-à-dire qu'on commence par un petit feu, on augmente ensuite la force de ce feu, et on finit par le grand feu; cette coction dure ordinairement à Nevers vingt-quatre heures.

(f) L'Email blanc de la Fayence se fait avec le plombet l'étain calcinés ensemble dans un fourneau que l'on nomme fournetteslorsqu'il y a cent l. de cette cendre; on y ajoute 14. liv. de sel ou matieres salines, et cent livres de gros sable blanc, et l'on fait fondre le tout ensemble sous

le fourneau.

(g) Le tout est broyé dans un moulin fait exprès, et lorsqu'il est broyé il devient AOUS T. 1735. 1725 Vient blanc et liquide comme du lait : on a soin de bien boucher ce lait, afin que la

poussiere ne s'y mêle point.

(b) Raphaël a peint sur la Fayence; ce grand Peintre a peint entr'autres les vases de l'Apoticairerie de Notre Damo de Lorette; le Cardinal de Polignac a dans son Cabinet plusieurs Vases peints de la main de Raphaël.

(i) Je parle ici de la seconde coction ; qui fond les émaux et donne la perfection

à l'ouvrage.

(1) Il y a deux sortes d'ouvrages dans la Fayence, les uns sont faits au tour, et

les autres au moule.

(m) Le jaune se fait avec l'antimoine, la suye, le plomb calciné, le sel et le sablon; l'antimoine est appellé l'Idole des Chimistes, on sçait que l'antimoine a passé pendant long temps pour un re-

mede dangereux.

(n) Venus chez les Chimistes, c'est le cuivre; le verd est fait avec du cuivre et du plomb calcinés ensemble, auxquels on joint du sel et du sablon; remarquez que le plomb entre dans toutes les compositions aussi-bien que le set et le sablon; le plomb est apellé médiateur, et sert à coler l'émail sur la terre; le sel est un fondant qui corrige la dureté de l'émail et en C ilij rend

1726 MERCURE DE FRANCE: rend la fusion plus facile; le sable donne de l'éclat, du brillantet de la consistance à l'émail.

- (v) Mars dans la Chimie est le fer; l'émail noir se fait avec le fer, calciné avec le plomb; on y joint à l'ordinaire le sel et le sablon.
- (p) Le secret du beau rouge n'est gueres connu en France que d'un très petit nombre de Personnes.

BOUTS-RIMEZ,

Proposés dans le dernier Mercure, et remplis par l'ordre de Madame la M.D.P.

l'Exacte prévoyance est la vertu du SAge: Ainsi nous l'ont apris Aristote et Platon. Dans le chemin battu n'allez point sans Baton: Et marchez au beau temps, munis contre l'Orage. A la sécurité trop de succès Engage: Mais avant qu'au repos s'abandonne un Caton, Son sort est assuré; ce n'est pas le Bouton . . C'est la feuille en un mot qui forme le De mon discours, Iris, vous riez. Grand Jupin Depuis quand, dites vous, moralise Crispin ? Ce trait de quelque trone annonce t'il la Chute ? Pour

A O U S T. 1735. 1727
Four vous plaire, Madame, on verroit un Lapin,
Transporter sa demeure au plus haut d'un Sapin,
Et Democrite en pleurs faire la culle
Butte.

我从我我你我你我你我你我

LETTRE écrite à M. de Perar, Chirurgien de la Reine, au sujet d'un Accouchemens contre nature.

Honneur que vous faites, Monsieur, à notre Profession, la gloire que vous y avez acquise, celle que vous acquerez tous les jours par des succès toujours heureux, ne vous feront pas dédaigner le détail que je vais avoir l'honneur de vous faire d'un Accouchement contre nature; persuadé comme je le suis, que si j'al pû saisir votre méthode, ou m'en aprocher quelque peu, votre Aprobation ne peut que me faire beaucoup d'honneur.

Le quinze du mois de Mars dernier la nommée Marie Vieussan, femme d'un pauvre Laboureur de la Paroisse de Manco, Diocèse d'Aire en Marsan, âgée d'environ 35. ans, au terme du neuvième mois de sa grossesse, après une perte de sang considerable, et ayant souffert des douleurs incroyables, l'espace de 24. heures, me fit prier de l'aller voir par chari-

1728 MERCURE DE FRANCE té, et de la secourir dans un besoin si pressant. J'y courus le plus promptement qu'il me fut possible. A mon arrivée je trouvai cette femme aux abois : elle avoit été confessée, je luffis administrer le dernier Sacrement, ensuite je me disposai à l'operation.

L'Enfant présentoit déja le bras gauche jusqu'au coude avec une ensure considerable jusqu'à l'extremité des doigts. Je repoussai d'abord le bras de l'Enfant jusqu'au derriere de sa tête, pour lui donner lieu de venir naturellement; mais tous mes efforts furent inutiles. Après une grosse heure de travail, je me déterminai à repousser la tête pour le tirer par les pieds. L'expedient ne sut pas vain: l'Enfant suivit sans peine et presque sans autre effort que celui qu'on a coutume d'employer dans les acouchemens ordinaires.

Cet Enfant qui étoit un garçon, étoir fort sain, et même son arriere-faix dont je délivrai la mere; mais elle n'étoit point encore hors d'embartas; la grosseur de son ventre me fit apercevoir qu'il y avoit encore quelque autre chose. J'introduisis de nouveau ma main bien avant dans la matrice, où j'empoignai d'abord une grosse masse de chair monstrueuse; c'étoit une veritable

veritable mole. Sa grosseur ne me permit pas de la tirer au premier coup; je l'emportai en dix morceaux que je ramassai avec tout le soin qu'il me fut possible: elle pesoit en tout cinq liv. trois quarts; c'étoit un corps charnu de couleur brune semé de petites vesicules comme des grains de raisin, se tenant les unes aux autres par des filamens sans nombre. D'abord après l'extraction de cette mole la femme se pasma: je crus certainement alors qu'elle alloit expirer: elle étoit sans mouvement et presque sans pouls; elle demeura plus d'une heure à revenir de cette grande foiblesse. Je lui fis prendre un peu de bouillon avec une cuillerée de

vin pour la fortifier.

Le 19. à quatre heures du soir la fievre la prit, avec des redoublemens frequens, precedez de frissons, accompagnez de transport au cerveau, avec suppression de vuidanges. A tous ces accidens se joignirent de vives douleurs dans toute la region umbilicale et hypogastrique; ce qui me détermina à la saignée du pied. Je lui fis faire en même tems quelques frictions au dedans des cuisses avec des linges chauds pour supléer au défaur de l'évacuation; cela ne produisit aucun bon effet. Le 20. je lui fis donner un lave-

1730 MERCURE DE FRANCE ment purgatif qui la vuida copieusement, et qui lui fit revenir ses vuidanges. Dans trois jours elle n'eut plus de transport; mais les tranchées durerent encore plus de huit jours. Pour y remedier je lui fis prendre de l'huile d'amandes douces, avec le sirop de capillaire pendant quelques jours, avec des onctions de la même huile sur tout le ventre; elle se trouva bien de ce remede.

Mais ce qu'il y eut de plus fâcheux, et ce qui devoit me faire craindre pour sa vie ; c'est qu'une perte blanche très considerable survint, cet écoulement étoit continuel et très abondant, ensorte que la malade étoit hors d'état de se lever, et de se tenir même assisse sur son lit, tant elle étoit épuisée. Je commençai par vuider la plénitude du corps par plusieurs saignées reiterées, et par quelques purgatifs assés doux. Je la mis ensuite dans l'usage d'une décoction sudorifique, faite avec la racine d'Esquine et deSalsepareille, après lui avoir fait prendre auparavant pendant quelques jours le baume de Copahu dans un demi verre de thé : enfin cette femme après trois mois de maladie, est aujourd'hui en parsaite santé ainsi que son Enfant.

Au reste, Monsieur, il y a bientôt 14 ans A OUST. 1735. 1731 ans que je pratique les accouchemens, je n'ai jamais trouvé de mole avec un Enfant vivant: cela me paroît étrange: j'attends là dessus vos réflexions avec d'autant plus de confiance, que je suis bien per suadé que vous vous faites toujours un plaisir de communiquer vos lumieres à ceux qui veulent en profiter.

J'ai l'honneur d'être, &c. Signé, DAY-RIES, Chirurgien Juré de la Ville de Mont

de Marsan.

Le 12. Juillet 1735.

格斯·格格斯·格格斯·格格斯

LA VIE RUSTIQUE.

Imitation d'Horace.

H Eureux, qui, dégagé du Monde et des affaires,
Dans un sage repos met ses plus doux plaisies,
Bt qui sans rien devoir, borne tous ses désirs
A cultiver les Champs que labouroient ses Peres t
Heureux celui qui fait son unique bonheur
D'aimer la probité, de chérir la candeur t
Il n'est point effrayé par le bruit des Trompettes s
Mais il dort au doux son des champêtres Musettes.

Ses yeux n'ont jamais vû les flots Enflés par un cruel Orage,

Faire

2732 MERCURE DE FRANCI

Paire désirer le rivage Aux plus assurés Matelots.

Content d'un fertile héritage -

n ne va point aux Grands rendre un servilé Lommage.

Sensible aux plaisirs seulement

Que procure une vie innocente et rustique.

On le voit, tantôt qui s'aplique A marier adroitement

Aux plus hauts Peupliers les branches de sa Vignes

Et retranchant l'inutile sarment.

Conserver le meilleur, afin qu'elle provigne. Tantôt dans des Valons charmans

Il voit errer ses Boufs parmi les pâthrages -

Qui de leurs longs mugissemens

Font retentir les Bois et les Antres sauvages ; Tantôt dans la belle saison

Il presse dans sa main le miel qui sort desRuckes

Dont il remplit de larges cruches;

Et tantot des Brebis il coupe la Toison;

Mais à quels doux plaisirs son ame s'abandonnes

Qu'il ressent de charmes divers ;

Quand I Voit arriver l'Automne Le chef-orné de Pampres verts !-

'A eneillir des Raisins lorsque sa main s'aprête,

C'est pour vous les offris aux beaux jours d'une Fête .

Grandes Divinitez, dont les soins bienfaisans Conservent ses Jardins et protegent ses champs-

Couche

AOUST. 1735. 1733

Conché sur le gazon, assis sous de vieux Chênes. Il goûte des Zêphirs les flateuses haleines

Pendant que cent petits Ruisseaux,
Qui tombent des Rochers pour arroser les
Plaines,

Le chant plaintif de mille oiseaux,
Bt le murmure des Fontaines,
Par un mêlange sans pareil.
L'invitent à gouter les charmes du sommeil.
Mais lorsque les frimats et l'extrême froidure.
Font gémir les Mortels et languir la Natuse,
Il voit avec plaisir ses genereux Limiers.

Faire la guerre aux Sangliers. Tantôt il tend des rets à la Grive gouluë ;

Tantôt à la facile Gruö;

Quelquefois il s'estime heureux.

Quand d'un lacet le piége inévitable,

Lui fait prendre un Lievre peureux,

Comme le fruit d'une Chasse agréable.

Parmi des plaisirs si charmans,

Qui pouroit ressentir les amoureux tourmens ?

Que si les loix d'un-heureux hymenée,

L'ont uni pour jamais

Avec une Epouse bien née

Et de qui les vertus-surpassent les attraits; Si cette Epouse, aussi douce que sage,

Prend soin de ses enfans et veille à son ménage ;

Si pour lui signaler l'excès de son amour,

Eĸ

1734 MERCURE DE FRANCE

Et soulager sa lassitude, Elle allume un grand seu quand il est de retour; Si par un rare esset de son exactitude

Elle renferme son Troupeau,

Et lui tire du vin ageable et nouveau;

Si d'ailleurs sans se mettre en aucune dépense;

Elle aprête un repas où regne l'abondance...

Non, tout ce que le luxe et l'amour des plaisirs

Peut inventer de propre à flater les désirs,

Ni tout ce que des Rois la suprême puissance,

Peut étaler de faste et de magnificence,

Rempliroient beaucoup moins mes vœux et mes

souhaits.

Que des plaisirs si doux, si grands et si parfaits. Il est vrai que l'on voit la pompe et l'opulence Regner avec éclat dans les Palais des Rois;

Mais on voit regner dans les Bois Et la droiture et l'innocence.

Oui, tout ce qu'ont d'exquis la Perdrix, l'Or-

La Gelinote et le Faisan,

Me plairoit moins que l'oseille sauvage,

Que l'Olive, qu'un tendre Agneau,

Que la chair d'un jeune Chevreau,

Qu'un Berger rempli de courage

A garanti des dents des Loups.

Ressent-on des plaisirs plus doux

Que de voir ses Brebis repues,

Le soir à leur bereail revenir lentement,

Et

AOUST. 1735. 1735

Et ses Bœufs harassez trainer languissamment Le soc renversé des Charrues?

De voir à son foyer de robustes Valets, (Signes certains de la richesse)

Raconter à l'envi les travaux qu'ils ont faits; Pendant que leur soupe se dresse?

Quand l'usurier Damon eut tenu ce discours;

Résolu de quitter le tumulte des Villes,
Et de passer le reste de ses jours
Parmi des plaisirs si tranquilles,
Il ramassa tout son argent;

Mais ne pouvant forcer le malheureux penchant Qu'il avoit eu de la Nature,

Il se repentit de son choix,

Et plaça son argent une seconde fois,

Pour en tirer encore une plus grosse usure.

格林森林林林林林林林林林林

ESSAI sur les Bucoliques de Virgile. Sujet de la premiere Eglogue.

lippe, où Brutus et Cassius, les derniers Défenseurs de la Liberté Romaine, furent défaits, Octavien qui eut dans la suite le nom d'Auguste, ramena ses Troupes en Italie; et pour récompenser la valeur de ses Soldats véterans, il leur dis-

1736 MERCURE DEFRANCE distribua le Territoire des Villes d'Italie, qui s'étoieut déclarées pour le Parti contraire. Les Soldats de Mare - Antoine qui n'avoient pas peu contribué au gain de la Bataille, se plaignirent qu'ayant eu grande part aux périls de la Guerre, ils n'en avoient aucune aux fruits de la Victoire. Comme leur General désarmé par la volupré, languissoit alors dans les bras de la Reine d'Egypte, ils s'adresserent au Consul Lucius Antonius, frere du Triumvir, et obtintent par son crédit ce qu'ils demandoient. Le Territoire qu'on avoit assigné aux Soldats d'Octavien, ne se trouvant pas suffisant pour satisfaire tous ceux qui aspiroient aux récompen-ses, on étendit la distribution des Ter-res, jusqu'aux Cantons volsins. Mantoue à qui on ne pouvoit reprocher d'autre crime, que celui d'être trop voisine de Crémone, fur envelopée dans les désastres de cette Ville infortunée.

Le Pere de Virgile avoit un petit Domaine dans le Village d'Andès, assés près de Mantoüe: il en fut chassé, et onen mit en possession un Officier de l'Armée victorieuse; mais Virgile par la protection de Varus, de Pollion, et de Mécene, obtint d'Octavien la restitution de son bien. Ce fut pour remercier ce

Prince

AOUST. 1735. 1737 Prince de la grace qu'il lui avoit accordée, qu'il composa cette Eglogue dans laquelle le Poète parle, ou fait parler son Pere sous le nom de Tytire.

Cette Pièce fut faite sous le Consular de Publius Servilius Isauricus, et de Lucius Antonius, c'est à dire, l'année 713. depuis la fondation de Rome. Virgile

avoit environ 29. ans-

TRADUCTION.

Tytire, tu patulæ.

Melbée. Heureux Tytire, tranquilement couché sous cet épais feuillage, vous vous livrez tout entier au plaisir de jouer sur le Chalumeau des airs champêtres. Pour nous, infortunés, on nous chasse de notre Pays natal, on nous force d'abandonner des Campagnes cheries, nous sommes bannis de notre Patrie; Et vous, fortuné Tytire, couché negligemment à l'ombre, vous aprenez aux Echos des Forêts à répeter le nom de votre Amazyllis.

O Melibae, Deus.

Tytire. C'est un Dieu, cher Melibée; à qui je dois le repos dont je joüis. Ouys ce Dieu sera toujours l'objet de nos plus tendres vœux, et souvent j'immolerai sut son Autel le plus gras de mes agneaux.

5738 MERCURE DE FRANCE Si mon Troupeau erre en liberté dans ces pâturages, si moi-même je puis au gré de mes désirs joüer sur mon Chalumeau les airs qui me plaisent le plus, c'est un effet de sa bonté.

Non equidem invideo.

Melibee. Votre bonheur me fait moins d'envie, qu'il ne me cause d'étonnement. Se peut-il que vous soyez si tranquile au milieu du désordre qui regne dans nos Campagnes ? Victime de la fureur d'un Barbare étranger, je me trouve contraint, tout malade que je suis, de conduire loin de ces lieux quelques chévres que j'ai sauvées de ses mains : En voici une que j'ai bien de la peine à faire suivre; car ici près sous ces coudriers elle a mis bas deux chevreaux qui étoient toute l'esperance de mon Troupeau:Helas! il a fallu les abandonner sur le caillou où ils étoient nez. Le Ciel, insensé que j'étois, à quoi pen-sois-je alors? m'a donné plus d'un présage de certe disgrace. Souvent la fou-dre tombée à mes yeux sur un chêne, souvent une Corneille, pour mon malheur, helas! trop veritable, me l'avoit annoncé du haut d'un Arbre creux. Cher Tytire, je me suis aveuglé. Vous cependant aprenez-moi, je vous prie, quel est ce Dieu qui vous est si favorable? Urbem Urbem quam.

Tytire. Quelle étoit ma simplicité! cher Melibée; je m'étois figuré que la Ville que l'on apelle Rome, étoit semblable à celle où nous avons coûtume d'aller vendre nos agneaux; et je croyois qu'il n'y avoit entr'elles d'autre difference que celle qui se trouve entre les grands chiens et les petits, entre les brebis et leurs agneaux: et je ne jugeois de la grandeur de Rome, que par la distance qui est entre les grandes choses et les petites; mais Rome s'éleve autant au dessus des autres Cités, que les plus beaux Ciprès s'élevent au-dessus des plus rampants arbrisseaux.

Et que tanta.

Melibée. Mais encore quel motif vous conduisoit à Rome?

Libertas que.

Tytire. La liberté: cette Divinité a daigné jetter sur moi un regard favorable, un peu tard à la verité, lorsque j'étois cassé de vieillesse, et que mon menton étoit chargé d'une barbe blanche: elle s'est enfin offerte à moi, après avoir été long temps l'objet de mes vœux, et je joüis de ses faveurs depuis que j'ai quitté Galatée, pour m'attacher à Amaryllis. Il faut aussi l'avoüer, tandis que Galatée

1740 MERCURE DE FRANCE latée me tenoit sous ses loix, je vivois sans esperance de liberté, et sans aucun soin de mon petit bien. J'avois beau présenter à l'ingrate des agneaux dignes d'ê-tre offerts sur les Autels des Dieux: J'avois beau presser pour elle des fromages délicieux; je revenois chés moi sans aucune marque de sa reconnoissance. J'ai donc pris le parti de m'éloigner d'elle.

Mirabar quid. Melibée. Aussi étois-je surpris de voir Galatée, abatuë de tristesse, implorer le se-cours des Dieux. Je ne sçavois pour quoi elle négligeoit de recueillir les fruits de ses vergers. Tytire étoit absent. Cher Tytire, ces pins, ces vergers, ces fontai-nes, tout vous invitoit à revenir.

Quid facerem?

Tytire. Qu'aurois-je fait de mieux ?
Comment sortir autrement d'esclavage ?
Où trouver ailleurs des Dieux aussi puissants ? C'est là, Melibée, que j'ai vû ce jeune Heros à qui chaque année j'offrirai pendant douze jours des Sacrifices. Ce Dieu, lui-même prévenant ma priere, m'a fair entendre cette réponse favorable; Bergers, paissez vos troupeaux, et cultivez vos campagnes comme auparavant.

Fortunate senex.

Melibée. Heureux vieillard, vous voilà donc

A O U S T., 1735. AGUST. 1735. 1741 donc pour toujours paisible possesseur de votre petit Domaine; quoiqu'environiné d'un côté par un rocher, et borné de l'autre par un marais, il suffit au sage Tytire. Le changement de paturage n'incommodera point vos brebis qui seront pleines, et la contagion qui ravage un troupeau voisin, ne se communiquera pas aux meres de votre troupeau. Henreux vieillard, sous un charmant feüillage, vous prendrez le frais, tantôt sur reux vieillard, sous un charmant feüillage, vous prendrez le frais, tantôt sur
les rives de ces deux fleuves qui vous sont
connus, tantôt sur le bord de ces fontaines consacrées aux Nymphes. D'un
côté vous serez invité à vous livrer aux
douceurs du sommeil, par le bourdonnement des Abeilles qui viendront sucer
les fleurs de cette haye qui separe votre
champ de celui de votre voisin. D'un autre côté vous serez agréablement réjoui
par la voix des sucherons, qui, en émondant les Arbres sur ce rocher, feront retentir les airs de leurs Chansons. Cependant les Ramiers, vos délices, mêleront dant les Ramiers, vos délices, mêleront leurs gémissemens à ceux de la Tourterelle.

Ante leves.

Tytire. Aussi verra-t'on les Cers paître dans l'air, la Mer tarir, les Poissons laissés à sec sur ses rivages, la Saone arroser 1742 MERCURE DE FRANCE roser le Pays des Parthes, et le Tigre traverser la Germanie, avant que l'image de ce Heros s'efface de mon cœur.

At nos,

Melibée. Pour nous, infortunés que nous sommes, nous irons habiter, les uns les Plaines brulantes de l'Afrique, les autres les Régions glacées de la Scithie, quelques-uns passeront en Crete sur les bords de l'Oaxe, ou dans les Isles Britaniques séparées du reste de la Terre. Quoi jamais! pas même après un long exil, je ne reverrai ma Patrie! Quoi après quelques années je n'aurai point le plaisir de revoir ma pauvre Cabane et mon petit Domaine! Quoi ces Champs cultivés avec tant de soin, seront la proye d'un Soldat inhumain! Un Barbare recueillera ces moissons! Cruelle discorde, vollà les extrémités où tu as réduit nos malheureux Citoyens! Voilà pour quelles gens nous avons ensemencé nos Terres. Infortuné Melibée, ente à présent des Poiriers, Plante des Vignes au cordeau. Allez mes Chévres, Troupeau autrefois heureux, allez chercher ailleurs des pâturages. Couché dans un antre tapissé de verdure, je ne vous verrai plus sur le penchant de cette colline couverte de buissons; vous n'entendrez plus le son

AOUST. 1735. 1743 de ma Musette, ma Houlette ne vous conduira plus en ces lieux où vous broutiez le saule et le citise.

Hic tamen.

Tytire. Cependant, cher Melibée; pourquoi vous hâter? Rien ne vous empêche de passer ici la nuit avec moi. La verte jonchée vous servira de lit. Je vous offre des fruits, des châtaignes et du fromage à foison. Où irez vous? Déja la fumée qui s'éleve au dessus des maisons du Village; déja l'ombre des montagnes devenue plus grande, nous annonce la fin du jour.

L. M. D. C.

RISUS.

Scire velis quid sit Risus i quærebat id olim Ardenti studio gens ambitiosa sophorum Dignaque rideri: reliquis sapientior unus Assiduo risu, quid sit ridere, docebat Democritus; talem quis nolit habere Magistrumi Tu tamen hâc de re quæ sit Sententia nobis Accipe. Lætitiæ proles gratissima Risus, Nascitur hic primum in cordis penetralibus, inde Carceris impatiens erumpit, et ilia motu Pulsa quarit; ceu cum maternis exilit infans Visceribus, sed non duros parit ille dolores

Dum

1744 MERCURE DE FRANCE

Dum paritut, Rex est, faciat si Purpura reges:
Purpura nascentem namque excipit, inque labellis
Regia purpureis habet incunabula. Molles
Sæpè etiam cunas simul hine, simul indè cavatæ
Exhibuere genæ; pueri vagitibus ortus
Signavêre suos; Risus non vagit in ortu,
Vagitus teneros nisi dixeris esse cachinnos.
Flent pueri, fletu aspergit quoque lumina Risus
Sed natat in fletu, nec salsâ immergitur undâ.
Multa infantis habet; tener est, festivus, amænum

Nescio quid spirat: levis est, mutatur in horas.
Garrulus est, ultro loquitur, nam murmura voci
Officiumque subit: sed fallere novit, id unum
Non infantis habet; mentitur gaudia sæpè,
Tristitiamque tegit: blandum profitetur amorem,
Dissimulatque odium, nec quamvis ereat imo
Corde, aperit sensus imo sub corde latentes.
Sæpè alios fallit, sed se quoque fallit et errat
Sæpiùs. Ah! quoties alieno tempore prodit!
Dum prodit, quoties peperit mala semina luctus.
Ergo si falli metuis, ne consule risum:
Si sapis, ipse modum in risu servare memento.
C. P.

EX-

EXTRAIT d'une Lettre de M. D. S. J. au sujet d'un Livre nouveau, intitulé REMARQUES de Chymie, touchant la préparation de differens Remedes usités dans la Pratique de la Medecine. A Paris, chez Didot, à l'entrée du Quy des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Bible d'or. 1735. in 12. de 144. pages, sans l'Epitre de l'Auteur, et l'Avis de l'Editeur.

de Chymie de M. Malouin. Pour en donner une idée et vous mettre en état d'en juger, je vais raporter quelques endroits pris au hazard dans le Livre.

n'il faut deux ou trois parties d'esprit de vitriol, pour dissondre une partie de Mercure. Voici la remarque qui se trouve sur cet article, dans la critique page 44. le mot d'Esprit de Vitriol est réservé pour exprimer l'huile volatil du vitriol qui a une odeur de soufre allumé très penerante... Par le nom d'Esprit, on entend en Chymie, une liqueur volatile et penetrante. Ainsi on dit l'Esprit de Nitre, mais au ne

1746 MERCURE DE FRANCE peut pas dire l'Esprit de Vitriol pour désigners huile de Vitriol, parce qu'elle n'est pas quolatile.

» L'Antimoine fournit depuis longnems de grands remedes, et quoi qu'on n'ait toujours soupçonné de poison, l'efnficacité de ses préparations à prévalu nontre les efforts de ceux qui dans tous n'es tems ont cherché à le rendre odieux. Traité de Chymie, page 106.

L'Auteur auroit bien du constater ce fait, que dans tous les tems l'antimoine a été soupconne de poison. Un éclaircissement là-dessus auroit été important pour l'histoire de ce mineral. Remarques critiques, p. 59.

» Le Sel sedatif de M. Homberg n'est
» plus si fort en usage qu'il l'a été, parce
» que les Medecins ne reconnoissent plus
» dans lui les effets qu'on lui a attribués
» lors qu'on a commencé à le connoître;
» ce qui vient de ce qu'on ne le prépare
» plus aujourd'hui comme l'Auteur l'a
» donné. On donne un Sel cristallisé pour
» un Sel sublimé. Le Sel sédatif a cela de
» commun avec presque tous les autres
» remedes composés, qui n'ont bien réus» si qu'au sortir des mains de leurs Auteurs,
» parce que dans la suite l'avarice, l'igno» rance, ou l'envie de mettre du sien,
» ont toujours apporté des changemens
dans

AOUST. 1735. 1747 » dans leur préparation. Traisé de Chymie

page 18.2.

Les Chymistes sçavent quelle est la longueur du procedé de M. Homberg, pour faire le Sel Sedatif. Par un feu considerable de plusieurs beures, on ne sublime selon le procedé dont il s'agis, que quelques grains de ce Sel. Rem. cr. p. 89.

» A une petite lieue de Montespan en » Gascogne, il y a une fontaine qui don-» ne abondamment d'un Sel tout-à-fait » semblable au Sel de Glauber. Tr. de Ch.

page 213.

Cette fontaine de Gascogne n'est pas la seule qui contienne du Sel de Glauber; et sans aller si loin, les Eaux de Passy en contiennent, comme l'a fait voir M. Boulduc dans les Mémoires de l'Académie, année 1726. Rem. cr. p. 101.

» Notre Sel ammoniac n'est point na-» turel, il est artificiel; c'est un Sel peut-» être composé d'unSel urineux et du Sel

» marin. Tr. de Ch. p. 281.

Poilà tout ce que l'Auteur nous dit sur l'origine du Sel ammoniac; mais nous avertirons qu'on peut consulter là-dessus les Mémoires de la Compagnie de Jesus, dans le Levant, Tome II. A Paris, 1717. On y verra la maniere dont les Egyptiens font ce Sel, et cela merita d'être lû. Rem. crit. p. 121. Diiĵ L'Au-

4748 MERCURE DEFRANCE

L'Auteur de cette Critique finit par la remarque suivante. Un autre défaut considerable de ce Traité (dit-il p. 129.) c'est que l'Auteur croit qu'en Medecine il faut mesurer autremennt les liqueurs que les drogues seches et molles, sçavoir, par pintes, chopines, &c. en quoi il se trompe. Les Medecins mesurent les liqueurs par livres, demi livres, dragmes, & c. comme les autres drogues. La pinte varie selon les Lieux, mais le poids de Medecine ne varie point. La pinte de S. Denis, par exemple, est le double de celle de Paris, et il n'est personne qui à S. Denis voyant ordonner dans le livre de notre Auteur, une pinte d'eau de vie ou d'autre liqueur, n'en mette deux pintes. Il en sera ainsi des autres lieux. Voilà ce que notre Auteur auroit du prévoir.

Je crois devoir vous faire observer à l'occasion de cette derniere remarque, qu'on lit expressément dans le Traité de Chymie, dans l'Avis, page XV. ce qui suit. » On entend par chopine la moitié » de la pinte : la pinte pese deux livres. La » goute est d'un grain et demi, à peu près

» selon la pésanteur de la liqueur. » On n'entend point la livre d'Apoti-» quaire, de douze onces : on entend la

» livre de Marchand, de seize onces. » L'once est &c. Voilà qui est bien précis.

A SON EMINENCE M. LE CARDINAL DE P. ***

A qui l'Auteur avoit déja présenté quelques Ouvrages.

P Ermettez, grand Prélat, que ces nouveaux Ouvrages
Vous renouvellent mes hommages;
Si les premiers, en cent recueils épars,
Ont de votre indulgence attiré les regards,
Ceux-ci par leur sujet meriteront sans doute
De votre pieté les propices égards;

Ma Muse s'ouvre une autre route;

Loin de moi les amours ou les fureurs de Mars;

Je chante le souverain Etre

Devant qui je vois disparoître

Cette Myriade de Dieux

Celebrés par des Vers aussi frivoles qu'eux.



D iiij LET-

1750 MERCURE DE FRANCE

LETTRE de M. Lefevre, Marchand Grainier, Fleuriste et Botaniste, à l'enseigne du Cocq de la bonne foy, au milieu du Quay de la Megisserie, à Paris. Contenant un Catalogue instructif des meilleurs fruits, & c.

J'Espere, Monsieur, de vous mettre bientôt en état de rendre bon compte de ma conduite, au sujet de la petite fleur nommée Oreille d'Ours; mais en attendant il sera plus utile pour le Public que je lui fasse part dans cette saison d'un Catalogue nouveau des meilleurs fruits, avec les temps justes de leur maturité. Ouvrage important, que M. le Normand, Directeur du Potager du Roy, qui en est l'Auteur, et de qui je le tiens, ne trouvera pas mauvais que je communique au Public, qui lui sera redevable d'une instruction d'autant plus nécessaire, que presque tout le monde a des fruits sans sçavoir ni leurs noms, ni dans quel temps on doit les manger, &c. Je suis, &c.

Catalogue

Catalogue des meilleurs fruits, avec les temps les plus ordinaires de leur maturité.

Poires. A la my-Juillet.

PETIT MUSCAT, ou Poires de sept en gueule. Excellente et fort estimée malgré sa petitesse, à cause de la finesse de son musc. Pour l'avoir fort bonne il faut que l'arbre soit en plein vent, dans un terrain sec, et même qu'il soit vieux, c'est la premiere Poire qui meurisse.

Aurate, Poire fort estimée, elle n'est pas encore fort connue, elle est presque aussi hâtive que la précedente, et sept ou huir fois plus grosse, et d'un gout presque

aussi délicat.

A la fin de Fuillet.

Poires de Macdelaine ou Citrons des-Carmes, d'un assez bon goût, mais sujettes à devenir cotoneuses.

Au commencement d' Aoust.

Muscat Robert ou Poire Dambre, en à la Reine, Poire cassante, mais excellente au sucre, à cause de son musc, et parce qu'elle n'a point de marc.

Cuisse MADAME, connuë en Flandre sous le nom de Poire de Eusée, fort bon-

Dy ne:

irgi MERCURE DE FRANCE ne: son defaut est qu'elle tombe de l'arbre fort aisement, et qu'elle est trop mûre près de la queuë lorsqu'elle est encore verte à la tête.

BLANQUETTE à longue queuë. Elle est de béaucoup meilleure que les autres especes de Blanquettes. Son goût est vineux, et sa chair tendre.

EPARGNE ou Poire de Samson ou de Beau present, fort belle, passablement

bonne, un peu âpre.

Poire de Cipre, ou Rousselet hâtif. Fort bonne, mais sujette à devenir molle; elle ressemble assés au Rousselet de Septembre par sa figure et un peu même par son goût, mais qui n'est pourtant pas si fin à beautoup près.

A la ny-Aousta

Poire sans peau. Excellente, très beurce, et d'une eau parfumée.

OIGNONET. Assés bonne, platte, à peu

près de la figure d'un Oignon.

GROS BLANQUET ET PETIT BLANQUET. Cassantes, fort bonnes au sucre, mais insipides cruës.

Bellessime ou Suprême, belle à peindre, mais cotoneuse et sans goût.

Cassolette:

Digitized by Google

A la fin d'Aoust.

CASSOLETTE. Poire cassante, mais d'un musc agreable et sans marc, pour cela excellente au sucre.

SALVIATI, Poire musquée et sans marc, excellente au sucre : on en fait de fort bon satafia.

Porre de Rose ou Epine Rose, asses bonne, mais d'une chair grossière ayant beaucoup de marc.

Bon Chre'tien d'Ete', ou Grassioli. Belle Poire, mais peu estimée, si ce n'est pour les compotes, ou pour monter des

plats.

Bon CHRETIEN D'ETE musqué. Belle, musquée et cassante, mais non pas seche, elle est plus estimée que la precedente et ne réussit point gressée sur Coignassier.

Robine ou Royale musquée, ou à verat, ou Muscat d'Aoust. Très estimée, quoique cassante, parce qu'elle a de l'eau et qu'elle est d'un parfum excellent.

MILAN BLANC Ou Poire aux Mouches; ou Bergamoue d'Eie. Tendre et douce,

mais cotoneuse.

Boundon Musque', et Poire d'Orange. Elles ont de l'odeur, mais elles sont cassantes et seches, et pour cela peu essimées.

Dvi Es

1754 MERCURE DE FRANCE

En Septembre.

Rousselet. Poire excellente, tout le monde le connoît. C'est une erreur que de faire deux especes du gros et du petit. Le sujet sur lequel la greffe est posée, la vigueur de l'arbre, son âge, le terrain, sec ou humide, dans lequel il est planté, sont les seules causes du plus ou du moins de grosseur, de couleur et de goût.

EPINE D'ETE', en Italien Bujarda. Excellente Poire, très fondante et d'un musc très fin; elle ressemble assés à l'Epine d'Hiver par sa figure, si ce n'est qu'elle est un peu plus allongée vers la queuë, une marque de son excellence est qu'on l'estime, quoiqu'elle meurisse dans le tems des Pêches, qui bannissent toutes les Poires de leur saison, hors celle-ci et le Rousselet.

INCONNUE CHENEAU ou Fondante de Bresse. C'est à tort qu'on l'a nommée Fondante, elle ne l'est pas, mais elle est d'une fort bonne eau, et quoiqu'on ne puisse pas la compter parmi les excellentes Poires, cependant il est à propos d'en planter quelques arbres dans les Jardins d'une grandeur raisonnable, pour ne se trouver pas sans fruits entre les Pêches et le Beuré.

AOUST. 1735. 1755

Angleterre ou Beure d'Angleterre. Poire très fondante et d'un goût relevé, mais elle mollit extrémement vîte. C'est. la seule avec l'inconnuë Cheneau, qui puisse garnir le vuide dont on vient de parler entre les Pêches et le Beuré.

En Octobre.

Beure'. Excellent, tout le monde le connoît; le vert, le gris, le rouge, le doré sont tous de la même espece. Ces differences ne viennent que des mêmes causes qui ont été raportées ci-devant à l'occasion du Rousselet.

VERTE LONGUE Ou Monille bouche d' Automne. Poire fort bonne, fondante et fine, elle seroit beaucoup plus estimée si elle meurissoit avant le Beuré dont la compagnie lui est fort désavantageuse.

VERTE LONGUE SUISSE OU Mouille Bouche Panachée. Elle n'est differente de la prêcédente, qu'en ce que celle-ci est rayée de jaune et de vert ; le bois est panaché com-

me le fruit.

BERGAMOTTE D'AUTOMNE. Poire excellente, très beurée, pleine d'eau et d'un parfum fort agréable dans les terres seches et legeres, elle est cependant sujette à devenir cotoneuse.

BERGAMOTTE SUISSE. Elle n'est differente 1756 MERCURE DE FRANCE sente de la précedente que par la couleur,

celle ci est rayée de jaune.

DOYENNE'. Poire de S. Michel, Poire de Neige, ou Poire de bonne ente, fort belle et assés bonne, mais sujette à molir et à devenir cotoneuse; elle seroit plus estimée, si elle meurissoit dans une autre saison, le Beuré lui fait tort.

BEZY DE LA MOTTE. Poire excellente et fort estimée, parce qu'elle est très-fondante, son arbre charge beaucoup en plein vent à haute tige, et son fruit y est meilleur qu'en aucune autre situation. C'étoit la Poire favorite de Louis XIV.

En Novembre.

Messire Jean D'un goût exquis; mais dont la chair est fort grossiere et fort

pierreuse.

Porre de Vigne, de D'moiselle, longue queuë, ou Grise Brune. Petite Poire très fordante et d'un goût relevé, mais qui

mollit trop vite.

LANSAC OU DAUPHINE. Cette Poire sut présentée au Roy Louis XV. lors qu'il étoit Dauphin, Madame de Lansac étant pour lors sa Gouvernante. Elle est tendre et douce avec un petit sumet qui la sait estimer.

Sucre' Vert. Petite Poire verte, Ben-

CRASANE. Excellente, très fondante et d'un goût très relevé, tellement que quelques-uns l'accusent d'être âpre, maisfort estimée de la plûpart, à cause de ce goût vineux.

MARQUISE. Excellente, Beurée et d'une

fort bonne eau.

Bon CHRE'TIEN D'EPARGNE. Beaucoup plus beau que bon ; on s'en sert pour les compotes.

En Decembre.

PETIT OIN ou Merveille d'Hiver. Beu-

S. GERMAIN, autrefois inconnuë, la Faze. Excellente et fort estimée, quoique sujette à être pierreuse, parce qu'elle est fondante, d'un goût exquis, et qu'elle se garde long-temps mûre sans mollir, qualité qui n'appartient qu'à elle seule, de toutes les Poires fondantes.

Louise Bonne. Plus belle ordinairement que bonne, cependant il s'en trouve de fort bonnes, provenues de vieux ar-

bres en plein vent.

dommage qu'elle mollisse si vîte; celles de plein vent se gardent plus long-temps, et sont d'un goût exquis.

AMBRETTE. Excellente et fondante dans. les terrains secs, mais mauvaise pour l'or-

dinaire

1758 MERCURE DE FRANCE dinaire dans les lieux humides et froids.

MARTIN SEC. Cassant, peu estimé crû,

mais excellent cuit.

VIRGOULEUSE, en Angoumois Bujaleuf, en Limouzin Chambrette, en Gascogne Poire de glace. Excellente, très Beurée et fort estimée, tant pour sa beauté

que pour sa bonté.

EPINE D'HIVER. Poire très fondante, et d'un musc très fin. On convient qu'une bonne Epine est la meilleure et la plus fine de toutes les Poires, mais il est très rare de la trouver, et il en faut souvent ouvrir beaucoup avant que de la rencontrer.

Janvier et mois suivans.

ROYALE D'HIVER, en Italie Spina de Carpi. Belle et bonne, quand elle provient d'un vieux arbre, planté en terrain sec, mais sans cela insipide et de peu de valeur.

COLMART. Excellente, fort beurée et d'un goût très exquis, elle se garde longtemps, et c'est la derniere Poire Beurée

qui se mange.

Bon Chretien d'Hiver. Très beau, cassant, et d'une eau sucrée, excellent pour les compotes, et pour la décoration d'une Table.

Angelique de Bordeaux, ou Saint
Marial

AOUST. 1733? 1759 Martial. Assés grosse et bienfaite, mais de peu de valeur, quoique quelques uns assurent l'avoir mangé bonne en certaines années.

BERGAMOTE DE BUGI. Grosse et bonne en Touraine, où elle est connuë sous le nom de Poire de Ministre; mais à Paris on ne s'en sert que pour les compotes.

FRANC REAL, double fleur Cadillac, Poire de Livre. Ne se mangent que cuites.

Remarques Generales sur les Poires.

Les Poires en general se greffent sur le Coignassier ou sur le Franc qui est le Sauvageon de Poirier, soit de bouture, soir de pepin.

Le Franc est extremement vigoureux, et pour cette raison fait des arbres très grands qui sont tardifs à porter du fruit, et qui le donnent moins coloré et de moindre goût que ceux qui sont sur Coignassier. En recompense ces arbres sur Franc durent long-tems, et étant fort grands, ils donnent une prodigieuse quantité de fruits quand l'âge a moderé leur vigueur excessive, mais il faut les attendre. Au contraire les Poiriers greffés sur Coignassier, ne deviennent ni si grands ni si vieux; mais comme ils donnent leurs fruits plus solorés et de meilleur goût, et qu'ils sont

sont d'un raport beaucoup plus prompt, (ce qui flate ceux qui plantent) on ne s'avise guere de planter du Franc que dans les terres où le Coignassier ne peut pas reussir.

Ces terrains sont ceux qui sont fort brulans et qui se dessechent assés, avant et pendant les chaleurs de l'Eté; les racines du Coignassier ne s'enfonçant gueres, ne font que couler entre deux terres assés proche de la superficie, où elles ne seroient pas en sûreté contre la secheresse dans ces sortes de terres, au lieu que les racines du Franc, piquent, s'enfoncent, et se mettent ainsi hors de la portée de la secheresse.

Ce qu'on vient de dire doit s'entendre seulement pour les arbres à planter en con-tre espaliers, palisses en buisson et en espaliers; car pour ceux que l'on plante en plein vent à haute tige, il faur qu'ils soient greffes sur Franc. Les racines du Coignassier sont trop foibles et trop peu profondes pour soutenir ces grands arbres contre les vents auxquels ils sont ex-posés. D'ailleurs comme on ne retranche presque rien à cette sorte d'arbres que l'on ne taille pas comme les autres , l'a-bondance de la seve se trouve bientôt parragée dans une si grande quantité de branches, qu'elle est moderée dans chacune.

AOUST. 1735. 1761

chacune, et par consequent ne les em-pêche pas de se mettre à fruit. Les Poiriers se plantent en espaliers, en contre espaliers, palisés, en buissons, et en plein vent de haute tige; à l'égard des espaliers, il faut distinguer les bonnes ex-positions qui sont celles du Levant et du Midy; la médiocre qui est celle du Couchant, et la mauvaise qui est celle du Nord.

On ne peut gueres avoir aux environs de Paris de beau bon Chrétien d'Hyver, ni de bonnes Bergamotes qu'en espaliers aux bonnes expositions; ainsi il faut y planter ces deux especes de Poires; mais on ne conseille pas d'y en planter aucu-nes autres qui peuvent fort bien réussir ailleurs, et qui occuperoient ici des places qui sont précieuses par le besoin qu'on en a pour les Pêches, les Cerises précoces, quelques especes de Prunes, et les Raisins muscats, tous fruits à qui ces bonnes expositions sont nécessaires.

Toutes sortes de Poites s'accommodent assés de l'exposition du Couchant, mais on croit à propos de ne planter en espaliers que des gros fruits qui sont sujets à tomber en plein vent, comme Beurée, S. Germain , Crasane , Virgouleuse , &c. on ne doir pas pour cela se dispenser de planter

planter de ces mêmes especes en plein air, soit en buissons, soit en contre espaliers palissés, parce qu'en general les fruits venus en plein air, sont de bien meilleur goût que ceux de l'espalier.

Pour l'exposition du Nord, il y a peu d'especes de Poires qui y donnent du fruit, ces especes sont le Beuré, la Crasanne, S. Germain, le Messire Jean, et le Doyenné. Ces fruits y deviennent gros, sans couleur, et on doit les employer à faire des compotes, avant qu'ils soient murs, car la plupart mollissent avant leur parfaite maturité, et ceux qui y parviennent sont turité, et ceux qui y parviennent sont insipides et pâteux.

Les contre espalliers pallissés et les buis-sons, sont propres pour toutes les espe-ces de Poires, excepté le bon Chrétien d'Hyver qui y seroit peu coloré, et par conséquent privé de son principal merite, et les Bergamotes, dont les ar-bres réussissent ordinairement très mal.

Pour les pleins vents à hautes tiges, on doit choisir les especes dont les fruits sont petits, et par consequent moins sujets à être abatus par les vents, et quelques especes, comme le Bezy de la motte, qui n'étant pas naturellement d'un goût très relevé, ont besoin de cette disposition pour le leur engenerate et ce par le leur en le leur engenerate et le leur en le leur engenerate et le leur engenerate et le leur en le pour le leur augmenter; car parmi les fruits

AOUST. 1755. 1763 fruits en plein air, qui ont tous plus de goût que ceux des espaliers, ceux de hautes tiges se distinguent considerablement.

Pommes, à la my-Aoust.

CALVIL D'ETE'. Grosse Pomme rouge, qui a la chair legere comme les autres Calvils, d'un bon goût, mais sujette à être cotoneuse, lors qu'elle est bien mûre. Elle est fort agreable pour la décoration des Tables, sur tout dans les années ou les Pêches manqueut.

En Novembre.

CALVIL BLANC à côtes. Très belle Pomme, bonne et qu'on garde quelquefois jusqu'à Pâques.

Decembre, et les mois suivans.

CALVIL Rouge. Très belle et bonne Pomme, dont la chair est rouge, lorsqu'elle provient de vieux arbres en terrain sec. Elle se garde long-tems, et fait l'ornement des Tables à la fin de l'Hiver.

REINETTE FRANCHE. Fort connuë et fort estimée par tout pour sa bonté, tant cruë que cuite, et parce qu'elle se conserve long tems.

REINETTE

1764 MERCURE DE FRANCE

REINETTE GRISE. Excellente à manger cruë, lorsqu'elle est fannée, elle a au moins autant de goût que la précedente, et se garde aussi long-temps. REINETTE D'ANGLETERRE OU Pomme

REINETTE D'ANGLETERRE OU Pomme d'or. Petite Pomme fort jaune, plus platte et plus seche que la Reinette franche;

elle se garde long-tems.

POMME DE VIOLETTE. Grosse Pomme d'un rouge foncé, dont la chair a le goût aprochant de l'odeur de la Violette, mais cotoneuse.

Fenoullier Gris. Pomme grise qui a le goût d'anis, excellente lorsqu'elle est fannée.

FENOUILLET ROUGE, ou Bardin. Comme la precedente, hors qu'elle est d'un gris plus sombre, avec quelques grandes taches d'un rouge pourpre; elle a la chair plus ferme que la précedente, et quelque chose de plus sin dans le goût.

Apr. Petite Pomme fort jolie pour sa couleur, d'un rouge vif, sur un fond blanc clair, on en monte des piramides magnifiques pour les tables pendant l'Hi-

ver.

Pomme Rose. Elle ressemble fort par le dehors à l'Apy. Elle est ordinairement un peu plus grosse, mais elle ne se garde pas si long-tems, sa chair est moins seche, et sent un peu la Rose. Remarques

Digitized by Google '

Remarques generales.

Les Pommes se greffent sur le Franc de Pommier, qui est le Sauvageon de Pepin, sur le Doussin et sur le Paradis, qui sont deux autres especes de sauvageon.

Le Franc de Pommier, comme celui de Poirier, fait des Arbres vigoureux, tardifs à porter du fruit, mais qui vivent long-tems; on ne s'en sert que pour les

Arbres en plein vent de haute tige.

Le Paradis ne faisant pas de grosses Racines, fait des Arbres qui poussenr peu, qui donnent du fruit très promptement, et pour cela sont propres à étre plantés en Contre espaliers palissés, ou en buissons, dans les endroits où on craint de se borner la vûë.

Le Doussin tient le milieu pour la vigueur, entre les deux Sauvageons précedens; c'est-à-dire, que les Arbres qu'il fait, poussent moins que ceux sur Franc, et plus que ceux sur Paradis, qu'ils se mettent à fruit plutôt que les uns, et plûtard que les autres; enfin qu'ils subsistent moins long-temps que ceux-là, et beaucoup plus que ceux-ci.

beaucoup plus que ceux-ci.

Les Arbres greffes sur ce Sauvageon sont les plus propres à faire de beaux buissons ; car ceux sur Franc deviennent

d'une grandeur prodigieuse, et ne donnent du fruit que lorsqu'ils sont vieux; et ceux sur Paradis poussent si peu de bois, qu'on ne peut presque pas leur faire prendre forme. Ils vivent trop peu, et sont trop chiffons pour un Jardin d'une grandeur raisonnable, si ce n'est pour les endroits où des Arbres plus grands borneroient quelque vûë que l'on veut conserver.

Les Pommiers greffez sur ces troisSauvageous, réussissent assez bien dans toutes sortes de terres passablement bonnes, même dans celles où les Poiriers languis-

sent par trop de secheresse.

On trouve communément dans les Jardins bien d'autres especes de Pommes, que celles qui sont énoncées au Catalogue ci-dessus; mais loin de s'attacher à ce grand nombre d'especes médiocres, on conseille volontiers de s'en tenir à la Reinette franche, à la Reinette grise, aux Calvils, aux Fenoüillets, à l'Apy, et à la Pomme rose, qui sont sans contredit, les meilleures especes; et de rejetter les autres qui sont inférieures à celles-cl, et qui meurissent dans le même temps, posant pour maxime, qu'on ne doit souffrir de fruits médiocres, que dans les saisons où on n'en a point de fort bons.

CERISES

A O U S T. 1735. 1767.

CERISES vers la fin de May.

CERISES PRECOCES, ne sont considérables, que par leur primeur; et par conséquent ne doivent se planter qu'à un Espalier au Midi ou au Levant, et jamais à une mauvaise exposition, ni en plein vent, où elles ne seroient pas hâtives.

A la my-Juin.

CERISES COMMUNES, sont plus belles et meilleures que les précedentes, mais moins belles et moins bonnes que les suivantes; il n'en faut que pour garnir le vuide qui se trouveroit entre les Precoces et celles de Montmorenci.

Vers la fin de Juin.

Cerises de Montmorency, sont belles et bonnes, on s'en sert pour les Confitures et pour les Ratafiats.

Guignes Blanches et noires. Les blanches sont plus estimées que les noires, il ne faut des unes et des autres, que pour attendre les Bigareaux qui sont beaucoup plus beaux et meilleurs.

Vers la my-fuillet.

CERSIES ROYALES ou d'Angleterre, sont très-grosses et très-douces, l'Arbre fleu-E rit 1768 MERCURE DE FRANCErit beaucoup, charge peu, et ressemble fort au Griottier.

GRIOTTES, c'est une espece de grosse Cerise noire, fort estimée, parce qu'elle est fort douce; son Arbre charge fort peu, quoiqu'il fleurisse beaucoup.

peu, quoiqu'il fleurisse beaucoup.

BIGAREAUX. C'est à tort que quelquesuns les divisent en deux especes; sçavoir, gros et petits, il se trouve toujours
des deux especes sur le même Arbre; et
si un Arbre les donne generalement plus
gros qu'un autre, on ne doit imputer cela
qu'à la vigueur de l'Arbre, et non pas
multiplier les especes faussement.

REMARQUES sur les Cerises.

En Italie, et en quelques Provinces du Royaume, comme en Dauphiné, ce qu'on apelle Griottes, ce sont nos Cerises, et ce que nous apellons Griottes en France, ils le nomment Cerises. En Poisou et en Angoumois, on apelle Guignes ce que nous apellons Cerises; on apelle Cerises ce que nous apellons Merises; et on apelle Guindoux ce que nous apellons Griottes.

Tous les Cerisiers en general se greffent sur le sauvageon de Cerisier, ou sur le Merisier, en fente ou en écusson; mais ils s'accommodent ordinairement

mieux

A O U S T. 1735. 1769 mienx de la greffe en écusson à la pousse, c'est-à dire, de celle qui se fait avant. la S. Jean.

Ils réussissent assés bien dans toutes les terres qui ne sont pas absolument mauvaises; mais mieux dans celles qui sont legeres et sabloneuses.

Les Cerisiers de Cerises Royales, et les Griottiers, sont si semblables par leur bois, la maniere de le pousser, la grandeur et l'épaisseur de leurs feuilles, par la quantité extraordinaire de leurs fleurs disposées sur l'une et sur l'autre de la même maniere; enfin par le peu de fruit qui y tient, en comparaison de cette quantité de fleurs, même par la grosseur, la figure et la douceur de leurs fruits, qu'on croit volontiers que ce sont deux especes de Griottes, dont l'une est rouge et l'autre noire.

PRUNES au commencement de Juillet.

JAUNE HATIVE, ou Prune de Catalogne. C'est la plus hâtive de toutes les Prunes, elle est très douce et assés estimée, parce qu'on n'en a point encore de meilleures dans cette Saison.

VIOLETTE HATIVE, ou Grosse noire de Montreuil. Grosse et très-belle Prune, presque aussi hâtive que la Jaune; mais 1770 M ERCURE DE FRANCE sa beauté et sa primeur font tout son merite; car elle n'est pas bonne.

A la my-Juillet.

Perdrison hatif, ressemble assés au Perdrison violet par sa figure et par sa couleur, mais n'en aproche pas par sa bonté, quoiqu'elle soit meilleure que la précedente.

A la fin de Juillet.

GROSSE MIRABELLE, ou double Mirabelle, ou Mirabelle perlée. Très bonne Prune, pleine d'eau et fort sucrée; c'est de toutes ces prunes, celle qui aproche le plus de la bonté des trois excellentes dont on va parler; et ce qui lui est avantageux, c'est qu'elle meurit avant elles dans une Saison où elle est sans concurrente.

En Aonst.

PRUNE DE MONSIEUR, que quelques uns déguisent sous le nom de Damas de Tours. Assés belle prune, fort commune, passablement bonne, lorsqu'elle est bien meure.

DAMAS VIOLET et Damas rouge, sont deux especes de Prunes passablement bonnes, qui quittent le noyau bien net, comme

A O U S T. 1735. 1771 comme tous les Damas; mais qui ne valent pas les trois especes de Damas qui suivent.

DAMAS BLANC, Damas vert, Damas de Maugeron, sont les trois meilleures especes de Damas, qui étoient autrefois les plus estimées de toutes les Prunes, lorsqu'on ne faisoit cas que de celles qui quittoient bien le noyau.

PETITE MIRABELLE. Petite Prune fort connuë, elle est d'un fort bon goût; mais elle est séche, et pour cela propre aux

confitures.

MIRABELLE ROUGE, n'est differente de la précedente, que par sa couleur.

IMPERIALE VIOLETTE. Grosse Prune; de la grosseur et de la forme d'un œuf de poule, très-belle, mais insipide.

IMPERIALE BLANCHE, ou Dardonne, ne differe de la précedente, que par sa

couleur.

PRUNE D'ABRICOT. Belle er bonne Prune qui a la chair jaune, presque comme un Abricot commun.

Reine-Claude, à Tours Prune d'Abricot ven. A Vitry sur Seine, Dauphine. C'est la meilleure de toutes les Prunes, elle garde toujours sa couleur verte, quoiqu'elle soit meure; celles qui ont été bien découvertes sont fouetrées de rouge, E iij

Digitized by Google

1772 MERCURE DE FRANCE à cause du Soleil; elle n'est pas belle, mais elle dédommage bien la vûë par le goût; on en envoye tous les ans une grosse quantité de Tours à Paris, par présent, dans des coffrets garnis de co-ton.

ROYALE, ou Perdrigon d'Italie, trèsbelle et excellente; sa couleur est d'un rouge un peu foncé; mais elle est ordinairement si fleurie, qu'elle paroît toute blanche, elle a moins d'eau que la Reine-Claude; mais elle est cependant excellente.

PERDRIGON VIOLET. Excellente Prune longuette, très-fleurie, plus petite que la précedente, mais qui fait avec elle et la Reine-Claude, une classe de Prunes, que les autres ne suivent que de loin pour la bonté.

PERDRIGON BLANC. Fort bonne Prune, semblable au Perdrigon violet par la figure, mais qui lui est inferieure par sa bonté.

DIAPRE'E. Bonne Prune violette, longuette, qui a la chair jaunatre, elle est fort estimée pour faire des Pruneaux.

SAINTE CATHERINE. Fort bonne Prune, sur tout lorsqu'on la laisse meurir, jusqu'à ce qu'elle soit ridée vers la queuë, mais il faut peur cela qu'elle soit en espalier AOUS T. 1735. 1773 palier; car en plein vent, elle est sujette à être abatue par les vents.

En Septembre.

DAMAS DE SEPTEMBRE, ou Prune de vacances. Prune violette, qui meurit après les autres, et c'est son principal merite.

· Vers la my-Octobre.

IMPERATRICE, et en Flandres Prune d'Altesse, est beaucoup meilleure que la précedente, quoique plus tardive, on en mange jusqu'en Novembre; elle a la chair june, et est assés bonne pour faire plaisir en cette Saison.

REMARQUES sur les Prunes.

Toutes les especes de Prunes se greffent en fente ou en écusson, sur des sauvageons de Pruniers, soit de boutures,

soit de noyau.

La jaune et la violette hâtive, n'étant considerables que par leur primeur; on doit en planter en espalier aux bonnes expositions; on peut cependant en planter au Couchant quelques Arbres, qui empêcheront qu'il n'y ait d'intervale entre ces especes et les autres.

Les Perdrigons violets et blancs réussis-

sent

sent ordinairement plus mal ailleurs que dans ces espaliers bien exposez, et ce sont d'assés bonnes especes pour meriter qu'on leur y donne place.

Pour avoir la Sainte-Catherine fort bonne, il faut aussi en planter quelques Arbres à ces bonnes expositions, pour les raisons raportées ci-dessus.

Toutes les autres especes de Prunes réussissent fort bien en plein air, et n'ont point besoin du secours de l'espalier. Ainsi on ne doit pas leur prodiguer les bonnes expositions; on peut bien en met-tre à l'espalier au Couchant, lorsque par la qualité de la terre cette exposition ne peut pas se garnir de Pêches.

Les Pruniers se plantent en plein air; en buisson, ou à hautes tiges; mais les contreespaliers palissés ne leur conviennent gueres; parce qu'en general ils sont trop vigoureux pour être contenus dans le peu de hauteur qu'on donne communément à ces contreespaliers, pour ne pas borner la vûë, et en retranchant toujours ces Pruniers, comme on n servit obligé ces Pruniers, comme on y seroit obligé, afin qu'ils n'excedassent pas le treillage; ils ne feroient toujours que pousser de gros bois, et ne se mettroient point à fruit.

Il faut faire attention que dans les PépinicA O U S T. 1735. 1775 pinieres de Vitry sur Seine, qui sont les plus considerables des environs de Paris, pour les Arbres fruitiers, l'excellente Prune qui est connuë à la Cour sous le nom de Reine-Claude, n'y est connuë que sous celui de Dauphine, et il faut l'y demander sous ce nom; car les Marchands d'Arbres de ce Pays-là fourni-roient pour Reine-Claude une espece de Damas blanc à qui ils donnent ce nom; c'est une Prune seche, et qui n'aproche pas de la bonté de celle que l'on auroit dessein d'avoir, et qu'ils nomment Dauphine.

ABRICOTS au commencement de Juillet.

Abricors hatifs ou musqués. Petits, ronds, ayant la chair blanche et le noyau rond, on ne l'estime qu'à cause de sa primeur.

A la fin de Juillet.

ABRICOTS COMMUNS, ou gros Abricots, ils sont plus plats, plus gros et beau-coup meilleurs que les hâtifs. Ils ont la chair jaune.

Remarques sur les Abricots.

L'Abricotier se greffe ordinairement sur l'Amandier et sur le Prunier, com-F v me me les Pêchés dont il sera parlé ci-après. Les expositions du Levant ou du Midi sont necessaires aux Abricots hâtifs; parce qu'il n'y a qu'elles qui puissent leur procurer la primeur qui fait tout leur merite; elles sont aussi très-favorables aux communs; mais ils ne laissent pas de réussir aussi au Couchant, sur tout dans les terres chaudes et seches.

Les Abricotiers communs réussissent même en plein air en buissons, ou à hautes tiges, et leurs fruits y sont incomparablement meilleurs que ceux des espaliers; ensorte qu'on n'en planteroit point en espalier, si le raport de ceux de plein air étoit aussi certain que celui des espaliers; mais il est fort ordinaire aux fleurs de ceux là, de périr par les gelées du Printemps, parce qu'on ne peut pas les couvrir comme les espaliers pendant cette saison, quoiqu'ils soient beaucoup plus exposés, n'ayant pas l'abri des murailles; mais quand le Printemps est favorable, et que ces Abricots de plein vent se conservent, ils font méptiser ceux des espaliers qu'on abandonne aux Confituriers.

Quoique les Abricots réussissent mieux dans les terres legeres, que dans celles qui sont fortes, ils s'accommodent cepen.

pendant assés bien de celles ci, sur tout en éspaliers aux bonnes expositions; on doit seulement observer de planter sur Amandier dans les Terres fort legeres, et sur Prunier dans celles qui sont péssantes; pour les raisons qui scront aportées ci-après, en parlant des Pêches.

PECHES en Juillet.

AVANT PECHE BLANCHE, Pêche de Troyes, ou Avant Pêche rouge, ne sont estimées qu'à cause de leur primeur; la blanche l'est plus que la rouge.

Au commencement d'Aoust.

Petite Mignonne, ou Double de Troyes, est fort bonne, plus grosse, et meilleure que les précedentes.

Vers la my-Ant.

MAGDELAINE BLANCHE et Magdelaine rouge, excellentes, et ne sont differentes qu'en ce que la rouge est beaucoup plus colorée, tant dehors, que dedans autour du noyau; leurs feuilles qui sont beautoup plus dentellées que celles des autres especes de l'éches, font aisement distinguer leurs Arbres sans y voir le fruit.

GROSSE MIGNONNE, excellente, et la Evj plus

1778 MERCURE DE FRANCE plus belle de toutes les Pêches, aussi estelle la plus estimée, et celle dont on doit planter le plus.

Vers la fin d'Aoust.

Rossane. Elle a la peau jaune, et d'un rouge pour pré du côté du Soleil, sa chair est jaune, assés séche, et sujette à devenir cotoneuse; son Arbre charge beaucoup.

CHEVREUSE HATIVE. Elle est très belle pour sa grosseur et sa couleur, sa forme est un peu allongée, elle est fort sujette à devenir cotoneuse; l'Arbre porte beau-

coup de fruit.

Belligarde, ou Galande. Belle Pêche, quoiqu'un peu longuette, elle est la meilleure pour fournir avec la violette, l'intervale qui se trouve entre les Mignonines et les Admirables.

VIOLETTE HATIVE. Pêche, lisse excels lente et très estimée pour son goût, exquis, et plus vineux que celui des autres bonnes Pêches.

Brugnon, c'est un Pavy lisse, comme la Pêche violette, et qui ne se distingue d'elle, que parce qu'il ne quitte pas le noyau.

Vers la my-Septembre.

ADMIRABLE ROYALE. Deux belles et excellentes Pêches, qui meurissent en même temps, assés semblables dans leurs figures, si ce n'est que la Royale a communément comme une petite tête.

PAVY-MAGDELAINE, est fort beau et assés gros ; sa couleur est d'un rouge clair comme celle d'une Pêche-Magdelaine, et ses feuilles sont dentelées comme celles

de cette Pêche.

Pourpre's, ou Chevreuse tardive . tresbelle et très bonne Pêche, un peu plus tardive que les précedentes, elle a la figure et la beauté de la Chevreuse hâtive, et n'est pas cotoneuse comme elle; son rouge est foncé, et cela lui a fait donner le nom de Pourprée.

En Octobre.

NIVETTE. Grosse Pêche allongée, mal unie, et d'une figure assés irréguliere, belle et assés bonne, lorsqu'elle meurit bien ; mais elle a peine à meurir dans les terrains froids et humides, à moins que, l'année ne soit favorable.

BLANCHE D'ANDELY. Pêche toute blanche dedans et dehors, peu estimée. Admirable Jaune. Grosse Pêche fort

tar-

#780 MERCURE DE FRANCE tardive, qui a la chair jaune, elle meurit rarement aux environs de Paris, et n'y est pas estimée.

VIOLETTE TARDIVE ou Pêche marbrée. Pêche lisse, jaune, fouettée de rouge, qui meurit rarement en ce Pays; elle est fort

sujette à se crevasser.

PAVY DE POMPONNE OU Pavy Monstrueux. Très-gros et très-beau Pavy, de la forme et de la couleur d'une belle Pêche Royale; il ne meurit que dans les années et dans les terres avantageuses.

Remarques sur les Pêches.

Les Pêchers se greffent ordinalies ment en Ecussons sur Amandier ou sur Prunier; les racines de l'Amandier piquent fort avant dans terre, au lieu que celles du Prunier s'enfoncent beaucoup moins, c'est sur ce fondement qu'on plante les arbres greffés sur Amandier, dans les terres qui sont si seches et si brulantes, que les racines du Prunier ne seroient pas en sureté contre la secheresse, et au contrairé dans les terres humides, et dans les que les l'eau n'est pas éloignée de la superficie, on ne doit planter que sur Prunier, parce que les racines de l'Amandier en s'enfonçant trouvervient l'eau qui les pourriroit.

A O U S T. 1735. 1782 Les Pêchers s'accommodent beaucoup mieux d'une terre legere que de celles qui sont froides et pesantes, où la gomme les estropie et souvent même les fait périr. Il n'y a gueres que les Espaliers au Levant et au Midy, qui leur conviennent, et ils ne réussissent au Couchant que dans les terrains fort chiuds et secs. Dans les Jardins d'une grandeur raisonnable, on doit planter quelques. arbres d'avant Pêches et de petite Mignonne, qui annoncent, pour ainsi-dire, celles qui les suivent, et qui valent beau-coup mieux qu'elles : mais dans les pe-tits Jardins on doit les suprimer et ré-server le peu de bonnes expositions que l'on a pour les suivantes.

De toutes les Pêches la grosse Mignonne est la meilleure et la plus belle, si elle du-roit pendant toute la saison des Pêches; on se passeroit volontiers des autres es-peces, excepté la Violette; qui est d'une beauté et d'une bonté differente des au-

tres Pêchés.

Les Magdelaines meurissent dans le même temps que la grosse Mignonne, elles ne valent pas mieux au goût, sont beaucoup moins belles, et par conséquent ne se font pas admirer en sa compagnie, outre cela elles quittent l'arbre si facilement

Digitized by Google

le nent dans le temps de la maturité, qu'on a le désagrément d'en perdre une grande partie qui se meurtrit en tombant, ainsi il faut en planter peu. Tout ce qui détermine à planter des Magdelaines, c'est que les feüilles de leurs arbres ne se recoquillent point par les froids du Printems, comme celles des autres especes, dont les arbres et les fruits souffrent beaucoup dans ces temps-là.

La Bellegarde et la Violette se lient

La Bellegarde et la Violette se lient par leur commencement aux Magdelaines et à la Mignonne, et par leur fin à l'admirable et à la Royale, qui sont ellesmê nes suivies par la Pourprée; en sorte que ces especes produisent pendant six semaines, sans interruption, une suite de très bonnes Pêches, à la fin desquelles vient la Nivette, qui est fort bonne, lorsque l'Automne est favorable.

On ne conseille point de planter d'especes plus tardives, si ce n'est le Pavy de Pomponne, à cause de sa beauté; car les Pêches ne valent plus rien dès que les nuits deviennent froides. Il est inutile aussi d'employer son Jardin en especes médiocres, qui meurissent pendant cette suite de très bonnes Pêches dont on vient de parler, suivant la maxime déja raportée, que les fruits médiocres ne doivent

A O U S T. 1735. 1783 vent se tolerer que dans les saisons ou on manque des bons.

on manque des bons.

Les Pavis ont plus de goûr que les Pêches dans les Pays chauds; le climat de Paris ne leur est pas si avantageux et ne leur fournit ni le goût ni la délicatesse des Pêches. Ils y ont toujours la chair grossiere et coriasse; le seul avantage qu'ils y ont sur les Pêches, c'est qu'ils sont propres à être pochetés sans s'écraser, ce qui plaît beaucoup aux Dames. Les trois especes inserées dans le Catalogue sont les meilleures qui meurissent ordinairement aux environs de Paris, encore s'en sert-t'on plus pour les Compecore s'en sert-t'on plus pour les Compotes qu'à les manger cruds.

FIGUES au commencement d'Août.

FIGUE BLANCHE RONDE; c'est la plus estimée de toutes les Figues pour ce Payscy; elle est fort belle, fort bonne, et celle dont le fruit d'Automne meurit le

plus aisément.

FIGUE BLANCHE LONGUE, est fort belle et fort bonne; mais outre que son fruit d'Automne a plus de peine à meurir que celui de la précédente, son fruit d'Été a moins d'eau que la ronde, et quelque-fois même il seche sur l'arbre, lorsqu'il se trouve trop découvert de féuilles.

Ces deux especes de Figues sont les seules dont on doive planter en ce Payscy, toutes les autres especes fort estimées dans les Pays chauds, donnent si peu de contentement aux environs de Paris, qu'on n'en trouve presque plus que dans les Jardins de quelques Curieux, qui veulent absolument avoir de tout, sans distinction distinction.

Les deux especes de Figues blanches, donnent beaucoup de Figues-Fleurs, ou Figues d'Eté qui meurissent toujours, à moins de quelque accident particulier, et beaucoup de secondes Figues ou Figues d'Automne, qui ne meurissent que lorsque l'Automne est favorable.

Les autres especes donnent peu de Figues-Fleurs; et comme il est assés rare

gues-Fleurs; et comme il est assés rare qu'il fasse assés chaud pendant l'Automne pour meurir les secondes, cette seule considération suffiroit pour justifier que c'est avec raison qu'on les a abandonnées pour ne garder que les blanches.

On croit inutile de raporter les noms de toutes ces Figues dont on ne conseille point de planter. Les Figuiers se multiplient aisément par les marcottes, ou de bourures, ils se plantent en Espaliers aux bonnes expositions ou en plein air, soit en caisses, soit en pleine terre; les

A O U S T. 1735. 1785 les Figues de plein air ont beaucoup plus de goût que celles des espaliers, et celles des caisses sont plus hâtives que celles

de pleine terre.

Le Figuier est un bois tendre, sujet à périr dans les hyvers rudes par les fortes gelées, et plus encore par les verglats; c'est pourquoi on doit serrer ceux qui sont en caisses, et couvrir ceux qui sont en pleine terre, de fumier sec, de paille longue ou de quelqu'autre matiere équivalente.

ne terre, de fumier sec, de paille longue ou de quelqu'autre matiere équivalente. Il est vrai que ces couvertures ne seroient pas nécessaires tous les ans, si on pouvoit prévoir le degré de froid qui
doit venir pendant l'Hyver, on s'épargneroit souvent cette dépense et les arbres n'en feroient que mieux; car outre que les rats et les mulots maltraitent souvent les Figuiers sous ces convertures, le fruit est si tendre, lorsqu'on le découvre au Printems, qu'il est exposé à périr par la moindre petite gelée, par un
grand hâle qui le desseche, ou par un Soleil
ardent qui le brule avant qu'il soit endurci à l'air.

Les Figuiers en caisse se mettent fort à la mode, tant à cause que leur fruit est plus hârif et meilleur que celui de pleine terre, que par la facilité qu'il y à à les conserver l'Hyver, d'autant qu'il leur

1786 MERCURE DE FRANCE leur suffit d'avoir une Serre qui les merte à couvert des plus fortes gelées, et qu'on peut en serrer un asses bon nombre dans un petit endroit, parce qu'il n'y a rien à leur faire pendant l'hy-ver; joignez à cela qu'on est dispensé par ces caisses d'employer en Figuiers une partie des Espaliers bien exposés; dont on n'a jamais trop pour les Pêches et les autres fruits à qui ils sont absolument nécessaires.

Il est vrai qu'il faut à ces caisses d'am-ples et fréquentes mouillures pendant l'Eté, mais en les rangeant proche de l'eau lorsqu'on les sort de la Serre, ces arrosemens ne sont pas d'une fort grande dépense.

RAISINS à la fin de Juillet.

R IIIN PRECOCE, ou de la Magdelaine; tout son mérite est d'être hatif.

Vers la fin d'Août.

CHASSELAS, beau et excellent Raisin; qui meurit facilement et qui est très-doux.

CIOUT A OU Raisin d'Autriche; bon; doux comme le Chasselas; ses feiilles sont découpées en feüilles de persil.

RAISIN DE CORINTHE blanc, et Raisin de Corinthe violet, deux especes de petit, Raisin A O U S T. 1735. 1787 Raisin sans pepin, dont les grapes sont ordinairement très - grosses, les grains très menus et fort pressés.

En Septembre.

Muscat BLANC; Muscat violei, et Muscat sont peu differentes par le goût, ce sont de très - beaux et très - excellens Raisins, lorsqu'ils sont bien meurs, mais dans la plupart des Jardins des environs de Paris, ils ont besoin pour meurit d'être aidés, comme on le dira cy après; encore dans bien des années ces secours ne leur suffisent pas.

En Octobre.

Muscat d'Alexandrie. C'est un très-gros Raisin, long et très-excellent, lors-qu'il est planté dans un terrain assés chaud pour pouvoir meurir; encore avec cet avantage de terrain, il faut que l'année soit favorable; ainsi il est inutile d'en planter dans les terres froides, si ce n'est pour les confitures.

VERJUS, ou Bourdelais, gros Raisin dont on se sert avant qu'il soit mûr pour la Cuisine et pour les Confitures.

La Vigne se multiplie aisément par mar-

marcottes ou de boutures, qui prennent racine fort aisément, soit qu'elles soient seulement du bois de l'année, ce qui s'appelle simplement Boutures, soit qu'il y tienne un peu de vieux bois, et pour lors elle se nomment Crossettes.

Les Vignes se plantent en espalier ou en plain air, soit pour les palisser sur quelques Treillages ou Berceaux, soit pour soutenir seulement chaque Sep avec un Echalas, comme on fait communément dans les Vignes de la Campagne.

Les Muscats, et sur tout le long, demandent absolument l'espalier à une bonne exposition; par la difficulté qu'il y a à les faire meurir, il est aussi nécessaire au Raisin Précoce, pour lui procurer la primeur, qui fait tout son métite.

Les espaliers bien exposés sont aussi fort avantageux aux Chasselas Ciouta et Corinthe, ils y deviennent plus beaux et y meurissent plus sûrement qu'ailleurs, cependant ces especes ne laissent pas de meurir communément assés bien au Couchant et même en plein air, sur tout dans les terres chaudes.

Pour le Bourdelais, comme on ne s'en sert qu'avant qu'il soit meur, on ne le plante qu'au Couchant ou au Nord, ou

A O U S T. 1735. 1789 en plein air, sur quelques Berceaux. Les Museats meurissent difficilement, 1° parce que leurs grains sont ordinai-rement si pressés sur les grapes, que chacune de ces grapes fait comme une masse qui ne peut pas être aisément pé-netrée par la chaleur du Soleil, 2°. parce que la peau de ces grains est beaucoup plus dure que celle des autres Raisins. Pour remedier à ces accidens naturels,

1º. dès que les grains sont gros comme des pois, on doit avoir soin d'en ôter la plus grande partie avec des cizeaux, n'en laissant que pour garnir la grape sans que les grains puissent se presser considérablement lorsqu'ils seront à leur grosseur, 2°. lorsque ces Muscats commencent à s'attendrir et qu'on les a découvert peu à peu de leurs feuilles, comme les autres Raisins, il faut les mouiller soigneusement par dessus pendant la chaleur du Soleil; ces mouillures attendrissent la peau des Muscats et leur procurent cette couleur d'Ambre qui fait tant de plaisir à la vûë.

L'Enigme du mois de Juillet a été faite sur la Chaise de commodité, et les deux Logogryphes sur Frange et Morceau.

9790 MERCURE DE FRANCE

ENIGME.

Et ne donnerai pas beaucoup de tablature.

La moitié des Humains me tient; tout s'en ressent;

Si je reste couché comme un pauvre innocent, Je ne change pas de figure.

Tel est mon sort que je ne puis du tout Me tenir tout-à fait debout.

Mais dans la main d'Iris, ce n'est pas chose étrange,

A tous les momens si je change;
Je deviens quadruple en grosseur;
Du soir au lendemain je change de couleur;
Plus souvent gris et blanc, que minime et que jaune,

Et l'on sçaura ce qu'en vaut l'aune.

Par-là je me trouve engagé

'Au produit dont je suis aussi-tôt déchargé, Produit de terre, arbres, bêtes, chenilles,

Bien des préparatifs pour faire des guenilles.

O! que de gens, sans moi, seroient peu differens,

A l'innocence près, de nos premiers Parens.

J. Chevrier , Organiste à Chemillé en Anjou. LO

A O U S T. 1735. 1792

LOGOGRYPHE.

Q Ui rend l'homme inquier et souvent plein deffroi,

Bourn, mon sociable et soupçonneux ? c'est moi-

Par sept Elemens je subsiste;

Le Mortel que je tiens ne croit pas que j'existe.

Quatre choisis, si trois tu rejettois, Genre je deviendrois, d'espece que j'étois.

Du total ôte deux, tu trouves la personne

Atteinte du mal que je donne.

Quatre autres bien posez, on me fait faire exprès

Pour tenir la Vendange au frais.
Le chef tranché du tout, je fais sentir des peines,
Par un excès fâcheux qui fait tendre les veines,
Je suis, réduit à trois, ton unique soutien;
Tu me conserveras en te ménageant bien.
Retousne-les; un saint, Juge dans l'Armorique]

Chose rare aux gens de pratique, Verbe de cinq, avec un nom humain, Te dénote un cerveau peu solide, incertain. Un de moins adjectif, tenez la couche prête, C'est-là qu'on guérira la pesanteur de tête. De trois enfin, tu rends le salut en Latin, Tout simplement, sans te faire de fête.

Cher Lecteur, qui crois me tenir, Ou qui tâches d'y parvenir;

J'a

1792 MERCURE DE FRANCE

J'ai du bon, du mauvais ; mais si je suis entiere, Evite de m'entretenir,

Car je t'empêcherois de fermer la paupiere,

(J. Chevrier, Organiste à Chemillé en Anjou.

AUTRE.

Aut-il en commengant me montrer toute en

D'ordinaire en l'air je me tiens;
Je suis soutenuë et soutiens;
Je porte en haut, en bas, terrestre et mariniere;
Je vais tout rondement, j'ai plus d'une grandeur;
Jé puis en délinquant devenir meurtrière,

Si l'on m'employe avec trop de roideur, Ou du moins la besogne est vaine.

A la moitié d'une douzaine

Du nombre de mes pieds se montre le total;

Dont une part désigne un vilain animal

Très-friand de la chair humaine; L'autre ce qui nourrit, soutient une liqueux

Fort bonne pour les maux de cœur, Qui quelquefois aussi fait remuer la bile. Joignez le précedent; soit fixe, soit mobile; Je puis être sur Terre assez près de vos yeur;

Si vous me cherchez dans les Cieux,

Votre recherche est souvent inutile;

Est, contenant des corps rapides, spacieux,

Des plus sçavans et des plus curicux,

Ą

XOUST: 1735. 1

A peine un seul me connoît entre mille. Pris dans un autre sens, au Rhéteur studieux Pour bien amplifier je deviens très utile.

2. 2. 4. alors je suis commun,

Quelquefois je fais mal, mais sans être importus

J'orne et je sers l'homme, le quadrupede, Bévontre le grand froid je suis un bon remede. Les deux chefs, je suis Fleuve avec distinc-

2. 3. je ne suis plus qu'une conjonction. Combinez bien le tout, retranchaut le deuxiéme Je touche avec succès et le Chanvre et le Lin,

Le Blé, la Vigne et le Jardin;
Fille du Ciel, mais non pas du troisiéme,
Je me rabaisse à servir au Moulin.

1. et, 2. 4. et 6. sur la Terre et sur l'Onde

On me double, et de moi l'on fait l'essieu de Monde.

Mettez le 3. pour 6. on me fait convenir Tapr an metal qu'au bois qu'on a pris sous d'unir;

Mais autrement, je suis l'épithète qu'on donne A l'homme qu'on croit accompli,

Re duquel toute la personne
Ne paroît pas faire le moindre più

a. et 5.4.6. si vous allez en course,

Voyez auparavant si vous m'avez en bourse;

Tous les mans racor, en divers sens feront

F ij

1794 MERCURE DE FRANCE

Un haut amas de bois et la baze d'un Pont,

Le tout enfin, hormis le cinq, s'explique : Bête à deux pieds, fémelle domestique.

J. Cheurier, Organiste à Chemille en Anjou.

南南南南南南南南南南南南南南 NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

EMOIRES de Charles-Louis, Baron de Pollnitz, contenant les Observations qu'il a faites dans ses Voyages, et le caractere des Personnes qui composent les principales Cours de l'Europe, seconde Édition, revûé, corrigée et augmentée. A Amsterdam, et se vend à Londres, chez Ch. Hoguel et Compagnie, Libraires dans le Stvand, 1735. 4. vol. in 12. I. vol. pp. 238. sans la Préface, II volume, 290. III. vol. 242. IIII. vol. 238.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CARO-LINE, la Floride et des Isses Bahama, contenant les Desseins des Oiseaux, animaux, Poissons, Serpens, Insectes et Plantes, et en pasticulier des Arbres des Forêts, Forêts, Arbrisseaux et autres Plantes, qui n'ont point été décrits jusqu'à présent par les Auteurs, ou peu exactément dessinez, avec leur description en François et en Anglois. A quoi on a ajoûté des Observations sur l'Air, le Sel et les Eaux, avec des Remarques sur l'Agriculture, les Grains, les Légumes, les Racines, &c. Le tout est précedé d'une Carte nouvelle et exacte des Pays dont il s'agit. Par Marc Castesby, de la Societé Royale. Tome I. A Londres 1731. et se vend à Paris, chez Louis Guerin, sur S. Jacques. L'Ouvrage est en Anglois.

Les Devoirs de l'Homme et du Cratoven, tels qu'ils lui sont prescrits par la Loi Naturelle, traduits du Latin du Bason de Puffendorf. Par Jean Barbeyrac; Docteur et Professeur en Droit à Groningue. Cinquième Edition, accompagnée comme la précedente, de deux Discours sur la permission et sur le bénéfice des Loix et du jugement de M. Leibnizz sur cet Ouvrage, avec des Restéxions du même Traducteur, revûe de nouveau et augmentée d'un grand nombre de Notes; deux volumes in 8. A Amsterdam, chez la veuve de P. D. Coup, et G. Kuyper.

Fiij CHE

3796 MERCURE DE FRANCE

CHIRURGIE THEORICO PRATIQUE des Playes, par Pierse Guisard, Docteur en Médecine de Montpellier. A Avignon, chez Marc Chave, Imprimeur et Libraire, près le Convent des Freres Mineurs. Brochure in 12. pp. 93. L'Ouvrage est en Latin.

I ES ANNALES DE L'ORDRE DE PRE-MONTRE, divisées en deux Parties. A Nancy, chez la veuve J. B. Cusson es Abel-Denis Cusson, au Nom de Jesus, 1734. in folio. Col. 960. pour le corps de l'Ouvrage, pour les Preuves, Col. 732. sans les Tables et la Préface. L'Ouvrage est en Latin.

L'I de E de LA RELIGION CHRETTIENNE; où l'on explique succinctement tout ce qui est nécessaire pour être sauvé. A Paris, chez François Jouenne, ruë saint Jacques, à S. Landry, 1735, in 12.

MEMOIRES de M. le Marquis de Fieux. Par M. le Chevalier D. M. A Paris, chez Prault, fils, Quay de Conty, 1735. in 12. de 184. pages, sans l'Epitre au Duc de Gesvres, et sans l'Avertissement.

MAXIMES CHRETIENNES, tirées des

A O U S T. 1735. 1797 des Lettres de S. Augustin, et rangées sous differens titres par ordre alphabetique, in 12. 1735. 1. l. 5. f. Par M. Du Bois, de l'Académie Françoise. A Paris, chez P. G. le Mercier, rue S. Jacques, au Livre d'or.

Les OEUVRES DE THEATRE de M. de Brueys. A Paris, chez Briasson, rue saint Jacques 1735. 3. vol. in 12.

LA VIE de la Mere Marie de l'Incarnation, Institutrice et premiere Superieure des Ursulines de la nouvelle France. Par le R. P. Segnery, Jesuite. A Paris, chez P. G. Le Mercier, rue S. Jacques, au Livre d'or, in 8. 1735. 2. l. 5. s.

Histoire du Peurle de Dieu, depuis son origine jusqu'à la naissance du Messie, tirée des seuls Livres saints; où le Texte sacré des Livres de l'Ancien Testament est reduit en un corps d'Histoite. Par le R. P. Berruyer, Jesuite, in 4. huit vol. 1735. 60. livres, chez le même Libraire.

LE DOYEN DE KILLERINE, Histoire Morale, composée sur les Mémoires d'une Illustre Famillo d'Irlande, et ornée Fiiij de 1798 MERCURE DE FRANCE tout ce qui peut rendre une lecture utile et agreable. Par l'Auteur des Mémoires d'un Homme de qualité. A Paris, chez Didot, Quay des Augustins, près le Pont saint Michel, à la Bible d'or 1735. in 12. de 252. pages, sans la Preface.

Si l'Ouvrage que j'abandonne à la presse, n'a pas de quoi satisfaire le bon goût que je reconnois dans notre siecle, dit l'Auteur à la troisieme page de sa Preface, j'aurai du moins la satisfaction d'avoir mieux aimé renoncer aux aplaudissemens que de les chercher par des voyes que je condainne. L'état de ma fortune ne me permettant point de choisir pour sujet de mon travail, tout ce qui demande du temps et de la tranquillité; je me réduits à ce qui se présente à ma plume, de plus simple, de plus honnête, et de plus agréable. Ces trois caracteres s'accommodent fort bien à ma situation ; le premier parce qu'il abrege mes peines, le second, par-ce qu'il convient à ma profession et à mes principes, et le dernier, parce que, faci-litant le débit de l'Ouvrage, il répond à la principale vûe qui me l'a fait entreprendre.

On aprend à la fin de la Preface, que le dessein de l'Auteur, est de donner la seconde Partie de cet Ouvrage dans six semaines, AOUST. 1735. 1799 semaines, et de continuer ensuite d'en faire paroître une tous les mois. Il dé-elare qu'il a assez d'avance pour être éxact à suivre cet arrangement, et que sout l'Ouvrage consistera en douze Parties qui composeront à la fin de l'année six vollumes.

Cet Ouvrage est écrit avec toute la sinesse de stile, toute la legereté et tout l'agrément de ceux qui sortent de cette Plume.

Question de Medecine, dans laquelle en éxamine si c'est aux Médecins qu'il apartient de traiter les Maladies Veneriennes, et si la sûreté publique exige que ce soient des Medecins qui se chargent de la cure de ces maladies. Par M.... Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris. Brochure in 4°. de 28. pp. A Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lis d'or M. DCC. XXXV.

On peut dire que cette question est icides mieux aprofondies et qu'elle est des plus interessantes pour le Public. C'est ainsi quel'ont jugé Mrs Hecquet, Finot, Chevalier et Boyer, Commissaires nommez par la Faculté pour lire l'Ouvrage dont on vient de voir le titre. » Ils y ont reconnupola profonde science qui a toujours ho» noré l'Ecole de Medecine de Paris, ex » les preuves incontestables du droit ac» quis de tous tems aux Medecins de trai» ter les Maladies Veneriennes. Cet ou» vrage en désabusant le Public de la pen» sée où on l'a mis, que ces maladies, » apartiennent aux Chirurgiens convain» cra de cet abus tous ceux qui ne se
» nouriscent pas de préjugez, et que
» l'opinion populaire ne gouverna ja» mais, &c. On trouve ensuite de l'Aprobation de ces Messieurs celle de la Faculté de Medecine, signée par M. Reneaume Doyen, datée du 26 Juin 173 %.

LE GLANEUR FRANÇOIS, premiere brochure. Diversité est ma Devise. La Font-A Paris, chez Prault Pere, Quay de Ges-

vres 1734. in 12. de 70 pages

Cet Ouvrage est assés varié, il serai composé, selon qu'on l'aprend dans la Préface, de petites Piéces fugirives en Verset en Prose, et non imprimées, d'Anecdores Historiques et Litteraires, de traits plaisans, ou qui du moins m'ont parutels, dit l'Auteur, et je tâcherai poursuieil, de remplir heureusement le Titre et la Devise que j'ai pris Si cette premiere brochurea le bonheur de ne pas déplaire, j'ai des matériaux tous prêts pour en dom-

A OUST. 1735. 1801 mer de nouvelles tous les mols au plus tard.

Pour donner quelque idée de ce petit. Ouvrage mêlé de Vers et de Prose, nous transcrirons ici un fragment d'une Lettre de M. le Comte de d'H.... à Mademoiselle D. L. M: sur la cinquiéme par

tie du Paysan Parvenu.

Il faut distinguer, Mademoiselle, dans quelque Ouvrage que ce soit, le fond de l'ouvrage en lui même, c'est à dire la matiere qu'on y traite, d'avec la maniere dont elle est y traitée. La nature parfaite en elle même, dans la formation des differens objets qu'elle nous présente, ne leur a cependant pas attaché, relativement à nous, un egal degré de bonté, de beauté, de force, et de vertu: Aussi est-ce de Putilité que nous en retirons, ou du tort qu'ils nous peuvent faire que naîr pour eux notre aversion ou notre goût. De-là ces différences que nous faisons du chien d'avec le loup, de l'abeille, et du frelon, de la couleuvre et de l'anguille, et ainsi de tous les autres Etres qui nous environnent: mais il ne s'ensuir pas de là. qu'une parfaite imitation de la nature en tout genre, ne soit aussi admirable que la nature même qui en est l'objet. Oh ne fair pas moins de cas de l'expression du Wition, que de la delicatesse du Cotrege: H vij La

1802 MERCURE DE FRANCE La chute des reprouvez de Rubens, n'a pas moins de partisans que ses bains de Diane. Quelle oposition cependant dans les sentimens, que ces deux Tableaux me font naître! L'un m'inspire l'horreur et la crainte, l'autre l'amour et la volupté. Je recule d'effroi à la vûë du premier, les graces m'invitent à venir voir le second. L'à, quel désordre! Quelle confusion! Je ne vois que misere; les fondemens du monde s'écroulent; je n'entens que cris er gemissemens : quelle peinture affreuse de ce jour malheureux! Ici que d'é-clat et de beauté! quel caractere fleuri et précieux dans toutes ses parties ! quelle blancheur dans les carnations? quelle delicatesse dans les chairs ! tout y respire, tout y est animé, tout rit à mon ame, mon cœur même est la dupe de ame, mon cœur même est la dupe de l'art; la toile y fait naître des sentimens. Mais des diverses impressions que ces deux Tableaux font sur moi, conclurai je que celui qui me glace d'effroi est mauvais, parce que mon ame qui ne se plaît que dans ce qui la flate, ne peut rien soufrir qui la revolte? Non assurément. Il a fait sur moi l'effet que natureellment il y devoit produire; la crainte qu'il m'imprime fait son eloge et celui de son Auteur, qui dès lors a sûrement traité son sujet suivant la nature;

Digitized by Google

AOUST. 1735. 1803 Peut-être, Mademoiselle, qu'un éxemi ple d'une autre espece, vous rendra ce que je veux vous dire plus sensible et plus palpable. Il n'y a point de caractère auquel j'aye été plus long temps à me faire sur notre Théatre qu'à celui du Menteur. Je vous avouerai nême, à ma honte, (et il est vrai aussi que l'étois infiniment plus jeune) que les promieres fois que je le vis jouer, je ne le trouvai pas seulement suportable. Je dirai plus ; c'est que pendant ces représentations, un dépit si viclent me prenoit, et contre l'Auteur et contre l'Acteur , et contre le Public, l'un de nous avoir écrit de pareilles puerilitez l'autre de prétendre nous en amuser, en nous les debitant, et de voit enfin le parcerre y aplaudir, qu'à la fin de la seconde représentation, je pris la plus ferme ré-solution de n'y jamais retourner A quoi bon, disois je en moi-même (sans songer que je faisois malgré moi l'éloge de ce que je critiquois, à quoi bon ce cahos de mensonges amenez si peu à propos, et qui ne conduisent à rien? pour quoi Dorante qui connoît pour lui le foible d'un Pere, dont-il est si tendrement aimé, le berce-t'il cependant d'un mariage imaginaire en Poitou, lorsque pour détourner celui qu'il lui propose il n'a qu'à

1804 MERCURE DEFRANCE Jui découvrir ingénument l'amour dont-il est épris pour Lucrece? pourquoi par un mensonge désinteressé, s'attribuë-l'il si mal à propos l'honneur d'un Cadeau qu'il n'a jamais donné; et au lieu de s'ex-euser auprès de sa maîtresse sur la mé-prise dans laquelle il est tombé de son nom, aime t'il mieux faire l'entendu, pour en gagner un autre par un menson-ge? en verité ne faut-il pas avoir perdu-le goût de vraisemblance pour se repaître de pareilles chimeres? et en faut-il davanta-ge pour rebuter l'homme le moins raisonnable genfin telles étoient alors mes idées, et toutes mauvaises qu'elles fussent, je ne m'en serois pas, je crois, ensore défait, et n'aurois pas même lû la Piece, si un moment d'oisiveré ne m'eur sonduit l'année passée à la Comédie, où conduit l'année passée à la Comédie, où par hazard on jouoit le Menteur. Eliquois toujours le Menteur ? m'écrial je) il y avoit cependant quinze ans que je ne l'avois vû, mais ce qui nous ennuie revient toujours trop tôt.) Les Comediens n'auront-ils jamais que cette Piéce à nous donner? poursuivis je, ne l'oublieront-ils jamais pour la gloire de l'Aureur et la notre l'déja je me préparois de bonne foi ame venger sur mes voisins de l'ennui que ja vousois qu'elle me procurar, mais la lienséance. bienseance

étoit moins l'objet de mon aversion que le caractère en lui même, et que le dépit qu'elle m'avoit causé étoit plus l'effet de l'impudence de celui dont elle représentoit les défaus, que d'aucun dégoût réel qu'elle m'eut inspiré.

Je vous rends trop de justice, Mademoiselle, pour croire que le jugement que vous portez sur la cinquième Partie du Paysan parvenu, ait d'autre fondement. Car je ne puis m'imaginer que vous ayez la foiblesse de vous laisser aller à la préventient

prévention

4866 MERCURE DE FRANCE prévention, ou à ce goût de critique, sou vent unique but que bien des gens se proposent en lisant, et qui leur ôte le plaisir d'être touchez des meilleurs Ouvrages. Non, Mademoiselle, je connois trop la solidité de votre esprit pour croire que ces défauts y puissent jamais trouver accès; mais votre ame, qui est le sein de toutes les vertus, hait jusqu'à la peinture du vice. Accoutumée qu'elle est à la belle nature dont elle est le modele, elle nepeut s'accommoder de ces portraits monstrueux, dont des traits chargez peuvent seuls nous donner la ressemblance. La nature qui vous la forma ainsi, pour l'unir à son plus parfait ouvrage, a voulupar là, nous laisser dans le doute éternel de sçavoir qui nous attachoit le plusà vous, de la beauté de l'ame, ou de celle du corps.

Ce n'est donc point en lui-même l'ouvruge de M. de Marivaux qui vous déplaît; c'est le caractere de Madame de Ferval, qui peint comme il est, d'après saturé, ne peut qu'exciter l'indignation-

dans une ame vertueuse, &c.

Les Paneerriques des Marters ; pur S: Jean Chrysosiome traduits du Greci Avec un Abregé de la Via de ces mêmes Martyrs. A O U S T. 1735. 1867 Mariyrs. Par le R. P. de Bonrecueil, Prêtre de l'Oratoire, dédiés à Monseigneur le Duc d'Orleans. 1. vol. in 8°. 611. pages sans la Préface, l'Epitre dédicatoire, et la Table des Matieres. A Paris, rue S. Jacques, chez Charles Osmont, à l'Olivier, Jacques Clousier, à l'Ecu de France, Henri, à l'Image S. Louis, M. DEC. XXXV.

Le Public ne peut qu'être prévenu en faveur de cet Ouvrage, soit par le grand nom de S. Chrysostome, soit par le zele du Traducteur, déja connu par plusieurs Ouvrages de pieté, soit par l'accueil qu'a fait à celui ci le Prince éclairé et religieux; à qui il est dédié. Ce Livre sera reçû fa-vorablement de ceux, qui dans leurs lec-tures cherchent moins à s'amuser et à satisfaire leur curiosité, qu'à s'instruire et à s'édifier. C'est là le but du Traducteur, lequel dans sa Préface, après avoir montré la vanité des louanges, que prodiguent les Orateurs Prophanes, releve d'une maniere solide les Panegyriques de son Saint, et fait voir dans un Précis de sa Doctrine, le fruit qu'on en peut retirer. En voici quelques morceaux pour donner une idée de l'Ouvrage.

Notre Traducteur ayant raporté quelques preuves de la Religion, établie par le S. Docteur, passe à celles qui confirment

1808 MERCURE DE FRANCÉ ment le dogme. Voulez vous, dit-il, convaincre les Hérétiques, qui nient la présence de Jesus-Christ dans l'Eucha-tistie, et l'intercession des Saints? Opposez leur ces passages tirez du Panegy-sique de S. Eustate: » La main d'Abra-» ham n'égorgea point Isaac, mais sa vo-"ham n'egorgea point Isaac, mais sa vo"lonté l'égorgea; il n'enfonça point le
"couteau dans le sein de son fils, il ne
"lui coupa point la gorge; mais il est
"un Sacrifice non sanglant. Ceux qui
"sont initiés aux Mysteres, sçavent ce
"que je dis. C'est pour cela que ce Sa"crifice s'acheva, sans répandre de sang,
"comme devant être la figure de celui » de nos Autels. Avez vous remarqué n l'ombre retracée par avance dans l'an-n cienne Loi? Ne soyez pas incrédules à m la veriré.

Et dans le Panegyrique de S. Philomongone, en parlant de la naissance de J.
C. Si nous allons vers lui avec foi,
mous le verons infailliblement couché
mongone de la Crêche. Cette Table sacrée
montient lieu de la Crêche. Le Corps du
mongone de la Crèche. Le Corps du
mongone de

AOUST. 1733. 1809
w vous permettons, si vous en aprochez
w avec une conscience pure, de le pren-

» dre et de vous en retourner chez vous

» après l'avoir pris.

Sur l'intercession des Saints : on n'en citera ici qu'un seul passage tiré du Pa-negyrique de Saint Melece. Cette verité étant répanduë presque dans tous les autres, où il exhorte les Chrétiens à visiter souvent les Saints Martyrs, à bai-ser leurs Chasses, à se prosterner devant leurs Tombeaux, &c. » Prions, dit il, » tous ensemble...le Bienheureux Me-» lece de joindre ses Prieres aux nôtres ; » car il a maintenant et plus d'accès au-» près de Dieu, et un plus grand amour pour nous. Prions-le d'augmenter cette » charité qu'il a pour nous, et de nous * rendre dignes, tous tant que nous som-» mes, d'être aussi proches dans le Ciel, » de sa demeure éternelle, que nous som-» mes ici proches de son Tombeau, et » de nous faire obtenir les biens ineffables a qui nous sont promis.

Voyez comment il aprend aux Fideles (dans le Panegyrique des Martyrs de toute la Terre) à faire un aprentissage du Martyre... » Les Martyrs, dit il, » ont méprisé la vie, et vous, méprisez-» les délices. Ils ont jetté leurs corps dans

THO MERCURE DE FRANCE » le feu, et vous, jettez maintenant vos richesses dans les mains des Pauvres. /m Ils ont marché sur les Charbons ardens, » et vous, éteignez le feu de la concupis-» cence. Ces choses sont penibles; mais » elles sont avantageuses. Ne regardez » pas ce qu'il y a de triste dans le temps » présent, regardez ce qu'il y a d'agréa-» ble dans l'avenir. Ne regardez pas les mois doubeurs, mais les récompenses; non les doubeurs, mais les récompenses; non les mois doubeurs, mais les couronnes; non les mois doubeurs, mais les récompenses; non les mois doubeurs, mais les récompenses; non les mois doubeurs, mais les récompenses; non les mois les Boureaux qui environnent, mais mois Jesus-Christ qui tient la Couronne » Jesus-Christ qui tient la Couronne.

De quel œil leur fait-il envisager la mort qui paroît si terrible à tous les hommes? Il ne se comente pas de leur dire, que depuis que J.C. l'a soufferre, elle n'est plus qu'un nom sans réalité, qu'elle n'est qu'un sommeil, qu'un voyage, qu'un changement de lieu, qu'un port tranquile, qu'un ne délivrance de toute inquiétudes que les filles et les femmes si timides de leur nature, l'afrontent avec assûrance e il les exhorte

AOUST. 1935. Bir exhorte aussi dans le Panegyrique de S. Drosis, d'aller sur les Tombeaux, et de fréquenter les lieux où sont enterrés leurs Ancêtres. » La vûë des Tombeaux, ditpil, n'est pas un foible secours pour » nous porter à la vertu s car si notre » ame est endormie dans une houteuse » paresse, elle se réveille à l'instant en » les voyant : Si quelqu'un se plaint de » sa panvreté, il reçoit d'abord par cette » vûë, de la consolation: Si quelqu'un » s'ensle de vanité pour ses richesses, il est » forcé de s'humilier, et d'avoir des senp timens plus modestes. Le spectacle des » Tombeaux oblige ceux qui les voyent, » de songer, malgré eux, qu'ils doivent » mourir, et les convainc, que de toutes s les choses présentes, il n'y a rien de » stable, ni dans les maux, ni dans les p biens, &c. Nous sommes fâchez à cause de nos bornes, de ne pouvoir pas en dire davantage, and the

Rollin fils, Libtaire, Quay des Augustins, à S. Athanase, se propose d'imprimer une nouvelle Edition du Livre des Instructions Chre'tiennes sur les Mysteres de N.S. J. C. et sur les Dimanches et fières de l'année. Par M. de S. G. Cet Quivrage dont il y a déja eu cinq

1814 MERCURE DE FRANCE ne, qui est une Piece très interessante. On trouvera dans cette nouvelle Edition une très grande quantité de lacunes suplées, des corrections très-assurées et très-importantes, un grand nombre de Remarques et de Notes nouvelles; outre toutes celles de l'Edition du P. Martianay, ou qui ont parû dans d'autres Editions.

Le second volume vient de paroître en Italie, et on travaille à donner la suite, que l'on conti-

nuera sans aucune intertuption.

Ce Livre coutera en feuilles 27 livres par volume, papier ordinaire, et 36 livres grand papier; ceux qui souseriront n'en payeront que 18, livres pour le papier ordinaire en feuilles, et 24. pour le grand papier en feuilles, Les Libraires de Verone ont choisi pour leur

Les Libraires de Verone ont choisi pour leur Correspondant à Paris, Briasson, Libraire, rug S. Jacques, à la Science, auquel on poura s'a-

dresser,

Si la maladie des yeux est triste et fâcheuse pour tout le Monde, elle l'est doublement pour un homme de Lettres, accoûtumé au travail et à un continuel exercice de la vûe; c'est ce qui a donné lieu à l'ingénieuse plainte contenue dans les Vers qui suivent. Le Malade y peint si pathétiquement sa situation, qu'il est à souhaiter que quelques uns de nos Poètes François s'exercent sur cet Original en faveur des Dames et des autres Lecteurs peu initiez dans la Langue Latine.

AD OCULOS MEOS, cum ineunte vere gravi laborarem Ophialmiâ.

G Azis , Lumina cariora , Regum , Et ipså mihi cariora vità ,

Dilegei

Dilecti nimiùm, utilesque ecelli, Cur me deseritis? Quid immerenti Consuctam mihi opem negatis ? Vix deservit hiems , silent queventi ? Vix tellus, vario nitens amictu. Jucunda Zephiri tepescit aura: En caculto miser , nigraque lucem Quarenti placitam invident tenebra. Cum mane excutior thoro, diemque Titan purpureis vehit quadricis Ehen! surgiduli dolent ocelli, Atrataque diù videntur ades. Cion serd famuli excitant lucernam ... Praclusaque abigunt diem fenestra; Solus pra mediis vagor tenebris, Nec possum legere, aut manu erudita Nuras scribere delicatiores. At vobis, oculi mei, quid unquam Lucius, tristitia, întulive damni ? Nam vos ad trepide jubar lucerne Per noctes vigilare atras coegi, Insulsos Arabum libros terendo 🤼 Gracorumue serophas, jocosque aniles ? Num numismata, que sepulta turpi Rorum tempus edax situ inquinavit, Nun scriptus rudibus notis Gothorum. Lincans volui explicare Carthas? Altum mene, metu solutus omni,

Some

1816 MERGURE DE FRANCE

Semper dormio; nes mihi appetenci
Abrumpit popularis aura somnos.
Si quando otia delicata sordent,
Vel Flacci joca, vel mei Catulli
Jucun dos avidus bibo lepores,
Quid me ergo fugitis pigrum desenter;
Osorem studii, otioque amicume
Hac ne pro meritis meis, Ocelli,
Dilecti nimium, utilesque Ocelli,
Hac ne pramia digna? digna merces?

DESLANDES

La nonvelle Rape à Tabac, inventée par M.? PAbbé Soumille, à Villeneuve-lez-Avignon, de laquelle nous avons parlé dans un de nos Jonenaux, nous à été montrée depuis peu, chez la sieur Dulac, Marchand Parfumeur, rue S. Honoré, près la rue des Poulies, au Berceau d'orson ne peut que loiier l'invention, la simpliciéé et l'utilité de cette Machine; ce que nous reconnoissons avec d'autant plus de fondement et de justice, que Messieurs de l'Académie Royale des Sciences en ont porté un jugement reès-favora-ible, que nous avons crû, devoir inserté ici. Il essen ces termes,

EXTRAIT des Registres de l'Académia Royale des Sciences du 25. May 1735.

» M. M. de Mairant et l'Abbé de Molières ; » qui avoient été nommez pour examiner nance » fouvelle Rape à Taban, inventée par M. l'Ab-» Le Soumille, en ayant fait leur raport; la ComA O U S T. 1735. 1817

**Compagnie a jugé que cette Rape étoit d'un

**meilleur usage que les Rapes ordinaires, et

**qu'elle pouvoit durer long-temps sans qu'on

**y retouchât, parce que les dents en sont trem
**pées, qu'on pouvoit raper dans une minuté

**une once de Tabac, sans beaucoup de déchet,

**ce qu'on sçait ne pouvoir se faire avec une Ra
**pe ordinaire en un demi quart d'heure, et que

** le Tabac ne s'échauste pas sensiblement en le

** rapant, à cause qu'il ne touche pas le fond de

**ala Rape, comme cela arrive dans les Rapes or
**admaires. En foi de quoi j'ai signé ple présens

**Certificat. A Paris, ce 11- Juin 1735. Signé

***FONTEMELLE, Secretaire perpetuel de l'Acade
**mie Royale des Sciences.

On trouvera de ces Rapes à Paris, chez le sieur Dulac, à l'adresse cy-dessus marquée, au prix de 36. livres, y compris le Port. L'Auteur fait faire des Rojies séparées, qui sont la Piece es-sentielle, pour faciliter aux Personnes éloignées le moyen de les faire monter à Paris ou ailleurs selon leur goût, et épargner par là un Port

considerable.

Les beaux Arts viennent de faire une perte Considerable en la personne de M. de Cotte de Pere, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Ingrendant et Ordonnateur General des Bâtimens Jardins, Arts et Manufactures du Roy, Premier Architecte de S. M. Directeur de son Académie Royale d'Architecture, et Vice-Protecteur de celle de Peinture et Sculpture, décedé en sa Maisson de Passy, près Paris, le 14. Juillet dernier, dans la 79. année de son âge. Le génie et la superiorité des talens qui l'ont si fort distingué dans le Monde, lui avoient acquis l'estime et G ij mérius

1818 MERCURE DEFRANCE merité les bontés de Louis Le Grand, sous le Regne de qui'il a fait le Peristile de Trianon. conduit le Dôme des Invalides, fini la Chapelle de Versailles, élevé le nouveau Bâtiment de saint Denis, et quantité de Palais, tant dans la Capitale et l'interieur du Royaume, que dans les Pays Etrangers. Sa memoire sera d'autant plus précieuse à la Posterité, qu'elle trouvera dans ses Ouvrages la noble hardiesse et l'élegance, jointe à toute l'exactitude et la pureté des regles dont les Anciens nous ont laissé quelques modeles; et de plus ces ornemens de goût et ces distributions heureuses que l'on désiroit encore pour l'agrément, pour la commodité, et par consequent pour la perfection des Edifices publics et particuliers.

Nouvelles Estampes.

Il paroît une très-belle Estampe en large, grave vée par C. N. Cochin, le fils; c'est le premier Ouvrage qui paroisse de lui d'une aussi grande composition, et nous osons assurer qu'il est au gré des gens de l'Art et des meilleurs Connoisseurs. Le Tableau original qu'on voit dans l'E-glise de la Charité, peint par P. Dulin, très bon Peintre de notre Académie, représente Jesus-Christ guérissant les Malades, d'une très-belle ordonnance, avec des expressions dans le vrai caractère des personnages, que le Burin de l'habile Graveur a heureusement conservées.

Cette Estampe est dédiée à Monseigneur Germain-Louis Chauvelin, Garde des Sceaux de France, &c. Par Dulin et Cochin, fils, et se vend que S. Jacques, vis-à-vis les Maturins, chez. Cochin.

Nous prions le jeune Graveur, au nom du Public.

AOUS T. 1735. 1815 Public, et tous ses Confreres, de ne pas oublier sur les Estampes qu'ils mettent au jour, de marquer l'année, cela fair plaisir aux Curieux et sess beaucoup à l'Histoire des Beaux-Arts.

Le sieur Charles Vanloo, Peintre, que nous osons apeller celebre, sans crainte d'être controdits par ceux qui le sont ni par ceux qui ont assez de talens pour le devenir, fut reçu le Samedy 30. du mois dernier à l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, avec toute l'unanimité et la distinction possible, sur un Tableau auquel nous ne croyons pas qu'il y ait rien à désirer pour la composition, le Dessein, le coloris et l'expression.

Le sieur Vanloo, qui a fait un long sejour en Italie, est frere et oncle des sieurs Vanloo, pere et fils , Professeur et Adjoint à Professeur de la même Académic. Il a été reçû sur un Tableau dont les figures sont grandes comme demi Mature, avec un beau fond de Paysage, dans lequel on voit Marsyas, qui avoit ose disputer à Apollon le prix de l'Harmonie, qu'on commence attacher a un Chêne; sa flute est par terro. Apollon de bout, ordonne son suplice, ayang sa Lyre à côté de lui. L'habile Peintre a sauvé aux yeux des Spectateurs tout ce que cette ter-zible execution doit avoir d'affreux, sans que le Sujet en soit alteré; il se manifeste assez par le caractere de désespoir qu'on voit sur le visage de Marsyas, par la douceur et la noble fierté d'Apollon, et par les expressions d'un caractere bas et patibulaire, dans les trois personnages qui vont faire souffrir au téméraire Marsyas l'horrible suplice qu'il a mérité; un desquels vû par le dos, exprime parfaitement le genre du suplice par un coutrau qu'il tient dans ses dents , dont G iii

on ne voit que la pointe et le bout du maisficbon ne voit que la pointe et le bout du maisfic-Nous ne pousserons pas plus loin la description de ce Tableau, que nous n'avons faite que pour emtracer une lègere Esquisse à nos Recteurs, et nullement pour faire l'éloge du Tableau; il n'ena pas besoin; le concours de Curioux et d'Amateurs qu'il attire, le lieu où il est et la maniere dont il se soutient, au milieu de tant d'excellens-Duvrages, attirent assez de justes loilanges au Tableau, à son Auteur et au choix de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, qui de l'aveu même des Etrangers, est aujourdhui dans um très-grand lustre.

Le même jour le sieur Louis Surugue, Graveur; fut reçû à l'Académie sur deux beaux Portraits, qu'il vient de mettre au jour, et qui soutienneux le haut degré de réputation où ce bel Art est aujourd'hui en France. Le premier de ces Portraits a été gravé d'après l'Original, peint par M... Mathieu, il représente Louis de Boulongne, le pere, Peintre ordinaire du Roy, et Professeur de l'Académie. On auroit desiré qu'on eût marqué son âge et le temps de sa mort; les Gurieux auroient même désiré qu'on eût dit de qui il étoit Disciple, et qui ont été ses principaux Eleves.

L'autre l'ortrait est gravé d'après l'Original peint par M. Drousis. Il représente Joseph Christophe, de Verdun, Peintre ordinaire du Roy et Prosesseur de l'Académie.

Il paroît en Estampe un Portrait bien interessant pour les Amareurs de la Musique, qui sont aujourd'hui en grand nombre. C'est celui du celebre François Couperin, Compositeur Organiste de la Chapelle du Roy, d'une ressemblance heureuse AOUST. 1734.

et frapante, gravé par le sieur Flipar d'après le Tableau original de M. Bonys , Peintre de l'Acidémie. Cette Estampe se vend que S. Jaques de Nom de Jesus, chez Flipart; rue S. Heneré, ches la veuve Boivin, et rue du Roule, chen le Clere, prix 24. sols.

La suite des Portrairs des Grands et des Personnes illustres, se continue avec grand som ches Odieuvre, Marchand d'Estampes, sur le Quey de l'Ecole, vis-à-vis la Samaritaine. Il vient de mettre en vente Charles-Emanuel III. de Savoya Roy de Sardaigne, grave par C. Roy, d'après la Florentina.

Armand Gaston, Cardinal de Rohan, grave

par P. Dupin, d'après Hyacinie Rigault.
Melchior, Cardinal de Polignac, gravé par

P. Dupin , d'après H. Rigault.

Blaise Pascal, ne à Clermont en Auvergne le 19 Juin 1623, mort à Paris le 19. Aoust 1662, âgé de 39 ans, gravé par D. Sornique.

Alain René le Sage, peint et gravé par J. B. Guelard.

Les Graveurs de ces Portraits ont négligé de marquer l'année, nous les prions avec tous les Curieux d'y avoir attention.

Le sieur Bailleul, Geographe, qui a déja enzichi le Public de plusieurs Cartes de different Pays, vient de publier une Carte du Mantonan, où se trouvent le Veronnois, les Duchés de Parme, de Modene, de la Mirandole, et par-ties du Bressan, du Vicentin, du Boulonois et du Ferrarois. Comme l'Auteur a été sur les lieux qu'il décrit, on peut croire qu'elle est fort exacte, le prix est de 25. s. Il demeure à Paris sur To Porron Royal de la Ste Chapelle. Le

1822 MERCURE DE FRANCE

Le même Geographe a publié depuis peu une fort belle Carte du Portugal et ses Frontières, levée sur les lieux par ordre de Philippe IV. Roy d'Espagne, augmentée depuis et corrigée sur de nouveaux Mémoires &c. Cette Carte, autour de laquelle on a gravé pour servir de bordure, les principales Villes et Places fortes du Portugal au nombre de 16, est en deux feuilles, et se vend trois livres.

Tout le monde sçait que les Taupes sont le fleau des terres, des prairies, et particuliere-ment des jardins, où elles font d'étranges degats: ils n'est pas possible qu'il n'y ait quelque moyenpropre et experimente à attirer ces animaux, et à s'en défaire, soit par l'apas de quelque mengeaille ou autrement. On n'ignore pas ce qui a été proposé, de faire bouillir des noix dans de la lescive ordinaire, puis les planter sans les casser dans les terres où frequentent les Taupes', lesquelles, dit-on, s'empoisonneront en les mangeant &c. Moyen qui n'a pas reussi: sur quoi nous. sommes priez de publier le present avis, afinqu'en faveur du bien public, il plaise aux perconnes, qui ont sur ce sujet quelque moyen parriculier et efficace, de le communiquer par la même voye.

Lettre écrite par M. de Clervillo d'Amsterdam, le 1. Aoust 1735. à M Ducoudray à Paris.

Ous me demandez, Monsieur, ce que l'on dit ici du Specifique contre l'apoplexie. Vous m'avez envoyé plusieurs paquets, je vais vous suisfaire, non pas en délicat Ecripain, mais en L'omme sincere et qui dit la verité sans lui cher, cher d'ornemens.

J'ai communiqué le remede à plusieurs de mesamis qui étoient dans le cas d'en avoir besoin de la même facon que vous me l'avés preserit, et les effets qu'il a produits sont tels qu'on ne cesse point de l'exalter; de très habiles gens de cepays piquez par la curiosité de désouvrir ce quipouvoit composer ce remede, ont défait un des paquets, ont éxaminé soigneusement ce qu'il consenoit, et reconnu une partie des simples quiy entrent, en avouant que le reste échapoit à leur penetration; mais que vû l'usage continuel sansaccident, il ne pouvoit produire qu'un bon effet, et n'en peut jamais faire craindre aucun mau-

On ne doute point ici que le sieur Arnoule,, possesseur de ce secret, ne soit fort aprouvé par les Medecins de France; ces Messieurs pleins de lumiere et d'équité, ne peuvent manquer d'aplaudir à un Specifique si simple et si salutaire. Le vous avoué que je m'interesse tout à fait au succès de ce remede dont le Public peut tirer de si grands avantages; j'ai déja sçû avec satisfactions que des personnes qui s'étoient vantées d'avoir le même secret, n'avoient pas joui long-temps de cette infidelité:

vais.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer trente de ses paquets, je vous en ferai tenir la valeur à l'or-dinaire. Je suis , &c.

Le sieur Neilson, Ecossols, recht à Saint Côme, Expert pour la guerison des Hernies ou Descentes, démeurant au Cocquitor, rué Dauphine à Paris, traite ces sortes de Maladies d'une façant particulière, et sais, que le Malade soit empêché de vaquer à ses affaires. Il donne aussi son Avissus Remedes à ceux qui sont dans les Provin;

1824 MERCURE DE FRANCE ces ; soulage les Hernies les plus inveterées ; rend cette incommodité suportable, et en empêche les mauvaises buites.

Il a inventé de nouveaux Bandages, pour l'un et l'autre Sexe d'une façon toute singuliere et la plus propre pour retenir les Parties, et en faciliter la guerison, sans embarras ni insommodité, : l'ant ils sont legers, minces, et aisés à porter.

Toutes personnes, sans avoir de Descentes; pendant qu'ils font des Exercices violens, comme de courir la Poste, aller à la Chasse &c. auroient besoin de ces Bandages, pour se garantic.

de pareils accidens.

Ceux qui en auront besoin dans les Provinces,, auront la bonté d'envoyer leur mesure, et de la prendre précisement au dessus de l'Os Pubis,, et s'ils ont des Hernies ou Descencesmarquer de quel côté, et s'ils en ont des deux côtés, indiquer celui qui est le plus malade.

Nota. Il ne regoit point de Lettres sans que se:

Port en soit payé...

MANTE HARMANA

A I R

Mis en Musique par M. Therin, em Basse Bretagne. Recit de Basse.

En est fait pour jameis, je renonce à l'46

Las d'adorer une inhumaine, Et de traîner par tout une importune chaîne. Je veux m'en venger à mon tour. Bacchu de Ti

PHENEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

ASTOR, LENOX AND PEN FOUNDATIONS.

AOUST. 1735. 1825
Bacchus vôle à mon aide, il y va de ta gloire,
Viens briser mes liens; venge toi, venge moi;
Triomphe de l'amour, acheve ta victoire;
Sè vais te seconder par ce vin que je boi.

SPECTACLES

EXTRAIT de la Tragedie du College des RR. PP. Jesuires.

E Mercredi troisième jour d'Aoust ; on représenta sur le Théatre du College de Louis LE GRAND une Tragédie Latine du Pere de la Sante, de la Compagnie de Jesus, l'un des Professeurs de Rhétorique, et on y dansa un+ Ballet de la Composition du même Auteur. Quelques rares que soient à présent les Amateurs du Theatre Latin , et les Connoisseurs en ce genre de Poesie, cette-Tragédie, lorsqu'elle fut, selon la Coutume, représentée en particulier quel-ques jours auparavant, eut pour Spectatears un nombre de Gens de Lettres chois sis, qui en parurent fort satisfaits. Nous allons tendre un compte abrege de cette Piece, et des endroits qui farent le plus goûtéss

Givj; Ulysec

4826 MERCURE DE FRANCE

Ulysse, dans le cours de ses Voyages, avoit eu de Circé, Reine de l'Isle d'Éée, un Fils, nommé Télégone. Ce jeune Prince étant en âge de voyager, se rendit à Ithaque; mais à peine y eut-il abordé, qu'il s'éleva une querelle entre ses gens et les Sujets d'Ulisse. Dans le turmulte, Télégone tua-son Pere sans le connoître. Voilà le fonds historique que le Poere,. solon la liberté permise en ce genre de Pieces, a arrangé de la façon qu'il a jugé necessaire, pour donner à l'action théa--trale l'étendue et la liaison qu'elle doit avoir. Il supose donc que Télégone a été envoyé par Circé, pour la venger de la perfidie d'Ulysse, que ce jeune Prince ignore qu'il est fils d'Ulysse, er qu'il demeure même plusieurs années à sa Cour honoré de sa confidence la plus intime. Dès la premiere Scene le caractère de Télémaque se dévelope, on voit un fils as-sés tendre pour respecter dans Ulysse dessoupçons injustes, et assés sonsible pour les faire payer bien cher à quiconque les auroit inspirés. Télégone, qu'il en accuse,, s'en défend avoc cette fermeté que donne l'iunocence, jointe à la grandeur d'ame: Le Spectateur est biencôt instruit que Thrasile, seul Prince du Sang des: Roys d'Ithaque, inspire à Ulysse cette

A O UST. 1735. 1827

défiance de Télémaque; et il s'aperçois sisément de l'interêt qui le fair agir. Voilà le scelerat sur lequel retombe en grande partie l'horreur et la peine des crimes qui doivent suivre. Les caracteres principaux sont déja connus, et les fondemens de l'action solidement établis, lorsqu'Ulysse paroît. Il découvre à Télégone son favori, la situation de son cœur. Des ombres effrayantes le troublent jour et nuit, et semblent lui annoncer une mort prochaine. En cet état il a recours à la Déesse qui l'a toujours protegé. Il lui fait un Sacrifice, et l'Oracle l'avertit d'être en garde contre la main d'un fils.

Le Spectacle de ce Sacrifice a paru faire plaisir, et nous remarquerons à ce sujet qu'il seroit à souhaiter que nos Tragédies Françoises, employassent plus souvent ce moyen de faire sur le Specta eur des impressions vives et durables. Le Théatre François est peut être trop timide ou trop réservé en ce genre. Nos voisins se font un merite de soutenir par les grandes Images qu'ils présentent aux yeux, l'impression que causent des situations interessantes et des sentimens bient dévelopés, et sans doute la Tragédie est plus propre à émouvoir, et par conséquent plus parfaite, lorsqu'elle unit les doubles

double enchantement des yeux et des greilles. * *

Au second Acte l'embarras augmente par l'arrivée d'un Envoyé secret de Circé, qui vient de sa part presser Télégone d'executer le dessein pour lequel il est venu à Ithaque, et qui lui annonce qu'il verra bientôt dans les Ports de cette Isle une Flote que Circé a fait équiper pour le soutenir. Télégone est trop genereux pour se charger de ce crime, et même pour laisser douter un moment de ses vrais sentimens. Il fait plus, et malgré lès soupçons injustes que Télémaque lui a témoignés au premier Acte, et dont il a dû être piqué, il s'efforce de détruire la défiance qu'Ulysse, trompé par l'Oracle, avoit conçue de son fils, tandis que Thrasile, soutenant son caractère, tâche de l'augmenter.

Dans cette incertitude Ulysse prendun parti qui a paru très-conforme au caractere de ce Prince. Il veut sonder le cœar de Télémaque, et découvrir les dispositions des Grands. Il feint de vouloir remettre la Couronne à son fils. L'artifice produit son effet; la douleur de Télé-

^{*} Segnius irritant animos domissa per autem Dinam que suus veulis subjecta fidelibus . . . Hori mea

AOUST. 1735: 1829
maque et des Seigneurs de la Cour, est si naturelle et si sincere, qu'elle rend às Ulysse toute sa tranquillité. Mais il est bientôt troublé de nouveau par les insimuations malignes de Thrasile, qui profite de l'arrivée d'une Flote étrangere às la vûe d'Ithaque, pour réveiller les soup-

gons du Roy.

Dans le troisième Acte l'action se complique sans confusion. L'Envoyé secret de Circé, n'esperant plus rien de Télégone, entreprend lui-même de faire périr Ulysse. Il s'adresse à Télémaque, auquel il s'annonce sous le nom d'Envoye de Calypso, et il lui offte le secours de la Flote qu'il a amenée. Télémaque est trops vertueux pour s'armer contre Ulysse 3. mais le danger où il croit que les intri-gues de Thrasile et de Télégone ont mis-ses jours, et le péril même auquel il pense qu'Ulysse s'exposeroit, en attentant sur sa vie, le détermine à quitter Ithaque, et: à aller chercher un asyle chez Calypso. Timante ('c'est le nom de l'Envoyé de Circé) content de ce premier succès, pense à faire révolter le Peuple; et il engage: l'ambitieux Thrasile à se mettre à la tête des Rebelles. Mais bientôt ce Prince: croyant s'assurer micum le Trône, s'il: peut faire périr le Fils par les mains dus Pere ...

1830 MERCURE DE FRANCE Pere, et le Pere par les mains du Peuple, découvre à Ulysse le projet de la faite de Télémaque, et le secret de la Flore prétendue de Calypso. Ulysse irrité, mande son Fils au Palais, et il ordonne à Télégone d'en garder les avenues. Quel embarras pour Télégone! cette situation parut interesser beaucoup le Spectateur. Télégone connoît l'innocence de Télémaque, et mille raisons l'obligent à la laisser ignorer, au moins pour quelque

temps.

Dans le quatriéme Acte on voit l'action se déveloper et s'avancer vers son terme par des progrès insensibles. Télé-maque est enfermé dans la Citadelle. Bientôt Thrasile vient annoncet au Roy le soulevement du Peuple qui veur forcer la Prison du jeune Prince. Ulysse en-voye Télégone pour dissiper les Rebel-les; mais un peu après il aprend que Té-légone même a brisé les chaînes de Télémaque, l'a mis en liberté, et le ramene au Palais pour se jetter aux pieds du Roy. Ulysse à cette nouvelle ne croyant plus pouvoir compter que sur Thrasile, le charge de la Garde du Palais; lui-même il se déguise pour n'être point connui dans la meslée, et il part, résolu de punir sessenaemis de sa propre main. Low

Digitized by Google

Enfin, au cinquiéme Acte, Télégone et Telemaque rentrent en se felicitant du bonheur avec lequel il sesont ouverts un passage jusqu'au Palais. Cependant l'un et l'autre sont troublez de ces remords cachez par où l'instinct plutôt que la raison punit quelquefois les crimes que l'on a commis sans le sçavoir. Le suneste secret est bientôt éclairei par le PrinceThrasile, qu'on aporte blessé à mort. Il ex-pire en déclarant la mort d'Ulysse, tué dans le combat de la main même de Télégone son favori. Quelle situation pour Telemaque et pour Télégone! Le pres mier doit la liberté, la Couronne et la vie au meurtrier de son Pere, suivra t'il les loix que semble lui dicter la Nature, out celles de la reconnoissance? le devoir est prêt de l'emporter sur l'amitié, lorsque des preuves évidentes lui montrent que Télégone est son frere et fils d'Ulysse comme lui. Tous les yeux se tournest alors vers ce malheureux Prince 3 déja il se reprochoit avec la douleur la plusamere d'avoir trempé ses mains dans le sang d'un Prince son bienfaiteur. Quel est son désespoir, lorsqu'il voit le parricide ajoûté à l'ingratitude. Il est livré successivement à l'abbatrement et aux transports, et il ne consent à s'embarquer sur la flote

de Circé sa mere, que dans la vûë de se précipiter au milieu des Eaux, pour purger la Terre d'un monstre tel que lui. l'Interêt se trouve ménagé avec tant d'art dans cette Pièce, qu'après s'être accrû insensiblement dans les quatre premiers. Actes, il est enfin porté au plus haut degré par les situations du cinquième Acte, et par les mouvemens qu'elles excitent naturellement dans le Spectateur. Nous ajoûterons que les connoisseurs en Poësie Latine ont trouvé dans la versification de cette Tragédie, toute la pureté des beaux siecles de Rome, et route la force qu'exige le Genre Dragmatique.

A l'égard du Ballet qui a servi d'intermade à la Tragédie, le Spectacle en a pasu singulier par la beauté du coup d'œil, et par le grand-nombre d'Acteurs et de Spectateurs. C'est peut-être le seul qui puisse maintenant donner quelque idée de la magnificence des Ballets que l'ondansoit pendant la jeunesse du feu Roy. La nombreuse et brillante Assemblée qui a décoré celui ci de sa présence, en a loué également le dessein et l'exécution. Le sujer a paru propre du tems. On avoir entrepris de tracer une ébauche de ce qui concerne l'Art Militaire, et voici la division generale de cette vaste matiere,

let

les causes et les preparatifs qui précédent la Guerre ; les expeditions et les dangers qui l'accompagnent ; les malheurs ou les heureux succès qui en sont les suites ; enfin la Paix

qui la termine.

Pour l'exécution, on aplaudit sur rout à la verité et à la gayeté des images dans la seconde Entrée de la Premiere partie, où des Officiers faisoient des levées et des recrues de soldats choisis dans les differentes professions du peuple. On fur surpris de la justesse et du concert avec lequel une jeunesse nombreuse, et qui n'a pû se discipliner que par la patience et par Pusage, faisoit l'exercice de la pique et du mousquet. On vit avec plaisir deux troupes composées de ces soldats si bien aguerris, se livrer une bataille, où il pasut assez de confusion pour faire une image aussi vraye qu'elle peut l'être sur le Théatre, et assez d'ordre pour amuser agreablement le Spectateur. Tout alloit à merveille, lorsqu'une grosse pluye disslpa l'Assemblée et interrompit le Spectacle dont il ne restoit plus qu'un tiers à représenter. Cet accident est toujours à craindre en pareille occasion, parce que le Théatre est élevé au fond d'une grande cour qui n'est couverte que d'une simple soile. Tout le monde se retira fort contens

1834 MERCURE DE FRANCE tent de ce qu'il avoit vu , et plein de regret pour ce que le mauvais temps l'em-

pêchoit de voir.

Le Samedy suivant on reprit dans une Sale qu'on avoit préparée exprès, quel-qu'unes des danseaque l'orageavoit obli-gé de suprimer. M. Jeliot chanta ensuite des Vers à la louange du Roy avec tout l'agrément et le succès possible. La Musique composée par M. Cheron, sut trouvée de bon goût, et l'on termina la séance par la distribution desPrix fondés à perpetuité par le Roy pour les Ecoliers de ce College. Cette distribution se fit alors avec plus d'ordre et de décence qu'elle n'avoit pû se faire le Mercredy Quoique l'Assemblée de ce jour-là fût bien moins nombreuse que la premiere : cependant elle étoit remarquable par le choix et par le rang du plus grand nombre des Personnes qui la composoient: Elle fur aussi satisfaite de ce petit Suplément de Ballet, qu'elle l'avoit été quelques jours auparavant de l'apareil du Spectacle entier.

Les Acteurs Etudians qui danserent dans ce Ballet, furent Mrs Cholet, de Chavanne, de la Valette, Cornet, de Stainville, de Bazin, Desvieux, de Naveil, de Polignac, de Rohan de Tournon, de Courgy, de Larie, Marin, Derville, Doues

AOUST. 1755. 183

Douet de Rochefort, Tessier de Septeuille, de la Combe, d'Egmon de Bisache, le Blond, d'Entreygues, Damoiseau, du Bignon, de Montconseil, Hermant, d'Argenson, de Bussy. Plusieurs des plus excellens Maîtres danserent après ces jeunes Messieurs quelques Entrées de ce Baller.

Les danses étoient de la composition de M. Malter l'aîné, qui depuis plusieurs années signale son talent et son génie pour l'éxécution des Sujets qu'on lui propose.

Les Acteurs de la Tragédie Latine, furent Mrs de Sevelinges de Bertigni, Morel de Geoffroy, Fournier de la Chataigneraye, Angrand, Charpentier de Boisgibault, de Poirresson de Chamarande, Commyns, Des-

vieux, de Courgy.

Cette Tragédie Latine fut precedée d'un Prologue en Vers François, où un Grec, un Romain, et un François se disputoient la gloire du Théatre. Cette espece de Dissertation fut parfaitement bien reçüe, et fut déclamée par Mrs Angrand, de Chamarande, de Boisgibault. Le Prologue François du Ballet le fut par M. Commyns, et l'Eloge du Roy par M. Cholet.

Les Acreurs, soit dansans, soit recicans, remplirent leurs rôles avec une grace et une intelligence qui meriterent et qui reçûrent les aplaudissemens du Public. Nous sommes fâchés que les bornes d'un simple Extrait ne nous permettent pas de détailler les Scénes de cette Tragédie, et les Entrées de ce Ballet, suivant l'étendue qu'elles ont dans le Programme imprimé par les soins de l'Auteur. Nous nous contenterons de transcrire ici les Vers que le P. de la Sante fit chanter à la gloire du Roy, et d'y joindre le Dialogue Impromptu qu'il fit reciter au sujet de la pluie qui survint pendant le cours de la Piéce.

VERS qui furent chantes avant la distribution des Prix.

Volés, volés à la Couronne;
L'auguste main qui vous la donne,
La donne aux favoris de Bellône et de Mars.

Puisqu'un aimable Roi pour fruit de la victoiss Vous offre des Lauriers,

Ne portez point envie à la brillante gloire Des plus fameux guerriers.

> Que la Timbale et la Trompette Annoncent ses dons précieux; Que mille fois l'Echo zépése

Leur

AOUST. 1735. 1837

Leurs sons harmonieux, Et porte jusqu'aux Cieux, Son nom glorieux.

Tendre musette s
Douce interprete
De nos transports,
Au son de la Trompette
Mêle tes plus charmans accorde.
Exprime la tendresse,
Exprime l'allegresse
Que nous inspire en ce beau joue
Le respect et l'amour.
Tendre musette,
Douce interprete
De nos transports,
Au son de la Trompette
Mêle tes plus charmans accorde.

Chantons, chantons la bonté magnifique D'un Roi par tout vainqueur, et toujours pacfique.

Il n'est point d'ennemis
Qui ne craignent ses armes:

Îl n'est point de cœurs que ses charmes
A ses loix negiennent soumis,

Unisscs

1838 MERCURE DE FRANCE

Unissez vos sons à nos voix ; Célébrons la bontédu plus chéri des Rois.

DIALOGUE entre un Acteur basin et un Acteur serieux, sur la pluye du jour j precedent.

Nous étions tous en si beau train.

Faut-il qu'un malheureux orage
De nos jeux ait troublé la fin ?

Des coups du sort nous autres hommes
A tort nous nous formalisons;
Quoi ? foibles mortels que nous sommes;
Sommes nous maîtres des saisons?

Pour m'apaiser, votre éloquence Ne fait qu'un inutile effort. Je dis tout franc ce que je pense; Ce vilain orage eut grand tort.

En ce monde rien de si rare Que de soir un succès complet. Disons malgré ce temps bizarre, Ce que fait le Ciel est bien fait.

Du moins si cette Eau troubleFête

Reglant sa marche lentement

None

Nous eut donné d'un air honnête Un couple d'heures sculement. Mais non ; la nue opiniâtre S'en vient par un trait Ostrogot Nous inonder tout un Théatre, Et noyer qui ne lui dit mot.

Il est vrai que ce gros nuage Nous fit un traitement peu doux; Mais il eut honte de l'outrage, Et versa des pleurs avec nous.

Bon; c'étoient larmes de malice; Et non larmes de repentir; Quand il nous vit sous la coulisse; Il pleuroit pour s'en divertir.

Pour notre Troupe désolée Ah! que de consolans objets, Quand la plus illustre Assemblée Nous honora de ses regrets!

Ces regrets ont un avantage
Dont nous devons être jaloux.

Mais après tout un plein suffrage
Eut été plus flateur pour nous.

Pour gouter une paix parfaite Il faut sans chercher au de-là,

H Quand

1840 MERCURE DE FRANCE

Quand on n'a pas ce qu'on souhaite, Ne souhaiter que ce qu'on a.

La respectable Compagnie?
Que nous offre ce doux moment,
De celle qui nous fut ravie
Nous forme un beau remplacement.

Qu'ici le talent pour la danse Se signale, Amis, j'usqu'au bout, Ranimons-nous par la présence D'un Prélat * éminent en tout,

A l'honneur de votre suffrage, Messieurs, nous bornerons nos vœux A ce prix, l'affligeant naufrage Est pour nous un desastre heureux.

Le 6. Août, l'Opera Comique donna une Piece nouvelle d'un Acre, en Vers, en Prose et en Vaudevilles, qui a pour titre la Répetition interrompue; elle a été reçûe trèsfavorablement du Public, et atire tous les jours de nombreuses Assemblées à ce Spectacle; voici le Sujet de la Piece et de l'avant-Prologue qui la précede,

Une Actrice ouvre la Scene, et se plaint de celui que l'Auteur de la Piece a chargé

Monseigneur le Cardinal de Felignae.

d'en

A O U S T. 1735. 1841 d'en faire la répetition, que les Rô-les sont très-mal distribués; que l'on a donné celui de Pere à un Acteur qu'on supose s'enyvrer tous les jours, et que ceux d'Amoureux et d'Amoureuse ne pouront pas être bien rendus, parce que les deux Personnes qui en sont chargées ont une haine irréconciliable l'un pour l'autre. Le Répétiteur répond que l'Auteur a eu, sans doute, ses raisons pour en agir de la sorte. L'heure de la Répétition arrive. On s'asssemble, il ne manque d'Acteurs que celui qui doit repré-senter le Rôle de Pere; on commence après que ce Répétiteur a prié les Ac-teurs de jouer de leur mieux pour satisfaire l'Auteur, qui est présent incognite à la Répetition.

Melpomene demande à Thalie à quelle occasion elle l'a amenée à la Foire, Thalie répond sans façon qu'elles vont avoir un entretien ensemble qui poura servir de Prologue à la Piece qu'on va répéter, et que de plus il est beau de secourir ceux que le sort accable; Melpomene n'est pas contente du projet de Thalie, et dit à

sa Sœur:

Conservez des desseins dignes de votre gloire.

Tandis que d'un Héros je chante la victoire, H ij Que

1842 MERCURE DE FRANCE

Que d'un Tyran jaloux je peins l'ambition, Que je conduis les Grecs aux Rives d'Ilion, Que je décris l'effroi, la flamme et le carnage, Les transports de l'Amour, la vengeance, la rage, Les Temples profanés, les Enfans éperdus, Dans la foule des Morts les vicillards confondus. Vous qui fuyez l'horreur; plus douce et plus tranquille,

Critiquez noblement les défauts de la Ville.

Corrigez ces Abbez pétris d'ambre et de musc.

Dont la main témeraite affronte un coup de busc;

Frondez ces jeunes gens, vains fardeaux de la Terre,

Braves pendant la Paix, poltrons en tems de guerre;

Ces esprits enchaînés par la prévention,
Qui décident de tout sur leur opinion,
Ces Politiques vains, ces graves inutiles,
Qui donnent des combats sans sortir de leurs
Villes,

Qui sans cesse courant de Parme à Bozzolo, Vont avec la raison se noyer dans le Pô. Peignez ces Esprits forts, ces Femmes de courage Qui d'un procès perdu soutiennent le dommage, Qui perdent leurs Epoux avec un front serain, Mais qui donnent des pleurs à la mort d'un Serin . &c.

Toutes ces remontrances n'ébranlent point Thalie; elle reproche à Melpomer e A O U S T. 1735: 1843 mene ses avis de Prude et son affectation tidicule; Melpomene s'en offense, elle quitte sa Sœur en faisant des imprécations contre la Piece nouvelle, et finit par ces Vers.

Que la Discorde affreuse et la Haine cruelle, Sur l'Actrice et l'Acteur secouant leur flambeau, Renversent jugement, memoire, esprit, cerveau, Et pour leur souhaiter tous les travers ensemble, Qu'au Théatre François, ce Théatre ressemble, &c.

Thalie prie les Spectateurs de se ioindre à elle, pour en détourner les effets, et on commence la Piece.

Madame Argante prie les Maîtres de Musique et de Danse de tenir leurs Divertissemens prêts pour le Mariage de Lucile, sa fille, qu'elle doit conclure le soir même, elle s'informe de Marian, Suivante de Lucile, si sa fille est enfin déterminée au Mariage; Marton répond que sa Maîtresse ne peut se résoudre à épouser un homme qu'elle n'a jamais vû, et que de plus elle la soupçonne de quelque attachement secret. Madame Argante charge Marton de penétrer ses sentimens.

Lucile survient et avoiie à Marton l'a-H iij mour

1844 MERCURE DE FRANCE mour qu'elle ressent pour un jeune Officier que le hazard lui a fait trouver dans une voiture publique en revenant du Convent à Paris. Marton lui aprend que Dorante est aussi un jeune Officier fort aimable, et quitte sa Maîtresse pour aller demander des nouvelles de Dorante à Crispin son Valet, qui survient; Marton lui aprend la répugnance de Lucile pour son Maître.

L'Acteur qui joue le Rôle de Crispin, manque de mémoire dans set endroit de la Piece; on le soufle tantôt trop bas, tantôt trop baut, il s'emporte, il querelle vive-ment la Souffleuse. Le Répétiteur les apaise et fait continuer la Piece.

Crispin aprend à Marton que son Maî-Lucile, qu'il n'a jamais vûë, et qu'il croit que c'est l'effet d'une nouvelle passion qu'il a pour une inconnuë qu'il a trouvée dans une voiture publique en revenant à Paris; Crispin fait des remontrances à son Maître sur cette nouvelle amourette : Vous êtes incorrigible, continuë-t'il, mais j'aperçois M. votre Pere,&c.

En cet endroit, la Piece est encore inserrompue; on fait avertir l'Acteur qui doit jouer le Rôle de Pere; il arrive yvre et à moitié habillé, le Répésiteur est au désespoir A O U S T. 1735. 1845 de ce contre-temps, et enfin après plusieurs contestations, on le laisse jouer, il débite sa morale paternelle en poussant des hoquets; il reproche plusieurs vices à son fils et sut tout l'yvrognerie. Il chante sur l'Air: Quand le péril est agréable.

Quand on s'enyvre, quel oprobre t On n'est plus le Maître de soi; Mon fils, prens exemple sur moi, J'ai toujours été sobre.

Le Répétiteur perd enfin patience, il querelle l'Acteur, celui-ci le brusque, & c. L'Auteur, qui étoit dans le Paquet et qui a été le témoin de tout ce qui s'est passé, se montre et commande tout haut qu'on fasse retirer cet yvrogne et qu'on lui ôte son Rôle, l'Acteur le déchire et le jette à la tête de l'Auteur, qui passe sur le Théatre pour continuer lui-même le Rôle de Père.

Le Pere de Dorante sort pour joindre Madame Argante pour conclure le Mariage projetté. Dorante et Crispîn sont fort consternés de ce contre-temps; Crispin, pour retarder cet incident, entre chez le Pere, il trouve sa Tabatiere sur sa table, il en ôte le Tabac, et y met de la Bétoine à la place. Le Pere qui revient avec Madame Argante, lui présen-

re du Tabac, ils en prennent en attendant le Notaire; celui-ci arrive presque en même temps pour présenter le Contrat de Mariage, le Pere et Madame Argante ne lui répondent que par des éternumens sans pouvoir dire une seule parole, et sont obligés de rentrer; le Notaire s'imagine que c'est une piece qu'on lui joile et qu'on a voulu se moquer de lui. Dorante qui survient, est charmé de ce retardement, mais il dit en même temps que cela ne differe son malheur que de quelques instans. Marton qui arrive avec Lucile, vient rassurer Dorante, qui reconnoît d'abord sa chere Inconnue et sa Compagne de voyage, &c.

Le Répétiteur prie ces deux Acteurs de jouer cette Scene qui doit être fort tendre sans interruption, et de ne point se quereller, & c. Cela n'empêche pas qu'elle ne soit interrompuë à differentes reprises, par la haine particuliere de l'Acteur et de l'Actrice, ce qui forme un contraste aussi plaisant que singulier; Dorante, par exemple, pour témoigner un transport amoureux, prend la main à sa Maîtresse et lui presse si rudement le bras, qu'elle est contrainte de lui donner un soufflet pour lui faire lâcher prise, autre altercation, l'Ordonnateur accourt au bruit pour entendre une nouvelle querelle,

A O U S T. 1735. 1847 il fait ce qu'il peut pour les racommoder mais inutilement, les deux Acteurs lui remettent leurs Rôles avec serment de ne plus jouer ensemble. L'Auteur rebuté à l'excès, abandonne tout aussi, et le Répétiteur, dans l'esperance de remedier le lendemain à ces contre-temps, fait repeter le Ballet et le Vaudeville, dont les paroles sont de M. Panard, et la Musique de M. Gifliers, le pere: en voici quelques Couplets.

M Ars et l'Amour en tous lieux Sçavent triompher tous deux, Voilà la ressemblance; L'un regne par la furenr Et l'autre par la douceut, Voilà la difference.

Le Poëte et le Guerrier
Tous deux gagnent le Laurier,
Voilà la ressemblance;
Le Poëte en produïsant,
Le Guerrier en détruisant,
Voila la difference.

L'Amourette et le Procès

Tous deux causent bien des frais,

Voilà la ressemblance;

Dans l'une on gagne en perdant,

H v Dans

1848 MERCURE DEFRANCE Dans l'autre on perd en gagnant, Voilà la différence.

L'éclat et l'odeur du Lys
Se trouvent chez ma Philis,
Voilà la ressemblance;
L'un ne fleurit qu'au Printemps,
L'autre fleurit en tout temps,
Voilà la différence.

Le Plumet et le Traitant,
Nous en content fort souvent,
Voilà la ressemblance;
L'un nous conte des Rébus,
L'autre compte des Ecus,
Voilà la différence.

Le Voleur et le Tailleur,
Du bien d'autrui font le leur,
Voilà la ressemblance;
L'un vole en nous dépouillant,
Et l'autre en nous habillant,
Voilà la différence.

Clitandre se plaint d'Iris,
Damon se plaint de Lays,
Voilà la ressemblance;
L'un murmure des rigueurs,
L'autre gémit des faveurs,
Voilà la différence,

Le Chasseur et l'Amoureux

Battent le Buisson tous deux,

Voilà la ressemblance;

Bien souvent dans le taillis,

L'un attrape et l'autre est pris a

Voilà la différence.

Le Laboureur et l'Amant,
Tous deux cultivent leur champ,
Voilà la ressemblance;
L'un rit au bout de neuf mois,
Mais l'autre s'en mord les doigts,
Voilà la différence.

Hypocrate et le Canon,
Nous dépêchent chez Pluton,
Voilà la ressemblance,
L'un le fait gratuitement,
Et l'autre pour notre argent,
Voilà la différence.

Belle Femme et bon Mari,
Font aisément un ami,
Voilà la ressemblance;
L'une en se servant des yeux,
L'autre en les fermant tous deux,
Voilà la différence.

Chez les grands Comédiens, H vi

Comp

18 (0 MERCURE DE FRANCE

Comme ici l'on voit des riens,
Voilà la ressemblance;
Ici l'on parle en chantant,
Chez eux on chante en parlant,
Voilà la différence.

Le Drapier et le Robin,
En allongeant font du gain,
Voilà la ressemblance;
L'un allonge le Procès.
Et l'autre le Vanrobez,
Voilà la différence.

Cette Piece, dont toutes les Scenes qui la coupent et l'interrompent, causent une surprise agréable et piquante, est très-bien représentée par tous les Acceurs. Elle est de la composition de Mis Panard et Favart. La Dile Dromn, qui n'avoit jamais déclamé à Paris, y joue le Rôle de Melpomene avec aplaudissement; et la Dile Lombard y est'aussi fort aplaudie dans le Rôle de Lucile.

On a donné le même jour à la suite de cette Piece, un nouveau Ballet Pantomime, institulé: L'Estaminetté Flamande, executé très-vivement par les meilleurs Sujets de la Troupe.

On trouvera l'Air noté du Vaudeville à la

suite de la Chanson, page 1824.

Le 25. jour de S. Louis, l'Opera Comique donna à onze heures du soir un Bal public sur son Théâtre de la Foire S. Laurent, à l'occasion de la Fête du Roy. On avoit construit un plainpied au niveau du Théatre, qui contenoit toute AOUST 1735. 1858 la longueur de la Sale, laquelle fut très-bien décorée et fort éclairée. On y dansa toute la nuit-

Le 22. les Comédiens Italieus donnerent la premiere Représentation d'une Piece nouvelle en Vers et en cinq Actes, qui a pour titre, La Feinte inutile, de la composition de M. Romagnesy. Le Sujet de cette Piece est tiré d'une ancienne Comédie Italienne du Docteur Boccabadati, jouée à l'Hôtel de Bourgogne en May 1720. sous le titre de La Buggia Imbroglia, il Bugiardo, et en François, les Menteurs Embarrassés. On parlera plus au long de cette Piece qui a été seçûe très-favorablement du Public.

Le Mardy 17. de ce mois, les Comédienss François donnerent la première Représentation d'une Comédie nouvelle en trois Actes et en Vers, avec un Prologue en Vers libres, lequel se passe entre trois Personnages; sçavoir, Thalie, un Comédien et l'Auteur. Ce petit Ouvrage, dont l'Auteur demeure anonime, est bien reçu du Public, qui rend justice à son esprit et à sa manière d'écrire. Nous donnerons un Extrait de cette Piece.

LES INDES GALANTES, Ballet Héroique, dont les paroles sont de M. Fuzelier, et la Musique de M. Rameau; avoit déja été annoncé dans notre Journal sous un autre titre; il fut représenté le 23. de ce mois et favorablement reçû du Public. Nous n'en donnerons l'Extrait que le mois prochain. Les Auteurs attentifs à saisir le goût du Public, ont fait dans cet Ouvrage des changemens qui prouvent leur zele et leur activités. Dans les Représentations suivantes, ces corrections ont eu le sort de bien des endroits de la Piece; elles ont été fort aplaudies.

1852 MERCURE DE FRANCE

Le 8, on représenta sur le Théatre du. College Mazarin la Tragédie de Jonathas, fils de Saul, qui fut suivie de la Distribution des Prix. Le Sujet est si connu, qu'il est inutile d'entrer là-dessus dans aucun détail. Il suffira d'observer que la grande douleur, le trouble, les agitations du Roy d'Israel, les diverses situations de Jonathas, son fils, le risque enfin que court ce Fils d'être sacrifié, tiennent lieu de catastrophe. Au milieu du plus grand danger, un Oracle du Ciel défend de répandre du sang. Il ne veut point d'autre sacrifice que celui du cœur Mais parce que Jonathas n'est pas le seul coupable, et que Saul allumoit aussi le courroux Celeste, Dieu n'a permis la faute et le danger du Fils, que pour punir et corriger le Pere de sa facilité à faire des sermens témeraires. Sail demeure confus et interdit ; il adore la divine Justice, enfin il va recevoir ce cher fils et préparer un Sacrifice pour expier son offense et marquer à Dieu sa reconnoissance.

Ainsi finit cette Tragedie de cinq Actes, laquelle a été parfaitement bien executée, devant une belle et nombreuse Assemblée.

33343334433433433434 NOUVELLES ETRANGERES.

Turquie et Perse.

N a apris par la voye de Dantzick, que le 10. Juin Thamas Kouli-Kan s'étant avancé avec un Corps de 15000. hommes, à une penue distance de l'Armée Turque, campée dans la

AOUST. 1735. 1853 la Plaine nommée Arpa Ciairy, le Pacha Kuperhi avoit détaché une partie de sa Cavalerie pour attaquer les Persans, que Thamas Kouli-Kan s'étoit déterminé sur la marche des Turcs à rentrer dans son Camp, et que comme la Cavalerie de l'Armée Turque l'avoit suivi jusqu'à ses retranchemens, il s'étoit retiré avec précipitation; que les Turcs qui avoient marché sur le champ pour aller l'attaquer à Revan, où il s'étoit arrêsé, s'étant engagés dans un défilé, bordé d'un côté par un Bois et de l'autre par une chaîne de Montagnes, ils avoient été enveloppés par deux Corps de Troupes, postés en cet endroit; que Thamas Kouli-Kan, qui n'avoit feint de prendre la fuite que pour attirer les Ennemis dans cette embuscade, étoit venu se joindre à ces deux Corps, que le combat avoit été très-long et très-vif, et que les Turcs avoient perdu la plus grande partie de leur Armée, leur Artillerie et leurs bagages, que le Pacha Kuperli avoit éu deux chevaux tués sous lui, et qu'on le croyoit du nombre des morts ou des prisonniers.

Cette nouvelle n'étant fondée que sur des avis particuliers que les Saxons ont reçûs de Vienne,

on en attend la confirmation.

Russie.

A Czarine a envoyé ordre au Prince de Hesse-Hombourg, de marcher en Ukraine avec le Corps de Troupes qu'il commande, pour observer les mouvemens du Kan des Tartares de Crimée, dont on assure que l'Armée commence à défiler vers le Daghestan. Le bruit court que si la marche de ce Kan peut donner de l'inquiétade à S. M. Cz. le Comte de Munich ira avec

1854 MERCURE DE FRANCE la plus grande partie des Troupes qu'elle a em

Pologne, au secours du Prince de Hesse Hom-

bourg.

Les avis que la Czarine a reçûs depuis de l'irruption faite dans ses Etats par les Tartares du Daghestan, qu' pillent et brulent tous les lieux par lesquels ils passent, et la marche du Kan des Tartares de Crimée dont l'Armée nombreuse et les grands préparatifs de guerre continuent de lui donner beaucoup d'inquiétude, ont déterminé S. M. Cz à ordonner que tous les Habitans des bords du Tanaïs, au-dessus de 20-ans et au dessous de 40. prissent les Armes pour s'oposer aux entreprises des Tartares.

Le Prince de Hesse-Hombourg a dépêché un Officier à la Czarine, pour l'informer que le Pacha de Choczin ne s'étoit pas contenté de ne faire aucune réponse au General Heia, qui lui avoit écrit au sujet du Corps de Troupes Lithuaniennes, campé à Braza, mais qu'il avoit fourni à ces Troupes tous les vivres et les fourages dont elles avoient eu besoin pendant que les Moscovites leur coupoient la communication avec la Pologne, et qu'il se préparoit à secourir M. Es-

La Czarine a envoyé ordre à M de Bestuchele son Ministre à Stockolm, de demander communication du Traité conclu entre le Roy de France et le Roy de Suede, et de protester en cas de refus, contre ce que ce Traité pouvoit

piriesz, si on entreprenoit de l'attaquer,

contenir de contraire à ses interêts.

S. M. Cz. a écrit à son Ministre auprès du Roy de Prusse, de lui envoyer l'état des dommages causés par les Troupes' Moscovites dans les Etats de ce Prince.

Les Lettres de la fin du mois de Juillet, mar, quent

A O U S T. 1735. 1855 quent que M. de Neplief, Ministre de la Czarino à la Porte, a dépêché un Courier à S. M. Cz. pour lui donner avis de la victoire remportée depuis peu sur les Turcs par les Persans.

Quoique le Gouvernement depuis qu'on a reçû cette nouvelle, paroisse être moins inquiet au sujet des mouvemens des Tartares, on continue de prendre les mesures convenables pour s'oposer aux entreprises qu'ils pouroient former.

La Czarine a ordonné qu'on ajoût àt plusieurs Ouvrages aux Fortifications de Kaulowski, on y a envoyé une grande quantité de munitions, et plusieurs Officiers de Marine sont allez à Weronitz, afin d'y faire équiper les Galeres et les Galiotes qui sont dans ce Port.

Galiotes qui sont dans ce Port.

Le bruit court que si le Grand'- Seigneur se détermine à une rupture avec cette Cour, S.M Cz. commencera aussi tôt les Actes d'Hostilité, et qu'on fait actuellement toutes les dispositions nécessaires pour entreprendre le Siege-

d'Asoph.

La Czarine a apris par un Courier de M. de Bestuchef, que ce Ministre ayant fait de fortes instances auprés du Roy de Suede pour obtenir la communication du dernier Traité conclu entre la France et la Suede, Sa Majesté Suedoise lui avoit fait répondre que ce Traité ne seroit rendu Public qu'aprés l'échange des ratifications; qu'au reste S. M. Cz. devoit être persuadée qu'il ne renfermoit aucun article contraire à ses interêts, et que les Puissances contractantes avoient eu principalement pour objet dans ce Traité de renouveller les conventions qui subsistent entre cle les depuis très long temps.

Malgré ces assurances du Roy de Suede, la Czarine a jugé à propos d'ordonner à quelques

1856 MERCURE DE FRANCE

Régimens de se rendre en Livonie, et dans les autres Provinces cedées par la Suede au feu Czar Pierre I. On assure que S. M. Cz. a chargé en même-temps M. de Bestuchef, de demander à S. M. S. le renouvellement du Traité conclu entre la Suede et la Moscovie dans l'année 1724, et qui est prêt d'expirer.

L'Electeur de Saxe ayant écrit à la Czarine pour la prier de renoncer par une Acte authentique et signé de sa main à tous les dédommagemens qu'elle et ses successeurs pouroient prétendre à l'occasion de l'entrée de ses Troupes en Pologne, S. M. Cz l'a fait assurer que le Ministre qu'elle envoyeroit à l'Assemblée qui devoit se tenir à Warsovie, seroit muni de pleins pouvoirs pour regler cette affaire.

POLOGNE.

Le Corps de Troupes Lithuaniennes, commandé par M. Espiriesz, s'étant retanché à Braza, sous le Canon de Choczin, après avoir été joint par les Troupes du Comte Sapicha, Grand-Trésorier de Lithuanie et par celles de M. Teminski; le General Hein, qui avoit suivi M. Espiriesz jusques sur la Frontiere, avec un Corps de Troupes Moscovites, a écrit au Pacha de Choczin, pour lui marquer qu'il étoit déterminé à poursuivre les Ennemis de l'Electeur de Saxe jusques sur les Terres de l'Empire Ottoman.

Le Pacha ayant reçû cette Lettre du General Moscovite, a fait arrêter celui qui l'avoit aportée, et il l'a envoyée au Grand-Visir, qui lui a ordonné d'assembler des Troupes et d'user de représailles à la moindre tentative que les Moscovites feroient pour entrer sur les Terres du Grand

Seigneur.

En consequence de cet ordre le Pacha a assuré les Généraux des Troupes Lithuaniennes, qu'ils pouvoient domeurer dans leur Camp, et que si on entreprenoit de les inquiéter, il ne tarderoit pas à les secourir.

Il a fait marcher en même-temps des Troupes qui ont occupé tous les postes par lesquels les Moscovites pouvoient tenter le passage, et qui couvrent de tous côtez le Camp de M. Espiriesz.

Le Général Hein, informé des ordres que le Pacha avoit reçûs de la Porte, a jugé à propos de s'éloigner de Choczin, et de se retirer à Mie-

dryrzée.

Pendant quelques semaines que ce Général avoit coupé toute communication aux Troinpes Lithuaniennes avec la Pologne, le Pacha de Choczin leur a fourni les vivres et les fourages dont elles avoient besoin; mais depuis la retraite des Moscovites, ces Troupes ont fouragé dans la Podolie.

Le Pacha de Choczin a fait sçavoir à M. Espiriesz, qu'il avoit reçû des avis certains qu'un Corps de Tartares du Daghestan avoit fait une irruption en Moscovie, et qu'ils pilloient et bruloient tous les Villages par lesquels ils passoient.

Ce Pacha lui a mandé en même temps que le Grand Seigneur paroissoit déterminé à déclatrer la guerre à S. M. Cz. tant parce qu'il regardoit l'entrée des Moscovites en Pologne comme une infraction au Traité de Pruth, qu'à cause de Pintelligence secrette de la Czarine avec Thamas Kouli-Kan.

Toutes les Troupes Moscovites qui sont en Lithuanie, doivent marcher incessamment pour retourner en Moscovie.

M. Ossolinki, Grand Trésorier de la Couronue 18/8 MERCURE DE FRANCE ronne, a fait publier un Manifeste pour servir de réponse à l'Ecrit que les Palatins de Cracovie, de Sandomir, et de Trock, ont répendu dans le Royaume de Pologne, au sujet du refus qu'il a fait de remettre les ornemens Royaux, dont il

est dépositaire, entre les mains de l'Electeur de

Save.

Ce Maniseste porte, que M. Ossolinski, bienloin d'avoir viole les loix citées contre lui, et particulierement la Constitution de 1176, n'a fait qu'observer ponctuellement ce qu'elles lui prescrivoient; que la Constitution dont-il s'agit, donnant aux seuls Polonois le droit d'aspirer au Trone, et ayant été renouvellée dans la derniere Diette Générale de Convocation, il ne pouvoit, sans trahir son devoir, laisser tomber en la puissance des Etrangers la Couronne et les autres Ornemens Royaux que la République conserve avec tant de respect, et sans lesquels aucunCouronnement ne peut se faire dans leRoyaume de Pologne; que d'ailleurs il a été autorisé par une délibération de la plus saine partie des Etats du Royaume, et par les ordres même du Primat, qui pour lors étoit dépositaire de l'autorité Royale, à mettre ces ornemens en sûreté-

M. Ossolinski avoue qu'après la prise de Dantzick, les Moscovites lui firent signer un Ecrie, par lequel ils prétendoient l'obliger de représenter au plutôt ces ornemens; mais il remarque qu'une Puissance Etrangere n'étoit pas en droit d'éxiger de lui une telle promesse, et qu'en l'éxécutant il se rendroit criminel d'Etat.

A la fin de son Manifeste, il fait voir que sa conduite est conforme à celle que plusieurs Grands Trésoriers de la Couronne ont tenuë avant lui, et qu'ils ont merité par une pareille démarche A O U S T. 1735. 1859 démarche l'aprobation de la République. Il cite à cette occasion plusieurs Constitutions, entre autres celles de 1658. de 1659 et de 1661.

Le Primat se rendit le 15. du mois passé à Warsovie, et le lendemain il alla voir l'Electeur

de Saxe.

La Noblesse du Palatinat de Bracklaw a envoyé des Deputés à l'Electeur de Saxe pour se plaindre des violences que les Cosaques commetgent dans cette Province. Le Chef de ces Deputez, lorsqu'ils furent admis à l'audience de l'Electeur, lui sit une vivo peinture de la licence de ces Troupes, et il dit que leur avarice et leur cruauté ne connoissoient point de bornes ; que si les Officiers se distinguoient des Soldats, ce n'étoit qu'en se livrant à de plus grands excès, que les uns et les autres dépouilloient et tuoient indistinctement les amis comme les ennemis; que les Prêtres et les Gentilshommes étoient traitez encore plus inhumainement que les Paysans; que les Eglises même n'étoient pas respectees, qu'on emportoit les vases sacrés, et qu'on fouloit aux pieds les Hosties.

Il finit son Discours en supliant l'Electeur, au nom des habitans de la Province, de se laisser toucher par leur misere et par leur désespoir, et de les délivrer d'une troupe de furieux qui ne peuvent être étonnez par l'atròcité des crimes les plus énormes, ni fléchis par les larmes et les hu-

miliations les plus touchantes.

L'Electeur répondit qu'il feroit tous ses efforts pour empêcher la continuation de pareils désordres, mais qu'il ne pouvoit faire sortir les Consaques du Palatinat de Bracklaw, avant que la tranquillité fut rétablie dans le Royaume de Pologne, et le Comte de Munich, qui étoit présente.

1860 MERCURE DE FRANCE

sent à l'audience des Deputés, les assura qu'il ordonneroit qu'on punit les coupables; qu'on restituât tout ce qu'on pouroit recouvrer de ce qui avoit été pris ou dans les Eglises ou chez les particuliers, et que les Cosaques gardassent à l'avenir une plus éxacte discipline.

Quelques Gentilshommes, deputés par le Palatinat de Belsk, se sont rendus à Warsovie pour représenter à l'Electeur de Saxe que les habitans de ce Palatinat étoient hors d'état de fournir plus long-temps des subsistances aux Troupes Moscovites, et pour le prier d'engager le Comte de Munich à donner d'autres quartiers à ces Troupes, mais ils n'ont pu obtenir d'autre réponse, sinon que l'Electeur ne négligeroit aucun soin pour avancer la pacification des troubles; que dès qu'ils seroient entierement apaisés, les Moscovites ne tarderoient pas à se retirer, et qu'en attendant il employeroit ses bons offices pour faire accorder quelque soulagement aux habitans

Le 27. du mois dernier, le Roy de Pologne donna audience aux Deputés que les Curbits lni ont onvoyés pour l'assurer de leur fidelité et de la disposition où ils étoient de sacrifier leurs vies et leurs biens pour son service. On a apris par cesDeputés qu'une partie des habitans de leur Province, laquelle est presqu'entierement couverte de Forêts difficiles à penetrer, avoit pris les armes, et qu'un Corps de 2000. Polonois s'étoit joint à eux pour faire des courses dans les Palatinats voisins.

du Palatinat de Belsk.

Un Courier dépêché par M. Espiriesz, a apris au Roy les mesures prises par le Pacha de Choczin pour empêcher les Moscovites d'inquiéter les Troupes Lithuamiennes qui sont dans son GouAOUST. 1735. 1861 vernement, et l'on a scû par ce Courier, que les Tarrares Kalmucks, soumis par la feu Czar Pierre I. avoient été portez par l'exemple de ceux

Pierre I. avoient été portez par l'exemple de ceux du Daghestan, et par les sollicitations du Kan de Crimée, à se révolter contre la Czarine, et qu'ils menaçoient de porter la guerre dans ses Etats, aussi-tôt que le Kan seroit à portée de

les secourir.

Les Senateurs et les Deputés des Palatinats de Pologne, qui sont à Konigsberg, s'assemblent souvent pour délibérer sur la conjoncture presente des affaires, et quelques uns d'entre eux ont été chargés par S. M. P. de dresser une protestation contre toutes les résolutions qui pouront être prises dans l'Assemblée que la Noblesse attachée aux interêts de l'Electeur de Saxe doit tenir à

Warsovie.

Plusieurs Familles de la Prusse Polonoise se sont retirées à Konigsberg, tant pour prouver au Roi de Pologne leur attachement, que pour éviter

les persecutions des Moscovites.

Les Magistrats de Dantzick ont refusé de fournir aux Troupes Saxones, qui sont arrivées dans la Prusse Polomoise, les vivres et les fourrages qu'elles demandoient, et ils ont chargé M. de Behne, Agent de la Ville auprès de l'Electeur de Saxe, de représenter à ce Prince que les prétentions de ces Troupes sont contraires aux articles de la Capitulation qui a été accordée aux habitans lorsqu'ils se sont soumis.

L'hlecteur de Saxe a consenti que tous les Protestans du Royaume de Pologne et du Grand Duché de Lithuanie joüissent de leurs anciens privileges, et il a promis de ne les inquiérer en aueune manière sur l'éxercice de leur Religion.

Selon les dernieres Lettres reçûes de Konigs-

berg,

1862 MERCURE DE FRANCE berg, le Colonel Gorofski est allé à Constanti-

nople pour y éxécuter une Commission de la part

du Rov.

On a apris en même-temps, que tous les Seigneurs Polonois qui sont à Konigsberg, auprès de S. M. ont signé le nouveau Manifeste composé par son ordre pour protester contre toutes les. résolutions qui seront prises par les Partisans de l'Electeur de Saxe dans l'Assemblée qui doit se renir à Warsovie.

A llemagne.

N aprend de Vienne que le Conseil de Guerre a expedié des ordres pour qu'on forrifiat sur les Côtes d'Istrie tous les Endroits par lesquels les Flotes des Puissances Alliées pouroient tenter une descente, et on a levé 6000. Croates qui sont en marche pour se rendre à Trieste d'où ils seront distribués dans ces differens postes.

L'Electeur de Baviere n'a pas encore déclaré dans quel temps il envoyeroit son contingent à l'Armée Impériale sur le Rhin. Le bruit court que les Troupes Saxones campées sur la frontiere du Royaume de Bohême, se rendront à cette Armée, aussi-tôt après qu'elles auront été renforcées par quelques Régimens qui doivent

les joindre.

La seconde Colonne des Troupes Moscovites composée de 5000 hommes, est arrivée sur la frontiere de Silésie.

ITALIE.



ITALIE.

N aprend'de Rome, faute de nouvelle plus importante, que l'Ambassadeur de Venise ayant rencontré le Cardinal Firrao in Fiocchi, sans faire arrêter son carosse, et ce Cardinal lui en ayant fait porter des plaintes, ce Ministre a

envoyé lui faire excuse.

On écrit de Venise que le 22. Juillet, jour auquel la Garnison que l'Empereur Maximilien I. avoit mise dans la Ville de Padouë, fut obligé de la rendre en 1710. aux Troupes par lesquelles cette République l'avoit fait assiéger, le Doge accompagné de l'Ambassadeur de l'Empereur, et de la Seigneurie, tint Chapelle selon la coûtume dans l'Eglise de Sainte Marine, en mémoire de cet évenement.

NAPLES ET SICILE.

Pour retourner à Naples. S. M. fit le trajet par Mer. L'Escadre qui l'a conduit etoit composée de deux Vaisseaux de guerre, d'une Palandre, de cinq Galeres du Roy d'Espagne, de quatre Galeres de la Religion de Malthe, et d'un grand nombre de Tartanes.

Le Roy avant' son départ a diminué les impôts qui avoient été établis dans cette Isle par le precedent Gouvernement, et S. M. a accordé aux

habitans plusieurs autres graces.

La Ville de Palerme a fait présent au Roy d'un meuble de drap d'or, et d'un damas cramoisi, garni de galons et de crepines d'or très riches; de six tables d'agathe, et d'un pareil nombre de miroirs avec des bordures de Lapis,

l On

1864 MERCURE DE FRANCE

On écrit de Naples que le 12. du mois dernier vere les onze heures du matin , les Sentinelles du Doujon du Château S. Elmo, ayant sécouvert l'Escadre qui ramenoit le Roy, elles don nerent le signal pour avertir les habitans de l'arrivée de S. M. Aussi tot le Cardinal Archevêque et une partie des principaux Seigneurs qui étoient a Naples, s'embarquerent sur plusieurs Gondoles magnifiquement ornées, et allerent au devant du Roy, pendant que le peuple qui accouroit en foule, pour être temoin du débarquement de S. M. marquoit par des acclamations reiterées la jove que lui causoit son retour.

Le Roy entra à cinq heures du soir dans le Port, où il fut reçû au bruit d'une triple salve de l'artillerie de tous les Vaisseaux qui y étoient à l'ancre', et de celle de la Ville et des Châteaux. S. M. étant descendue à terre, se rendit au

Palais, et après s'être placée sur son Trône, elle fue complimentée par le Corps de Ville. Il y a eu pendant trois nuits consécutives des réjouissances à l'occasion de l'arrivée du Roy : la Noblesse et la Bourgeoisie se sont empressées de la célébrer par des fêtes, et le Corps de Ville s'est distingué par la magnificence des illuminations

qui ont été faites par son ordre.

Le 18. le Roy reçut avis que le 12. du mois passé le Comte Carrera, Gouverneur de Trapani, avoit capitulé, et S. M, a aprouvé les arsicles de la capitulation qui porte que quinze jours après celui de la signature, la Garnison Impériale sortira de la Place avec les honneurs de la guerre, tambour battant, Enseignes déployées, avec armes et bagages et 30. coups à tirer pour chaque soldat; qu'on accordera à la Garnison B. pieces de canon, chacune de six livres de balA O U 5 T. 1735. 1865

de, et un mortier; que les Officiers et Soldats Siciliens de la Compagnie d'Artillerie qui étoit dans la Ville, auront la liberté de demeurer au service de l'Empereur; que huit jours avant l'évacuation de la Place, le Marquis de Gracia Real envoyera des Commissaires des Guerres et des Commissaires d'Artillerie pour visiter les Canons et les Magasins; qu'on fournira des Vaisseaux pour le transport de la Garnison, à condition qu'ils seront fretez aux dépens de S. M. I. que le Comte Carrera pour as servir pour aller à Trieste ou à Fiume, de la Tartane qu'il a fait armer pendant le Siège, mais qu'il sera obligé de la renvoyer aussi-tôt aprés son débarquement; que les Officiers pouront vendre leurs chevaux et leurs armes; qu'on accordera du temps pour le payement des sommes empruntées dans la Ville par le Comte Currera au nom de l'Empereur, et que ce Comte laissera des ôtages qui y demeure-

Le Comte Carrera avoit demandé qu'on remit en liberté les Capitaines et les équipages de deux Bâtimens dont les Galeres d'Espagne se sont emparées pendant le Siège, mais cet article lui a été refusé, parce que ces Bâtimens, lorsqu'ils ont été pris, étoient avec des Corsaites d'Alger à qui ils s'étoient joints pour allet en

ront jusqu'à ce qu'elles soient acquittées.

course.

S. M. vient de donner un Decret pour réprimer le luxe dans le Royaume de Naples, et pour fixer le nombre des carosses et des domestiques

que chacun poura avoir selon son rang.

On a apris que leRoy a fait ordonner au Connétable Colonne de se rendre à Naples, et que les biens du Duc de Caserte qui avoit reçû le même ordre, et qui a differé jusqu'à-présent de I ij l'éxécuter, 1866 MERCURE DE FRANCE l'éxécuter, ont été mis en sequestre. On aprend presque en même temps-de Rome, que ce Connétable fait de grands préparatifs pour se rendre à Naples avec une suite de 300, personnes.

Le bruit court que le Roy des deux Siciles pazoissoit dans le dessein de ne point conserver les prérogatives de la Grandesse ni les marques de l'Ordre de la Toison d'or aux Seigneurs qui ont

zeçû ces distinctions de l'Empereur.

LETTRE de M. le Chevalier de saint Pol, commandant la Capitane des Galeres de Malte, écrite à M. de S. Pol de la Bretonniere son Frere, de Naples le 15. Juillet 1735.

Ous serez, sans doute, bien aise, mon très cher Frere, d'aprendre des nouvelles da l'Ambassade de M. le Bailly de S. Simon, General des Galeres de la Religion auprès du Serenissime Prince, Charles de Bourbon, Roy des deux Siales.

Son Excellence arriva à Palerme, capitale de ce Royaume, le 2. Juillet, avec son Escadre, composée de quatre Galeres: sçavoir la Galere S. Nicolas nommée la Patrone, commandée par M, le Chevalier Afflite, la S. Louis commandée par M, le Chevalier Orrighi, la Ste Anne, dite la Magistrale, commandée par M. le Chevalier de l'Auberidiere, et la Capitane, dont j'ai l'honneur d'être Capitaine, et dont M, le Chevalier de Brancas est Lieutenant.

Cette Escadre entra dans le Port sur les cinq heuyes du soir au bruit de trois salves Royales de notre artillerie et de notre mousqueterie, pour saluer S.M.



1735. S. M. Nous saluames ensuite de plusieurs décharges les cinq Galeres d'Espagne qui étoient dans le Port. Tous les Bâtimens de Mer, et la Ville répon-- dirent à nos salves, et continuerent leurs décharges jusqu'au coucher du Soleil.

Le même jour S. E. eût une audience secrete de S.M. et du Comte de San-Estevan. Le lendemain. qui étoit le jour du Couronnement du Roy, ce Seignour donna à diner à S E et aux quatre Capitai-

nes des Galeres de la Religion.

Le 5. M. l'Ambassadeur fit son Entrée publique dans Palerme par la Porte Felice, d'où il se rendit au Palais de S. M. Il était suivi de six vingt carosses remplis par des Chevaliers de Malte les plus distingués. La magnifisence des habits et des équipages de ces Chevaliers, répondoit parfaitement à celle de S. E. dont le carosse étoit precedé par M. le Chevalier de Reggio, General des Galeres d'Espagne , et par M le Chevalier de Pisaro, Commandant des Vaisseaux.

S. E. eut l'honneur de complimenter le Roy au nom du Grand Maître et d: la Religion sur son avenement à la Couronne des deux Siciles ; la cérémonte finie . M. l'Ambassadeur sortit du Palais et revint dans le même ordre sur sa Galere, où elle donna un grand diné aux principaux Officiers de la Cour.

Le 7. il se rendit encore au Palais, accompagné L'un grand nombre de Chevaliers, cortege qui égaloit en magnificence celui du jour de l'Entrée. S.E. eut l'honneur de présenter à S. M. un Faucon de Malte, * et il prêta le serment accoutumé au nom

^{*} En vertu de l'Acte de Donation Solemnelle de l'Isle de Malte, &c. faite par l'Empereur

1868 MERCURE DE FRANCE de l'Ordre, en qualité de Feudataire du Royaume

de Sicile pour les Isles de Malte et de Goze.

Le séjour que nous avons fait à Palerme a été dans un temps où toute la Ville étoit dans la joie; les habitans n'étoient occupez qu'à donner à l'envides fêtes galantes, et à imiter, autant qu'ils pouvoient, celles qui se donnoient à la Cour, et sur les Galeres.

Le 8. le Roy s'embarqua avec toute sa Cour sur un Vaisseau d'Espagne, commandé par M. de Pisaro pour se rendre à Naplès. S. M. étoit survie des cinq Galeres d'Espagne, des quatre Galeres de Malte, et d'un grand nombre d'autres Bâtimens sur lesquels étoit toute sa suite. Pendant tout le voyage la Galere Reale d'Espagne tenoit la droite du Vaisseau du Roy, et la Capitane de Malte la gauche. Nous arrivâmes ici le 12. et je ne sçai quand nous en partirons. Je suis, &c.

M. le Bailly de S. Simon, Général des Galeres de Malte, dont il est parlé dans cette Lertre, est le Fiere de M. l'Evêque de Mets. Et M. le Chevalier de Brancas est le 3. sils de M. le Marquis de Brancas, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant Général de ses Armées, et au Gouvernement de Provence, ci-devant Ambassadeur

en Espagne.

Charles-Quint en qualité de Roy de Sicile, tant en son nom qu'en celui des Rois ses successeurs, en date du 24 Mars 1530 aux conditions portées dans cet Acte, qui est imprimé tout du long à la fin du I!I. T. de l'Histoire de Malte par l'Abbé de Vertot.

ESPAGNE.

ESPAGNE.

N Courier arrivé à Madrid de l'Armée d'Italie, a raporté que le 23, du mois dernier la tranchée avoit été ouverte devant la Ville de la Mirandole par les Troupes Espagnoles destinées à ce Siege; que les cinq jours suivans ayant été employés à avancer les gravaux, les Batteries n'avoient commencé à tirer que le 28-et qu'on esperoit que la Garnison ne pouroir faire une longue résistance.

GRANDE-BRETAGNE.

N embarqua à Londres le 1. de ce mois à bord d'un Vaissseau destiné pour l'Amerique, une grande quantité de Socs de charue, de Pelles, de Bêches et d'autres Instrumens, tant pour remuer la terre, que pour bâtir, dont le Duc de Montagu et plusieurs autres Personnes de distinction ont fait présent à la Colonie de la nouvelle Georgie.

La Duchesse Doïzairiere de Marlbourough a fait augmenter les Bâtimens de l'Hôpital qu'elle avoit fondé pour y entretenir 30. Officiers qui avoient servi dans les Troupes sous les ordres du feu Duc son Epoux, et comme la plupair sont morts ou employés au service du Roy, elle veut qu'à l'avenir cette Maison serve de retraite à un certain nombre de pauvres Familles. On érigera par son ordre une Statue de la Reine Anne dans la Place vis à vis de cet Hôpital.

Le 12. de ce mois six Bareliers de Londres disputerent le Prix qu'on à coûtume de distribues tous les ans à celui qui remonte en moins de L'iii tems 1870 MERCURE DE FRANCE semps à force de rames, la Riviere depuis le le Pont de Londres jusqu'à Chelsea.

Des Negres qui avoient été embarquez sur la Côte de Guinée, à bord d'un Vaisseau apartenant à des Marchands Anglois, ayant tenté de s'en rendre maîtres, et leur entreprise ayant manqué, ils ont mis le feu aux Poudres et ont fait sauter le Bâtiment.

On a placé au commencement de ce mois dans la principale Cour du College d'Oxford la Sta-

tue de la Reine.

La disette des sourages a fait diminuer considerablement le prix des Bestiaux, et le 8. on mena au Marché de Smithfield plus de 1200. Bœuse et de 10000. Moutons.

HOLLANDE, PAYS-BAS.

N aprend de Bruxelles, que le 3 r. Juillet, jour de la clôture du Jubilé dont on a parlé dans le dernier Mercure, l'Evêque de Gand, assisté des Abbez de Park, de Diligem et de Berne, celebra la Messe dans l'Eglise Collegiale de saint Michel et sainte Gudule; que l'après midy après le Salut, auquel le même Prélat officia, le Clergé Séculier et Régulier de cette Ville fit une Procession solemnelle, qui fut précedée de la Cavalcade des Etudians du College des Peres de la Compagnie de Jesus, et à laquelle tous les Conseils et les Tribunaux assisterent.

Cette Procession, en sortant de l'Eglise, passa sous un magnifique Arc de Triomphe qu'on avoit élevé près de la Chancellerie, et elle se rendit à la Chapelle des douze Apôtres, bâtie sur le terrain d'une maison où les saintes Hosties ont été cachées quelque temps pendant la persecution des

Digitized by Google

AOUST. 1735. 1871

des Heretiques. Elle alla ensuite à la Chapelle de l'ancien Hôtel de Salazar, lieu dans lequel des Juiss commirent le sacrilege de percer ces Hos-

es de plusieurs coups de poignard.

L'Archiduchesse Gouvernante, vit passer la Procession d'une maison voisine, et elle entendit le Motet que sa Musique chanta dans cette Chapelle. La Procession continua sa marche par le Cantersteen, par la ruë de la Magdelaine, par le Marché, par le Gracht et par le Stormstraet, et ayant fait deux Stations à l'Eglise Paroissiale de sainte Catherine, et à celle des Augustins, elle retourna à l'Eglise Collegiale, où l'on chanta le Te Deum.

On aprend de Bruxelles, que le Prince Hereditaire de Modêne y arriva de Paris le 12. de ce mois. Il rendit visite le jour suivant à l'Archiduchesse-Gouvernante, qui l'a fait servir par ses Officiers, et qui a fait poser une Garde à la porte de l'Hôtel où il demeure.

Les Etats de Haynaut ont ordonné que toutes les sommes consignées pour les Enfans Mineurs de la Province, fussent déposées au Comptoir General de Mons, et l'on croit qu'elles seront employées à achever le payement du subside demandé par l'Empereur, et que la Province donnera trois pour cent d'interêt par an à ceux à qui ces fonds apartiennent.

~**```**************

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

L E 15. Juin dernier, Charles-Louis-Henry & François de Lenoncourt, Marquis de BlainvilleC omite du S. Empire, Premier Gentilhomme

1872 MERCURE DE FRANCE

de la Chambre du Duc de Lorraine, mourut en son Château deBlainville, à 4. lieues de Nancy en Lorraine, agé au plus de ss. ans. Il étoit fils aîné de seu Charles Henry Gaspard de Lenoncour Marquis de Blainville, Grand-Chambellan de seu Leopold Duc de Lorraine,, et son Envoyé & Rome et en France, mort le 14. Decembre 1712. et de seue Charlotte Yoland de Nettancourt, morte le 27. May 1703. étant Dame d'Atours de la Duchesse de Lorraine. Il avoit été marié le 14. Octobre 1710. avec Angelique de Ligneville, fille de Melchior, Comie de Ligneville, Marêchal de Lorraine, et d'Anne de Bouzey. Il n'en laisse que des filles. La Maison de Lenoncourt, dont le Marquis de Blainville étoit l'aîné, est l'une des quatre anciennes Maisons de Chevalerie de Lorraine. La Généalogie en est raportée dans la nouvelle Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Chapitre des Archevêques de

Rheims, Tome II. page 52.
Le même jour 15. Juin, Nicolas-François Comte de Gondrecourt, Chevalier, Seigneur de Maysé, Senenville, Waruinay, Rouvroy, &c. Conseiller du Duc de Lorraine en tous ses Conseils d'Etat et Privé, Premier Président en la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois, mourut à Nancy, âgé de 80 ans, universellement regretié pour son affabilité, sa droiture, son integrité. son profond sçavoir et toutes les autres grandes qualitez qui le distinguoient. Le c. Août la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois fit celebrer un Service solemnel dans l'Eglise Paroissiale de saint Sébastien de Nancy, pour le repos de son ame. M. de Mahuet, Vicaire Apostolique de la Principauté de Lixen. Abbé de Stutbrunne en Lorraine, Conseiller-Prélat en la même Cour, y officia, A O U S T. 1735. 1873

er Dom Placide Oudenet Benedictin, y prononças l'Oraison funebre du défunt. La Cour Souveraine y assista, ainsi que le Clergé en corps. L'Emploi de Premier Président de la Cour de Lorraine et Barsois a été remplacé par Claude d'Hoffelize, secondi Président. M. Parisel, Doyen des Conseillers, au éte fait troisième Président. L'Abbé de Gondre-sourt a aussi obtenu un Canonicat de l'Insignation.

Eglise Primatiale de Lorraine à Nancy.

Barol et de Cavatour, Comte de la Roquette:
Palafée, Seigneur de la Volte et autres Terres
dans le Piémont et dans le Montferrat, des Seigneurs de la Mourre, de Poquepaille et de Romdel, Viceroy et Lieutenant General du Royaume de Sardaigne, Cipitaine General des Armées du Royaume, et Lieutenant General des Armées des Armées de S. M. S. mourur le s. Juillet dernier à Cagliagi, Ville Cipitale de cette Isle, dans la 166, annet de son âge, étant né le 9. Novembre 1669, universellement regretté; il a vaqué jusqu'aux derniers jours de sa malaille aux affaires de ce Royaume, qu'il a gouverné près de quatre ans avec beaucoup de sagesse.

ayant passé successivement par divers Emploissians les Dragons et dans les Gardes du Corps, il parvint au Grade de Lieutenant General, il a donné dans toutes les occasions des preuves de valeur et de zele pour le service du Roy sona Maître. Après la Paix d'Utrecht il fut nommés Gouverneur de Pignerol sensuite il eut le Gouvernement du Duché de Montferrat, il garda ces dernier jusqu'en 1731, qu'il fut nommé à la

Vice-Royauté de Sardaigne.

11 avoit épousé en regg. Helene Marilde de Evy Provans

1874 MERCURE DE FRANCE

Provane de Druent, d'une des plus illustres Familles du Piémont, comme on peut le voir dans Guichenon et autres Historiens; il a éu de ce Mariage, 1°. Octave de Fallet, Marquis de Barol, son successeur, qui a épousé en 1730. Marie-Magdeleine de Caron de S. Thomas, Dame du Palais de la feuë Reine de Sardaigne, fille de Joseph Gaétan Caron, Marquis de S. Thomas, Premier Ministre d'Etat et Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, et de Victoire de Saluces, Premiere Dame d'honneur de la même Reine. Pous ne pas trop allonger cet article, on ne s'étendra pas sur les Maisons de Caron de S. Thomas et de Saluces, si fécondes en Hommes Illustres et Ministres d'Etat.

Du Mariage d'Octave de Fallet, Marquis de Barol, et de Marie-Magdeleine de Caron de S. Thomas, sont nés deux garçons, l'aîné desquels a été tenu sur les Fonts et nommé Charles-Jerôme par S. M. le Roy de Sardaigh, et par

la feuë Reine.

Les autres Enfans de Jérôme de Fallet sont; 2°. Théodore de Fallet, Duc de Cannalongue. 3°. Hyacinthe de Fallet, Chevalier de Malthe, qui s'est trouvé aux Batailles de Parme et de Guastalla. Le Régiment des Fusiliers, dans lequel il est, ayant relevé à la premiere celui du Roy, des Troupes de S M. Très-Chrétienne, est celui de tous les Piémontois, qui a le plus souffert, ayant en la plupart de ses Officiers tuez on blessez.

Le Corps du Marquis de Castagnole a été exposé pendant trois jours avec beaucoup de pompe sur un Lit de Parade dans la Sale du Palais des Vice-Rois, où il y avoit quatre Autels, sur esquels on celebroit des Messes, Il fut ensuite

porté

A O U S T. 1735. 1875
porté à l'Eglise Cathédrale, accompagné d'un
superbe Convoy, lequel étoit suivi de six Pieces
de Canon; son Oraison Funebre fut prononcée
par le Pere Langasco, de la Compagnie de Jesus;
et l'Archevêque de Cagliari, frere du Vice-Roy
qui vient de mourir, va laisser un Monument de
sa magnificence, ainsi que de l'estime et de l'amitié qu'il avoit pour cet illustre défunt, en lui fai-

politaine.

Cet incomparable Viceroy étoit fils de feu Charles-Louis de Fallet, Marquis de Barol, &c. qui avoit épousé Christine de Birague, de la Branche des Comtes de Visque. Maison connuë en Italie et en France par son ancienneté et par ses illustrations. De ce Mariage sont issus, outre Jerôme de Fallet, qui fait le sujet de cer Article, Antoine de Fallet, de la Compagnie de Jesus, qui a été ces années passées Visiteur General dans le Royaume de Sardaigne, et ensuité Provincial de la Province de Milan, s'étant attiré dans ces divers Emplois l'estime universelle.

sant élever un superbe Mausolée dans sa Métro-

Jean-Joseph-Raoul-Constance de Fallet, cydevant Aumônier du seu koy de Sardaigne présentement Archevêque de Cagliari et Primat des Royaumes de Sardaigne et de Corse; il sut nommé à cet Archevêché en 1727, par le Roy Victor et sacré à Turin la même année, et non à Rome, comme il est dit par erreur dans le Suplément du Dictionnaire de Moieri, à l'Article Fallet; c'est un Prélat d'un rare mérite, tant pour sa grande pieté, que pour son prosond sçavoir.

Octave de Fallet, Comte de la Roquette, mort des blessures qu'il reçut en 1690. à la Bataille de Stafarde, Jean-Baptiste de Fallet, Marquis de Cayatous 1876 MERCURE DE FRANCE Cavatour, Gentilhomme de la Chambre du Roy de Sardaigne, qui a servi avec, distinction, dans

de Sardaigne, qui a servi avec distinction dansles Dragons pendant toute la dernière guerre.

Christine de Fallet, qui a épousé François, Marquis de Mossi, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy de Sardaigne; d'une Maison très distinguée dans le Montferrat; Theodore de Fallet, Commandeur des Ordres de S. Maurice et de S. Lazare, et Maréchal de Camp dans les Armées de S. M. S. Il a servi, de même que Joseph de Fallet, son frere, Colonel du Régiment de Saluces, Infanterie, pendant les guerres de Piemont et de Sicile, et à cette derniere il a été blessé et fait prisonnier, ils se sont tous deux distinguez par leur valeur et par leur conduite à tous les Sieges et aux Barailles ou ils se sont trouvés... et principalement à celle de Guastalla; le plus jeune des deux y a été blessé, et son Régiment s'y est signalé.

La Maison de Fallet est des plus anciennes et des plus illustres d'Italie; on voit dans plusieurs. Auteurs qu'elle a fait des Alliances avec des Maisons Souveraines, et qu'elle avoit elle-même autrefois la Souveraineté des Terres qu'elle possede à présent, comme il paroît par plusieurs Titreset entr'autres par l'Investiture du 28. Septembre 1436, que l'on conserve dans les Archives de cette Maison; elle est de Guillaume Paleologue, Marquis de Montferrat en faveur de Thibaud de Fallet; on y lit que ce Thibaud n'a jamais relevé d'aucune Puissance du Monde; Alium Principem, seu Potentatum de Mundo non recognovisse.

Petrino de Fallet, celebre dans l'Histoire, qui étoit General des Armées du Roy Robert, et de Jeanne, premiere Reine de Naples, est celui qui a fait l'acquisition de la Terre de la Mourre, en-

COLE .

Les Armes de la Maison de Fallet, sont d'azur à une bande eschiquetée d'or et de gueules de trois straits suports deux Aigles, Cri d'Armes ou De-vise. In Spe.

Le 16. Juillet, Marie Caroline-Josephe, Comtesse Dosairiere de Salm, seconde fille d'Antoine-Florian, Prince de Lichtenstein et du S. Empire-Romain, Duc de Troppau et de Jacgerndoff, Grand Maître de la Maison de l'Empireur, mort le 11. Octobre 1711, et d'Eleonore Barbe-Comtesse de Thun, morte le 10. Feyrier 1723.

mourut à Vienne en Autriche, dans la 41. année de son âge, étant née le 21. Octobre 1694, elle étoit restée veuve sans enfans le 2. Juin de l'année derniere 1734, de François-Guillaume, Comte du S. Empire Romain, de Salm et de Reiffercheid, Seigneur de Bedburg, de Dick, d'Alfter et de Hackenbroich, Maréchal hereditaire de l'Archevêché et de l'Eglise de Cologne, actuel Conseiller intime d'Etat de l'Empereur, et Grand Ecuyer de l'Imperatrice Douairiere Amelie, avec lequel elle avoit été mariée le 14-May 1719, elle étoit sa seconde femme.

Adolfe Bernard, Comte de Martiniz, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Conseiller Intime Actuel d'Etat de l'Empereur, et cy-devant Grand-Maréchal de sa Cour, actuellement Grand Maître de la Maison de l'Imperatrice regnante, depuis le mois de Janvier derniet, mourut à Vien-

ne le 29. Juillet dernier agé de 55. ans.

Le 30. Sophie Louise, Reine Douairiere de Prusse, belle-mere du Roy de Prusse actuellement regnant, mourut à Grabow, dans le Duché de Meck-Jembourg, od elle faisoit sa résidence ordinaire depuis son veuvage; elle étoit âgée de 50. ans, 2. mois, 24. jours, étant née le 6. May 1685. et fille de Frederic Duc de Mecklembourg-Schwerin, mort le 23. Avril 1688. et de Chretienne-Guillermine de Hesse-Bingenheim, morte le 16. May 1722, elle avoit été mariée le 19. Novembre 1709. avec Frederic piemier, Roy de Prusse, Margrave de Brandebourg, Grand-Chambellan, et Prince Electeur du S. Empire Romain. veuf de deux femmes, et qui mourue le 25. Février 1713. elle n'en a point eu d'enfans.

Le 11. Août, Emanuel-Ignace, Prince de Nas-

A O U S T. 1735. 1879

san-Siegen et du S. Empire , Chevalier de l'Ordre de S. Hubert, Chambellan de l'Empereur son Conseiller Intime d'Etat Actuel , Feld-Maréchal-Lieutenant de ses Armées et Capitaine de la noble Garde du Corps des Archers au service de S. M. I. auprès de l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas Autrichiens, monrut à Bruxelles, après une longue maladie, âgé d'environ 47. ans, sans laisser d'enfans de Charlotte de Mailly de Néelle, née en 1688. fille de deffunt Louis de Mailly, Marquis de Néelle, Maréchal des Camps et Armées du Roy, et de feue Marie de Coligny, qu'il avoit épousée à Paris le 14. May. 1711. Il étoit le troisième et dernier fils de Jean-François Desiré de Nassau, Prince de Siegen et du S Empire, Doyen des Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or, Gouverneur de la Gueldre Espagnole, mort à Ruremonde le 29. Décembre 1699, et d'Isabelle-Claire-Eugenie du Puget de la Serre, Françoise d'origine, sa troisième femme, morte le 19, Octobre 1714. Le Corps du deffunt a été transporté le lendemain de sa mort à Louvain, pour y être inhumé en l'Eglise des Religieux Minimes, dans le Tom, beau du feu Prince son Pere, Fondateur du College de ces Peres. Les freres aînez consanguins. du Prince de Nassau, qui vient de mourir, étoient Alexis-Antoine-Chrétien Ferdinand de Nassau, Archevêque de Trébisonde, Chanoine Tréfoncier de Cologne et de Liege, Prévôt de l'Eglise et Chancelier de l'Université de Louvain, Abbé de Bouzonville en Lorraine, &c. mort à Cologne le 23. Mars 1734. et François Hugues, Prince de Nassau-Siegen, mort à Si gen le 4. Mars dernier ; ce dernier avoit été marié le 3. Juin 1731, avec Ernestine Leopoldine, née le 21.

1880 MERCURE DE FRANCE Août 1703. fille de seu Philippe-Charles, Comete du S.Empire Romain de Honenlohé Bartenstein, et de Gleichen, Chambellan et Conseiller intime d'Etat de l'Empereur, et Juge de la Chambre Imperiale de Wetzlar, et de Leopoldine de Hesse

ARME'E D'ITALIE.

Rheinstels sa seconde femme.

L'inarquent que le Roy de Sardaigne y étois revenu le 2; que le même jour le Maréchal de Noailles étoit arrivé à Milan après avoir visité tout le pays qui est entre les lacs de Garde, d'Iseo, et de Cosme, jusqu'au Fost de Fuentes, On a apris en même temps que les Espagnols faisoient le Siège de la Mirandole avec 12. Baraillons, 32. Piquets, et 6. Régimens de Cavalerie; que ces Troupes étoient commandées par le Comte de Maceda, lequel avoit sous ses ordres quatre Maréchaux de Camp; qu'ils avoient 12 pieces de canon et quelques mortiers en batterie, et que les Assiégés avoient fair une sortie dans laquelle ils avoient été repoussés.

Les mêmes Lettres portent, que les Troupes de l'Empereur étoient toujours dans les postes qu'elles ont occupés depuis qu'elles se sont retirées dans le Tirol; que la Cavalerie a ses quartiers depuis Brixin jusqu'à Tirol, et sur la gauche de la tête du Lac de Garde; qu'une partie de l'Infanterie étoit dans le même pays, et que le surplus a été distribué dans differens postes depuis Borghetto, et le Mont Balda jusqu'à

Trente.

Les avis reçus de Bozolo du 15. portent, que le Maréchal de Noailles étoit allé le 12. reconnobre A O U S T. 1734. 1881

connoître les environs de Mantoue du côté du Seraglio, et qu'il avoit visité les postes de Pieto-

lo, de Cerese, et de Pradel.

On a apris en même temps, que les ennemissont fait faire quelques mouvemens aux Troupes qu'ils ont à la gauche de la tête du Lac de Garde, et qu'après avoir retiré celles qu'ils avoient Laissées du côté de Borghetto, ils ont renvoyé dans ce poste et dans celui d'Alla un détachement plus considerable.

Ces differens mouvemens des Imperiaux ont déterminé le Roy de Sardaigne et le Maréchal de Noailles à faire passer 16. Compagnies de Grenadiers à Cistiglion del Scivere, et de mettre dans les environs quelques Corps de Troupes qui soient à portée de s'oposer aux courses que

les ennemis pouroient faire de ce côté là.

Les Espagnols continuent le Siège de la Mirandole, et on a apris le 14, à Bozolo, qu'ils avoient perfectionné leur troisième parallèle, et qu'ils étoient fort près du chemin couvert.

Le Duc de Montemar a reçû avis de l'arrivée à Genes de la plus grande partie des Vaisseaux sur lesquels on a embarqué l'Artillerie qu'il a fâit venir de Sicile, et que les 12. Bataillons qui ont reçû ordre de venir le joindre, avoient débarqué à Livourne.

FESTE donnée à M. le Maréchal de Noailles à Dezenzano dans l'Etat de Venise. Extrait d'une Lettre du trente Juillet 1730.

Le quartier général de l'Armée de France en Litalie qui est à Castiglion-dellestiver; sur les confins du Mantouan, du côté de l'Etat de Veni-

se , n'est éloigné que de six mille de DeZenzane . gros Bourg du pays Venitien, situé sur le bord edu Lac de Garde; cette situation est des plus heureuses par les agrémens de la belle vue du Lac et de tout le rivage : quelques-uns de Mrs les Officiers Généraux et d'autres personnes, s'étant donné la satisfaction de venir s'y promener avec -M. de Lumague, Munitionaire Général de l'Armée, qui est obligé d'y venir de temps en temps pour ses affaires; Il les y a régalés du bon poisson que fournit le Lac, le récit que ces Messieurs en ont fait à M. le Maréchal de Noailles ayant fait naître à ce Général l'envie de venir sdans ce charmant lieu, M. de Lumague prit la liberté de lui offrir un repas pour le Vendredy 15. Juillet.

- Ce ne fut que la veille de ce jour la seulement que M.leMaréchal détermina ce petit voyage. M.de .Lumaque ordonna sur le champ tous les prépararatifs convenables pour une grande réception, et envoya du Camp des Officiers de cuisine et d'office avec des caissons chargés des ustanciles nécessaires et telles qu'on croyoit bien qu'on ne trouveroit pas à Dizenzano pour des aprets à la Françoise; M. de Lumague s'y rendit sur la fin du jour, et trouva tout en mouvement ; la diligence fut telle jour et nuit, soit pour la pêche soit pour envoyer chercher dans le Pays et jusques dans les Villes de Veronne, et de Brecia les provisions et les assaisonemens nécessaires, (le lieu de Dezenzano étant communément fort dépourvû) que tout se trouva prêt le lendemain pour le repas du diné.

on s'étoit assuré de la Maison la plus aparente, la plus propre et la mieux située, elle apartient à un Gentilhomme Venitien, qui l'a A O U S T. 1735. 1883
meublée et pourvûë de toutes les commodités
convenables. Il y a entr'autres apartemens un
grand salon placé entre deux vestibules, dont
l'un est percé sur le Lac, et l'autre sur un grand
jardin rustique qui se perd dans la campagne.
Ce fut le lieu destiné pour le repas. M. le Maréchal arriva à midy en berline à six chevaux,
precedé de ses Gardes, et escorté par un détachement de Cavalerie et de Dragons, il étoit accompagné de Mrs les Comtes d'Ayen et de Noailles ses fils, et soit avant ou après ce Général,
arriverent environ soixante personnes de consideration, Officiers, Généraux, et autres. Il avoit
trouvé en entrant dans le Bourg toute la Garnison de la Place composée de deux Compagnies,
d'Esclavons sous les armes, laquelle lui rendit
les honneurs Militaires, et le Commandant en envoya un détachement pour garder les portes de

pays, du Palais destiné pour la Fête.

M. le Maréchal fut reçû à la descente de sa Berline par M. de Lumague, qui après lui avoir rendu ses respects, eut l'honneur de le conduire dans un apartement commode pour prendre un peu de repos, mais M. le Maréchal ne faisant aucune attention à la fatigue que la chaleur du jour lui avoit causée, ne s'y arrêta point, il passa avec la compagnie sur un balcon donnant sur le Lac, et admira toutes lés beautés du rivage. Il s'instruisit de tous les lieux qu'on y découvre, et de toutes les particularités du Pays qui les environne; pendant la durée de cette conversation, cinq ou six Gentilshommes ayant titre de Comtes, qui font leur demeure dans le Bourg ou dans les environs de Dezenzano, lui furent presentés, et M. le Maréchal les fit inviter à diner ayec lui par

la maison, ou pour parler suivant les termes du

M. de Lumague.

Peu de temps après on servit les tables, il y en avoit trois dans la maison; la premiere, que M' le Maréchal désira être placée dans le vestibule du côté du Lac, étoit de vingt couverts, l'endroit n'ayant pas permis d'en mettre une plus grande ; la seconde qui étoit dans le salon, étoit de vingt-cinq couverts; et la troisième dans le même salon étoit de quinze. Il y avoit une quatriéme table dans un jardin vis à vis le balcon du salon pour le détachement et pour les survenans, toutes ces tables furent servies à quatre services (sans le fruit) de Poissons d'une grosseur extraordinaire et excellents; c'étoit un abondance de Truittes, de Brochets, de Tanches et d'autres poissons délicats, comme Carpions, Sardines et Anguilles, qui furent entremêlés d'autres mets, avec une profusion reguliere, et bien entendue. Les vins de Provence, de Bourgogne, et de Champagne furent servis en abondance et furent trouvés délicieux ; on goûta aussi quelques vins particuliers du pays, la glace n'y manqua pas, on en avoit envoyé prendre sur le Monte Baldo, qui est la premiere haute Montagne du Tirol, faisant une des perspectives du Lac; le fruit étoit composé de tout ce que la saison pouvoit donner de plus beau, de plus nouveau, et même de plus prématuré; car il y eut jusqu'à du raisin mur, qui avoit été aporté du Canton le plus chaud du pays, sçavoir des environs de Veronne, d'où l'on peut juger que les fruits qui précedent celui là en maturité, ne manquoient

Lorsque le repas en fut à ce dernier service, on fut agreablement surpris d'entendre une simphonie de 24. instrumens, maniés par les plus grands Mastres, lesquels on avoit fait venir toute

la nuit de Brecia, qui est une Ville, pour ainsi dire, de plaisir et de goût, ils arriverent à point nommé et formerent pendane quelques heures des concerts Italiens admirables; M. le Maréchal les honora, de son attention et de son aplaudissement; ensuite ayant desiré de se promener sur le Lac, on fit préparer promptement plusieurs petits bateaux couverts, dans l'un desquels il entra avec 9, ou 10 personnes, il y avoit cinq autres Gondoles, trois pour les conviés, et deux pour les Musiciens; M. le Chevalier de la Bouvernelle, commandant la Galiore du Pô, étoit avec M. le Maréchal, on alla à a, ou 300, pas sur le Lac; mais comme le beau temps qu'il avoit fait toute la journée se tournat sout à coup en orage, il falut revenir à bord.

M. le Maréchal se fir débarquer à l'endroit du Port où sont les Magasins des vivres, dans les-quels il entra, visita les grains, et vit la manœuvre qui se fait à les nétoyer, peser et arranger; enfin arrivé à l'heure à laquelle il s'étois proposé de s'en retourner au Camp de Castiglione, il partit en donnant tous les témoignages d'une satisfaction entiere, on ne pouvoit effectivement rien ajoûter à tout ce qui s'est fait en cette occasion. Il n'a rien été oublié de tout ce qui pouvoit répondre à l'honneur que M. le Maréchal a fait à M. de Lumague.

FRANCE.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

E Roy a nommé Premier President du Parlement de Bordeaux, M. le Breton, President Mortier du même Parlement.

Le 14. de ce mois, veille de la Fête de l'Ascomption de la Ste Vierge, le Roy revêtu du Grand Collier de l'Ordre du Saint Esprit, se rendit à la Chapelle du Château de Versailles, où S. M. entendit la Messe et communia par les mains de l'Abbé d'Andelor, Aumônier de S. M. en quartier: le Roy toucha ensuite un grand nombre de Malades.

L'après-midy, leurs Majestés assisterent aux

premieres Vêpres chantées par la Musique.

Le 15. jour de la Fête, le Roy entendit dans la Chapelle du Château la grand'Messe celebrée par l'Abbé Brosseau, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique. La Reine qui avoit communié le même jour par les mains du Cardinal' de Fleury son Grand Aumonier, assista à la grand'Messe dans sa tribune.

L'après-midy, le Roy-après avoir entendu les Vêpres, assista à la Procession, à laquelle l'Abbé Brosseau, Chapelain ordinaire de la Musique,

officia.

Le 15. Août, Fête de l'Assomption de la Vierge, on chanta au Concert Spirituel, le Regina Call,

A O U S T. 1756. 1887 de M. de la Lande, qui fut suivi d'un Moret à grand chœur du sieur Bordier, très bien executé et fort aplaudi; la Dlle Erremens et le sieur Jeliot chanterent le petit Motet du sieur du Bousset Laudate Deum, avec beaucoup de précision.

le Concert fut terminé par un grand Motet de Ma de la Lande qui fut precedé de plusieurs pieces de symphonies excellemment exécutées par les Sra Blavet et Quignon.

Le 16. de ce mois, dans l'Assemblée Générale du Corps de Ville, M. Tripart, et M. Touvenot, Notaire, furent élus Echevins.

Le 24. le Corps de Ville se rendit à Versailles et le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris étans à la tête, il eut audience du Roy avec les geremonies accoûtumées. Il fut presenté à S. M., pas le Comte de Maurepas, Secretaire d'État, ès gonduit par l'Ayde des Ceremonies.

Les deux nouveaux Echevins préterent entre les mains du Roy le serment de fidelité, dont le Comte de Maurepas fit la lecture, le Scrutin aïant été presenté par M. Savalette, Avocat du Roi au Châtelet, qui fit un Discours mes éloquent.

Le même jour, le Corps de Ville eur l'honsineur de rendre ses respects à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, et à Mesdames de France.

Le 24. les Deputés des Erats de Languedoc eurent audience du Roy, étant présentés par le Marquis de Prie, Lieurenant Général de la Province, et par le Comte de Saint Florenting Secretaire d'Etat, et conduits par Mode Bourlaimaque, Ayde des Ceremonies. La députation étoit composée de l'Evêque d'Uzès pour le Clergé, qui porta la parole; de Mrs de Bresillac se Marcha,

1858 MERCURE DE FRANCE Marcha Députés du Tiers Beat et de M. Joues bert, Syndic General de la Province. Ces Députés eurent ensuite audience de la Reine avec les mêmes Ceremonies. Le Député pour la Noblesse étoit le Marquis de Caylus, Lieutenant-General,

qu'il commande pour S. M. dans le Roussillon.

qui ne s'est point trouvé à ces Audiences, parce

MORTS, &c.

D Ierre-François de Gaudechart, Chevalier Marquis de Querrieu, mourut en sa Terre de Querrieu, près d'Amiens en Picardie, sur la fin du mois de Juillet dernier, âgé d'environ 40. ans. 11 avoit épousé Françoise de Flancourt, dont il a laissé trois enfans en bas âge. Il étoit le dernier de la troisième Branche de la Maison de Gaudechart, et le huitieme possesseur de la Terre de Querrieu. qui a été érigée en Marquisat avant l'année 1648 en faveur de Jean de Gaudechart. Les deux autres Branches de la Maison de Gaudechart, qui est une ancienne Noblesse du Beauvoisis, sont 1%. celle des Seigneurs de Bachevilliers, dont étoient Adolphe de Gandechart, Marquis de Bachevilliers, Lieutenant General des Armées du Koy. et Gouverneur du Fort de Barrault en Dauphiné. mort le 6. Octobre 1718, Nicolas de Gaudechart de Bachevilliers, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Terusalem, Commandeur de Soissons et de . Santeny, Receveur du Trésor commun de la Religion au Grand-Prituié de France, mort en 1720, et Alexandre de Gaudechart , Comte d'Es-, ville, Lieutenant des Gardes du Corps du Roy, Maréchal de Camp de ses Armées, et Lieutenant pout'

AOUST. 1735. 188

Jour S. M. en Champagne, mort le premier Janvier 1730. qui étoient tous trois freres; et 2° celle des Seigneurs de Mattancourt, dont est Libuis de Gaudechart de Mattancourt, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine et Archidiacre de Dreux en l'Eglise de Chartres,

qui a un frere aîné marié.

Le premier Août , François Mareschal , Conseiller Clerc au Parlement de Paris en la seconde Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le premier Septembre 1719. Abbé : Commandataire des Abbayes de Bonnesontaine, Ordre de Citeaux, Diocèse de Rheims, depuis le 27. Juillet 1710. et' de celle de N. D.de Bellefontaine, Ordre de S. Benoît, Diocèse de la Rochelle, depuis le 8. Janvier 1721. mourut à Paris dans la 46. année de son âge, étant né le 24. Janvier 1690.Il étoit second fils de Georges Mareschal, Seigneur de Bievre et de Vélizi, Conseiller et Premier Chirurgien du Roy, Chevalier de l'Ordre Royal de S. Michel, et de Marie Roger. Georges. Louis Mareschal, son frere aîné, cy-devant Premier Chirurgien du Roy en survivance, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, et son Maître d'Hôtel, est aujourd'hui Fermier General des Fermes de S. M. depuis 1732.

Le 3. Demoiselle Anne-Marie Camus de Ponteurré, fille unique de Géoffry Macé Camus, Scigneur de Pontearré, Baron de Maffliers, Premier Président du Parlement de Rouen, et de feüe D. Marie-Anne Magdeleine de Jassaud, sa premiere femme, décedée le 23. Janvier 1727-mourut à l'âge de 14. ans au Village de Maisons près de Charenton, chez D. Marie Anne-Madeleine Coustard, son Ayeule, veuve d'André-Nicolas de Jassaud, Président en la Chambre des Comp-

Kij tes

isted MERCURE DE FRANCE sis de Paris. Le lendemain au soit son copps fus

aporté à Paris et inhumé à S. Merry, dans la

Sépulture de sa famille.

Le 4. Pierre Hariague, Seigneur d'Auneau en Beauce, belle et grande Terre, Conseiller Secretaire du Roy, Maison Couronne de France-et . de ses Finances, cy-devant Tresorier des Maison et Finances de S. A. S. le Duc d'Orleans, et auparavant de fen S. A. R le Duc d'Orleans . Régent. mourut après une longue maladie à Paris. Il avoit épousé la fille de feu Edme Roger du Perron, Seigneur de Corcelles, Intendant pour le Roy à Cazal et à Pignerol, et de Marie Regnauit, sa femme, morte veuve en secondes noces de Jean-Pierre Chuberé, Secretaire du Roy, Avocat au Parlement et Banquier Expéditionnaire en Cour de Rome et Legations.

Le 6. Nicolas-Joseph Racine, Conseiller Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, et Abbe Commandataire de l'Abbaye de S. Mariau d'Auxerre, de l'ordre de Prémontré, qui lui avoit été donnée le 13. Février 1719 mournt à Paris d'hydropisie, après une longue maladie, âgé d'environ 39. ans. Il avoit été reçû Conseiller le 31. Décembre 1710. et étoit monté à la Grand'Chambre au mois de Février 1742. Il étoit un des fils de feu Michel Racine, Conseiller Secretaire du Roy, Maison Couronne de France et de ses Finances, et ancien Receveur General des Finances de la Generalité d'Alençon, mort le 13. May 1732. à l'âge de 27. ans, et de Pétronille Vanderlinde.

Le 10. mourut à Paris D. Anne-Anyelique Dodart, femme de Charles-Adrien de Bonsens. Chevalier Seigneur des Epinets, de Courci, de l'Essart, du Roumois et de Chalusigny, Ecuyes

ordinaire du Roy.

Le 14. Jean-Baptito de Brilhao, Prêtre, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, de la
Maison de Sorbonne, mourut à Paris dans la
27. année de son âge. Il étoit fals de Pierre de
Brilhac, Seigneur de Nouzieres, de la Roche,
de Magné, et de Tachainville, Vicomte de Gençay, mort Sous-Doyen du Parlement de Paris,
le 15: Janvier 1679, et de Marie Benoise, morte le 2. Septembre 1680, et oncle de Pierre de
Brilhac, mort Premier President du Parlement
de Bretagne, le 25. Janvier 1734.

Le 15. Jean-Bapeiste Pierre Boteniuit Langlois, Chirurgien pour les Fractures, mourut à Paris âgé de 42. aus ; son Pere vit et travaille encore à

l'Age de 36. ans.

Le 18. D. Martho Clemence de Bailleul, veuve depuis le 18. Août 1711. de Jean Guillemin, Signeur, Baron de Courchamp, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, mourut à Paris âgée de 77. ans, laissant 3. fils qui sont Jean Louis Guillemin , Seigneur Baron de Courchamp, aussi Matère des Requêres ordinaire de l'Hôtel du Roy, qui a épousé la seconde fille de feu Charles Ruau du Tronchor, Secretaire du Roy, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, et ancien Fermier General ; Jean-Charles Guillemin de Courchamp, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant dans le Régiment des Gardes Françoises; et Louis Auguste Guillemin de Guimbrois, qui n'a point de charge. La Dame de Courchamp, leur mere, étoit fille de Louis de Bailleul, Seigneur de Soisy et d'Estioles sur · Seine et de Vattetot sur Mer, Marquis de Châteaugonvier, President du Parlement de Paris; mort le 11. Juillet 1701, et de Marie le Ragois deBretonvilliers.

Le . . . Aodt , D. Anne-Antoinette le Boistel .

épouse depuis 1721. d'André de Gironde, Comte de Buron, Seigneur de Neronde, et à cause d'elle Vicomte et Seigneur d'Embrief, Seigneur d'Escury, de Messemain, de Jay, de Longregard, et de la Mairie d'Ardré, Grand Echanson de France, et Lieutenant general au gouvernement de l'Isle de France, mourut à Briare, âgée d'environ 35, ans laissant des enfans. Elle étoit fille de feu Claude le Boistel, Conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, Seigneur, Vicomte d'Embrief, Escury, Messemain, Jay, Longregard, et Mairie d'Ardré, mort au mois d'Avril 1722, et d'Antoinette-Anne le Boultz.

Le 26. D. Adelaide-Genevieve-Felicité d'O. Epouse de Louis de Brancas, Duc de Villars, Pair de France; (apelié Duc de Lauraguais, pour le distinguer de son pere,) Colonel du Régiment d'Arrois, mourut à Paris douze jours après être accouchée heureusement d'un second fiis, âgée-d'environ 19. ans; elle avoit été mariée le 27. Août 1731 et étoit fille de feu Gabriel Simon, Marquis d'O, Colonel Lieutenant du Régiment de Toulouse Infanterie, et Brigadier des Armées du Roy, mort le 27. Octobre de l'année derniere à l'âge de 37. ans, et de desfunte Anne-Louise de Madaillan de Lesparre de Lassay, morte le 2. Octobre 1723. dans la 27. année de son âge.

En raportant la mort de Georges Thierri Fagnier de Vienne, Seigneur du Breuil dans le second volume du Mercure du mois de Juin dernier p. 1437. On a omis, faute d'être instruit, de mettre au nombre de ses enfans.... Fagnier de Vienne, Capitaine au Régiment de Forest; Fagnier, appellé le Chevalier de Vienne, Enseigne de Vaisseaux du Roy depuis 1727. et Marie-Anne Fagnier de Vienne, Religieuse à Blesle.

TABLE.

DIECES FUGITIVES, Paraphrase d'Eze	chias ,
Roy de Juda,	1673
Lite du Discours sur les Hieroglyphes,	1677
Corbeau et le Renard, Fable,	1688
ttre sur la Vie et les Ouvrages de Moliere	1690
Lettre sur les Coûtumes et Usages d'Artois.	1710
La rayance, Poeme,	1719
Observations sur ce Poëme,	1723
Bours-Rimez,	1726
Accouchement contre Nature,	1727
La Vie Rustique, Imitation d'Horace,	1731
Essai sur les Bucoliques de Virgile,	1735
Lettre sur le Livre intitulé, Remarques de	Chy -
mie, &c.	1745
Vers à S. E. M. le Cardinal de P * * *,	1740
Lettre et Catalogue instructif des meilleurs!	ruits.
&c.	1710
Enigme, Logogryphes, &c.	1790
Nouvelles Litteraires, des Beaux-	RTS.
&c.	1794
Le Doyen de Killerine, Histoire Morale,	1797
Question de Medecine	1799
Le Glaneur François,	1800
Les Panégyriques des Martyrs, &c.	1806
Œuvres de S Jerôme, premier volume, &c.	1812
Vers Latins sur la-vûc,	1814
Rape à Tabac, invention nouvelle,	1816
Article des Beaux-Arts, Tableaux et nou	velles
Estampes,	1817
Airenote et Vaudeville,	18 - 4
Speciacles, Tragédie et Ballet du Colle	ge de
Louis & Grand,	1816
Vers chantés avant la Distribution des Prix	1816
	logue

•	
Jogue en Vers sur la pluye survenue,	1838
La Répetition interrompue, Comédie, Extrai	1. 1840
Nouvelles Etrangeres, de Tuiquie et Per	se, de
Russie, &c.	1852
De Pologne, d'Allemagne,	1858
D'Italie, Naples et Sicile,	1863
Lettre concenant la Relation de l'Ambass	ado
Malthe au Roy des deux Siciles,	18
Espagne, Angleterre et Pays-Bas,	186
Morts des Pays Etrangers,	1871
Armee d'Italie,	1880
Fêre donnée au Maréchal de Noailles,	1881
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &	c. 1886
Morts,	1888

Errata de Juillet.

P. 1628. l. 18. Louis, l. Claude.
P. 1628. l. 18. Louis, l. Claude.
P. 1628. l. 18. Louis, l. Charles.
P. 1628. l. 1. vous, l. nous.
P. 1635 l. derniere, libre, l. jure.
P. 1641. l. 6 d'en bas, commenmene, l. commencement.

Fautes à corager dans ce Liure.

P. 1822. l. 5. du bas, vous, l. dont vous.
P. 1822. l. 5. du bas, vous, l. dont vous.
P. 1826. l. 18. plusieurs. l. depuis plusieurs.
P. 1835. l. 2. Bisache, l. Bidache.
P. 1881. l. 4. du bas, 1730. l. 1735.

La Chanson notée doit regarder la page

182 A

E = HM

